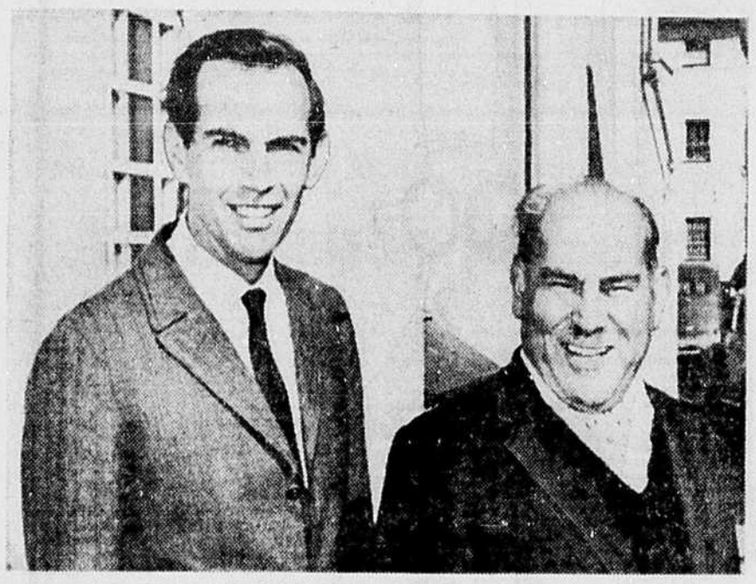
L'interview de Mme Blaiberg coûte des sous



A gauche, le Dr Christian Barnard, avec le Dr Philip Blaiberg dans une rue du Cap en Afrique du Sud.

par Claire DUTRISAC
l'envoyée spéciale de LA PRESSE

A-t-on commercialisé la greffe du coeur, au Cap ? Si l'on en croit les commentaires des gens que le hasard de mes courses, dans la ville, m'a permis d'interroger, il semble que, pécuniairement, les personnes directement impliquées dans cette opération en aient bénéficié.

Ainsi, m'a-t-on répété, Mme Blaiberg aurait réalisé une petite fortune grâce à la télévision, à la radio et à la presse écrite. La biographie de son mari va sûrement lui rapporter une somme rondelette. Commérages, ragots de concierges, dira-t-on ? Peut-être.

Quand j'ai téléphoné à Mme Blaiberg pour lui demander une entrevue, elle m'a priée, avant d'accepter, de communiquer avec son agent de relations extérieures. Je savais déjà ce qui m'attendait. On allait me dire qu'un fonds pour les maladies du coeur avait été créé ; ne pourrais-je pas y participer par un don ? Je savais aussi que si j'avançais un chiffre comme dix ou quinze dollars, on allait riposter qu'on espérait plutôt un don de quatre-vingts à cent dollars. Mais on acceptait vingt-cinq rands (la monnaie du pays), c'est-à-dire environ trente-deux dollars. Je me suis donc immédiatement mise d'accord pour vingt-cinq rands.

Le fait qu'on vous invite, avant d'accepter l'entrevue, à verser une obole déterminée laisse une impression plutôt équivoque. Mais c'est ainsi que cela se passe. J'ignore s'il existe un contrôle quelconque sur les montants ainsi perçus. Ce contrôle doit être très difficile puisque je n'ai eu aucun reçu pour la somme donnée. J'ai placé l'argent dans une enveloppe et l'ai remise discrètement à Mme Blaiberg qui n'a nullement semblé étonnée.

Quant à la femme du donneur, la jeune et sympathique Dorothy Haupt, elle continue à travailler pour gagner sa vie. Mais on m'a répété que son sort matériel avait été très largement amélioré. "Elle n'avait pas une robe à se mettre sur le dos. Aujourd'hui elle est très bien vêtue." Elle-même m'a avoué avoir reçu de l'argent de Mme Blaiberg (ce qui est très normal et rend hommage au sentiment reconnaissant de la femme du receveur) et elle est allée en Argentine. Or, je doute qu'un seul Noir d'Afrique du Sud puisse se payer ce luxe.

Quant au Dr Christian Barnard, un chauffeur de taxi m'a indiqué la voiture qu'il conduisait lui-même et qui nous suivait : "Voyez, a-t-il souligné. C'est le Dr Barnard. Depuis l'opération de Blaiberg, il a changé d'auto. Il a maintenant une Mercedès."

Je ne m'y connais pas suffisamment en la matière pour juger s'il s'agissait d'une Mercedès de grand luxe ou non. Mais le ton admiratif du chauffeur de taxi m'a laissé croire que cette Mercedès devait être enviable. Ce même homme m'a aussi confié : "Le Dr Barnard a reçu, des Etats-Unis un don personnel de

Lire BLAIBERG en page 2

• *Mme Blaiberg et Mme Haupt, femmes fortes dans l'épreuve*

— Page 13

Marchand s'en prend à la CSN
— Page 22

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

L'économie US est en baisse
— Page 54

ÉDITION DE MONTRÉAL • 10¢ Montréal, jeudi 25 juillet 1968 / saint Jacques le Majeur / 84e année, No 172 / 4 cahiers / 56 pages / Les prévisions météorologiques : nuageux avec périodes ensoleillées, plus chaud / Min. 65° / Max. 75°

Situation financière délicate

Montréal conteste sa part de la dette accumulée par l'Expo

La Ville de Montréal contestera le partage des dépenses de l'Expo '67 tel qu'établi par les trois gouvernements participants.

La nouvelle a été annoncée hier après-midi par le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, à l'issue de sa conférence de presse sur la présentation du rapport des finances.

En vertu de l'entente intervenue entre Ottawa, Québec et Montréal avant l'Expo, chacun des gouvernements devait assumer une part des coûts d'exploitation. En ce qui concerne la métropole, cette part s'établit à $36 millions, payable en huit ans. La Ville de Montréal devrait donc, cette année, verser un premier montant de $4 millions et demi, ce qui aurait automatiquement entraîné un grave déficit du budget.

Montréal n'a pas encore versé ce premier montant.

Et elle n'est pas en mesure de le faire.

Le rapport financier présenté hier par M. Saulnier n'indique qu'un montant de $56,000 comme surplus courant. Or, depuis 25 ans, le surplus courant s'est toujours situé entre $2½ et 10½ millions.

De plus, la dette per capita s'établit maintenant à $453 par rapport à $414 l'an dernier et $217 en 1961, lors de la prise du pouvoir par l'administration Drapeau-Saulnier. Cette année seulement, la Ville de Montréal a dû emprunter $98 millions.

Ce rapport financier tout juste équilibré aurait été largement déficitaire si Montréal, selon l'entente du partage des frais de l'Expo '67, avait versé un premier montant de $4½ millions.

Selon M. Saulnier, le partage tel qu'établi à l'époque n'est plus valable. Il a en effet déclaré que la Ville de Montréal, contrairement à Québec et Ottawa, n'a pratiquement rien retiré d'Expo '67.

M. Saulnier a aussi déclaré que le gouvernement du Québec s'est emparé, après cette entente, d'une large part des revenus de la taxe de vente, privant ainsi la métropole des revenus additionnels qu'elle attendait de l'Expo '67.

Il a dit que l'Expo a surtout profité à Ottawa et à Québec. En ce qui concerne le gouvernement fédéral, M. Saulnier a précisé que la balance internationale des paiements s'est améliorée de quelque $740 millions. A cet avantage se sont ajoutés les revenus provenant de la perception de la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux, les droits de douane et d'accise et l'impôt sur le revenu des particuliers et des corporations qui ont travaillé ou exécuté des contrats pour la Compagnie de l'Exposition.

La Ville de Montréal a déjà entamé des pourparlers avec le gouvernement du Québec en vue de modifier les clauses originales de ce partage. Ces pourparlers préliminaires auraient été très satisfaisants. Reste cependant Ottawa. A ce sujet, M. Saulnier a déclaré que la Ville de Montréal demandera prochainement la tenue d'une réunion groupant des représentants des trois gouvernements.

La Ville de Montréal estime que ce montant de $34 millions était peut-être valable à l'époque, en raison des prévisions de revenus possibles de l'Expo, mais que ce chiffre n'est plus logique actuellement. M. Saulnier a déclaré que la Ville de Montréal a assumé, seule, les coûts de la construction des îles. Il s'est agi d'une dépense de l'ordre de $34 mil-

Lire DETTE en page 2

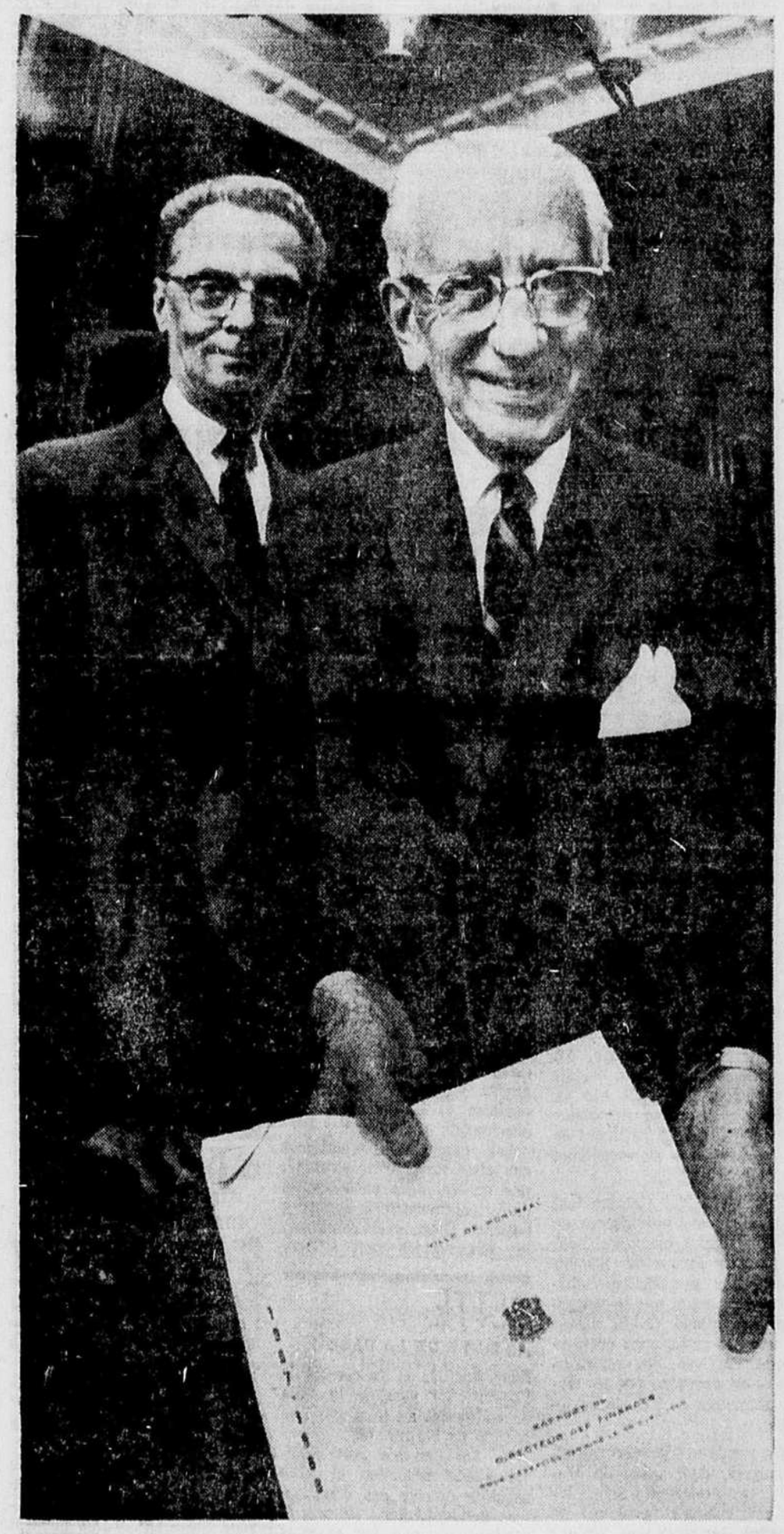


photo LA PRESSE

M. Lactance Roberge, directeur du service des finances de la ville de Montréal, a déposé, hier, son rapport financier pour l'année 1967-1968. Il l'a remis entre les mains de Me Robert Bouchard, greffier de la ville. Il avait jusqu'au premier août pour ce faire. Ci-haut, M. Roberge (à droite) en compagnie de M. Roger Bélanger, directeur adjoint du service des finances, lors du dépôt de l'important document annuel.

• Montée en flèche des amendes

• Le plus maigre surplus en 20 ans

— Page 22

AUJOURD'HUI

Au tour des institutions financières

Après les banques à charte, les autres institutions financières canadiennes ont été priées par Ottawa de ne pas "contrecarrer" les objectifs des Etats-Unis concernant les restrictions sur les créances en monnaie étrangère.

— Page 13

Les frontières du Labrador

Le premier ministre suppléant, M. Jean-Jacques Bertrand, a affirmé de nouveau que le problème des frontières du Labrador — dispute séculaire entre Terre-Neuve et le Québec — demeure toujours, même si une entente est intervenue avec la Brinco concernant l'achat d'énergie électrique provenant des chutes Churchill.

— Page 24

SOMMAIRE

Annonces classées / 42 à 54
Arts et Spectacles / 20 - 21
Bandes dessinées / 18
Calendrier de la Terre des Hommes / 3
Camping / 38
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 55
Editorial / 6
Finance / 26 - 27
Horoscope / 17
Informations étrangères / 41
Les secrets de polichinelle / 16
"Mot-mystère" / 54
Mots croisés / 43
Nouvelles nationales / 13
Radio et télévision / 10
Sports / 29 à 36
Tribunaux / 39
Vie dans les parcs / 18
Vie féminine / 14 à 17
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 17

CKAC 73

Baseball : après Bourgie, Lévesque se retire aussi

Une inquiétude de plus est née hier dans le domaine du baseball majeur à Montréal alors que le financier Jean-Louis Lévesque s'est retiré du groupe d'hommes d'affaires responsables de la franchise obtenue par Montréal dans la ligue Nationale.

Le retrait de M. Lévesque, qui avait été élu président du groupe d'hommes d'affaires, suivait d'à peine une journée la démission de M. Marc Bourgie.

Les raisons qui ont motivé le départ de M. Lévesque dans cette entreprise n'ont pas été rendues publiques. A l'origine, le nom de M. Paul Desmarais apparaissait parmi les bailleurs de fonds mais il appert qu'il se serait associé à M. Lévesque. Les intérêts financiers qui constituent le groupe sont désormais exclusivement anglophones.

Il s'agit en l'occurrence de MM. Charles Bronfman, nouveau président, John Newman, Lorne Webster, Sam Maislin et Robert Irsay, ce dernier étant de Chicago.

Selon M. Bronfman, qui a donné hier une conférence de presse, le départ de MM. Lévesque et Bourgie ne compromet pas la franchise de baseball à Montréal.

On tentera de remplacer les deux démissionnaires. Cependant, M. Bronfman s'est dit assuré de la capacité de ceux qui restent de pouvoir réunir, d'ici le 15 août, la somme exigée par la ligue Nationale, soit $1,120,000. Il est également confiant que le montant global de $10 millions sera disponible en temps opportun.

Si les financiers ne parvenaient pas à rencontrer l'échéance du 15 août, Montréal perdrait définitivement sa franchise. Mais M. Bronfman a déclaré : "Personnellement, je suis sûr que ces investisseurs seront remplacés", sans toutefois pouvoir préciser une date.

M. Bronfman entend pouvoir signer un contrat intérimaire avec la ligue Nationale d'ici trois semaines, dans lequel les officiels ayant signé ou étant sur le point de le faire seraient nommés. Jusqu'à maintenant, il n'y en a aucun.

Les financiers tentent d'attirer comme gérant général quelqu'un qui serait en mesure d'investir lui-même dans l'entreprise.

Par ailleurs, l'ancien propriétaire des Braves de Boston et des Braves de Milwaukee, Lou Perini, a déjà proposé de se joindre au groupe montréalais mais son offre a été déclinée. Il n'est pas impossible que cette proposition soit reconsidérée à la suite du retrait de MM. Bourgie et Lévesque. M. Perini, dit-on, est toujours intéressé.

NOS INFORMATIONS en page 29

Le mystère entoure la rencontre entre Russes et Tchèques

d'après AFP-UPI-PA

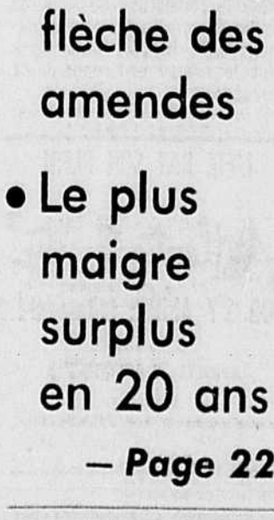
Un secret impénétrable entoure la rencontre des dirigeants soviétiques et tchécoslovaques en territoire tchèque. En raison de ce mystère, les conjectures se font nombreuses.

Toutefois, il est maintenant assuré que les deux Politburos au complet n'ont pas encore entamé la discussion. En effet, le premier ministre soviétique, M. Alexis Kossyguine, a reçu aujourd'hui au Kremlin l'ambassadeur de Tchécoslovaquie à Moscou, M. Vladimir Koucky, et le ministre tchèque du Commerce extérieur, M. Vaclav Vales. D'autre part, Radio-Prague a annoncé que M. Alexandre Dubcek a passé toute la journée d'hier à Prague. La présence du président Nicolas Podgorny a également été signalée aujourd'hui à Moscou.

L'absence au sein de leur Politburo respectif de ces leaders ne permet cependant pas de nier les rumeurs selon lesquel-

Voir MYSTERE en page 2

Le maire dépêche ses "troupes" et le calme revient à Cleveland



CARL B. STOKES

CLEVELAND, (UPI,PA) — La soirée d'hier a été calme à Cleveland, en dépit de l'absence des 2,600 gardes nationaux à qui le maire Carl Stokes a ordonné de sortir de l'East Side, le quartier où 11 personnes ont été tuées dans la nuit de mardi à mercredi.

A la place de la Garde nationale, le maire a dépêché dans le secteur 100 policiers noirs et 500 leaders noirs. L'audace du maire a porté fruit et l'East Side a été "relativement calme" durant la nuit. Seuls, quelques incidents mineurs (incendies et pillages de magasins) ont été rapportés. Le maire Stokes s'est réjoui qu'il n'y ait eu ni morts ni blessés.

La Garde nationale a tout de même fait le guet à l'extérieur qu quartier, empêchant les Blancs d'y entrer. Le chef de police de Cleveland a jugé l'idée du maire "brillante". Le chef de la Garde nationale n'était pas d'accord avec Stokes, mais il a tout de même consenti à retirer ses troupes.

La police qui avait d'abord évalué le nombre des victimes de mardi à 10 a rapporté qu'une onzième personne a perdu la vie : il s'agit d'un Noir qui a été abattu par la police alors qu'il sortait d'un magasin aux vitrines défoncées.

On estime que les dommages matériels dans le quartier de Glenville s'élèvent à $1,500,000.

Le maire avait été prévenu

Les manifestations de violence qui se sont produites mardi soir étaient le fait d'un "petit groupe déterminé" mais non de la majorité de la communauté noire de la ville, a déclaré hier M. Stokes.

Au cours d'une conférence de presse, M. Stokes, qui est de race noire, a révélé qu'il avait été prévenu 48 heures avant les événements que quelque chose se passerait, par les services de renseignements du FBI et de l'armée. L'heure fixée pour le début des manifestations était 8 h. hier matin, a-t-il dit, mais dès mardi la police veillait et en fin de compte tout a commencé mardi soir à 8 h. 30.

Le FBI a également eu vent que des manifestations raciales seraient en préparation à Pittsburgh, Chicago et Détroit,

Lire CLEVELAND en page 2



Le calme est à peu près rétabli à Cleveland où le maire Carl B. Stokes, un noir, a mis sur pied une brigade spéciale pour inviter la population noire à demeurer calme. Un membre du "Mayor Committee" discute avec un groupe de jeunes pour apaiser les derniers foyers de résistance. Des émeutes, extrêmement violentes, ont fait 10 morts à Cleveland hier.

BLAIBERG

SUITE DE LA PAGE 1

$10,000." Et comme j'insistais : "Ce n'est pas pour lui, personnellement, mais pour la recherche...", l'autre a fait d'énergiques signes de dénégation. "Non, non, pour lui..."

C'est au sujet de tout cet argent qu'un homme du peuple, se désignant lui-même comme un homme pauvre, m'a crié sa révolte devant ces fortunes réalisées grâce à l'exploit du Dr Barnard.

Ces faits nous laissent perplexe. Les transplantations cardiaques vont-elles devenir un genre de commerce, tant pour la famille du receveur que pour celle du donneur ? Il est probable que non. Leur multiplication va les transformer en des opérations ordinaires auxquelles ne s'attachera pas cet aspect de nouveauté, d'exploit qui a marqué les premières greffes. Comme par le passé, et plus que jamais, le public sera sollicité pour subventionner les recherches dans ce secteur des maladies cardiaques, "le plus grand tueur d'homme au monde". Du moins dans notre monde occidental.

Et l'argent versé dans ce but, à un organisme autorisé, avec les contrôles requis, profitera au monde entier. Il ne faudrait jamais en faire un troc ignoble.

MYSTERE

SUITE DE LA PAGE 1

les des contacts préliminaires ont actuellement lieu entre les deux délégations "quelque part en Tchécoslovaquie".

On prend pour acquis dans les milieux politiques que les résultats de la rencontre ne seront connus qu'une fois la réunion terminée et les leaders soviétiques de retour à Moscou. C'est pourquoi on s'attend que le communiqué final attendu à la fin de la discussion ne sera rendu public que quelques jours après la fin des entretiens.

Selon des porte-parole tchèques et des sources bien informées, le praesidium suprême tchécoslovaque n'a pas l'intention de limiter la discussion aux reproches soviétiques contre la libéralisation du régime socialiste mis de l'avant à Prague.

Après avoir avisé les Soviétiques de leur décision de ne pas réimposer de censure à la presse et de poursuivre leur programme de réformes, les Tchécoslovaques feraient entendre à leurs interlocuteurs qu'ils sont en mesure d'assurer eux-mêmes la sécurité de leur frontière occidentale sans l'aide de troupes soviétiques cantonnées en territoire tchèque. Et pour couronner le tout, certaines sources affirment que la Tchécoslovaquie va demander aux Soviétiques le paiement de leurs dettes au gouvernement de Prague.

Ces dettes, qui s'accumulent depuis 20 ans, proviennent de déficits commerciaux qui sont toujours en faveur des Soviétiques. Les économistes tchèques soutiennent que le marasme économique de la nation — une des raisons qui ont provoqué l'arrivée des réformistes — est provoqué par les dettes impayées de l'Union soviétique.

De nombreux gouvernements étrangers, dont celui de Washington, estiment que les Tchécoslovaques peuvent se trouver en mauvaise posture durant les entretiens: ou bien ils cèdent devant Moscou et mettent fin au régime de libéralisation, ou bien ils refusent et en payent les conséquences, ce qui peut aller jusqu'à l'intervention armée.

Le porte-parole du parti communiste tchèque, M. Josef Tichy, a déclaré hier qu'au cours de la rencontre, les réformistes de Prague maintiendraient leurs positions. En politique, a-t-il dit, il y a toujours de la place pour le compromis, mais il ne saurait être question pour nous de modifier notre programme politique.

Entre-temps, l'"Etoile rouge", journal de l'armée soviétique, a donné quelques précisions sur les manoeuvres militaires en cours sur tout le territoire de l'URSS à l'ouest de l'Oural. Après avoir dit que les manoeuvres de l'armée étaient complétées par celle de l'exercice "Bouclier du ciel" qui met en oeuvre les forces de la DCA (incluant les missiles intercepteurs), le journal précise que ce déploiement militaire n'est pas rattaché à la situation en Tchécoslovaquie.

De son côté, la "Pravda", organe du parti communiste soviétique, attaque de nouveau aujourd'hui la Tchécoslovaquie, mettant dans le même sac, en compagnie de Mao Tsé-toung, tous les communistes qui résistent au Kremlin.

C'est la première fois que la propagande soviétique contre Prague relie Mao aux événements de Tchécoslovaquie. Le journal fustige en même temps "le groupe schismatique de Mao Tsé-toung et les révisionnistes de droite unis par le même désir de substituer au léninisme des prétendues variantes nationales, de s'écarter de l'internationalisme socialiste et de revenir au nationalisme bourgeois".

Québec soumettra le 30 un nouveau projet aux enseignants

Le gouvernement provincial déposera le 30 juillet un projet consolidé et complet sur chacun des chapitres de la convention collective des enseignants du Québec.

Le directeur des services techniques de la Corporation des enseignants du Québec, M. Laval Grondines, a dit hier que les enseignants sont en droit de s'attendre à une nouvelle attitude de la partie patronale en ce qui a trait au perfectionnement des maitres, aux conditions de travail et aux différentiels régionaux. Pour le moment, la question des salaires ne constitue pas une priorité. C'est surtout sur les clauses normatives que les pourparlers des dernières heures de négociations avaient porté.

Le gouvernement et la fédération des commissions scolaires négocient face à 73,000 enseignants groupés dans trois principales associations, soit la CEQ, la fédération des enseignants catholiques de langue anglaise et la fédération des enseignants protestants.

Les enseignants protestants ont laissé savoir cette semaine, par un de leurs porte-parole, qu'ils commençaient à perdre patience. Depuis trois semaines, les négociations sont suspendues entre les parties, d'un commun accord; le but principal de cet arrêt devait permettre à la partie patronale de rédiger un nouveau projet.

Il est encore trop tôt pour savoir ce que feront les enseignants dans un avenir rapproché. Le fait qu'aucune association locale n'ait demandé la conciliation indique clairement cependant qu'à moins de grèves illégales ou de lock-outs illégaux, les classes ouvriront normalement en septembre.

Même si à la réception des nouvelles propositions patronales, les enseignants décidaient d'avoir recours à la grève, il leur faudrait d'abord réclamer la conciliation et attendre que se soit écoulée une période de 60 jours (90 jours dans le cas d'une première négociation) avant de débrayer. L'employeur acquiert le droit de fermer ses portes de la même façon.

DETTE

SUITE DE LA PAGE 1

lions. Bref, selon les clauses de l'entente, la part de la Ville se chiffrerait au total par une somme de $70 millions.

M. Saulnier n'a pas spécifié quelle réduction la Ville souhaite obtenir des deux autres gouvernements. Il a simplement dit que les ententes devraient refléter la réalité, à savoir les profits réalisés par Ottawa et Québec.

Dans l'esprit de M. Saulnier, le gouvernement du Québec a obtenu sa large part du gâteau, particulièrement dans le domaine des revenus de l'impôt sur les corporations et les particuliers. De plus, Québec a tiré presque $10 millions de plus de la taxe sur les alcools et $19 millions de plus de la taxe sur les repas, tout ceci à cause de l'Expo.

Pendant ce temps, a conclu M. Saulnier, la Ville voyait diminuer son revenu provenant de la taxe de vente sans compensation équivalente de la seule autre taxe qui pouvait être influencée par la tenue de l'Exposition, c'est-à-dire la taxe d'amusement.

En conclusion, la Ville de Montréal se sent lésée dans cette entente et désire, avant de décréter une nouvelle hausse des taxes, tirer cette affaire au clair.

Postes et alcool

Deux optimismes très relatifs

OTTAWA — Le tableau de deux grèves majeures, celle des postiers et celle des employés de la Régie des alcools du Québec, apparaissait déjà un peu moins noir hier à la suite de déclarations syndicales ou gouvernementales empreintes d'un optimisme mitigé qui, sans permettre de croire à un règlement imminent des deux conflits, donnaient néanmoins l'impression qu'on évite soigneusement le cul-de-sac.

A Ottawa, à la suite d'une assemblée du cabinet présidée par le sénateur Paul Martin en l'absence du premier ministre, M. Charles Drury, président du Conseil du trésor, a souligné que tant que les négociations continuaient avec le Conseil des unions de postiers le gouvernement n'avait pas à intervenir. Allusion à la possibilité d'une session extraordinaire du Parlement ? Le ministre n'a pas précisé. Il a affirmé toutefois que "le gouvernement souhaite régler ce conflit le plus tôt possible".

M. Drury a reconnu que l'écart entre les propositions syndicales et l'offre gouvernementale reste le principal obstacle à un accord. Le Conseil des unions de postiers, qui veut tout d'abord vider la question des clauses normatives avant celle des salaires, a exigé une augmentation de 75 cents l'heure et le Conseil du trésor a offert 15 cents l'heure.

Il semble toutefois que les négociations soient bien engagées sur les voies latérales puisque M. Roméo Mathieu, négociateur chevronné des postiers, a eu cette réflexion : "Nous croyons que nous cheminons maintenant dans la bonne direction". Même son de cloche chez un porte-parole du Conseil du trésor qui a déclaré que "les pourparlers progressent lentement mais sûrement".

Les parties ont discuté séparément les clauses normatives pendant neuf heures hier. Elles devaient se réunir hier soir chez le médiateur, le juge René Lippé, mais cette assemblée a été reportée d'un commun accord à 10 heures ce matin.

Il semble que les parties aient eu besoin de plus de temps pour faire le point, après une semaine de grève et de négociations intenses.

Entre-temps, des représentants syndicaux ont protesté à Ottawa contre l'attitude de l'Alliance de la fonction publique, dont une quinzaine de membres travaillent dans les bureaux de postes locaux en traversant chaque jour les piquets de grève. Il est inadmissible, a déclaré M. Fern Lachance, président des postiers d'Ottawa, qu'un autre syndicat permette à ses membres d'agir comme briseurs de grève. L'Alliance répond que les dirigeants des postiers ont eux-mêmes pris cette décision.

Par ailleurs, la partie syndicale a menacé hier de mesures de rigueur "les maitres de postes qui tentent d'intimider les employés" ou les obligent à "prendre des vacances à une période où ils doivent normalement travailler, contrairement aux règlements postaux et aux droits d'ancienneté.

Bon espoir à la Régie

A Québec, le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, s'est montré moins pessimiste qu'il l'était lorsqu'il prévoyait que la grève des employés de la Régie des alcools pourrait durer six mois.

La fin de la panne sèche pourrait dépendre maintenant d'une rencontre tripartite qui aura probablement lieu la semaine prochaine, en présence du conciliateur du gouvernement, M. Gilles Laporte.

C'est du moins ce que laissait entendre hier M. Bellemare, en ajoutant qu'il espérait pouvoir "annoncer de bonnes nouvelles sur la conduite des pourparlers dans quelques jours".

Son pessimisme de ces jours derniers semble toutefois avoir déteint sur le premier ministre suppléant M. Jean-Jacques Bertrand.

Interrogé à son tour sur ce débrayage qui dure depuis un mois, M. Bertrand a déclaré que les négociations n'avaient apporté "rien de nouveau" mais qu'il fallait "souhaiter la fin de cette grève".

M. Bertrand, par ailleurs, n'a pas voulu commenter la suggestion de M. Bellemare de confier à l'entreprise privée la vente au détail des vins et spiritueux.

CLEVELAND

SUITE DE LA PAGE 1

et a prévenu les autorités dans ces localités.

Arrestation du chef de groupe

Le maire a confirmé l'arrestation d'Ahmed Fred Evans, un chef de groupe de musulmans noirs, qui s'est rendu à la police quand son arme s'est enrayée. Evans a reconnu être le chef d'une section de 17 tireurs d'élite. Selon un habitant du quartier, le groupe de Evans n'a cessé au cours des deux jours qui ont précédé la fusillade de battre du tam-tam comme le font les guerriers des tribus africaines avant de partir sur le sentier de la guerre.

Pour le moment Evans n'a pas encore été inculpé de quoi que ce soit, et l'enquête à son sujet se poursuit.

Tous les Blancs de Cleveland se sont vu interdire hier soir les quartiers où vit la majorité des Noirs. Toutefois, aucun couvre-feu n'a été décrété dans cette ville d'un million d'habitants dont 300,000 sont Noirs, et ce à la demande du maire afin de ne pas créer un climat de répression préjudiciable au retour au calme. Toutefois, le gouverneur James Rhodes, de l'Ohio, a décrété la fermeture de tous les débits de spiritueux non seulement dans la ville mais dans tout le comté environnant de Cuyahoga.

Seize arrestations à Détroit

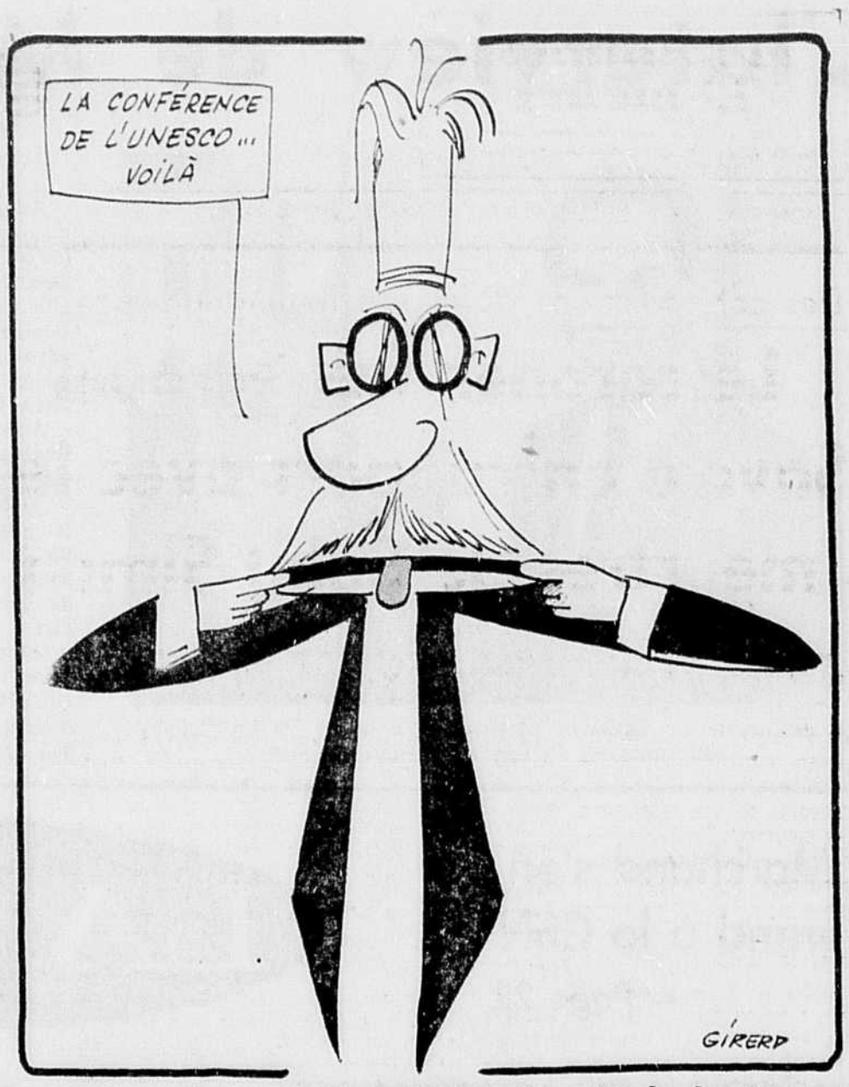
DETROIT (UPI, PA, AFP) — Des bombes incendiaires ont été lancées et des vitrines de magasins ont été fracassées hier soir à Détroit, à cinq rues de l'endroit où la pire émeute qu'aient connue les Etats-Unis a débuté l'an dernier.

La police a procédé à 16 arrestations et a patrouillé sans arrêt les rues du ghetto noir. Il n'y a pas eu de blessés.

Le nouveau chef de police de Détroit (il a prêté serment lundi) a déclaré qu'il avait été prévenu que des désordres auraient lieu et que ses hommes étaient prêts à parer à toute éventualité. Il a refusé de divulguer le nom de ses informateurs.

L'émeute raciale qui avait eu lieu l'an dernier à Détroit avait duré cinq jours et fait 43 victimes.

L'ETE BAT SON PLEIN
A
Atlantic City
OU S'Y AMUSE follement !
A Montréal
APPELEZ 843-6570
pour des renseignements sur Atlantic City



Le premier député noir au Parlement d'Ottawa à être assermenté

OTTAWA (PC) — M. Lincoln, premier député noir au Parlement canadien, a signé mercredi le grand livre de la nouvelle Chambre des Communes avec 15 autres députés.

M. Alexander, avocat et ancien joueur de football, représentera Hamilton Ouest pour le parti progressiste conservateur.

Parmi les députés qui ont prêté le serment d'allégeance mercredi se trouvaient M. James Richardson de Winnipeg, ministre d'Etat, M. Donald S. Macdonald de Toronto, président du Conseil privé et M. Marcel Lambert d'Edmonton, ancien président de la Chambre et pendant une courte période ministre des Affaires des Anciens combattants dans le cabinet Diefenbaker.

Sur les 264 députés élus le 25 juin, 68 ont déjà rempli les formalités requises devant l'huissier de la Chambre, M. Alistair Fraser.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 65°
MAXIMUM : 75°

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal et d'Ottawa, Laurentides et St-Maurice : nuageux avec périodes ensoleillées ; s'éclaircissant dans l'après-midi ou en soirée ; plus chaud ; vents légers. Minimum et maximum aujourd'hui à Montréal et à Ottawa, 65 et 75 ; à Ste-Agathe et à La Tuque, 60 et 70.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé avec températures près de la normale.

Régions de Québec, Cantons de l'Est, Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé : nuageux avec averses ; le temps s'éclaircira au cours de la journée ; peu de changement dans les températures ; vents légers. Minimum et maximum aujourd'hui à Québec et à Sherbrooke, 60 et 70 ; à Chicoutimi, Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Sept-Iles et Gaspé, 55 et 70.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé avec températures près de la normale.

Malade, Nasser sera traité en Russie

d'après AFP

LE CAIRE — Le président Nasser se rendra samedi à Moscou pour y suivre un traitement médical. Son absence durerait "deux ou trois semaines".

La nouvelle a été donnée par la radio du Caire, et l'agence du Moyen-Orient a transmis le texte de la déclaration faite à ce sujet par le président égyptien au congrès général du Parti socialiste dont il a été élu président hier.

Il s'agit, dit le colonel Nassert, de "troubles qui causent des souffrances et rendent le travail difficile", et pour lesquels il révèle qu'à son récent voyage à Moscou, il avait été examiné et invité à commencer un traitement en URSS. Le président dit qu'à la demande de ses médecins, il a cessé de fumer depuis 15 jours. Il déclare s'en être ouvert au congrès de son état pour éviter la propagation de "multiples rumeurs du fait de la guerre psychologique" contre la R.A.U.

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES
AUX ÉTUDIANTS DU SOIR

INSCRIPTION

Par courrier,
jusqu'au 9 août. Durant la grève des postiers, les candidats doivent se présenter au secrétariat des Cours du Soir entre 2 heures de l'après-midi et 7 heures du soir pour se procurer un prospectus ou pour remettre leur formule d'inscription.

En personne,
au bureau de l'Ecole du 12 au 23 août, de 2h. à 8h.
Les 13, 14, 15, 20, 21 et 22 août, des représentants de certaines associations professionnelles avec lesquelles l'Ecole a une entente seront présents à l'Ecole de 6h. à 8h. pour fournir des renseignements pertinents sur leur organisation.

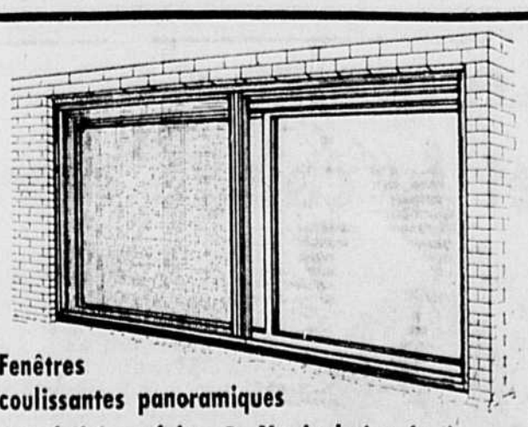
■ On peut suivre un cours de son choix, à titre d'élève libre, ajoutant ainsi un instrument complémentaire à sa fonction ou à sa profession.

■ Si l'on répond aux conditions d'admission, on peut se bâtir une profession : suivre un cours conduisant à un diplôme de l'Ecole ou aux examens d'associations professionnelles reliées aux techniques de l'administration.

Matières enseignées
■ Administration
■ Banque
■ Comptabilité
■ Contrôle et vérification
■ Direction du personnel et relations humaines
■ Economie politique
■ Evaluation d'immeubles
■ Financement
■ Mécanographie et programmation
■ Merchandising
■ Organisation industrielle
■ Systèmes et méthodes
■ Traitement des données

Prospectus et renseignements additionnels: Secrétariat des Cours du Soir

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES
535, avenue Viger, Montréal 24 tél. : 844-2821



Fenêtres coulissantes panoramiques
Etanchéité parfaite ● Manipulation facile
Fenêtres et portes permanentes avec moustiquaires. Anodisées ou en couleur. Auvent en fibre de verre ou en aluminium et revêtement en aluminium.
Renseignements et informations gratuits
APPELEZ DES MAINTENANT Frais interurbains acceptés
ALSCO
1530 EST, BEAUBIEN MONTREAL
279-8551

McGuinness Liqueurs
Format 12 oz maintenant disponible
Distillé au Canada par McGuinness Distillers Ltd.

LA PRESSE

MONTREAL, JEUDI 25 JUILLET 1968 — 84e ANNEE — No 172

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

DENIS Cola
1 paquet de CIGARETTES
pour 60 CAPSULES

Des contradictions dans son témoignage

Le coroner fait écrouer Savoie en rapport avec les meurtres de Saint-Simon

par Michel-G. TREMBLAY
envoyé spécial de LA PRESSE

Rimouski. — Un homme de 67 ans est actuellement détenu dans les cellules de la Sûreté du Québec, à Rimouski, en rapport avec les meurtres de Denise Picard et de Suzanne Gilbert, meurtres perpétrés au mois d'août 1967 dans un chalet d'été à Saint-Simon, près de Rimouski.

M. Hector Savoie, un Montréalais, a été confiné aux cellules par le coroner Paul Desruisseaux à cause des contradictions évidentes de son témoignage au cours de l'enquête du coroner qui se déroulait, hier, au Palais de Justice de Rimouski.

Le coroner Desruisseaux, après avoir entendu la déposition de M. Savoie, a déclaré que la Cour se rendrait sur les lieux du drame aujourd'hui et demain et que, dès samedi matin, l'enquête continuerait. Pendant ce temps, il a décidé d'envoyer le témoin Savoie en prison.

Des contradictions

Le rentier de 67 ans, qui demeure au 10,416 de la rue Sacré-Coeur, à Montréal, a fait plusieurs déclarations, au cours de son témoignage, qui contredisaient les propos des 16 premiers témoins. Il a persisté à dire qu'il avait vu des étoiles, le soir du crime, alors que plusieurs témoins ont affirmé que le temps était couvert, affirmation confirmée par les bureaux des prévisions météorologiques de Mont-Joli et de Rivière-du-Loup. M. Savoie a donc déclaré qu'il était effectivement sorti sur le balcon de son chalet, vers 1 h. 30 du matin, pour voir les étoiles, et qu'il n'avait rien vu d'autre. Or le crime s'est produit dans le chalet voisin, à quelques pieds de la maison.

On se souvient que le médecin-légiste avait signalé au début de l'enquête que le double meurtre avait été commis entre minuit et trois heures du matin.

Le témoin a également nié avoir dit à la mère de l'une des victimes, Mme Gilbert, qu'il était sorti avec une lampe de poche pour regarder les étoiles. Par ailleurs, la femme d'un garagiste de Trois-Pistoles, Mme Jeannette Robitaille, a déclaré que le matin du 10 août, M. Savoie est venu faire le plein d'essence après être allé reconduire le frère de Mme Gilbert à la Sûreté du Québec pour l'avertir du drame. Mme Robitaille a précisé que l'homme avait l'air nerveux, et qu'il était entré dans le bureau du garagiste pour annoncer que deux meurtres avaient eu lieu à Saint-Simon. Le témoin (qui est en train de devenir le "témoin principal" à l'enquête) avait ajouté que l'une des deux jeunes filles avait été violée. Or, à ce moment, selon les témoignages entendus, personne ne savait qu'une des victimes avait été violée. Le frère de Mme Gilbert, le père oblat Joseph Jean, a d'autre part affirmé, à la première journée d'enquête qu'il avait lui-même conduit l'automobile de M. Savoie pour se rendre à la Sûreté, fait que M. Savoie a contredit en affirmant qu'il avait personnellement conduit l'automobile.

Voir CORONER en page 4

Calendrier de la Terre des Hommes

Voici l'horaire des événements prévus pour demain à Terre des Hommes.

Jardin des Etoiles — Muriel Millard dans son spectacle "Avec la Femme" à 20.30 et 22.30.

Laterna Magica — Spectacle de dix numéros: Jalousie, Danses folkloriques slovaques, Corrida, Les 4 as, Trouble-fête, et Casse-Cou, de 13 h. 30 à 23 h. 30.

Féerie des eaux — 3 spectacles avec eaux, sons et lumières à 21.30, 22.30 et 23.30.

Aquarium de Montréal — Spectacle de dauphins toutes les heures, de 15.00 à 22.00. Relâche à 19.00.

Au Village Canadien — Parade de la Compagnie Franche de la Marine et des Fraser Highlanders dans les rues du Village Canadien.

Pavillon de l'Algérie — Spectacle de 18.00 à la fermeture, orchestre de 5 musiciens, un chanteur et 2 danseuses. Musique orientale et occidentale.

Pavillon du Canada — Deux courts films sur l'Expo 67: "Objectif Expo" de l'Alcan, et "This Was Expo" de l'O.N.F.; à 14.00, 15.00, et 16.00. Film "Rachel à l'Expo", en français à 18.45, en anglais à 20.00.

Pavillon de la France — Au restaurant La Belle Epoque "l'orchestre des Antilles Françaises" de 16.00 à la fermeture.

Pavillon Guyane et Barbade — "Lord Radio and the Bimshire boys", orchestre de 4 musiciens de 18.00 à minuit.

Pavillon d'Haiti — "L'ensemble tropical d'Haiti" de 20.00 à 22.00, chanteurs et danseurs haïtiens.

Voir CALENDRIER en page 4

L'"apparition" de Saint-Bruno: les autorités effectuent une "pré-enquête"

par Gilles NORMAND

La Vierge est-elle réellement apparue aux enfants de Saint-Bruno? Les observateurs, ecclésiastiques et autres, seront peut-être fixés le 7 octobre prochain, alors que, s'il faut en croire deux des six fillettes concernées, une nouvelle "apparition" aura lieu.

Entre-temps, la nouvelle de la prétendue apparition, qui s'est répandue comme une traînée de poudre à travers cette petite ville de la banlieue sud de Montréal, ne manque pas de susciter un certain émoi.

Saisies de l'affaire, les autorités ecclésiastiques du diocèse de Saint-Jean ont annoncé hier à LA PRESSE, par la voix de leur attaché de presse, l'abbé Léo Foster, qu'un membre du clergé serait délégué incessamment pour enquêter à ce propos.

Précisant que l'évêque de Saint-Jean, Mgr Gérard Marie Coderre, présentement retenu à Ottawa, n'a pas encore été mis au courant de ce phénomène que plusieurs considèrent comme étant particulièrement troublant, son représentant a ajouté que si la "pré-enquête" permet de déterminer que les enfants n'ont pas été victimes d'hallucination, une commission spéciale d'enquête sera alors formée par les autorités diocésaines.

Des précisions à ce sujet devraient d'ailleurs être communiquées aux journaux d'ici les prochaines heures.

L'abbé Foster s'est contenté de dire qu'évidemment, si on arrive à déterminer qu'il y a du sérieux dans cette histoire, des psychologues et des théologiens feront partie de la commission spéciale.

Même si l'endroit où la Vierge serait apparue n'a pas encore attiré beaucoup de curieux, sauf, bien entendu, les journalistes et photographes de nombreux quotidiens et hebdos, les familles (trois) dont faisaient partie les enfants en question ont été submergées d'appels téléphoniques de toutes sortes.

Nous en avions déjà une

Voir ENFANTS en page 4

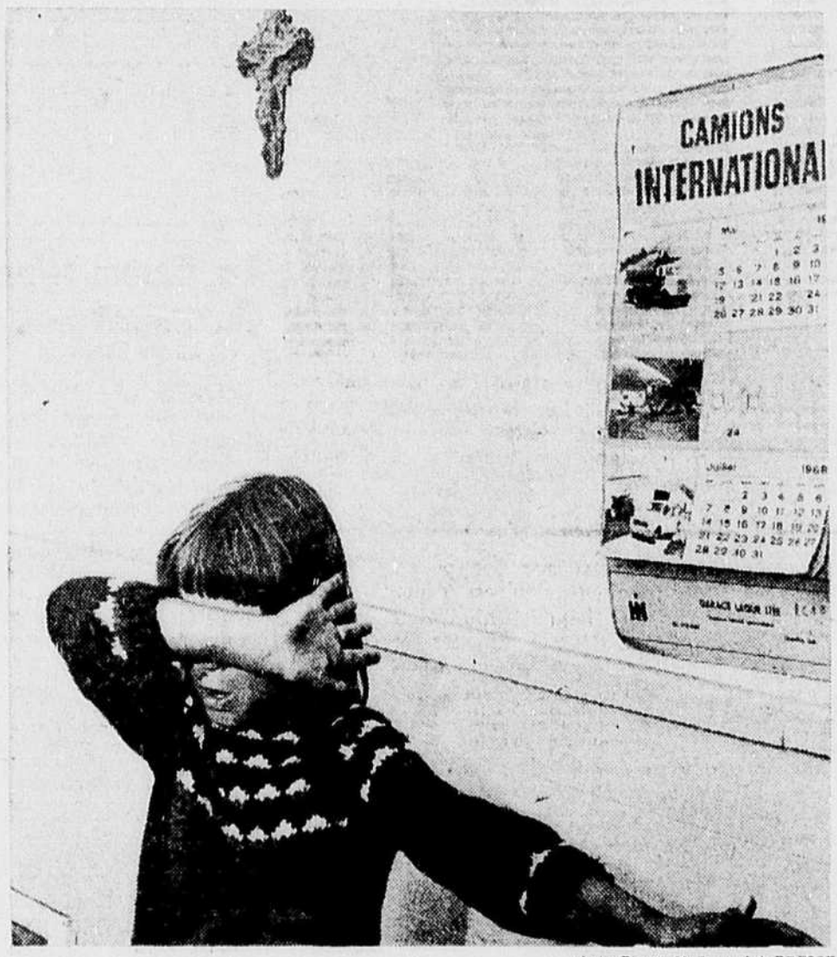


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Danielle Vincent, 11 ans, indique la pose que prenait l'étrange "dame en blanc et bleu", au début de la prétendue apparition.

Un phénomène atmosphérique?

par Lucien Rivard

Les conditions atmosphériques qui prévalaient lundi soir au moment où cinq fillettes de Saint-Bruno prétendent avoir été témoins d'une apparition de la Vierge, expliqueraient peut-être le phénomène en question.

Il pourrait tout simplement s'agir d'une hallucination imputable à la présence dans le ciel de formations nuageuses très rares qui ont pu être observées, lundi soir, à la suite d'un orage.

Le directeur du bureau des prévisions de l'Observatoire du Canada, à Dorval, M. Alcide Ouellet, nous a en effet déclaré, hier, que des formations nuageuses qui ne peuvent être observées qu'en de très rares occasions, se sont manifestées à la suite de l'orage de lundi, soit au moment où les fillettes soutiennent avoir vu la Vierge leur apparaître dans les nuages.

M. Ouellet, qui a lui-même admiré le phénomène, a déclaré que ces formations nuageuses représentent un spectacle de premier choix et que toutes sortes de formes peuvent être décelées au sein de ces agglomérations de nuages.

Le météorologiste, questionné à ce sujet, n'a toutefois pas osé aller jusqu'à dire que ce phénomène aurait pu être à la base de ce que l'on a cru être une apparition à Saint-Bruno.

Un confrère, qui a pu admirer le phénomène à l'heure du soleil couchant, a signalé que les nuages ont pris à un certain moment des teintes de rose et de bleu, tandis que les masses nuageuses situées à plus basse altitude passaient du blanc au noir.

Montréal renvoie une vingtaine de gérants à T. des H.

par Florian BERNARD

La Ville de Montréal a réduit considérablement les cadres de la gérance à Terre des Hommes, hier, en congédiant une vingtaine de responsables de pavillons ou leurs adjoints.

L'un des gérants congédiés, M. Marc Traban, a déclaré que ces renvois ont pris tout le monde par surprise. Il a dit que selon lui, la Ville de Montréal procédera d'ici peu à d'autres congédiements massifs.

Le renvoi de ces personnes a été signifié dans une lettre signée par M. Willie Fournier, responsable des pavillons à Terre des Hommes.

M. Fournier déclare que c'est à regret que la Ville doit congédier ces personnes. Il donne comme seule raison l'obligation de réduire les cadres de la gérance.

L'un des passages de la lettre dit notamment: "C'est à regret que je dois vous annoncer l'abolition de votre poste. Votre emploi prendra fin le 26 juillet à minuit."

La lettre dit aussi qu'advenant un besoin de personnel, la Ville se fera un devoir de réembaucher les personnes mises à pied. M. Fournier explique, à chacune des personnes congédiées, que la Ville est très satisfaite de leur travail et de leur rendement, mais qu'il y a obligation de réduire le personnel.

hier à la fermeture
83,252
Total des visiteurs depuis l'ouverture
5,190,209

Pour effectuer ses raids, la police devra dorénavant se munir de mandats d'arrêt

par Lucien Rivard

Le juge Herman Primeau, qui siégait hier à la salle no 3 de la Cour municipale, a donné raison à un procureur de la défense qui déclinait la juridiction de la Cour dans le cas de ses deux clients qui avaient été arrêtés à vue dans un cabaret de la métropole alors qu'ils avaient, semble-t-il, contrevenu aux dispositions du règlement municipal 3416.

Lors de la comparution de ses clients, Viola Abel et Irving Goldstein, le 17 juillet dernier Me Emilien Simard avait évoqué la nouvelle Loi de police ,le bill 14, sanctionné le 21 juin dernier et qui stipule qu'une personne ne peut être arrêtée sans l'émission d'un mandat à cet effet.

Le juge, qui avait remis à hier sa décision sur la question, a accédé à la requête de Me Simard en ordonnant que soient remis aux deux prévenus les cautionnements de $50 qu'ils avaient dû verser pour reprendre leur liberté.

Le magistrat a décrété que les arrestations sont non avenues et illégales, et il a ordonné l'émission d'une sommation demandant aux prévenus de comparaître à une date qui sera fixée ultérieurement.

Hier matin, Me Simard a refusé d'amener les prévenus à la Cour, même s'ils étaient présents dans l'immeuble.

Abel et Goldstein avaient été appréhendés dans la nuit du mardi 16 juillet, à la Casa del Sol, en vertu du règlement 3416 adopté par l'administration Drapeau-Saulnier en mars 1967, et qui interdit à tout employé d'un établissement où l'on sert des boissons alcoolisées, ainsi qu'à toute personne qui participe à un spectacle, de se mêler aux clients de l'établissement de boire, de danser avec un client ou de prendre place à la même table ou au même comptoir que le client.

Un précédent

La décision rendue par le juge Primeau à la requête de Me Emilien Simard constitue un précédent qui forcera probablement les autorités policières à reviser leur façon de procéder lors d'arrestations en vertu de l'article 3416.

La Ville de Montréal devra peut-être également revoir les dispositions de la charte de la Ville qui prévoit, à l'article 1127, que la police peut arrêter à vue toute personne contrevenant à une loi.

Les dispositions du bill 14 entrent en conflit avec l'article 1127 de la charte montréalaise et, partant, annulent le contenu de cet article.

La police de Montréal qui, depuis l'adoption du règlement 3416, citait hebdomadairement en Cour municipale une quarantaine de personnes qui avaient toutes été arrêtées à vue, devra désormais se munir de mandats d'arrestation dans chacun des cas afin d'agir dans la légalité.

Les gérants des établissements concernés pouvaient, jsuqu'à maintenant, être également arrêtés à vue pour avoir toléré que leurs employés se livrent à ce que les policiers appellent le "mixing".

Le célèbre règlement 3416 avait pour but original de mettre un terme au raccolage à l'intérieur des boites de nuit et d'arrêter l'exploitation des clients que des entraîneuses expérimentées se chargeaient de dépouiller assez rapidement en ingurgitant des "phoney drink" à la dizaine.

Toutefois, la police a maintes fois dépassé les buts recherchés par le règlement 3416 en appréhendant des employés

Voir RAIDS en page 4

Il en appelle de la décision l'obligeant à verser $700 par mois à son fils

par Lucien RiVARD

Un millionnaire qui habite un appartement fashionable de Saint-Pierre, en banlieue de Montréal en a appelé hier d'un jugement rendu par le juge Edouard Martel, de la Cour supérieure du Québec, lui enjoignant de verser une provision alimentaire de $700 par mois à son fils dans le besoin.

Le fils, qui est âgé de 44 ans, est marié et père de famille. Il avait inscrit une requête au civil contre son père, lui réclamant une somme de $1,401 par mois, pour défrayer ses dépenses vitales. Le demandeur invoquait l'article du Code civil qui prévoit qu'un père doit subvenir aux besoins de ses enfants.

Comme l'article du code ne prévoit pas d'âge limite auquel un père doit cesser de subvenir aux besoins de ses enfants, le juge Martel a dû accéder à la requête du fils et déterminer le montant qui de-

Voir DECISION en page 4

AVIS A NOS ANNONCEURS

Veuillez prendre note que pour la durée de la grève des postes nous avons pris entente avec la Banque Canadienne Nationale et que vous pouvez acquitter votre compte à toutes ses succursales. Nous vous remercions à l'avance de votre coopération.

LE TRESORIER

Vous désirez le POISSON FRAIS visitez notre comptoir



Pétoncles, crevettes, truite arc-en-ciel, doré, éperlans, maquereau, morue, aiglefin, saumon fumé, pattes de crabe, homard bouilli, etc.

SAUMON DE GASPE FRAIS
FLETAN FRAIS

ASPERGES FRAICHES, LAITUE BOSTON, CRESSON, PERSIL, etc...

A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, rue Ste-Catherine — Tél. 849-2341
coin rue Drummond, Montréal

LOUEZ
Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.
VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils et compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC...



Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
288-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — Le SAMEDI jusqu'à MIDI

La choix le plus complet en ville
BOUTIQUE COLONIALE



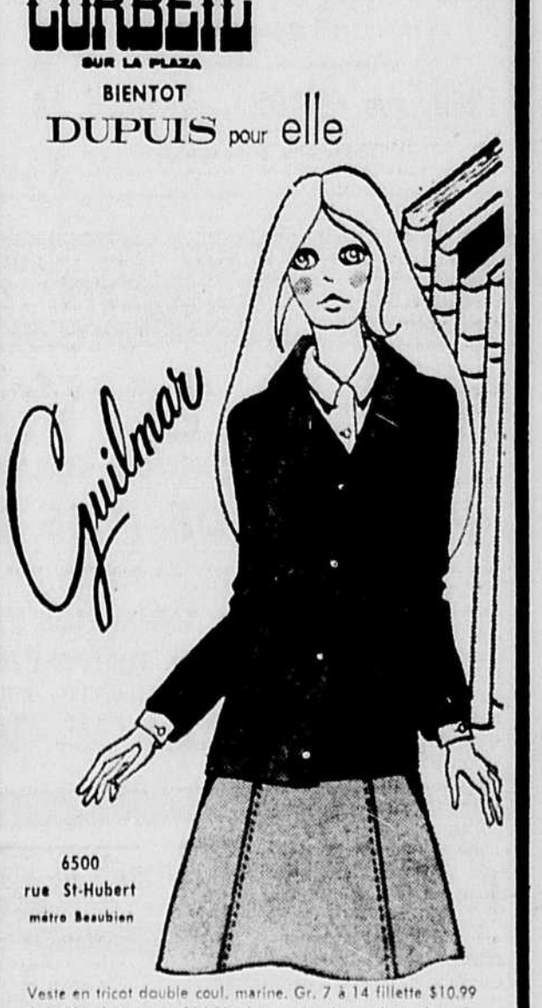
VENDEUR AUTORISE

Table à desservir
En érable, fini antique.
SPECIAL $95

OUVERT JUSQU'A 9 H 30
JEUDI ET VENDREDI SOIRS

A. FORGET INC
6707, boul. ST-LAURENT — Tél. 274-5568
(Juste au nord de St-Zotique)
STATIONNEMENT GRATUIT A L'ARRIERE DU MAGASIN

CORBEIL
SUR LA PLAZA
BIENTOT
DUPUIS pour elle



6500 rue St-Hubert
métro Beaubien

Veste en tricot double coul. marine. Gr. 7 à 14 fillette $10.99 8 à 20 adolescente $14.00. Jupe grise ligne A — lavable Terylène et viscose 8 à 20 - adolescente $8.00, 7 à 14 fillette 8.90. Blouse "shirtante" manches longues ou courtes, pas de repassage. 7 à 14 - 10 à 20 $4.50
ETUDIANTINE — SOUS-SOL



C'est un plaisir d'être une hôtesse parfaite avec des
SANDWICHES FAITS PAR PEGROID'S
Sandwiches préparés par des professionnels, de forme attrayantes... triangles, roues de chevilles, rubans à deux étages, etc. Abondamment garnis de jambon tranché, boeuf rôti, salade au poulet, salade aux oeufs, etc.
48 sandwiches à cocktail suffisent pour 6 à 8 personnes et ne coûtent que $3.00
PEGROID'S LTD.
Fraîcheur et qualité sont notre devise.
Appelez maintenant 844-3901
4075, ST-DENIS — Nous livrons par tout Montréal.

CALENDRIER

SUITE DE LA PAGE 3

Pavillon de l'Inde — Orchestre de 4 musiciens à la terrasse du restaurant Maharani de 18.00 à 23.00.

Pavillon de l'Irlande — "The fireside four", ballad singers de 18.00 à 23.00.

Pavillon de la Jamaique — Chanteur de la Jamaique s'accompagnant à la guitare l'après-midi et orchestre "The Watts trio".

Pavillon du Mexique — Au restaurant de 14.00 à minuit. "Les Mariachis" et, à l'extérieur du pavillon , de 13.30 à 14.00.

Mon Pays c'est l'Hiver — Dans le pavillon spectacle de patinage artistique de 10 minutes, 4 patineurs. Fabrication de raquettes et forgeron à l'oeuvre de midi à 21.00.

Pavillon de l'Humour — "The barber shop" de W. C. Field, 20 min. "A Roman Scandal" de Laurel et Hardy, 9 min.; toutes les demi-heures.

Pavillon des Pays-Bas — Dans le pavillon, salle de musique avec programme de musiques différentes de 10.30 à 12.00 et de 18.00 à 21.30.

Pavillon de la Police — Film "Mechanized death" 10-12 minutes et démonstration de chiens policiers toutes les demi-heures.

Pavillon des Sports Aquatiques — Démonstration de ski nautique, de sea-doo et de ski nautique avec cerf-volant.

Place d'Afrique — Au restaurant African Lounge, orchestre de 20.00 à la fermeture. "Les Afro Latins", musique rhythm and blues.

Pavillon du Téléphone — Film "Canada 67" de Walt Disney, toutes les demi-heures.

Pavillon de la Tunisie — Spectacle toutes les demi-heures de 16.00 à 23.00 "Les Gaffsiens" 3 musiciens, 1 danseur et 2 danseuses.

Théâtre des Petits — Spectacle bilingue de marionnettes à 14.00 et 16.00.

Pavillon Trinidad et Tobago — Trois spectacles, 17 h., 18 h. 30 et 20 h. Danse, orchestre du pavillon, "The Tradewinds".

Place des Nations — Discothèque de 20.30 à 23.30, animée par Pierre Fournier et Michèle Serre.

Beffroi de la Musique — "Symphonie en Do majeur" de Bizet par l'orchestre de l'ORTF dirigé par Charles Munch. Carmen, "L'air de la fleur", de Bizet; Faust, "Salut, demeure chaste et pure" de Gounod; Mignon, "Elle ne croyait pas" de Thomas; par l'orchestre symphonique de Turin dirigé par Wilfrid Pelletier, Richard Verreau, ténor. "Bourrée fantastique" de Chabrier, par l'orchestre symphonique de Détroit dirigé par Paul Paray.

Cinémathèque Française — "Hôtel des Invalides" de Franju (1952), "Les visiteurs du soir" de Carné (1942), à 13.00, 16.00 et 18.30.

Théâtre du Canada — "Troupe de danseurs vietnamiens" à 20.00.

Pavillon Chrétien — Rencontre sur le Vietnam de 19.00 à 21.00.

Pavillon Visage de l'Homme — Film "Au pays des jours sans fin" à 11.00, 13.00, 15.00, 17.00, 20.00.

Pavillon de la Jeunesse — Secteur Théâtre : "Je m'appelle François Sigouin" pièce de André Brassard, adaptée à la scène d'après le roman de Jacques Hébert "Les Ecoeurants", à 21.00 et 22.30.
Secteur Cinéma : Films expérimentaux "Attaboy", "L'opéra mouffle", "Silence on tourne", et "Le moment", à 15.00, 18.00 et 24.00.
Secteur Café-dansant : discothèque de 20.00 à 24.00.

Pavillon des Sports Aquatiques — Pêche au Lac des Régates de 16.00 à 20.00.

Pavillon Scout — Feu de camp au coucher du soleil avec jeux et chants.

Pavillon Sermons de la Science Film — "Trésors cachés" à 20.00.

Saviez-vous que...?
C'est le pain qui fait le sandwich
Weston

COLLÈGE VILLE-MARIE

Ecole secondaire indépendante reconnue par le ministère de l'Education

Directeur :
M. Aurèle Daoust

GARÇONS et FILLES
INSCRIPTIONS EN COURS POUR TOUTES LES SECTIONS DU SECONDAIRE

Cours scientifique : 8e à 11e année.
Cours scientifique : 8 e à 11e année.
Cours commercial : 10e et 11e années.
12e commerciale spéciale.

EXAMENS D'ENTRÉE EN 8e ANNÉE

Heures de bureau : du lundi au vendredi, de 9 h. à 4 h.
Le soir : mardi et jeudi, de 7 h. à 9 h.

1380, rue GILFORD, Montréal 34
Téléphone 525-2516

ENFANTS

SUITE DE LA PAGE 3

idée lorsque Mme Léo Saint-Jean, mère de trois des fillettes qui prétendent avoir aperçu Marie, nous a accueillis, hier après-midi : "Moi je sais, a-t-elle dit, que mes enfants ont sûrement vu quelque chose d'extraordinaire. Ils ne peuvent avoir inventé cela de toutes pièces. Mais ça aurait pu arriver à quelqu'un d'autre. Depuis le matin que l'on ne cesse pas de téléphoner ici. Plusieurs croient déjà que nous sommes fous !"

C'est chez la famille Saint-Jean que nous avons pu rencontrer tous les enfants. Six fillettes dont l'âge varie entre 7 et 13 ans. Elles étaient encore toutes bouleversées.

Les fillettes sont : Manon, Lucie et France Saint-Jean, respectivement âgées de 13, 10 et 7 ans : Danielle Vincent, 11 ans ; Louise et Line Grisé, âgées de 12 et 9 ans.

Seules Manon et Line ont entendu la Vierge, disent-elles : "C'était une voix très douce et elle parlait très lentement." Les autres fillettes, qui parlent toutes d'un triangle dont deux côtés ne se rejoignaient pas au sommet, n'ont pas entendu la Vierge. Mais elles affirment avoir entendu les questions posées par Manon.

"Ensuite, de raconter Manon, j'ai ouvert mes mains qui étaient jointes. Je ne voyais plus le bout de mes doigts. Je sentais et voyais Marie dans mes mains. Elle mesurait peut-être 8 pouces. Elle avait la tête penchée vers son épaule gauche. Puis elle est repartie lentement. Nous avons crié : "Marie, reste". Elle a paru hésiter puis s'est éloignée."

Elle se serait alors déplacée jusqu'à l'avant de la maison, pour paraître de nouveau au sommet d'un arbre. Mme Saint-Jean, qui était alors debout sur sa galerie, dit avoir vu une forme étrange. "Les forces m'ont manqué et je suis tombée à genoux. Mais je ne peux jurer que c'était la Sainte-Vierge, je ne l'ai pas vue."

"Pourquoi ne pas nous croire ?"

Mme Grisé, pour sa part, a dit que ses deux fillettes étaient rentrées troublées, le soir de la prétendue apparition. Comme les quatre autres, elles pleuraient.

"Pourquoi ne nous croyez-vous pas, maman", me disaient-elles.

Puis Line m'a dit : Je ne demande qu'une chose, c'est qu'elle revienne le 7 octobre et que vous y soyez aussi."

Le 7 octobre est également un lundi et, coïncidence ou non, c'est le jour de la fête de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire. Mais c'est aussi ce jour-là que Manon Saint-Jean, à qui la Vierge serait apparue, aura 15 ans.

Le clergé reste prudent

S'agit-il, par ailleurs, d'une mauvaise interprétation d'un phénomène naturel ? Le clergé, qui reste des plus prudents, semble plutôt disposé à croire cette hypothèse. L'abbé Louis-Paul Côté, vicaire de Saint-Bruno, qui a rencontré la famille Saint-Jean, hier, nous a fait part qu'un enfant de Saint-Basile, le même soir, avait dit à son père : "Regarde, papa, il y a un homme qui marche dans le ciel !" C'était-là la forme que prenait un nuage.

RAIDS

SUITE DE LA PAGE 3

masculins qui discutaient avec des clients. On songe entre autre à cette cause qui a été entendue il y a deux mois et dans laquelle trois employés de la Cave des Moines, de l'hôtel Jacques-Viger, rue Saint-Denis, avaient été appréhendés pour avoir entraîné leur clientèle dans de folles farandoles, comme cela se passe dans tous les établissements de ce genre.

Dans cette affaire, toutefois, le juge s'était montré conciliant en se contentant de suspendre la sentence des prévenus.

CECM: nomination de cinq sous-directeurs administratifs

La Commission des écoles catholiques de Montréal a procédé à sa dernière réunion, à la nomination de cinq sous-directeurs de région administrative pour combler les nouveaux postes de direction créés en vertu de la politique de décentralisation adoptée l'an dernier et mise en application en 1968-1969.

Les équipes de direction qui administreront, à compter du 1er août, les cinq régions scolaires constituées pour les élèves de langue françaises sont:

Région 1 (Ouest): M. Paul Robidoux, directeur; MM. Edouard Ducharme, Mario Moalli et Raymond Vincelette, sous-directeurs.

Région 2 (Centre-Sud): M. Lorenzo Larouche, directeur; Mlle Gabrielle Moreau, MM. Philippe Lapointe et Pierre-Paul Lemieux, sous-directeurs :

Région 3 (Est): M. Gabriel Desjardins, directeur; Mlle Thérèse Trudeau, MM. André Préfontaine et Lucien Major, sous-directeurs;

Région 4 (Centre): M. Benoit Bussières, directeur; MM. Adrien Laurendeau, Alfred Romano et Georges Grandmaison, sous-directeurs;

Région 5 (Nord): M. René Pellerin, directeur; MM. Gino Silicani, Roger Tremblay et Jean-Paul Gignac, sous-directeurs.

Pour les classes de langue anglaise, les trois premières régions ci-haut constituent la région A, dont le directeur sera M. Walter Murphy, et les deux autres, la région B, que dirigera M. Edmund Malone, MM. Murphy et Malone étaient respectivement, jusqu'à leur nomination à ces postes, directeur du cours élémentaire et directeur du cours secondaire au service des classes anglaises de la CECM.

A la même réunion, les commissaires ont nommé les directeurs des deux premières écoles secondaires polyvalentes de la CECM, qui doivent ouvrir leurs portes en septembre 1969 : Calixa-Lavallée, à Montréal-Nord, et Edouard-Montpetit, dans l'est de Montréal. Les deux directeurs désignés sont MM. Henri Bergevin, pour la première, et Robert Desmarais, pour la seconde; tous deux étaient déjà principaux d'école et ils auront toute l'année scolaire 1968-1969 pour préparer l'ouverture de leur école et se préparer eux-mêmes à l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

La Commission internationale du Peuplier siégera à Montréal

OTTAWA — A l'invitation du gouvernement du Canada, la Commission internationale du Peuplier, organisme de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, tiendra ses assises à Montréal au mois de septembre prochain. C'est la direction générale des forêts du ministère des Forêts et du Développement rural qui organise cette conférence.

La Commission internationale du Peuplier a été formée en 1947 afin de promouvoir la collaboration internationale dans l'étude des questions scientifiques, techniques et économiques relatives à la culture des peupliers. Contrairement au Canada, la plupart des 25 nations membres de la commission manquent de bois et sont intéressées au peuplier comme une des sources les plus accessibles de fibre de bois, tant pour la quantité que pour a qualité. Le peuplier est le feuillu le plus abondant au Canada.

On s'attend qu'environ 70 délégués assistent à ce congrès, représentant l'Italie, les Pays-Bas, la Yougoslavie, l'Australie, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, la Belgique et l'Inde.

Les délégués arriveront à Toronto le 16 septembre et participeront à un voyage d'étude préliminaire à ce congrès dans le centre et le sud de l'Ontario. Ce voyage d'étude est organisé en collaboration avec le ministère des Terres et Forêts de l'Ontario. Les congressistes seront à Ottawa le 21 septembre; d'où ils se rendront à Montréal. Les séances du congrès se dérouleront du 23 au 27 septembre à l'hôtel Château Champlain.

CORONER

SUITE DE LA PAGE 3

La femme de M. Savoie a également déposé à l'enquête et signalé qu'elle n'avait pas eu de relations sexuelles avec son mari, la nuit précédant le crime et la nuit du crime, pourtant, ce dernier a affirmé le contraire.

A cause de toutes ces contradictions, le coroner a jugé bon d'envoyer Savoie aux cellules d'ici la réouverture de l'enquête.

La salle d'audience du palais de Justice qui était pleine à craquer a frémi au cours de la déposition de M. Savoie quand il a dit que "ceux qui ont fait le coup l'ont manqué en oubliant de mettre le feu au chalet après le crime, sinon on aurait eu affaire à un crime parfait".

Le procureur Roch Lefrançois a par la suite demandé l'ajournement afin de permettre à la Cour de se rendre aujourd'hui et demain sur les lieux du crime.

Dix-sept des 18 témoins ont comparu au cours des deux premières journées de l'enquête du coroner qui se poursuivra samedi matin, au palais de Justice de Rimouski. Le procureur Lefrançois a finalement annoncé qu'il avait d'autres témoins à faire entendre et qu'il demanderait également à certains témoins de revenir à la barre.

DECISION

SUITE DE LA PAGE 3

vait être versé, tout en tenant compte des situations financière et sociale du demandeur et du défendeur.

Le procureur du père a confirmé que l'appel avait été enregistré vers 3 h hier après-midi mais il a signalé que cette cause ne sera probablement pas entendue avant l'automne prochain.

En plus de condamner le père à verser une pension mensuelle de $700 à son fils, le juge Martel l'avait également invité à payer les dettes de son rejeton qui atteignaient une somme de $2,100.

Au cours du procès, il avait été prouvé que le père avait déjà versé à son fils, entre 1963 et 1967, la somme totale de $46,254, soit une moyenne de $9,250 par an.

Dans l'établissement du montant de la provision alimentaire, le juge a également tenu compte du fait que le père versait déjà une somme de $300 mensuellement à sa bru.

Cette cause, qui a été suivie de très près, crée en quelque sorte un précédent au Québec et, déjà, une affaire identique suit présentement son cours devant un juge de la Cour supérieure du Québec. Le jugement dans cette deuxième cause est attendu avec intérêt par tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à ces causes.

Si un deuxième jugement favorable était accordé au demandeur, il est à prévoir que de semblables poursuites deviendront légion à la Cour supérieure du Québec.

AVIS

DETOURNEMENT TEMPORAIRE sur la MONTEE DES SOURCES

A partir de mardi matin, 30 juillet, la circulation au nord des voies du Canadien-National et du Canadien-Pacifique sera c[illegible]née pour permettre l'exécution des travaux de dra[illegible].

VERS LE NORD, les usagers devront emprunter les rues Cardinal, Neptune, Chadillon et l'ancienne Montée des Sources.

VERS LE SUD, les rues Vincennes et Donegani.

Aucune circulation de camions ne sera tolérée entre les rues Donegani et le boulevard Hymus.

CITE DE DORVAL ET CITE DE POINTE-CLAIRE.

LA BONNE RENOMMEE D'UN VENDEUR D'AUTOS DEPEND DU SERVICE *APRES-VENTE*... ET LE NOTRE EST EXCELLENT !

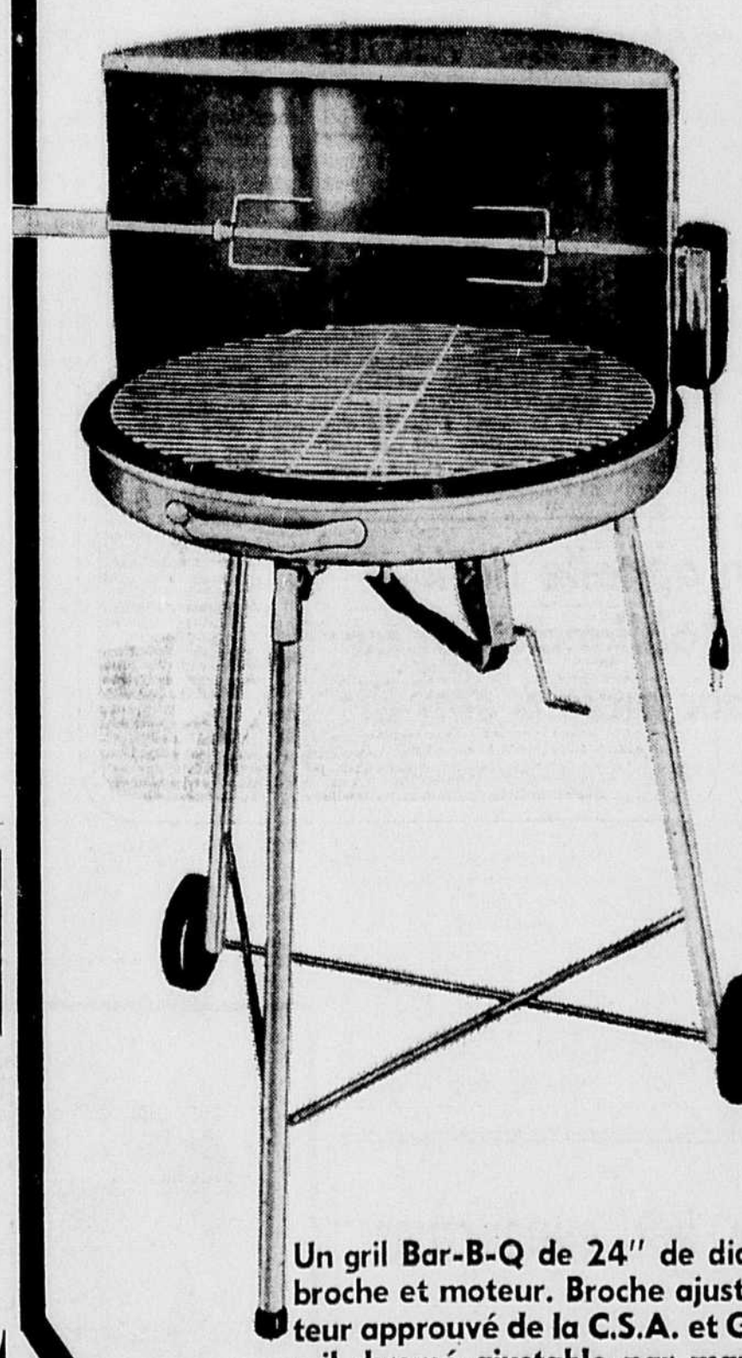
PONTIAC '68 VOIE LARGE
DERNIERE CHANCE
PROFITEZ DE NOS LARGESSES
Largesse — dans nos PRIX
Largesse — dans nos ECHANGES
Largesse — dans notre FINANCEMENT
ACADIAN — BEAUMONT — FIREBIRD — BUICK — VIVA — GMC
VOYEZ LARGE, VOYEZ...

Omer Barré VERDUN LTEE
5987, AV. VERDUN
SORTIE "VERDUN" DE TOUTES LES VOIES RAPIDES
768-2551
• PEU DE COMPTANT
• CREDIT ACCORDE IMMEDIATEMENT
• FINANCEMENT SUR LES LIEUX

NOTRE SOUCI DU DETAIL: C'EST LA *TOUTE* LA DIFFERENCE

VEDETTE Estival-O-Rama
MANUFACTURES LTÉE. LaSalle FACTORIES LTD.

Une autre valeur sensationnelle!



BAR-B-Q MOTORISÉ, 24 pouces

Ordinairement $19.95

9.99

Prix Vedette Estival-O-Rama

Un gril Bar-B-Q de 24" de diamètre, complet avec pare-vent, broche et moteur. Broche ajustable à 2 positions, puissant moteur approuvé de la C.S.A. et GARANTI POUR UN AN. Robuste gril chromé ajustable par manivelle. Solide poignée. Grandes roues de 5" à roulement libre. Structure d'acier épais, bords arrondis. Fini nuance cuivre, pattes de 1" au fini brillant.

LIMITE: UN PAR CLIENT

PALAIS du COMMERCE (RUE BERRI) | 8965, blvd ST-LAURENT | 7755 blvd ST-LAURENT | 5680, rue IBERVILLE | 3735, ouest NOTRE-DAME | LAJEUNESSE angle FLEURY

Heures d'affaires, région de Montréal: JEUDI et VENDREDI - 9 a.m. à 9.30 p.m. --- Autres jours: 9 a.m. à 6 p.m.

MANUFACTURES LTÉE. LaSalle FACTORIES LTD.
Meubles : 207 St-Jean, Longueuil

LONGUEUIL: 210 ST-JEAN (Lundi au samedi - 9 a.m. 10 p.m.) | DORVAL (S. - E. du Rond-Point) | LACHINE (45 - 45e Avenue) | PIERREFONDS (9006 blvd Lelande) | ST-VINCENT-DE-PAUL (4615 blvd Lévesque) | BOUCHERVILLE (Centre d'Achats LaSeigneurie)

Vente Foyerama EATON

Maintenant chez Eaton en ville et à Pointe-Claire



Lit continental format géant 60" x 80"

Spécial **169.95**

10.00 par mois

Modèle "Fleur de nuit" au confort inégalé ! Revêtement à piqûres multiples, sans boutons ; type de 510 ressorts hélicoïdaux en acier trempé avec bordure préfabriquée, rebord intérieur à cordonnet. Tissu de rayonne damassée relié par micro-piqûres à ¼" de plastique-mousse. Couche généreuse de feutre et de sisal. Sommier-tapissier assorti avec ressorts ; cadre sur roulettes.

Lit superposé de 39"

Prix courant 179.95

Spécial **149.95**

9.00 par mois

Réduction spéciale à l'occasion du FOYERAMA Eaton ! Cadre de bois franc. Echelle et garde-fou. 2 planches de maintien. 2 matelas à ressorts hélicoïdaux avec piqûres multiples pour prévenir les glissements. Fini pâle.

Lit continental à 510 ressorts

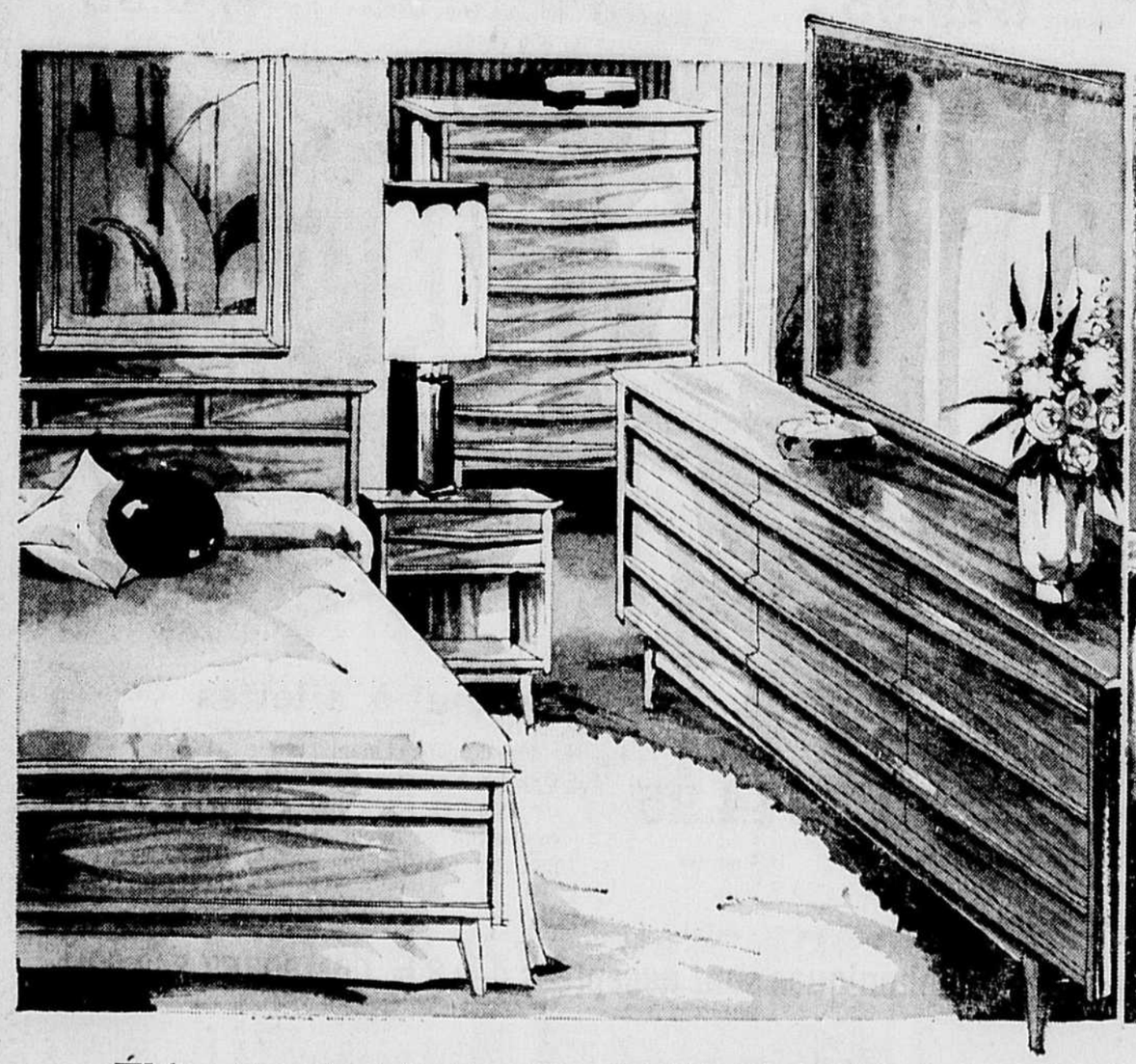
Spécial **89.95**

7.00 par mois

Modèle "Posture Quilt" à revêtement de rayonne damassée relié par piqûres à du polymousse. 510 ressorts hélicoïdaux; bordure préfabriquée; rebord intérieur à cordonnet; capitonnage de feutre et de sisal; oeillets d'aération; poignées escamotables. Sommier-tapissier assorti et jeu de pieds. Dimensions : 2'6", 3'0", 3'3".

4'0", 4'6". Spécial 99.95

EATON en ville (rayon 271) au septième étage et à Pointe-Claire



Élégance moderne 3 pièces par "Gibbard"

Elégance moderne et bas prix FOYERAMA sont vôtres pour ce sobre mobilier de chambre à coucher soigneusement exécuté en noyer (massif, placage et fini). Le mobilier comprend : commode triple de 74" avec miroir 56" x 33", chiffonnier de 38" à 5 tiroirs, lit de 3'3" ou 4'6". 24.00 par mois

Spécial **609.00**

INDIVIDUELLEMENT

Commode triple de 7[illegible] avec miroir [illegible] x 33"	339.00
Chiffonnier de 38" à 5 tiroirs	175.00
Lit de 3'3" ou 4'6"	95.00
Table de chevet de 21"	69.00

HORS-PHOTO

Commode double de 60" avec miroir 49" x 31"	345.00
Tête de lit de 39"	115.00
Tête de lit de 60"	35.00

Un signe de la bonne table: "Gibbard"

Votre salle à manger, c'est vous même qui la composerez en choisissant parmi les éléments assortis tous marqués à des prix spéciaux FOYERAMA. Quelques mots sur l'exécution : intégralement en noyer (massif, placage et fini). Concevez votre propre décor en fonction de l'espace et de votre budget. Le mobilier comprend : buffet de 60", vaisselier superposable de 50", table ovale de 40" x 56", 3 chaises courantes et 1 chaise à accoudoirs.

Spécial **809.00**

31.00 par mois

INDIVIDUELLEMENT

Buffet de 60"	229.00
Vaisselier superposable de 50"	185.00
Chaise courante	[illegible]9.00
Chaise à accoudoirs	58.00
Table ovale de 40" x 56", avec 3 rallonges de 12", 92"	190.00

HORS-PHOTO

Vaisselier superposable de 36"	155.00
Desserte de 38"	155.00
Table-console de 40" x 25", avec 3 rallonges de 12", 85"	185.00
Table ronde de 44", avec 3 rallonges de 12", 80"	185.00

EATON en ville (rayon 270) au septième é[illegible] Pointe-Claire

Eaton ouvre de 9 h 30 à 18 h. Jeudi et vendredi jusqu'à 21 h. Les commandes téléphoniques sont acceptées dès 8 h. COMPOSEZ 842-9211

23

CAHIER No 2 / PAGES 13-28 LA PRESSE VIE FEMININE / BANDES DESSINEES / ARTS ET SPECTACLES / FINANCE

MONTREAL, JEUDI 25 JUILLET 1968 — 84e ANNEE — No 172



Le soleil se marie avec . . .

Le soleil ne brille pas de tout son éclat que pour les seuls Québécois depuis quelques semaines. Il fait aussi la joie de tous les habitués des plages, de par le monde. Il est tout particulièrement, semble-t-il, l'amant des actrices de l'écran, qui se laissent caresser par ses chauds rayons lorsqu'un moment de répit leur permet de se rendre au bord de la mer. C'est ainsi que Maria Gracia Brucella, vedette italienne du récent film "I Married Just for Fun", a pu elle aussi prendre rendez-vous avec le soleil.

Le calme est revenu

BAIE-COMEAU (PC) — Le chef de police de Baie-Comeau, M. Albert Lebel, a déclaré hier que le calme était revenu aux environs de la Canadian British Aluminium Co., dans cette ville. On sait que la rivalité qui anime deux groupes de syndiqués appartenant respectivement à la CSN et à la FTQ a failli donner lieu à la violence mardi.

A cette occasion, quelque 70 policiers, la majorité appartenant à la Sûreté du Québec, ont dû disperser deux groupes de 150 hommes chacun. Les employés, à l'emploi de la Canadian Bechtel Ltd., de Toronto, entrepreneur en construction qui opère actuellement de la Canadian British Aluminium Co., sont retournés au travail hier matin sous les yeux des policiers.

La police a procédé à des douzaines d'arrestations depuis le début du conflit.

Restriction sur les créances en monnaie étrangère

Les institutions financières du Canada devront accepter les objectifs des USA

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Après les banques, toutes les autres institutions financières faisant affaire au Canada sont maintenant priées de se conformer aux directives du gouvernement canadien en vue de ne pas "contrecarrer" les objectifs des Etats-Unis en matière de balance des paiements.

Ce n'est pas là un pur geste de philantrophie, puisque le Canada veut conserver le privilège qui lui permet d'aller chercher chez le riche voisin du Sud des capitaux, sans avoir à payer une taxe spéciale, comme doivent le faire tous les autres pays du monde.

Dans un long communiqué rendu public hier, le nouveau ministre des Finances, M. Edgar Benson, a déclaré que les fonctionnaires de son ministère se mettraient dès maintenant en rapport avec les institutions financières du Canada "pour leur demander d'améliorer l'information dont il dispose sur leur actif et leur passif en matière de devises étrangères".

Cette mesure de restriction sur les créances en monnaie étrangère, à laquelle se sont déjà soumises les banques à charte, vise maintenant toutes les institutions financières faisant affaire au Canada, c'est-à-dire les sociétés de fiducie, de prêts hypothécaires, de financement des ventes, les fonds mutuels, les caisses de retraite, les compagnies d'assurance, les sociétés de placement, les courtiers en placement et les sociétés de petits prêts.

Le ministre a demandé que "chacune de ces institutions gère ses affaires de telle façon que l'ensemble de ses créances en monnaie étrangère sur les résidents de pays autres que le Canada et les Etats-Unis, sous forme de dépôts, de prêts et de placements de portefeuille en obligations et en actions, ne dépasse pas le niveau actuel, à moins que l'augmentation ne s'accompagne d'un accroissement égal de la somme de sa dette en monnaie étrangère envers les résidants de pays autres que le Canada et les Etats-Unis, ou bien découle des bénéfices nets réalisés par des succursales ou filiales sises à l'étranger".

M. Benson s'est dit confiant que "les Canadiens contribueront à sauvegarder les intérêts du pays en se conformant à ces lignes directrices".

Du reste, le ministre a ajouté que cette mesure gêne le fonctionnement de certaines institutions financières, il serait "disposé notamment à envisager la possibilité d'approuver des placements dans des pays autres que le Canada et les Etats-Unis pour satisfaire aux exigences juridiques ou ordinaires concernant la couverture du passif en devises étrangères dans ces pays, s'il était impossible d'agir autrement".

En termes simples, on peut dire que cette directive, qui avait été accueillie froidement dans certains milieux lorsqu'on l'a appliquée aux banques à charte, vise à sauvegarder les intérêts canadiens et américains.

Les lourdes dépenses des Etats-Unis dans le monde et au Vietnam en particulier, en plus du fait que le dollar américain sert largement (comme l'or) de valeur d'échange entre de nombreux pays, ont fait que la balance des paiements des USA s'est retrouvée en difficulté.

Le "Federal Reserve Board" en est venu l'an dernier à la conclusion qu'il fallait freiner la sortie des capitaux américains du pays et le gouvernement a alors décidé d'imposer une taxe sur la sortie des capitaux.

Au Canada, ce geste a semé la panique dans les milieux politiques et financiers, puisque le capital américain est presque aussi important que l'air pour la vie canadienne.

A la suite de discussions tenues au niveau des gouvernements, le Canada a finalement obtenu le privilège de ne pas être soumis à cette restriction. privilège.

Toutefois, en vertu de ce privilège, il devenait possible aux financiers canadiens de servir d'intermédiaire dans ce qu'on pourrait appeler la contrebande des capitaux américains.

En effet, des institutions financières installées au Canada pouvaient alors aller chercher des capitaux américains non frappés de la taxe restrictive pour les "refiler" ensuite à d'autres pays, qui eux n'ont pas eu le privilège du Canada.

C'est pourquoi on a alors imposé certaines restrictions aux banques à charte le 5 mai dernier.

Et voilà que depuis hier la même mesure vise toutes les autres institutions financières.

Ce que le communiqué de M. Benson ne dit pas et qu'il faut peut-être déduire de cette nouvelle directive, c'est que la contrebande des capitaux a peut-être fonctionné par le biais de ces institutions financières et qu'on demande maintenant de l'arrêter, sinon le Canada pourrait perdre son

Enquête des évêques du Québec sur la situation du prêtre

Une recherche de renseignements sur la situation du prêtre face à la transformation de la société québécoise et de l'Eglise elle-même a été mise sur pied par l'Assemblée des évêques du Québec, en collaboration avec le Centre de recherches en sociologie religieuse de l'Université Laval.

L'évêque de Chicoutimi et président du comité épiscopal du clergé, Mgr Marius Paré, en a annoncé la nouvelle hier, en précisant que c'est la conclusion d'une réunion tenue à Montréal, lundi.

Envion 300 prêtres diocésains dans les diverses régions de la province rencontreront les sociologues-enquêteurs durant les prochains mois.

D'après les réponses au questionnaire d'une cinquantaine de pages, on tentera de préciser l'itinéraire spirituel, intellectuel et social du clergé. On analysera les facteurs d'épanouissement ou d'insatisfaction qui se précisent davantage, aujourd'hui, dans la vie du prêtre, ses attentes et les tensions qu'il éprouve. On prévoit expliquer les variétés des initiatives et des réactions du clergé devant son ministère, son insertion dans la société, le célibat, l'autorité de l'évêque, les relations entre prêtres et laïcs, etc.

Un rapport préliminaire sera rendu public au début de l'an prochain, et on dévoilera les résultats de l'analyse complète d'ici un an. C'est la première fois que l'Eglise du Québec entreprend une telle recherche sur la situation du clergé.

Cette initiative des évêques du Québec survient quelques mois à peine après des déclarations faites par des membres du clergé, désireux de se grouper en associations, à l'instar de leurs confrères aux Etats-Unis. Il est question de plus en plus sérieusement de la fondation d'une fédération canadienne de syndicats de prêtres, dès cet automne.

Jusqu'à maintenant, ce désir s'est exprime plus fortement au Québec que dans les autres provinces du Canada.

Les grévistes de Modern Paving manifestent devant le Parlement contre le patronage au Québec

QUEBEC (PC) — Une soixantaine de manifestants, employés en grève de l'entreprise Modern Paving de Saint-Lambert et Notre-Dame-du-Bon-Conseil, comté de Lévis, ont défilé devant le Parlement de Québec, hier après-midi, pour dénoncer "le patronage qui se pratique dans cette entreprise et au ministère de la Voirie sur le dos des ouvriers".

Les représentants des ouvriers ont déclaré qu'ils demandaient au gouvernement d'instituer une enquête sur le patronage à la Voirie", mais ils se demandent si cette enquête serait objective vu que le gouvernement est le premier impliqué dans cette affaire.

Les 110 ouvriers qui se sont mis en grève le 26 juin à la suite de négociations infructueuses en vue du renouvellement d'une convention collective, demandent que la compagnie reconnaisse la sécurité d'emploi, une des clauses du contrat qui empêcherait la pratique du "patronage".

Pas de sous-entrepreneurs

De plus, les ouvriers ne veulent pas que la compagnie se réserve la possibilité d'engager des sous-entrepreneurs.

Les représentants syndicaux, MM. Lucien Giroux et Paul Thibault, s'en sont pris surtout à M. Henri-Louis Thibaudeau, organisateur en chef du ministre Jean-Marie Morin, député de Lévis à l'Assemblée législative du Québec.

Ils ont déclaré qu'il y a une tendance dans le comté de Lévis à revenir à ce qu'on a connu avant, c'est-à-dire que chaque fois que le gouvernement change, les travailleurs de la Voirie changent aussi.

MM. Thibault et Giroux ont ajouté que la situation est rendue telle à la Moderne Paving qu'on se demande si la compagnie n'est pas devenue un département du ministère de la Voirie.

Selon les dirigeants syndicaux, la Modern Paving est contrôlée par des intérêts français et s'occupe de construction et de rapiéçage de routes dans cinq comtés de la rive-sud. Tous les travaux d'asphalte sont maintenant interrompus dans ces comtés.

L'ex-député Plourde fustige Jean Lesage

CHICOUTIMI (PC) — L'ancien député libéral du comté de Roberval à l'Assemblée législative du Québec, M. Jean-Claude Plourde, a continué ses attaques contre le chef du parti libéral et ancien premier ministre québécois, M. Jean Lesage.

M. Plourde conteste le leadership de M. Lesage et il prédit même une défaite du parti libéral aux prochaines élections provinciales si M. Lesage est encore à la barre du parti.

L'ancien membre de "l'équipe du tonnerre" a amorcé ce qu'il appelle "Sa croisade" au cours de la réunion régionale du parti libéral à Chicoutimi, dimanche dernier, en lançant ses premières attaques contre M. Lesage.

A l'issue de la rencontre des militants libéraux des comtés du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Plourde avait confié aux journalistes qu'il avait mis en cause la chefferie du parti.

Cependant, M. Plourde a décidé de dévoiler la teneur de ses propos. Il a précisé qu'une motion avait été présentée réclamant la tenue d'un congrès du parti en vue de choisir un nouveau chef.

Quant à M. Lesage, il a dit qu'il ne répondrait pas aux reproches de M. Plourde "car je n'ai pas l'intention d'entamer une polémique avec cette personne. D'ailleurs, ce serait lui accorder trop d'importance".

Margaret Blaiberg et Dorothy Haupt, femmes fortes dans l'épreuve



Devant sa paisible et modeste maison, Mme Dorothy Haupt, la femme de celui qui a donné son coeur au Dr Philip Blaiberg. Advenant son décès, elle a déjà consenti à donner son propre coeur, comme son mari l'a fait, pour l'avancement de la science médicale.

"Je me répète: sont coeur bat encore..."

Pour une entrevue avec la femme du donneur, M. Clive Haupt, j'ai dû me rendre dans un des quartiers noirs du Cap. La très jeune veuve, Mme Dorothy Haupt (on prononce "Houpt" là-bas), travaille dans une manufacture de vêtements et arrive chez elle vers 5 h. 45 le soir.

La rue fourmille de ravissants bambins, noirs ou chocolats, qui jouent, jacassent comme tous les autres enfants du monde. J'avais un peu d'avance sur l'heure du rendez-vous. C'est donc la mère de Dorothy qui m'a accueillie d'un large sourire à l'entrée de la maison, modeste mais relativement confortable, qu'habite ce que j'appellerais la "tribu des Snyder".

En effet, j'y ai fait connaissance avec le père, la mère, les fils, les brus, les filles, les gendres et toute la marmaille qui constitue les petits-enfants. Une large partie de tout ce monde vit dans la maison paternelle.

La grand'mère, Mme Snyder, a eu sept enfants et Dorothy est la cadette. Elle compte quatorze petits-enfants. Dorothy, depuis la mort de son mari, après six mois de mariage, vit dans ce foyer. Elle a conservé l'emploi qu'elle occupait avant son mariage. C'est dans son milieu de travail qu'elle a rencontré son mari, Clive.

Un an après leur première rencontre, ils se fiançaient. Une autre année encore, ils se mariaient. Six mois plus tard, Clive mourait et sa femme faisait don de son coeur au Dr Philip Blaiberg.

Je baignais dans cette atmosphère familiale, toute chaude et fraternelle, quand Dorothy est apparue. Petite, menue, jolie. Elle était vêtue d'un pantalon et d'un épais chandail de laine. Elle est plutôt timide, comme tous les Noirs, généralement.

Foudroyé sous ses yeux

Elle me raconte la mort de son mari. "Nous étions sur la plage. Il a joué au ballon puis, il est venu s'asseoir. Il devait ressentir quelque chose d'anormal, mais il n'a rien dit et j'ai pensé qu'il se reposait un peu. Puis, il est tombé sur le côté mais j'ai cru qu'il dormait. Après quelques minutes, j'ai vu son visage et je me suis rendu compte qu'il était malade. Il a été immédiatement transporté à l'hôpital."

"Les médecins m'ont dit qu'il n'y avait plus d'espoir et m'ont demandé si je consentais à donner son coeur. J'ai accepté." Regrette-t-elle? "Non, j'ai moi-même fait don de mon coeur, après ma mort."

Son coeur bat encore

Elle me confie qu'elle a suivi avec anxiété les nouvelles données à la radio sur le succès de l'opération du Blaiberg. La vie du Dr Blaiberg, pour elle, semble être la vie de son mari même. Et si le Dr Blaiberg mourait? "Je me sentirais exactement comme son épouse se sentirait. C'est encore une partie de Clive qui vit dans le corps du Dr Blaiberg. Je me dis: son coeur bat encore..."

Dorothy ne joue pas du tout les veuves éplorées. Mme Blaiberg m'a dit qu'elle avait reçu la jeune femme de Clive à souper chez elle. Mais Dorothy était mal à l'aise, parce qu'elle est noire et qu'elle se trouvait, chose incongrue en Afrique du Sud, assise à la table d'un Blanche et servie par une Noire... une de ses amies.

Dorothy me dit qu'elle est allée en Argentine. Mme Blaiberg lui a donné de l'argent mais elle refuse de me dire combien. Je quitte cette famille avec l'impression de quitter des amis. "Si jamais je reviens, je vous reverrai..."

Tous sont, me font des signes d'adieu de la main et dans le taxi qui me ramène à l'hôtel, la dernière image que je garde, ce sont ces visages noirs, tout souriants et ces mains qui disent: Au revoir!"

Mais c'était un adieu.

"Trois fois, il a été à l'article de la mort"

par Claire DUTRISAC
envoyée spéciale de LA PRESSE

"C'est le premier jour où j'ai été heureuse de son état depuis sa rechute", m'a confié Mme Margaret Blaiberg, lors de l'entrevue que j'ai eue avec elle, au Cap. Nous avons dîné ensemble et l'entretien s'est poursuivi à bâtons rompus.

"Je viens de vivre des moments très pénibles. Songez que par trois fois, on m'a dit que mon mari était mourant..."

Mme Blaiberg est très élégante, très femme du monde. Elle parle d'abondance, raconte sur un ton sobre les péripéties qu'a vécues sa famille, avec une pointe d'émotion aux bons moments.

Ils ont une fille, Gill, ving ans, qui s'est portée volontaire en Israël. Elle vivait dans un kiboutz. C'est là qu'elle apprit la gravité de la maladie de son père et comment il allait tenter de sauver sa vie en se prêtant à une transplantation cardiaque. "Du jour au lendemain, elle devint une vedette, me dit sa mère. Elle vivait simplement et voilà que la télévision et la presse s'emparent d'elle."

Mme Blaiberg rapporte les impressions de Gill, qui aurait dit: "Je ne pourrai jamais plus être comme autrefois. Je ne suis plus Gill mais la fille de l'opéré du Cap, le Dr Philip Blaiberg".

La jeune fille, qui est revenue au Cap, parle un excellent français et travaille, depuis deux semaines, pour l'Alliance française.

Les Blaiberg ont perdu un garçon qui aurait aujourd'hui trente ans: il est mort à vingt-trois ans. Ils sont mariés depuis trente-deux ans. "Je suis très vieille", affirme Mme Blaiberg avec un brin de coquetterie, car elle fait très jeune. C'est donc très sincèrement que je proteste.

Durant les neuf mois qui ont précédé l'opération, son mari lui disait qu'il allait mourir. Elle le savait, mais niait avec beaucoup de conviction. Une telle conviction que son époux s'y est laissé prendre et croyait qu'elle ignorait la gravité de son état. Quand elle lui avoua, plus tard, avoir toujours su, M. Blaiberg lui déclara: "Tu joues très bien la comédie. Tu es une merveilleuse actrice. Tu devrais aller à Hollywood!"

J'ai moi-même d'ailleurs l'impression que, devant moi, Mme Blaiberg joue un rôle, un rôle qu'elle a été forcée d'apprendre pour répondre aux centaines de journalistes du monde entier qui l'ont interviewée. A chacun, elle doit donner l'impression qu'elle raconte ces faits pour la première fois. L'émotion qu'elle a dû ressentir, dans ces moments de tension, d'espoir et de désespoir, elle doit nous la communiquer. Elle réussit fort bien. M. Blaiberg a raison: sa femme est une merveilleuse actrice!

Aussi, en avril 1967, quand ils entendirent tous les deux, à la radio, l'exploit du Dr Barnard qui venait d'effectuer la première greffe cardiaque au monde, sur M. Louis Washkansky, la même idée, le même espoir les effleura. Mme Blaiberg téléphona à son médecin de famille pour demander que son mari soit le prochain candidat à la greffe. Celui-ci répondit: "Mais, madame, vous ignorez donc qu'il est le prochain sur la liste?"

M. Blaiberg devait entrer à l'hôpital le 16 décembre. Mais, pour éviter la publicité, il fut hospitalisé le 14. Washkansky mourut le 21 décembre et M. Blaiberg fut opéré le 2 janvier.

Le succès du premier opéré ayant subi une transplantation ne l'a pas découragé. Son état était d'ailleurs si grave qu'il était conscient qeu sa dernière chance résidait dans la greffe. Le sort, jusqu'à aujourd'hui, lui a donné raison.

Mme Blaiberg souligne: "On vient d'annoncer qu'un des patients du Dr Cooley va reprendre incessamment son travail dans une banque. Mais, à son retour à la maison, mon mari n'a pas cessé de travailler. Il a reçu des milliers de lettres de toutes les parties du monde. Il répondait personnellement aux enfants et aux vieilles personnes qui étaient malades".

Pour les autres, explique Mme Blaiberg, nous avons fait imprimer une lettre circulaire. La tâche de répondre personnellement aurait été trop lourde. Le Dr Blaiberg, entre autres cas, a été très touché par les lettres de deux enfants dont l'un voulait devenir médecin et l'autre vétérinaire.

Beaucoup de célébrités ont rendu visite au Dr Blaiberg. Durant six semaines, il a rédigé sa biographie. Le manuscrit est maintenant entre les mains d'un éditeur. Mais lors de sa rechute, on a suspendu l'édition du volume et on a demandé à Mme Blaiberg d'écrire l'épilogue, c'est-à-dire de raconter ces semaines où, de nouveau, M. Blaiberg a fait face à la mort.

Quand Mme Blaiberg écrira le mot "Fin", son époux sera-t-il mort ou vivant? Tel semble bien être le "suspense" de l'épilogue.

M. Blaiberg a eu trois rechutes: d'abord une hépatite, il y à 5 semaines, ensuite un défaut de circulation du sang, puis une infection pulmonaire. Le jour de mon entrevue avec Mme Blaiberg, les nouvelles, pour la première fois, étaient très bonnes.

En attendant, les lettres continuent d'affluer. Une centaine de personnes, en majorité du Canada et des Etats-Unis, ont écrit, croyant avoir un lien de parenté avec le célèbre patient du Dr Barnard.

S'il a encore des années de vie devant lui, il ne reprendra pas sa profession de dentiste. "C'est trop aftigant et demande trop d'efforts", répond sa femme.

Il y a trois sujets que, dès le début de l'interview, Mme Blaiberg a désignés comme étant tabous: la religion, la race et la politique.

Le repas est terminé. Je ramène chez elle Mme Blaiberg qui habite une conciergerie luxueuse: portier, ascenseur, vue magnifique sur la ville, quartier chic, etc.

Que peut-on trouver de mieux à dire, à la fois comme une constatation et comme un souhait? Et la vie continue..."



Un moment heureux les réunit: Mme Margaret Blaiberg, en compagnie de son mari, célèbre patient du Dr Christian Barnard, et de sa fille, Gill, qui travaille pour l'Alliance française.

Les conditions de travail des serveuses de restaurants

Insécurité permanente dans l'est

par Nicole LABBE

Paulette et Mary sont serveuses de tables ; en terme populaire on les nomme plus spontanément des "waitress". Ainées de familles nombreuses, elles travaillent depuis l'âge de seize ans ; elles en ont vingt.

Deux mondes

Malgré ces points communs, des différences fondamentales, concernant leurs conditions respectives de travail, creusent un fossé entre elles ; l'une travaille à l'est de la rue St-Laurent, l'autre, à l'ouest. Comme la rupture est profonde entre l'est et l'ouest ! Rupture traditionnellement symbolisée par la "Main". Une fois de plus, la constatation s'impose mais dans ce cas, il s'agit d'une situation si scandaleuse qu'il serait definitivement malhonnête de la passer sous silence.

Cette introduction s'inscrit dans le cadre d'un reportage comprenant des articles suivis dont le thème d'ensemble sera les conditions de travail des serveuses de restaurants.

Plus précisément, nous étudierons d'abord le problème de l'intérieur, à savoir l'origine sociale de celui-ci, ses causes premières donc, tentant de les déceler à partir de témoignages recueillis dans des restaurants de la métropole; nous confronterons ensuite le point de vue des employés et celui des employeurs.

Les interviews de membres du ministère du Travail, de dirigeants syndicaux, de sociologues et d'économistes feront l'objet des prochains articles. En guise de conclusions, après avoir tracé une synthèse générale, nous esquisserons une tentative de solution au problème, suggérée par la confrontation de certains des personnages déjà consultés.

Vu du Pont

Cinq mois d'écoulés depuis l'arrivée de Paulette dans ce petit restaurant, rue Delorimier, près du pont.

Une fois de plus — c'est la cinquième en quatre ans — elle a dû se plier à de nouvelles exigences, à un nouveau rythme de travail, elle a dû se faire accepter par ses compagnes. Pour combien de temps cette nouvelle "place"? Question superflue pour la petite serveuse de l'est car maintes expériences l'ont prouvé; la réponse est laissée à la discrétion du patron qui, suivant la couleur du temps, peut la congédier, la "clearer" selon l'expression locale.

Quelles sont ici ses conditions de travail? Son salaire, le salaire minimum: 95 cents l'heure; elle reçoit le même depuis l'âge de seize ans après avoir été payée 85 cents l'heure pendant une période de probation de trois mois.

Aucune garantie de travailler un nombre fixe d'heures par semaine.

Instabilité du salaire hebdomadaire

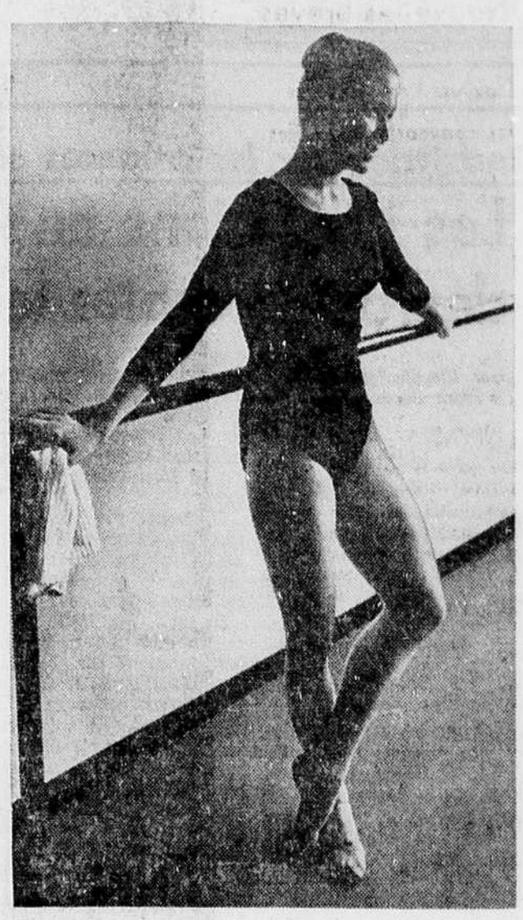
Depuis plusieurs mois que la région est affectée d'une régression économique, les clients de ces restaurants populaires n'ayant pas d'argent à dépenser, le patron la renvoie trois jours sur 6 plus tôt qu'à l'ordinaire.

Par contre, une occasion spéciale se présente? Il lui demande de faire du temps supplémentaire pour l'accommoder, sans que son salaire à l'heure n'en soit pour cela augmenté, car dans ces temps difficiles elle n'a pas travaillé les 54 heures exigées pour être payée temps et demi.

Le patron peut, en outre, retenir 60 cents par repas et une demi-heure de salaire pour son temps de diner. Dans ce cas il doit lui fournir l'uniforme, sinon elle doit le payer. En résumé donc la plus complète insécurité tant au plan du salaire qu'au plan du travail lui-même.

L'absence d'union dans un restaurant de ce peu d'envergure engendre un climat psychologique très malsain. L'insécurité permanente, la peur de se retrouver devant rien le lendemain faussent les relations humaines qui ne peuvent s'établir normalement. Les serveuses, constamment en rivalité à cause des pourboires, deviennent très agressives entre elles quand ceux-ci sont rares. D'autre part, aucun lien de véritable amitié ne peut se lier dans un tel climat car toute trace de solidarité disparaît sitôt qu'est mis en jeu un minimum de sécurité aussi éphémère que l'humeur du patron.

Demain: Les privilégiées de l'Ouest.



photos Roger St-Jean, LA PRESSE

Une pause après les exercices d'assouplissement ! Mlle Madeleine Lashmar, jeune ballerine de la Compagnie des Grands Ballets Canadiens, s'improvisera mannequin au défilé de mode des Grands Ballets.

Pas à pas dans la carrière de ballerine

par Nicole BEAUCHAMP

Anna Pavlova, un des plus grands noms consacrés dans l'histoire du ballet, presque le symbole de la ballerine étoile ! Mlle Madeleine Lashmar, une montréalaise de 18 ans, a entrepris dès son jeune âge de gravir les échelons de la dure carrière de danseuse. "Toutes les ballerines rêvent de devenir un jour danseuse étoile, dit-elle, Mais c'est un idéal incertain qui se trace au fur et à mesure du travail accompli."

A dix ans, Mlle Lashmar entrait à l'Académie des Grands Ballets sous la direction de Mme Chiriaeff. Depuis deux ans, elle danse dans le corps de ballet de la Compagnie des Grands Ballets Canadiens. C'est la plus jeune de l'équipe mais sa présence s'inscrit au nombre des Canadiennes, autrefois rares dans ce métier exigeant : "Ce qui est important, souligne-t-elle, c'est que de plus en plus nous avons de nos danseuses canadiennes dans la compagnie alors qu'auparavant elles étaient surtout étrangères."

Toute carrière artistique, surtout celle de ballerine, se réalise à coups de persévérance et de courage. Consciente de cette vérité astreignante, Mlle Lashmar n'est pas de celles qui croient que le talent inné se développe au fil des caprices et des sautes d'humeur : "Il faut surtout de la volonté et de la détermination, avoue-t-elle. Si vous arrêtez, vous êtes finie ! Et si vous tirez de l'arrière, il faut doubler les efforts pour rejoindre le rythme de progression."

D'autre part, la danse constitue un champ d'expression qui ne se limite pas au classique. Mlle Lashmar ira poursuivre des cours de danse moderne à New York : "Je pense qu'il est nécessaire d'apprendre la danse moderne, affirme-t-elle, d'autant plus qu'à l'Académie nous en faisons de plus en plus."

Par ailleurs, cette jeune Canadienne française, à cause de ses brillants débuts et ses années d'étude à l'Académie, sera mannequin au défilé de mode des Grands Ballets en septembre. Modeste et timide quant à cet événement, elle s'est exclamée : "Moi, je suis danseuse et je vais me trouver perdue parmi toutes ces belles filles !"

Des idées astucieuses, un style à la japonaise voilà la mode Lanvin

PARIS, (AFP) — Une élégance raffinée, à la japonaise. C'est l'impression qui demeure après la présentation de la collection Lanvin — modéliste François Grahay — enlevée par d'excellents mannequins qui font vraiment "parler" les robes.

Le tailleur "Judoka", influencera tout le reste de la collection: manteaux drapés comme des robes de chambre, robes-tuniques pour le cocktail, longues robes japonaises pour le soir.

Comme toujours, ce sont les détails, plus que la ligne générale, qui frappent chez Lanvin. Ils influenceront la mode de la rue.

C'est une mode rouge et noir, pour le jour comme pour le soir, les jupes s'arrêtent au genou, parfois bien au-dessus. Beaucoup de ceintures à la taille, de grosses boucles d'argent travaillées, une débauche de brandebourgs, de chaines et de boutons dorés. Des sautoirs jusqu'au genoux (jusqu'aux pieds pour le soir), des manchons géants, portés en bandoulière et accrochés par des chaines dorées.

Les chapeaux sont élégants. Miniscules ou volumineux ils peuvent se superposer. C'est ainsi que le casque de coureur automobile, en cuir noir, collé aux oreilles s'allie à un immense chapeau de rapin, un béret de chasseur alpin ou un immense chapeau thaïlandais. On note aussi des chapeaux de guerriers mongols et des bonnets thibétains.

Le tailleur-judoka c'est une longue veste sans revers, souplement ceinturée à la taille et portée avec un bermuda. Il se fait en tweed, en drap noir (pour l'après-midi) en plastique cloqué, façon crocodile, pour la pluie, en lamé pour le diner et le théâtre. Pour le sport et la ville il s'accompagne d'un sweater.

Pour le soir, il s'orne d'un bijou à la taille, ou bien sa parmenture scintille tout au long d'une broderie de paillettes et de strass.

Beaucoup d'idées astucieuses, un peu clinquantes, mais qui éclairent les robes du soir souvent noires et de ligne pure: un faux sac du soir en paillettes et pierreries, appliqué sur la hanche, comme une poche, avec l'anse à l'épaule, elle-même brodée sur la robe, un faux sautoir jusqu'aux pieds entièrement brodé de strass et de rubis. Les robes du soir courtes sont très chatoyantes. Beaucoup d'or allié au rouge et au noir. Pour elles, la veste de judoka devient cardigan longiligne, souplement ceinturé sur une robe droite, au genou, ou un bermuda.

Le style redingote est réservé aux fourrures (redingotes de renard sable, de vison brun, de loutre noire) mais aussi au grand soir. Très remarquées: deux longues redingotes jusqu'à terre: l'une noire, l'autre rouge en lainage sec.

La mariée est somptueuse, en robe 1830 et couronnée de tzarine posée sur le sommet de la tête comme un feu d'artifice.



Marie Christine, le jeune mannequin parisien, âgée de 15 ans, lors de son premier défilé de mode, porte ici une création signée Jeanne Lanvin.

Renonçant aux folles couleurs, Nina Ricci lance la mode austère du noir et du blanc

PARIS (AFP) — Gérard Pipart, modeliste de Nina Ricci, nous avait habitués depuis deux ou trois saisons à des collections étourdissantes d'élégance un peu cavalière, d'audace à peine contenue, voire de désinvolture, tant dans la ligne générale que dans les couleurs. Il avait lancé le tweed pour le soir, et avec quelle audace les jupons multiples et multicolores empruntés au folklore d'Amérique du Sud, les écharpes jusqu'à terre, les capes les plus inattendues. Il avait réussi à marier les couleurs réputées pour souffrir d'une incompatibilité d'humeur irréversible.

Cette année: reconversion totale, du matin jusqu'au soir. Il enveloppe la femme de noir, parfois de noir et blanc, rarement de blanc total. Il renonce au technicolor pour revenir au noir et blanc, ou évoque les films surréalistes, les débuts du parlant et le parfum de la dame en noir. Bonjour Tristesse...

Important :

la fourrure

Thème majeur: la tunique ceinturée d'une chaine ascétique sur un pantalon. Viennent s'ajouter un boléro, une cape, un manteau, mais la ligne demeure. Les tailleurs ont des capuchons, des vestes longues et ceintrées, barrées d'un ceinturon de cuir. La fourrure joue un rôle d'appoint important: pelisse réversible tweed et vison, loutre en manches et capuchons sur des tailleurs ¾. Beaucoup de boutons métalliques, d'anneaux, de ceintures de chapelain. Un modèle applaudi: une tunique sur pantalon, style George Sand, avec longue écharpe jusqu'à terre, col blanc et Lavaillière en gros pied de poule noir et blanc naturellement.

Pour le cocktail, du noir, encore du noir, parfois allié au blanc dans des ensembles qui évoquent Pierrot et Colombine, des décolletés pile ou face: jusqu'à la taille ou jusqu'aux reins, de longues tuniques fendues sur des bermudas, une redingote de lamé à dessins persans, portée avec une robe de jersey lamé à jupe de tennis-woman entièrement plissée.

Voir MODE en page 17



L'ascétisme caractérise la collection automne-hiver de Nina Ricci. Comme on peut le constater d'après ces esquisses, les lignes sont longues et fluides ; elles laissent le corps libre.

Tenue de Gala
EN LOCATION
Pour votre mariage, Classy vous offre le choix le plus complet et le plus moderne au Canada de tenues de gala appropriées pour dames, messieurs, et pour les enfants, à des prix convenant à tous.



Classy tenue de gala inc
*SERVICE DISPONIBLE dans TOUTE la PROVINCE
1227, carré Phillips — 861-3625
4806, av. du Parc — 272-5704
6984, rue St-Hubert — 271-1166
5320, ch. Queen Mary — 482-6560
Plaza Alexis-Nihon — 931-3333
HEURES D'AFFAIRES : jusqu'à 6 h. SAUF les jeudis et vendredis : jusqu'à 9 h. p.m. (Place Alexis Nihon : jusqu'à 10 h. p.m)

VENTE D'ÉTÉ ANNUELLE
REDUCTIONS DE 20 à 33⅓%
ET JUSQU'A 50%
SUR LA PLUPART DE NOS MARCHANDISES POUR GARÇONS ET HOMMES FILLETTES ET FEMMES



Taylor's MAGASINS A RAYONS
556 VICTORIA
ST-LAMBERT
671-7216

CENTRES SINGER
Aubaines d'été
$99.95
Pour un temps limité!



Machine à coudre Zig-zag de Singer! Mallette incluse. (Modèle 237-826B)

Utilisez le plan budgétaire Singer pour tous les appareils en vente. Chez Singer, c'est facile!

CENTRES SINGER

CENTRE-VILLE
Magasin — Adresse	No de tél.
EN FACE DE EATON 700 ouest, Ste-Catherine	878-9351
OGILVY 1307 ouest, Ste-Catherine	288-8481
PLATEAU MT-ROYAL 928 est, Mt-Royal	526-2835

EST
Magasin — Adresse	No de tél.
PLAZA ONTARIO 3462 est, rue Ontario Centre d'achats	526-1694
CHAMPLAIN 7790 est, Sherbrooke Centre d'achats	351-0560
ROSEMONT 3136, rue Masson	725-4709

OUEST
Magasin — Adresse	No de tél.
Centre d'achats FAIRVIEW Pointe-Claire, Qué.	697-3380
VERDUN 4717, rue Wellington	769-4541
LACHINE 1025, rue Notre-Dame	637-6041

NORD
Magasin — Adresse	No de tél.
PLAZA ST-HUBERT 7058, rue St-Hubert	270-1196
Centre d'achats ST-MARTIN Chomedey, Laval	681-6475
PARC EXTENSION 5619, av. du Parc	271-3563
ST-LAURENT 858, rue Décarie	744-4933

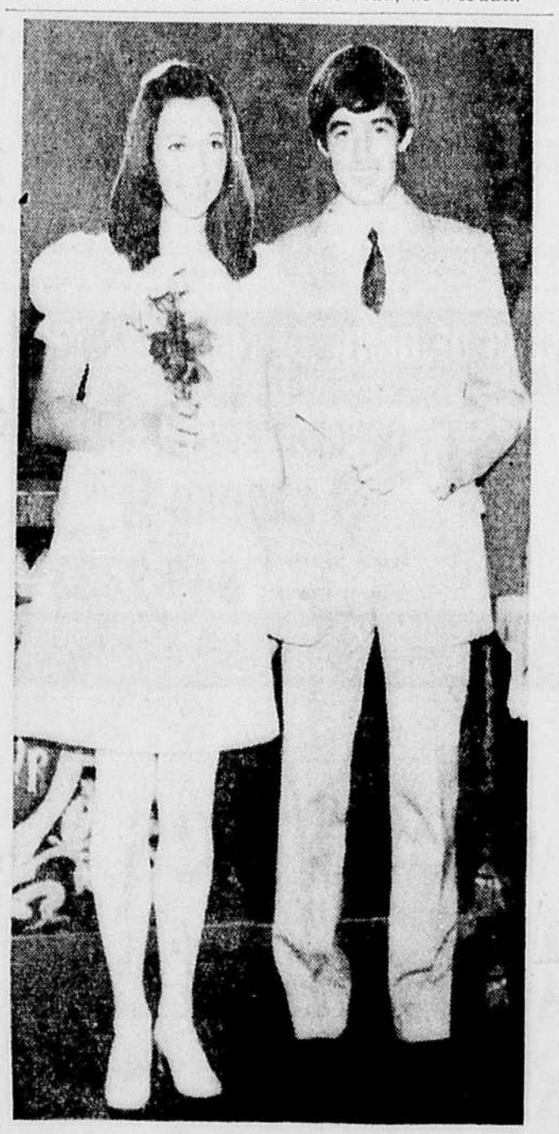
RIVE SUD
Magasin — Adresse	No de tél.
Centre d'achats PLACE LONGUEUIL Longueuil, Qué.	679-4870
VALLEYFIELD 18, rue du Marché	373-4933
ST-HYACINTHE 465, 16e Av., St-Francois	773-9333
ST-JEAN 133, rue Richelieu	347-2361
SOREL 20, rue Augusta	743-5497
Centre d'achats PLAZA GRANBY Granby, Québec	378-3731

*Une marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Ltée.



Récent mariage

M. et Madame Jean-Claude Viau (Suzanne Beaulieu) dont le mariage a été béni récemment en l'église Sainte-Catherine-Laboure de LaSalle. La mariée est la fille de Madame Antoinette Beaulieu, de LaSalle et de M. Joseph-Marie Beaulieu, décédé ; le marié est le fils de M. et Madame Paul Viau, de Verdun.



Récent mariage

M. et Madame Jérôme Elie (Christiane Gosselin) dont le mariage a été célébré récemment à Rome, Italie. La mariée est la fille de M. et Madame Marcel Gosselin, de Saint-Hyacinthe et le marié est le fils de M. et Madame Robert Elie, d'Ottawa.

Nouvelles brèves

L'amour l'emporte sur les conventions sociales

GIBRALTAR (PA) — L'héritière britannique Jayne Harries, adolescente, âgée de 16 ans, et le coiffeur londonien Gavin Hodge, 23 ans, se sont épousés mardi au bureau de l'Etat civil de Gibraltar.

Seuls quelques amis et les parents du couple assistaient à la cérémonie nuptiale.

Jayne et Gavin s'étaient enfuis au Portugal le 17 juillet. Les parents de la jeune fille avaient nolisé un avion pour partir à la recherche du couple, mais ils avaient par la suite consenti au mariage, lequel selon un précédent rapport devait avoir lieu en septembre.

Sir Gerald Lathbury, gouverneur-général de Gibraltar, a émis un permis spécial pour ce mariage qui avait été arrangé par les parents de Jayne, le banquier William Harries et son épouse.

Une deuxième petite-fille au chancelier Kiesinger

BONN (AFP) — La chancelier Kurt-Georg Kiesinger est pour la seconde fois grand-père. Sa fille Viola Wentzel, qui habite Washington où elle est mariée avec un journaliste allemand a donné le jour au début de la semaine à une fille. Le bébé qui pesait 9 livres à sa naissance a une grande soeur de trois ans nommée Cecilia que son grand-père appelle "Froeschle" (petite grenouille).

Paul McCartney est libre

LONDRES (UPI) — Des millions de jeunes filles vont reprendre espoir à l'annonce de la rupture des fiançailles de Paul McCartney, le dernier des Beatle à se marier.

Mlle Jane Asher, 22 ans a décidé de rompre des fiançailles qui duraient déjà depuis Noël dernier. Elle a fait cette déclaration lors d'une émission télévisée à Londres. Elle a affirmé en outre ne pas être tellement contente de cette rupture. Pour sa part le "Beatle" a annoncé qu'il était au courant de la déclaration de sa fiancée. Il n'a pas voulu y ajouter quoi que ce soit.

Le jeune couple se connait depuis cinq ans. Paul redevient ainsi l'unique célibataire de la troupe, et il est à prévoir que plus d'une jeune fille s'offrira à le consoler... si chagrin il y a...



Photo PC

Mariage

Lola Rasminsky, fille unique du gouverneur de la Banque du Canada et de Madame Louis Rasminsky, a épousé en juin dernier à Ottawa M. David Weisstub, fils de Madame Weisstub, de Winnipeg et du docteur Irvin Weisstub, décédé.

Faire-part

M. et Madame Roger Molleur de Saint-Lambert font part du mariage de leur fille Jocelyne avec M. Louis Lavallée de Berthierville. La cérémonie nuptiale aura lieu le samedi 27 juillet en l'église de Saint-Lambert. C'est M. l'abbé Marcel Lavallée, oncle du marié, qui recevra le consentement des époux.



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Au Cercle international Sainte-Marie

Madame Maurice Sainte-Marie, présidente fondatrice du Cercle international Sainte-Marie recevait hier à un vin d'honneur à l'occasion du prochain départ de Montréal de quelques membres du Cercle et aussi pour rendre hommage à Madame Manolita del Vayo récemment créée Chevalier de l'Ordre de San Carlos. Sur la photo prise à cette occasion, à la demeure de Madame Sainte-Marie, de gauche à droite, Madame Diiamantopoulos, épouse du consul général de Grèce ; Madame Manolita Del Vayo ; Madame Gerhard Stahlberg, épouse du consul général d'Allemagne et l'hôtesse de cette réception, Madame Maurice Sainte-Marie. Madame Jean Drapeau honorait de sa présence cette réunion, malheureusement elle avait déjà quitté le lieu de la réception au moment où la photo fut prise.

Mariages à la hausse, naissances à la baisse en Ontario

TORONTO (PC) — Le taux des mariages en Ontario continuerait à augmenter tandis que le taux des naissances serait à la baisse, a annoncé hier à Toronto le régistraire général Robert Welch.

Les naissances enregistrées pour la première partie de l'année 1968 seraient au nombre de 63,409, soit une baisse de 1,763 sur celles enregistrées pour la même période de temps en 1967. Les mariages ont augmenté de 765 pour la période correspondante. En effet en 1967 ils avaient été au nombre de 23,652, tandis que cette année, ils sont au nombre de 24,417.

La seule ville importante où la tendance semble être renversée est London où un nombre record de naissances a été noté soit 2,401 au lieu de 2,280 pour la période de temps correspondante. Le nombre des mariages a connu une baisse minime, 741 au lieu de 745 l'an dernier.

Le taux de la natalité en Ontario a sans cesse décliné depuis 1960 alors que 159,245 naissances avaient été enregistrées, en comparaison avec 1967 ou 128,675 seulement avaient été notées. Par contre le nombre des mariages est toujours allé en augmentant depuis 1964 alors que seulement 48,501 mariages avaient été enregistrés pour 58,176 en 1967.

Le taux de la mortalité est à la baisse. Les maladies du coeur et le cancer continuent cependant d'être les grands faucheurs de vies humaines.

Miss Ile du Prince-Edouard

SUMMERSIDE, I.P.E. (PC) — Sharon Paynter, une étudiante de 17 ans de Freetown, I.P.E., a été élue Miss Ile-du-Prince-Edouard, samedi à Summerside. Mlle Paynter avait représenté Summerside au carnaval du Homard. Plus tard au cours de l'année, elle représentera l'Ile au concours de Miss Canada à Toronto.



Récent mariage

M. et Madame Claude L'Abbée (Claire Salmon) dont le mariage a été célébré récemment à l'église Saint-Arsène de Montréal. La mariée est la fille de M. Gilbert Salmon, décédé et de Madame Adrienne Dumoulin de Montréal ; le marié est le fils de M. et Madame Armand L'Abbée, également de Montréal.

Carol Ann Robertson devient "Miss Toronto"

TORONTO (PC) — Carol Ann Robertson avait parié $10 sur le concours de beauté Miss Toronto.

Elle a perdu son pari et aujourd'hui, la jeune fille de 19 ans, originaire de Vancouver, est Miss Toronto 1968.

En effet, la jeune mannequin aux cheveux bruns était tellement convaincue de perdre qu'elle avait parié $10 avec une autre concurrente, contre elle-même.

Il reste donc à Carol Ann $490 sur la somme qu'elle a gagnée, en même temps que le titre. Elle a également gagné l'usage d'une voiture sport pendant un an, une montre-bracelet, des vêtements, une carte de membre dans un institut de physiothérapie, et des coiffures à titre gratuit.

La nouvelle Miss Toronto a été choisie samedi soir.

Une fervente du tennis

TORONTO (PC) — Alors que la plupart des personnes de son âge songent à leur prochain chèque de pension de vieillesse, Annie Thompson, âgée de 67 ans, de Moose Jaw, en Saskatchewan, vise à améliorer son jeu de tennis.

A l'issue de sa défaite, mardi, dans les simples du tournoi ontarien de tennis senior, Mme Thompson a formé une équipe avec la Torontoise Joyce McLean, pour remporter les doubles féminins au cours d'un match enlevant qui a duré deux heures.

Mme Thompson a 10 petits-enfants.



A l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc

La cérémonie de graduation des infirmières de l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc avait lieu récemment. Sur la photo prise à cette occasion, de gauche à droite, Mlle Nicole Patry, de Montréal, présidente de la troisième année de l'Ecole des infirmières ; le docteur André Lapierre, directeur médical ; Mlle Pierrette Lemay, i.l., directrice de l'Ecole des infirmières et Mlle Béatrice Langlois de Montréal, présidente de l'Ecole des infirmières.

ENTRE NOUS
Marie Robert



MONTREAL, 25 juillet — Ne serait-ce pas épatant de partir par une belle journée ensoleillée, sur la grand'route, dans une belle voiture toute neuve ? Il faut simplement de l'argent et c'est facile à obtenir à LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE. Parlez-en à un membre du personnel et il vous préparera un prêt à faible taux d'intérêt en un rien de temps. (Tout ce qu'il faut c'est que vous soyez fiable et que vous ayez un revenu fixe.) Vous pouvez alors prendre jusqu'à trois ans pour rembourser la somme. Pensey-y. Bientôt vous serez au volant d'une belle voiture, grâce à l'amicale Banque de Nouvelle-Ecosse.

DES TESTS DE LABORATOIRE PROUVENT qu'il existe un dentifrice à prothèse au moins 16⅔% plus efficace que tous les autres ! C'est ANSO DENT - de Pharaco (Canada) Ltée. Voici un produit qui nettoie vite et bien. Pas besoin de préparation spéciale ni de trempage la nuit, et pourtant, en moins de temps qu'il n'en faut pour prendre un bain, Anso Dent obtient les mêmes résultats qui exigent toute une nuit des autres produits ! Si un membre de la famille porte un dentier, voyez à ce qu'il ait toujours du Anso Dent rafraichissant. Ce merveilleux produit, offert dans un contenant commode en plastique incassable, est en vente dans tous les magasins.



EN TOUTE OCCASION le VIN ROSE PETILLAN DUBARRY de Bright est un vin joyeux qui pétille de gaieté et de fraicheur. Il donne un air de gala à la plus simple réception, au plus humble repas. Et quel délice ! Mettez au froid une bouteille de DuBarry Bright, faites sauter le bouchon, servez, goûtez, et les bulles sautillantes chatouilleront délicieusement votre palais ! La prochaine fois que vous réunirez des amis, offrez-leur une bouteille ou deux de Vin Rosé Pétillant DuBarry... de la joie et du bon goût à peu de frais ! La Maison Bright est la seule maison vinicole canadienne du Québec.



J'AI UN NOUVEAU DADA — je me dépouille de vieilles habitudes et m'oblige à essayer de nouvelles marques d'alimentation — à tout le moins une par semaine. Et croyez-moi, j'en découvre des choses ! Ainsi, je viens de découvrir un nouveau café. J'ai acheté la même marque de café pendant des années. La semaine dernière, j'en ai essayé une autre — le Café Instantané Richmello. Quelle surprise pour moi ! La saveur est aussi bonne que mon autre café — mais le prix est beaucoup plus raisonnable... vraiment, ce café n'est pas cher. A partir de maintenant, je n'achète plus que le Richmello, ma plus récente découverte au magasin DOMINION.



UNE MISE SOIGNEE ne signifie pas seulement des cheveux bien peignés et des ongles bien manucurés. Il faut avoir l'assurance d'être d'une propreté inpeccable — la sensation que procure DEMURE... indispensable à l'hygiène féminine. Demure est un liquide à l'odeur de menthe, légèrement médicamenté, pour les injections vaginales. Demure soulage l'irritation et prévient les odeurs désagréables causées par les bactéries. Grâce à Demure vous êtes à l'aise et sûre de vous. Les fabricants de Demure viennent de publier une petite brochure intitulée "L'Hygiène intime de la femme" qui explique le pourquoi et le comment des injections. **Vous obtiendrez un exemplaire gratis de cette brochure avec tout achat de Demure chez votre pharmacien.**



151

CE POUSSE-POUSSE (Environ 1868)
N'EST PAS A VENDRE

mais . . .

CE POUSSE-POUSSE
(C 1968)
EST A VENDRE

PARMI CENT SORTES DE MEUBLES ROTINS EXOTIQUES EN EXHIBITION AU

BAMBOO
INTERIORS Ltée
LES GALERIES BONAVENTURE
PLACE BONAVENTURE
MONTREAL, QUE.
TEL. : 861-4111

FAUTEUIL A BASCULE 1968

ENTREZ DONC POUR REGARDER VOUS-MEME NOTRE COLLECTION DE MEUBLES ROTINS DE QUALITE SUPERIEURE QU'ON PEUT OBTENIR A MONTREAL POUR LA PREMIERE FOIS

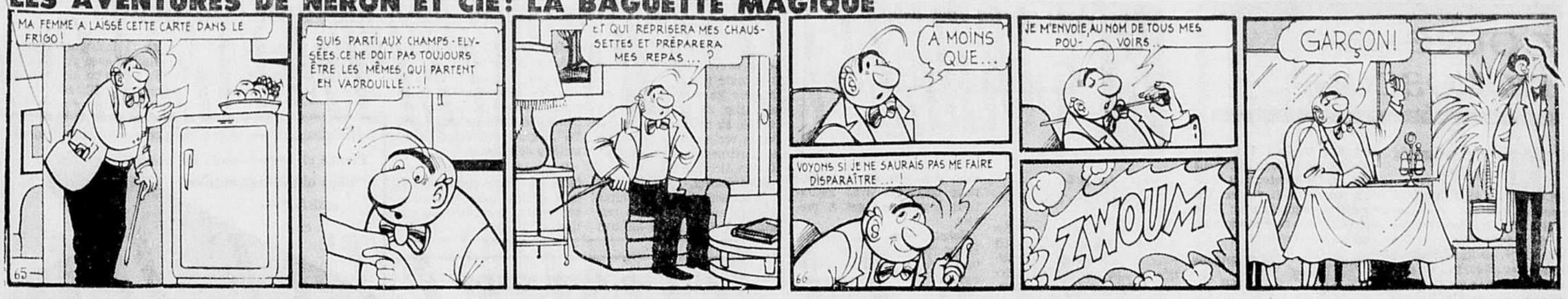
Enfin, un seau à glace fait pour l'homme !

En effet, ce seau géant, d'une capacité de 2½ pintes, n'a rien de tarabiscoté. En forme de chope, ton étain, avec intérieur en plastique, il conserve la glace pendant les longues heures que durent les discussions entre hommes ! 12.95

BIRKS
JOAILLIERS

Carré Phillips, Dorval, Rockland, Fairview, Place Versailles, Place Longueuil, Place Bonaventure, Place Ville-Marie

LES AVENTURES DE NÉRON ET CIE: LA BAGUETTE MAGIQUE



LA VIE DANS LES PARCS

DOLLARD MORIN

Le Richelieu a créé les terrains de jeux à Rouyn

Les clubs sociaux de Rouyn-Noranda font largement leur part pour assurer une saine récréation aux jeunes et aux moins jeunes de ces villes jumelles. C'est même au club Richelieu que revient le crédit d'y avoir lancé les terrains de jeux.

De fait, pendant plusieurs années, le club Richelieu - Rouyn s'est occupé de l'aménagement et de l'organisation des terrains de jeux de cette ville, avant de céder cette responsabilité à l'autorité municipale.

Même aujourd'hui, ce club s'intéresse encore à un parc, sis à l'angle des rues Pinder et Richard; il y a installé différents appareils et, à toute heure du jour, il y a des enfants qui en bénéficient. Récemment, le président actuel du club Richelieu, M. Raymond Bélanger, remettait la clef de ce parc au Service municipal de la Récréation dans l'intérêt des jeunes.

A Noranda, le club Richelieu a également construit un terrain de jeux, sur la 15e Rue, en collaboration avec la ville, et il défraye même le salaire de deux responsables: les monitrices Françoise Gourd et Monique Raby.

Le Richelieu apporte également son généreux appui aux sports chez les jeunes; entre autres, il offre un magnifique trophée destiné à l'équipe championne du soccer.

Une plage

De son côté, le club Kiwanis de Rouyn met à la disposition des jeunes et des moins jeunes une belle plage qu'il a fait aménager et qui se révèle fort populaire. C'est à cet endroit qu'avait été organisée la récente journée "Kiwanis" devant marquer l'ouverture officielle de la saison des terrains de jeux.

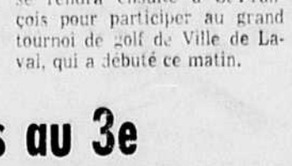
A cause du mauvais temps, cet événement s'est déroulé au Forum de Rouyn, avec la participation de près de 1,500 enfants. Avec leur président, M. Jean-Louis St-Pierre, les membres du club Kiwanis ont offert aux jeunes des compétitions, des douceurs et des prix.

POUR SE RÉCRÉER...

CE SOIR: à 8 h 30, à l'auditorium du **Jardin botanique,** 4101 est, rue Sherbrooke, cinéma documentaire de l'ONF sur l'Ontario (entrée libre).

— A 8 h, au pavillon-restaurant du lac **Aux-Castors,** sur le Mont-Royal, soirée de danses folkloriques internationales, avec animateur (participation libre).

— A 8 h 30, concerts de fanfare gratuits, au carré **Dominion** (Harmonie Métropole) et au parc **Jeanne-Mance** (Black Watch).



Spectacle de "Pierre et le Loup", ce soir, à 8 h 30, à la Place des Nations de "Terre des Hommes" (entrée libre).

Demain, il n'y aura pas de spectacle; le prochain aura lieu le lundi 29 juillet, au parc Marquette.

A "l'Accord"

Le local de "l'Accord", sis au 2015, rue de la Montagne, fermera ses portes du 27 juillet au 3 août. Pendant cette période, on y effectuera des travaux de nettoyage et de rénovation; c'est l'opération "grand ménage".

Pour mener à bien cette entreprise, les dirigeants de "l'Accord" lancent un appel à tous les membres qui peuvent disposer de quelques heures libres ou apporter leur aide financière à ces travaux. Ils peuvent encore s'y inscrire ce soir et demain (845-9103).

Jeunes élus à Ville de Laval

Une grande réception se déroulera demain matin, à 10 h., à l'hôtel de ville de Laval, sous la présidence de M. le maire Jacques Tétreault. Celui-ci y accueillera les 120 "maires" et "mairesses" récemment élus par les enfants des terrains de jeux et les 9 "premiers ministres" choisis par les jeunes des "clubs 13-16".

Parmi les hôtes de cette réception, on comptera aussi les majorettes "les Châtelaines de Laval" et les jeunes champions du baseball pee-wee, ainsi que le consul du Mexique, M. Alberto Avila. Ce dernier se rendra ensuite à St-François pour participer au grand tournoi de golf de Ville de Laval, qui a débuté ce matin.

Les Optimistes au 3e festival de LA PRESSE

Fidèle à la coutume établie depuis plusieurs années déjà, le club Optimiste Laurentien de Montréal assumera la présidence d'honneur du 3e festival de LA PRESSE. Cette fête populaire doit se dérouler le mardi 30 juillet, au parc Ste-Bernadette, à Rosemont.

Les Optimistes sont attendus en grand nombre à ce festival. Ils auront à leur tête leur nouveau président, **M. Yvon Paré,** et les membres de leur exécutif. Ce sont: MM. Robert Jacques et Germain Simard, vice-présidents, M. Théo Lamarre, trésorier, M. Russell Trépanier, secrétaire, et l'ex-président, M. Gilbert Marcil.

Le groupe comprendra aussi M. Bernard Boudrias, responsable du comité de "l'Aide au P'tit Gars", et M. Rhéal Brisson, responsable du comité des "Voies et Moyens". Plusieurs de ces membres seront accompagnés de leurs épouses.

Des visas

Cette année encore, les enfants qui prendront part à ce festival, bénéficieront de la générosité des Optimistes.

En effet, comme prix de présence, le président d'honneur distribuera aux jeunes un bon nombre de visas pour la "Terre des Hommes", permettant aux gagnants de visiter cette merveilleuse exposition permanente.

C'est le président, M. Paré, qui ouvrira le festival du 30 juillet, à 1 h 30 de l'après-midi, en souhaitant la bienvenue à la foule des enfants et des parents. Il leur présentera aussi ses collègues groupés sur la scène de "la Roulotte".

Suivra le concours des "Enveloppes mystérieuses" qu'animera le populaire chanteur Paolo Noël, le "roi de la Radio et de la TV '68". Des Optimistes apporteront aussi leur aide au programme des courses, particulièrement en formant un cordon de sécurité à la ligne d'arrivée. Leur jovialité traditionnelle accentuera encore le climat de joie de cette fête champêtre.



Jeunes pompiers

Dans un quartier de banlieue de Hambourg, en Allemagne, une douzaine de garçons âgés de 12 à 16 ans font partie de l'escouade des jeunes pompiers et bénéficient d'un entrainement spécial. Les séances ont lieu tous les quinze jours avec tout le matériel nécessaire (ci-haut), comme pour les pompiers réguliers. Ces jeunes bénéficient également d'un programme de loisirs: sports, bricolage, chant, etc.; pendant les vacances estivales, ils vont camper ensemble. Ils se préparent graduellement à faire partie, un jour, de la brigade des incendies. Pour récompenser le zèle de ces jeunes volontaires, les pompiers de Hambourg leur font cadeau d'un bel uniforme, avec bottes, imperméable, casque et autres accessoires.

La France accueillera les "Danseurs du St-Laurent"

Du 10 au 16 août prochain, se déroulera en France, à Montréjeau en Haute-Garonne, le Festival de l'Amicale folklorique internationale. Le Canada y sera représenté par deux groupes: la troupe "les Danseurs du St-Laurent", de Montréal, et l'ensemble folklorique lithuanien de Hamilton.

"Les Danseurs du St-Laurent", que dirige M. Guy Thomas, avaient déjà été invités à participer aux célébrations de la Fête du Canada le 1er juillet, à Ottawa. Ils ont également été applaudis à l'Expo 67 et à "Terre des Hommes". De fait, c'est l'une des troupes folkloriques les plus remarquables du Québec et son répertoire de danses typiquement canadiennes est particulièrement riche en importance et en variété, avec des costumes authentiquement québécois.



M. Guy Thomas

La participation de cette troupe du Québec au Festival de Montréjeau a été rendue possible grâce à une subvention de 8,000 accordée par le Secrétariat d'Etat. "Les Danseurs du St-Laurent" y seront accompagnés de M. Grégoire Marcil, délégué officiel de la Fédération des loisirs-danse du Québec, organisme dont ils font partie. En outre, à ce même festival M. Marcil agira comme observateur pour la part du Secrétariat d'Etat dans ce mode d'échanges culturels.

Chez le maire

Avant leur départ, "les Danseurs du St-Laurent" seront les hôtes de M. le maire Jean Drapeau; ils se rendront demain, à midi, à son bureau de l'hôtel de ville, pour signer le Livre d'or.

En outre, demain, à 2 h, de l'après-midi, la troupe sera au kiosque international de "Terre des Hommes". Ses dirigeants y donneront une conférence de presse et les danseurs exécuteront quelques-uns des numéros qu'ils présenteront en France. Ils apporteront aussi à Montréjeau des cadeaux qu'ils distribueront comme témoignage de l'amitié du Québec aux équipes et groupes des autres pays participant au même festival.

Le Centre culturel de Drummondville

De septembre 1967 à juin 1968, pas moins de 50,000 personnes ont assisté ou participé à une activité, dans l'un des trois locaux du Centre culturel de Drummondville. C'est ce qu'a révélé M. Pierre Parent, directeur-animateur de ce centre.

M. Parent a précisé qu'on a compté 40,000 personnes à l'auditorium, 5,000 à la discothèque et 5,000 dans la salle de répétition. Quelque 91 activités ont eu lieu à la salle des spectacles, dont 37 soirées de variétés et 17 récitals de musique, 10 pièces de théâtre, 6 spectacles de chansonniers, et autres. Au total, on y a compté 141 manifestations et répétitions.

"Les citoyens et les autorités de Drummondville, a déclaré M. Parent, peuvent être fiers de leur Centre culturel; c'est l'un des plus actifs de la province et tout indique qu'il en sera aussi l'un des plus rentables."

Pavillon de la Jeunesse

CE SOIR: au théâtre, à 9 h et 10 h 30, spectacle de "Je m'appelle François Sigouin", avec André Brassard (d'après le roman de Jacques Hébert, "les Ecoeurants");

— au café-garsant, "jeudi-copains", de 8 h à minuit;

— à "jeunesse à l'affût", à 8 h, 9 h 30 et 11 h, spectacle de "folk-singer" avec Holly Teichrow;

— au cinéma, à 6 h et minuit, les films "Bûcherons de la Manouan" et "Les bacheliers de la 5e".

Du cinéma

La séance de cinéma documentaire, qui aura lieu ce soir, à 8 h. 30, à l'auditorium du Jardin botanique, 4101 est, rue Sherbrooke sera consacrée à la province de l'Ontario et à la région ces Grands Lacs. L'entrée sera libre.

On pourra y voir: "La feuille qui brise les reins", "Winter in Ontario", "Vogue à la mer", "Toronto, the Queen City" et "Les parcs de Niagara Falls".



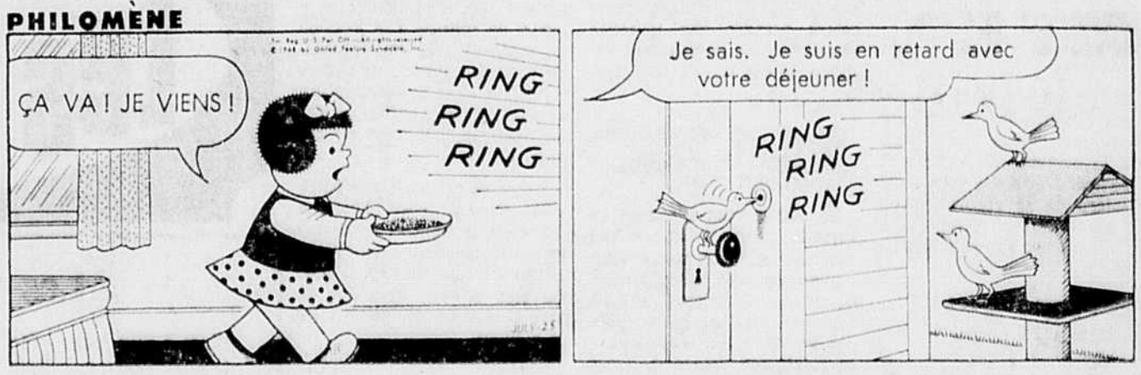
Spectacle de marionnettes, aujourd'hui, aux parcs Rouen et St-Isaac-Jogues (2 h), entrée libre.

Demain, à 10 h du matin, au parc Duquesne, angle Boyce et Duquesne, et à 2 h, au parc Clément-Jetté, angle Mousseau et du Buisson.

TARZAN



PHILOMÈNE



PILOTE TEMPÊTE



BOZO



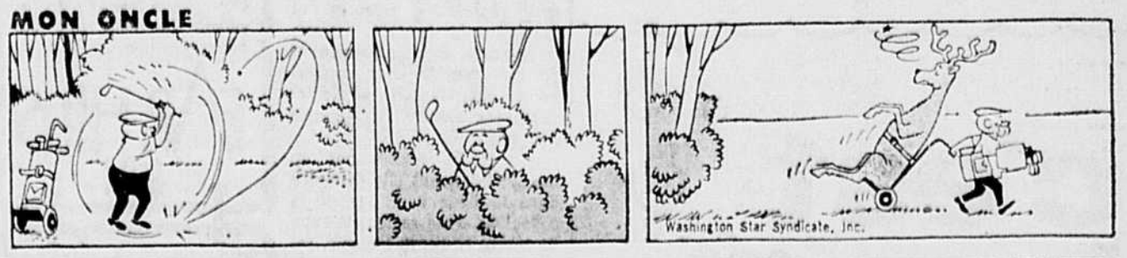
LARRY BRANNON



LE PAPA DE LILI



MON ONCLE



PEANUTS



BATMAN et ROBIN



Festival de La Presse

30 juillet 1968

au parc Ste-Bernadette

(16e av., entre Bélanger et St-Zotique, à Rosemont)

Nom .....

Adresse .....

.....

(Ce coupon servira au concours des "Enveloppes mystérieuses" et au tirage des prix de présence)

Marchand : des politiciens travestis veulent mon assassinat politique

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre fédéral des Forêts et du Développement régional M. Jean Marchand a accusé hier certains des dirigeants syndicaux mêlés à l'affaire des chantiers maritimes de la George T. Davie à Lauzon de n'être que les instruments de politiciens travestis qui chercheraient son assassinat politique.

M. Marchand a lancé cette assusation dans un télégramme expédié hier au président du Syndicat catholique des employés de la George T. Davie, M. Maurice Roy.

Ce dernier avait accusé lundi M. Marchand d'être "un fieffé menteur". Il lui avait également fait parvenir un télégramme lui reprochant son attitude dans l'affaire de la George T. Davie et l'accusant d'avoir fait de fausses promesses.

Le télégramme de M. Marchand reprend point par point les critiques formulées par M. Roy et formule des commentaires acerbes à l'endroit de la conduite des dirigeants syndicaux.

M. Marchand accuse notamment le président du syndicat de lui avoir adressé lundi un télégramme rempli de fausses-tés, de demi-vérités et d'interprétations tendancieuses.

"Ce télégramme, dit M. Marchand, reproduit bien l'atmosphère que j'ai respirée depuis que je m'occupe de l'affaire du petit chantier. Si j'y reconnais les sentiments bien compréhensibles de révolte qui animent les travailleurs victimes de la fermeture, j'y rencontre aussi les interprétations tendancieuses qui n'ont cessé d'être données par certains dirigeants syndicaux qui consciemment ou non, ne sont que les instruments de politiciens travestis."

M. Marchand continue en accusant M. Roy de s'être préoccupé surtout de le discréditer politiquement pendant qu'il déployait des efforts sincères pour aider les travailleurs de Lauzon et il termine en disant qu'il ne se prêtera plus aux manoeuvres politiques des gens qui exploitent la situation pour des fins qui n'ont rien de syndical, à son avis.

M. Marchand a rendu publique sa réponse au président du syndicat au cours d'une conférence de presse donnée hier après-midi dans la capitale provinciale.

Au cours de son entretient avec les journalistes, le ministre des Forêts et du Développement régional a refusé cependant de nommer les dirigeants syndicaux auxquels il adresse des critiques. Il a avoué toutefois que parmi ceux-ci se trouvent quelques permanents de la Confédération des syndicats nationaux qu'il avait lui-même engagés à l'époque où il était président de cette centrale.

D'après M. Marchand, ces permanents de la CSN n'auraient aujourd'hui qu'une seule préoccupation : sa disparition de la vie politique.

Au cours de sa conférence de presse, M. Marchand a réaffirmé par ailleurs qu'il est peu probable que les chantiers maritimes de la George T. Davie puissent rouvrir leurs portes.

On se souvient qu'au mois de mai dernier le gouvernement fédéral s'était dit disposé à faire réparer le navire New Liskeard à Lauzon dans une mesure pour éviter la fermeture immédiate du chantier.

M. Marchand a dit que le gouvernement fédéral n'est plus disposé à autoriser les réparations car celles-ci seraient trop coûteuses par suite de l'arrêt des opérations du chantier au mois de juin.

D'après M. Marchand, les réparations sur le navire auraient été possibles au mois de mai. Aujourd'hui, la situation ne serait plus la même étant donné que la Davie Shipbuilding qui a fait l'acquisition de la George T. Davie exige, comme condition de la réouverture du chantier, que le gouvernement assume tous les frais supplémentaires occasionnés par la reprise des travaux.

Toujours d'après M. Marchand, le coût des travaux sur le New Liskeard s'élèverait maintenant à $400,000 au lieu de $125,000.

M. Marchand a dit cependant que si le gouvernement provincial est prêt à faire réparer des navires sur le chantier et à assumer une partie du coût de la reprise des opérations tel que l'exige la Davie Shipbuilding, Ottawa serait probablement prêt à réexaminer sa position.

Encore là, M. Marchand a signalé toutefois qu'une reprise des opérations à la George T. Davie ne serait que temporaire puisque la Davie Shipbuilding est bien décidé à fermer ce chantier.

Au sujet d'une proposition faite lundi par le syndicat, M. Marchand s'est dit disposé par ailleurs à faire partie d'un comité multilatéral dont la tâche serait de trouver une solution à la fermeture du chantier.

M. Marchand a dit cependant qu'il n'a pas reçu d'invitation pour assister à une réunion du comité.

Quant aux employés de la George T. Davie qui seraient non pas 1,000 sans travail mais 350 à 500, le ministre fédéral du Développement régional a enfin fait remarquer qu'il demeure toujours disposé à leur venir en aide.

Il a signalé à ce sujet qu'Ottawa a déjà offert de mettre à la disposition de tous les travailleurs congédiés ses programmes de main-d'oeuvre. Cette offre, qui a été rejetée, entraînerait des dépenses d'un million de dollars d'après M. Marchand.



Jean Marchand



Pierre Elliott Trudeau dans les territoires du Nord-Ouest

TUKTOYAKTUK, T.N.O. (PC) — Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a visité hier la coopérative esquimaude de Tuktoyaktuk, dans les Territoires du Nord-Ouest, où une douzaine d'indigènes fabriquent des anoraks en peau de phoque, ornés de collets de fourrure de glouton.

Au grand amusement des badauds, il a fait l'essai d'un anorak de $300 qu'il a trouvé très élégant, de bottes fourrées qu'il a reçues en cadeau, d'une paire de gants en fourrure et d'un fouet tressé dont il a fait l'essai, assez doucement d'ailleurs, sur M. Bud Orange, député des Territoires du Nord-Ouest qui l'accompagne dans sa tournée.

Un épais brouillard venant de la mer de Beaufort a obligé le DC-3 du premier ministre à retourner à Inuvik, où M. Trudeau est monté à bord d'un appareil des Pacific Western Airlines pour aller visiter un puits d'huile de l'île Melville.

Après avoir passé la nuit à Resolute, sur l'île Cornwallis, le premier ministre devait se rendre aujourd'hui à Alert, la station météorologique la plus septentrionale, située à 1,200 milles du pôle nord.

Schroeder discutera de la présence du Canada en Europe

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense de l'Allemagne de l'Ouest, M. Gerhard Schroeder, entame aujourd'hui des conversations avec son homologue canadien, M. Cadieux, et avec le nouveau ministre de la Production de défense, M. Jamieson.

M. Schroeder est arrivé à Ottawa hier soir, venant de Washington après des entretiens avec les chefs du Pentagone. Il conversera séparément avec les deux ministres canadiens, notamment de la question du maintien des troupes canadiennes de l'OTAN en Allemagne fédérale, et des dépenses de Bonn au Canada pour équilibrer le coût de la présence des soldats canadiens en Allemagne fédérale.

Le premier ministre, M. Trudeau, a déjà indiqué que la présence du contingent canadien de l'OTAN en Allemagne est sujette à une nouvelle appréciation, dans le cadre d'une revision générale de la politique étrangère du Canada.

Cet après-midi, M. Schroeder doit visiter "Terre des Hommes" à Montréal, avant de retourner à Ottawa pour une conférence de presse et un dîner officiel offert par M. Cadieux.

Demain, M. Schroeder se rendra à North Bay visiter le quartier général de la défense aérienne canadienne, après quoi il doit gagner Vancouver pour une visite privée dans cette ville et à Victoria pendant la fin de semaine.

M. Schroeder se rendra en Alaska par avion dimanche soir avant de rentrer dans son pays.

Dief soupçonne que le cas de Banks tient de la politique

LONDRES (PC) — Selon M. John Diefenbaker, "même les moins soupçonneux" peuvent voir que le cas d'extradition de Hal Banks est "rempli de politique".

L'ex-premier ministre canadien, en vacances en Europe, commentait un article établissant un lien entre la contribution de $100,000 donnée par le Syndicat international des Marins au parti démocrate et le cas Banks. La province d'Ontario avait demandé l'extradition de Banks, accusé de parjure.

Un article publié la semaine dernière dans le Wall Street Journal déclarait que les contributions syndicales "portent chacun à se demander s'il y a eu arrangement préalable avec les démocrates". De son côté, le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, a déclaré qu'il n'avait subi aucune pression politique ou syndicale pour rejeter la requête d'extradition.

M. Diefenbaker a prononcé ses commentaires alors qu'il arrivait de Suisse en compagnie de son épouse et de son frère Elmer.

"La Suisse m'a enseigné ce qu'on peut faire grâce au développement," a déclaré l'ex-premier ministre.

Quant à l'Ecosse, selon M. Diefenbaker, elle pourrait enseigner au Canada la façon de préserver ses centres historiques.

M. Diefenbaker avait passé une partie du mois à visiter l'Ecosse, pays de ses ancêtres maternels. Il doit demeurer à Londres jusqu'à dimanche et déjeunera aujourd'hui avec le haut commissaire du Canada en Grande-Bretagne, M. Charles Ritchie.

Les grévistes de Fort William font appel à Ottawa

FORT WILLIAM (PC) — Les représentants des 1,300 manutentionnaires de grains, en grève depuis une semaine ont envoyé un télégramme au ministre fédéral du Travail pour et contre le refus des opérateurs de silos de distribuer des chèques de vacances aux employés dont les vacances annuelles ont commencé depuis le début de l'arrêt de travail.

Dénonçant ce "mépris de la loi", ils ont demandé au ministre Bryce Mackasey d'intervenir en vertu du code du travail.

Le plus maigre surplus en 20 ans pour Montréal

par Raymond MASSE

La Ville de Montréal enregistre un surplus de seulement $56,425 pour l'année financière 1967-1968 terminée le 30 avril dernier.

Et l'excédent du revenu sur les dépenses du fonds général de cet exercice financier 1967-1968 n'atteint ainsi que le montant de $48,430.

C'est ce qui ressort particulièrement du rapport financier annuel que M. Lactance Roberge, directeur du service des finances, a déposé hier en compagnie de M. Roger Bélanger, directeur adjoint, au bureau du greffier, M. Robert Bouchard, à l'hôtel de ville. M. Roberge conclut son rapport en soulignant l'excellente situation financière de la métropole.

C'est le plus petit surplus enregistré depuis au-delà de 20 ans dans les annales montréalaises.

L'excédent du revenu sur les dépenses pour l'année précédente, soit 1966-1967, avait été de $3,750,706, et celui d'il y a deux ans (année 1965-1966) avait même atteint $6,705,906.

Dans son rapport adressé aux membres du comité exécutif et aux membres du conseil, M. Roberge note, entre autres choses, que la ville a effectué, au cours de l'exercice terminé le 30 avril, des dépenses en immobilisation au montant total de $61,118,771, dont $52,000,532 pour "travaux publics" et $9,118,239 pour "améliorations locales".

Le directeur du service des finances souligne également que la ville a émis, sur les marchés canadien et américain, des obligations au total de $96,098,753, dont $88,598,753 pour des "travaux publics" et $7,500,000 pour des "améliorations locales". Incidemment, le taux nominal moyen d'intérêt de ces obligations est de 7.14 p. 100.

M. Roberge indique d'autre part que la dette obligataire brute se chiffre par $787,425,484 et que la dette obligataire nette se chiffre par $651,770,623.

"L'échéance moyenne de la dette obligataire brute s'établit à 12.09 ans et le taux nominal moyen de l'intérêt à 5.40 p. 100."

Quant à la dette obligataire nette, elle correspond à 11.85 p. 100 de l'évaluation des immeubles imposables, puis à $453 par tête de population.

M. Roberge termine son rapport en commentant que les états financiers (au 30 avril dernier) montrent, à son avis, "une excellente situation financière".

Les $52,000,532 dépensés durant l'année écoulée "pour travaux publics" se répartissent comme suit: édifices municipaux, $5,316,408; éclairage des rues, $650,573; ponts et tunnels, $1,350,997; égouts, $4,004,554; parcs et terrains de jeux, $5,424,639; aqueduc, $3,756,443; rues et trottoirs, $8,288,056; conduits souterrains, $1,097,206; garages publics et parcs de stationnement, $553,498; métro, $9,213,619; rénovation urbaine, $2,756,631; route Transcanadienne, $6,742,903; divers, $2,844,798.

Et les déboursés de $9,118,239 "pour améliorations locales" se répartissent ainsi: pavages, $4,571,151; égouts, $1,533,980; trottoirs, $784,484; puis expropriations, $2,228,624.

Incidemment, au seul chapitre de la "taxe de vente provinciale" la Ville a reçu $9,066,087 de moins qu'elle en attendait. En effet, le budget 1967-1968 prévoyait un revenu de $42,000,000, alors qu'elle n'a effectivement recueilli que $32,933,912.

D'autre part, la taxe foncière (générale) a rapporté au trésor municipal $2,003,500 de plus que le montant estimé lors de l'adoption du budget au printemps de 1967: soit $75,652,975, plutôt que $73,649,475.

Quant à la surtaxe imposée, à compter du 1er mai 1967, au taux de $0.30 par $100 sur l'excédent d'évaluation des immeubles au-delà de $100,000, elle a rapporté $6,806,637, alors qu'on avait d'abord prévu un revenu de $5,979,000.

La taxe d'affaires a rapporté moins que prévu, soit $28,615,432, alors qu'on en attendait $28,816,952.

La taxe d'amusement a rapporté $573,507 de plus que prévu, soit $4,723,507, plutôt que $4,150,000.

Le "service de l'eau"? Ses revenus? "Ville de Montréal": revenu de $39,435,907, alors que le revenu estimé avait été fixé à $39,536,754. Puis "municipalités desservies"? La métropole a recueilli $6,346,829, alors que l'on avait prévu $5,836,158.

Les amendes

Une montée en flèche

par Florian BERNARD

Les automobilistes qui se plaignent depuis un an du zèle incroyable de certains policiers n'ont peut-être pas tellement tort de le faire.

Le rapport financier de la Ville de Montréal indique en effet, au chapitre des revenus, que les amendes décernées par la Cour municipale et les contraventions du Service de la Police ont connu une **hausse totale de 115 p. 100** durant l'exercice financier qui s'est terminé le 15 avril dernier.

Le rapport précise que les revenus de la Cour municipale sont de $1,123,340 par rapport à $551,576 l'an dernier, soit une augmentation de 103.6 p. 100 tandis que les contraventions du Bureau de la circulation ont rapporté $4,035,924 par rapport à $3,809,077 l'an dernier, soit une hausse de 11.8 p. 100.

Au total, les amendes distribuées par la Cour municipale et les contraventions ont rapporté plus de $5 millions à la Ville.

Il y a quatre ans, seulement, les contraventions distribuées par les policiers rapportaient annuellement $2 millions à la Ville. Puis, en 1964, le chiffre de $3 millions était atteint.

Cette année, cependant, ces contraventions ont dépassé le chiffre de $4 millions.

Interrogé à ce sujet, M. Lucien Saulnier a déclaré que la hausse du coût de certaines amendes est en partie responsable de la montée en flèche des revenus.

Texte intégral de la déclaration de Saulnier

Voici le texte intégral du commentaire de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, sur le rapport financier 1967-1968 divulgué hier après-midi à l'Hôtel-de-Ville.

Les opérations de l'année fiscale se soldent par un surplus de $48,430. S'il y a lieu de se réjouir du fait que les revenus réels ont été suffisants pour faire face aux dépenses réelles, il y a lieu de souligner que le surplus de $48,430, additionné du montant de $7,995 non utilisé de l'exercice précédent, ne forme qu'un montant de $56,425 qui pourra être appliqué à l'exercice 1969-70, le surplus d'un exercice étant porté au revenu dans la préparation du budget subséquent.

Or, depuis 25 ans, le montant annuel des surplus utilisables s'est situé entre $2,500,000 et $10,500,000. On voit tout de suite se vérifier les avertissements donnés depuis quelques années à l'effet que les ressources de la Ville sont insuffisantes pour faire face à ses obligations croissantes.

Il y a lieu de souligner de façon particulière que le revenu de la taxe de vente est de $9,066,087 inférieur au montant budgeté ; les prévisions fournies par les autorités provinciales au moment du changement de régime de distribution s'étant avérées inexactes. Le budget de l'exercice courant reflète la même inexactitude.

Devant les difficultés budgétaires, et comme mesure temporaire, nous avons depuis quelques années porté au revenu annuel le produit des ventes d'immeubles appartenant à la Ville. Ces ventes n'ont produit, cette années, que $1,422,173 en regard du montant de $4,030,000 qui avait été budgeté.

Le revenu réel total est de $516,292 inférieur au revenu prévu au budget.

Au chapitre des dépenses, des réductions de diverses natures ont permis de réduire le montant des dépenses prévues de $564,723.

L'administration actuelle a exploité à fond, depuis quelques années, ses ressources fiscales. Elle a toujours dû tenir compte des besoins des commissions scolaires dont l'imposition sur la propriété foncière a été majorée de 35 p.c. depuis 4 ou 5 ans, tout en tirant les pleins avantages des plus-values montrées annuellement aux rôles des valeurs foncières.

La Ville elle, de son côté, n'a pu que profiter des augmentations reflétées au rôle. Elle a imposé, au cours du dernier exercice, une surtaxe de $0.30 par $100 d'évaluation sur l'excédent d'évaluation des immeubles d'une valeur de $100,000. Cette surtaxe a rapporté $6,806,637. On peut donc dire que c'est grâce à cette surtaxe que la Ville a pu solder ses comptes du dernier exercice. N'eût été cette surtaxe, l'exercice financier se serait soldé par un déficit de près de $7,000,000.

Il n'est pas superflu de noter que les commissions scolaires ont retiré $103,327,115 de l'impôt foncier comparativement à $82,459,612 pour la part de la Ville (ce montant comprend le revenu produit par la surtaxe).

La taxe volontaire, pour l'exercice courant, illustre de façon éloquente les efforts faits par l'administration pour maintenir les taux de taxes raisonnables face aux coûts sans cesse croissants des services publics.

Il faut donc redire avec beaucoup d'insistance que le temps est venu d'appliquer quelques-unes des nombreuses recommandations qui ont été faites aux autorités provinciales d'adapter le régime fiscal municipal aux obligations pressantes créées par l'urbanisation accélérée.

La Ville de Montréal a pu maintenir une situation financière excellente. C'est sûrement un des facteurs qui ont favorisé le plus directement les investissements qui profitent non seulement à la ville mais aussi bien à la province qu'au pays.

A ce compte, il est bon de noter que le pourcentage de la dette par rapport à l'évaluation imposable à 11.85 p.c. demeure stable, et que le pourcentage du coût du service annuel des emprunts sur le budget total de la Ville reste en deçà de 20 p.c., ce qui témoigne aussi du souci d'une bonne gestion.

Il est utile, je crois, d'attirer l'attention du public sur un des éléments du passif différé de la Ville. Il s'agit de la part de la Ville dans le partage des dépenses de l'Expo. Cette part s'établit à $36,000,000. A cela, il faut ajouter les dépenses que la Ville a assumées seule pour la construction des îles et qui se chiffrent à quelque $34,000,000 (y compris $2.5 millions pour sa part du coût de l'estacade). Or, des trois gouvernements participants, la Ville de Montréal est la seule qui n'a vu aucun de ses revenus augmenter par la tenue de l'Expo.

La balance internationale des paiements du gouvernement fédéral s'est améliorée de quelque $740 millions de dollars. A cet avantage s'ajoutent les revenus certains provenant de la perception de la taxe de 11 p.c. sur les matériaux, les droits de douane et d'accise et l'impôt sur le revenu des particuliers et des corporations qui ont travaillé ou exécuté des contrats pour la Compagnie de l'Exposition.

Quant à la Province, elle a sûrement profité de sa part des revenus de l'impôt sur les corporations et sur les particuliers. De plus, elle a tiré presque 10 millions de plus de la taxe sur les alcools et $19 millions de plus de la taxe sur les repas.

Pendant ce temps, la Ville voyait diminuer son revenu provenant de la taxe de vente sans compensation équivalente de la seule autre taxe qui pouvait être influencée par la tenue de l'Exposition : la taxe d'amusement.

C'est pourquoi l'administration de la Ville se propose de traiter de nouveau de ce partage établi entre les gouvernements pour la tenue de l'Expo '67, en même temps que des autres aspects d'une fiscalité municipale inadéquate devant des responsabilités croissantes auxquelles la municipalité ne peut se soustraire.

A L'AFFICHE!

du Caf' Conc'

TIBOR RUDAS
PRÉSENTE

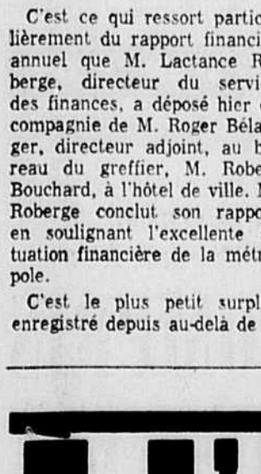
POURQUOI PAS!

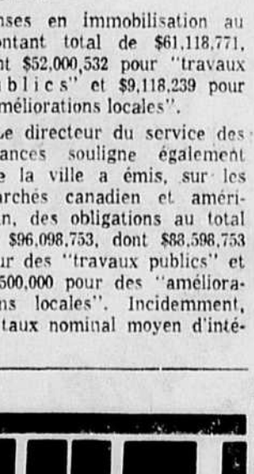
LILIANE MONTEVECCHI

HARRY MIMMO

LES DANSEUSES RUDAS
L'araignée et le papillon.

L'ÉCRAN VIVANT
Pour la première fois dans un hôtel canadien. C'est vraiment magique. Les personnages entrent et sortent de l'écran.





Liliane Montevecchi
Elle chante. Elle danse.
Elle est drôle.
Elle vous enchantera.

Représentations :
à 8h 45 p.m. et 11h 15 p.m.
Danse après chaque spectacle.
Dîner à compter de 7h 30 p.m.
RÉSERVATIONS: 878-1688

Harry Mimmo
Comique
et pantomime
de réputation
mondiale

LE CHATEAU CHAMPLAIN

Scotland Yard interroge un suspect qui a déjà vécu au Canada

LONDRES (PC) — Deux détectives de l'escouade criminelle de Scotland Yard et un avocat londonien se sont rendus à Genève hier pour rencontrer un ancien résidant du Canada. La rencontre serait liée au meurtre d'une figure bien connue du monde interlope de la capitale britannique.

Les deux détectives auraient voulu rencontrer un dénommé Charles Waggy Whitnall, âgé de 35 ans, qui a quitté l'Angleterre il y a un an avec sa femme et ses trois enfants. Depuis son départ, Whitnall aurait vécu au Canada, aux Etats-Unis, en Suisse et en France.

Les détectives enquêtent sur la mort de John James "Scotch Jack" Buggy, une figure du monde interlope dont le corps, troué de balles, a été trouvé dans la Tamise en juin 1967.

Plusieurs motifs sont attribués à la mort de Buggy. Un de ces motifs veut qu'il ait tenté d'obtenir sa part du gâteau dans le vol du train postal de 1963. Une autre interprétation suggère qu'il était devenu trop ambitieux dans le monde interlope londonien.

L'un des deux détectives, le surintendant Arthur Butler, s'est rendu à Toronto à la mi-juin pour interviewer un homme détenu par la Gendarmerie Royale dans une autre affaire. On croit que le détenu en question avait rencontré Whitnall aux Etats-Unis.

A la demande de Scotland Yard, l'Interpol, l'organisation internationale de la police, est à la recherche de Whitnall depuis des mois et a pu établir des contacts avec lui grâce à certains intermédiaires. Un de ces intermédiaires aurait fixé rendez-vous à un représentant de Scotland Yard dans un hôtel de Vienne il y a quelques jours. Whitnall aurait exigé qu'un avocat soit présent à la réunion pour défendre ses droits.

Déménagez-vous à Ottawa ou Toronto ou Kitchener !

Pour renseignements sur maisons, écrire à Costain Estates Ltd., P.O. Box 534, RR9, Ottawa, téléphone CR. 613-824-1566.

Le corps d'un noyé est repêché

Des agents de la Sûreté du Québec ont repêché hier après-midi le corps d'un résident de Chambly, M. Jacques Savoie, 44 ans, qui s'était noyé dimanche dans le lac Roxton Ponds, dans la région de Granby.

Ne manquez pas l'Exposition qui demeure l'attraction mondiale No 1

Terre des hommes

Achetez votre visa de saison, visa d'une semaine ou visa d'un jour à la

BCN

ET ÉCONOMISEZ JUSQU'À

33%

VISAS	COÛT D'ACHAT		VOUS ÉCONOMISEZ
	SUCCURSALES BCN	À L'ENTRÉE DE T. DES HOMMES	
Saison*			
Adultes	$25.00	$35.00	$10.00
Jeunesse	20.00	30.00	10.00
Enfants	10.00	15.00	5.00
Semaine			
Adultes	10.00	12.00	2.00
Jeunesse	8.00	10.00	2.00
Enfants	5.00	6.00	1.00
Un jour			
Adultes	2.25	2.50	.25
Enfants	1.15	1.25	.10

*En vous procurant un visa de saison d'ici le 27 septembre, vous prenez part au tirage hebdomadaire d'une automobile.

BCN Banque Canadienne Nationale

la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle

FAITS divers

Etrange façon de payer les factures

Un individu de 32 ans, qui, la semaine dernière, avait nié avoir personnifié la police et obligé trois jeunes gens à lui remettre différentes sommes d'argent en les menaçant d'arrestation pour indécence, a fait volte-face, hier après-midi, et a été condamné séance tenante à une amende de $100.

C'est dans les latrines de grands hôtels de l'ouest de la métropole que les incidents s'étaient produits, et le prévenu, André Daoust, avait été appréhendé à la dernière occasion, alors qu'il avait demandé à sa victime de lui apporter plus tard le complément de la somme qu'il lui réclamait.

A ce moment-là, toutefois, la police avait été alertée, et elle aussi était au rendez-vous.

Ses aveux faits, le prévenu s'est vu demander par le juge Maurice Allard pourquoi il avait agi ainsi.

Et Daoust de répondre que c'était parce qu'il manquait de fonds pour payer ses factures, à ce moment-là, étant sans travail.

Nouveau procès pour un Montréalais emprisonné aux Etats-Unis

ALBANY, New York (UPI) — La Cour d'appel de l'Etat de New York à décidé d'accorder un nouveau procès à un Montréalais de 40 ans, René Pilon, condamné en 1965 à l'emprisonnement à vie après avoir été trouvé coupable du meurtre d'un caissier de banque, au cours d'un hold-up dans une banque de Ellenburg, non loin de Plattsburgh, le 2 mars 1965.

Pilon avait été condamné à l'emprisonnement à vie en même temps que Guy Beaudet et Willie Dupuis. Un quatrième compars e, Albert Couture, avait subi un procès séparé.

La Cour a jugé que René Pilon lui-même aurait dû subir un procès séparé, puisqu'il s'était avéré que sa participation au hold-up n'avait pas été aussi grande que celle de ses complices.

Selon la Cour d'appel, il existe un "doute raisonnable" que le procès de Pilon ait été "tout à fait juste".

LOCATION D'AUTOMOBILES

LES TAUX LES PLUS BAS MODÈLES 1968

$5 POUR 24 HEURES 5¢ LE MILLE

Acceptons cartes de crédit reconnues

BELAIR RENTAL SERVICE LTD

277-1133

1169 OUEST, AVE BERNARD

Transport GRATUIT jusqu'à l'hôtel

Condamnation pour homicide involontaire, sept ans après la mort de la victime

QUEBEC (PC) — Un homme de 64 ans, M. Charles-Edouard Jetté, a été condamné hier à cinq ans d'emprisonnement après avoir été trouvé coupable d'homicide involontaire dans la mort de Roland Tancrède, au cours d'une partie de chasse en 1960.

Le juge en chef Frédéric Dorion, de la Cour supérieure du Québec, a déclaré à l'accusé qu'il lui imposait cette sentence modérée en raison de son âge et des circonstances atténuantes invoquées par son avocat, Me Guy Bertrand.

En effet, quoique la Couronne, représentée par Me François Tremblay, eût réclamé une sentence de 15 ans, le juge a tenu compte des excellents états de service de l'accusé dans les forces armées, au cours de la dernière guerre, ainsi que de l'estime toute particulière dans laquelle le tenaient ses employeurs. Ceux-ci avaient continué à verser à M. Jetté le montant de sa pension même après son arrestation, survenue le 22 décembre dernier.

Le corps de M. Tancrède, tué le 26 novembre 1960, au cours d'une partie de chasse près de Shannon, à 20 milles au nord de Québec, avait été retrouvé sept ans plus tard, avec plusieurs balles de carabine de calibre .22 dans la tête.

Sept nominations et promotions à la direction de la CECM

La Commission des écoles catholiques a autorisé, à sa dernière réunion, plusieurs nominations à des postes de direction dans divess services.

M. Paul-Yvon Vertefeuille, adjoint au directeur du service des projets scolaires, devient directeur de la nouvelle division de la recherche et des programmes au service des études;

Mlle France Vézina, conseillère en organisation scolaire, devient directrice de la nouvelle division de l'organisation scolaire au service des études;

M. Lucien Montreuil, coordonnateur de la planification au service des projets scolaires, devient adjoint du directeur du même service;

M. Armand Beaulieu, responsable de la programmation pédagogique au service des projets scolaire, est nommé coordonnateur de la planification dans le même service;

M. Jean Bertrand, responsable de secteur au service de l'éducation des adultes, est promu directeur de district dans le même service;

M. Gérard-W. Charbonneau, directeur du Centre linguistique de Montréal, est nommé directeur des cours de langues aux immigrants, au service de l'éducation des adultes;

M. Lionel Séguin, ancien directeur pédagogique à la Commission scolaire de Sainte-Dorothée, est nommé directeur du bureau des archives.

Ouverture, en septembre, de l'institut de tourisme et d'hôtellerie

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec, M. Gabriel Loubier, a annoncé, hier, que l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec ouvrira ses portes à Montréal, le 15 septembre prochain.

La nouvelle institution dont la création avait été annoncée il y a quelques mois sera située dans les locaux de l'ancienne université de Montréal, actuellement occupés par l'Ecole des métiers commerciaux.

En vertu d'un projet élaboré il y a plusieurs mois, le ministère du Tourisme devait faire l'acquisition, au coût de $3 millions, de certains locaux dans la ville de Montréal pour loger la nouvelle école.

L'utilisation des locaux de l'Ecole des métiers commerciaux, propriété du ministère de l'Education, évitera cette dépense.

M. Loubier a fait savoir par ailleurs que c'est son ministère et non le ministère de l'Education qui aura juridiction sur la nouvelle institution.

D'après M. Loubier, il en est déjà ainsi dans plus de 16 pays. C'est le ministère de l'Education qui en premier lieu devait avoir juridiction sur la nouvelle école. Le changement fait suite à des discussions entre M. Loubier et le ministre de l'Education M. Jean-Guy Cardinal.

Le ministère de l'Education conservera cependant la responsabilité de préparer les cours de la future école.

Quant au personnel de l'école, le ministre du Tourisme a précisé qu'il est déjà engagé et que les cadres sont presque déjà remplis.

M. Loubier donnera une conférence de presse la semaine prochaine au cours de laquelle il donnera plus de détails sur la nouvelle école.

Québec s'occupe de "I, a woman"

QUEBEC — Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noel Tremblay, a demandé au président du Bureau de surveillance du cinéma, M. Tuy Guérin, de lui remettre un rapport détaillé sur l'exercice de ses fonctions en ce qui a trait au film "I, a woman."

C'est ce qu'a fait savoir, hier, le premier ministre intérimaire du Québec M. Jean-Jacques Bertrand.

M. Bertrand a précisé que le rapport a été exigé pour sa propre information et celle de son collègue des affaires culturelles.



CARRIÈRES et PROFESSIONS

INSTITUT ALBERT PREVOST

demande une

DIRECTRICE POUR SERVICE D'ERGOTHERAPIE

Diplômée en ergothérapie, avec 3 années d'expérience dans le milieu psychiatrique.

Veuillez communiquer avec le service du personnel.

334-2440 poste 335

MARKETING et PUBLICITÉ

Nous recherchons un homme de 25 à 35 ans, expérimenté en marketing et publicité. Il doit être Canadien de langue française, mais capable de s'exprimer en anglais. Nous sommes prêts à payer un excellent salaire mais le montant exact dépendra de l'expérience et des aptitudes du candidat. Notre personnel est au courant de cette annonce.

Appelez 878-3175 pour rendez-vous

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

DEMANDE

La Commission scolaire Les Ecores recherche les services d'un psychologue professionnel. Faire parvenir curriculum vitae à :

M. GEORGES McKALE
directeur général des écoles,
2825, rue Dollard, Duvernay,
Ville de Laval — 661-0597

TEX MADE

PROGRAMMEURS ANALYSTES

Nous recherchons plusieurs programmeurs analystes pour établir les programmes d'un ordinateur 360 modèle 30 en utilisant rubans, disques et données transmises par télécommunication.

Ils travailleront en collaboration avec des initiateurs de projets et participeront à la conception de nouveaux systèmes et au perfectionnement de systèmes existants.

Une ou deux années d'expérience de la programmation en utilisant rubans ou disques et la connaissance du COBOL sont indispensables.

La Société offre un excellent salaire initial, des avantages sociaux étendus et l'occasion de se perfectionner.

Pour entrevue, prière de téléphoner à 937-5711, poste 485

Service du Personnel

LA SOCIETE DOMINION TEXTILE

1950 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DUVERNAY

requiert les services de

PROFESSEURS

au niveau d'enseignement secondaire 1 et 2

ARTS PLASTIQUES (masculin)

EDUCATION PHYSIQUE (féminin)

Téléphoner à : MAURICE TRUDEL,
Directeur général des écoles,
Commission Scolaire Régionale Duvernay
795, Montée Masson, Tél. : 661-4560

AGENT ADMINISTRATIF

(demandé par un hôpital de 550 lits — Montréal)

Sous la surveillance du Directeur du département de Radiologie, tout en participant à la planification des objectifs du service, doit en coordonner et en contrôler les activités. Relativement au volume de travail, à l'efficacité du personnel et à l'utilisation rationnelle de l'équipement technique, un minimum de 3 années à un poste administratif est requis.

Salaire à déterminer selon expérience et formation académique pertinente.

Régime complet de bénéfices d'appoint.

Les candidats doivent communiquer avec M. Gérard Caron à

254-8341 poste 443

GÉRANT DISTRIBUTION ALIMENTATION

Dans la région métropolitaine, un important producteur en alimentation recherche un gérant devant avoir l'entière responsabilité de distribution.

Il sera responsable des entrepôts, des stocks de produits finis et de matières premières et des horaires de production.

Le candidat devra avoir de l'expérience dans la distribution de produits alimentaires de préférence. Nous recherchons un homme qui réussit présentement dans ce domaine et qui serait prêt à relever un plus grand défi.

Les chances d'avancement sont excellentes. Le support de la direction est assuré.

Un bon salaire est offert avec les bénéfices marginaux habituels.

Confidentiellement, répondez à
B. G. Ahern — (514) 861-9984

ERNST & ERNST
1080 Beaver Hall Hill
Montreal 1, Quebec

L'Hydro-Québec est à la recherche de...

TECHNICIEN

Mise en service et entretien d'un réseau de télécommandes des postes et centrales.

— Posséder un diplôme de technicien en électronique.
— Avoir un minimum de 6 années d'expérience en télécommandes.
— Posséder un permis de conduire de chauffeur.
— Etre capable de diriger le travail d'un groupe.

Lieu de travail : Centrales et postes de Manicouagan, Outardes et Bersimis.

A noter : Les candidats intéressés doivent communiquer par téléphone à 875-4311, poste 206, en mentionnant le numéro 68-28-J9.

HYDRO-QUEBEC
Direction Embauchage/12e
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1 (Québec)

ÉDUCATEURS DEMANDÉS

FONCTION :

Prendre la responsabilité d'un groupe de 15 adolescents présentant de graves problèmes de comportement en faisant usage des méthodes et techniques d'observation et d'éducation et du programme d'activités organisés à ces fins.

CONDITIONS :

21 à 35 ans. Bonne santé physique et mentale. 12e année scientifique terminée. Cours spécialisés obligatoires en cours d'emploi. Examen d'admissibilité obligatoire.

TRAITEMENT :

$4,700.00 à $6,950.00. Bénéfices marginaux.

S'adresser en personne ou par téléphone :

Corporation du Centre Berthelet-St-Vallier Inc.
Service du personnel,
8029, 83e Avenue, Rivière-des-Prairies,
Montréal 39, Québec.
663-4931



économie & finance — LA PRESSE

Les bénéfices continuent de fléchir au pays

Les marges bénéficiaires des manufacturiers canadiens ont continué en 1967 à s'amenuiser et cette tendance s'est poursuivie cette année à la suite d'une nouvelle hausse des prix de revient amenée par la signature de contrats de travail qui font ressortir des augmentations de salaires dépassant de loin l'accroissement dans la productivité.

Les ventes réalisées en 1967 par l'ensemble des manufacturiers ont atteint, selon les compilations de Financial Counsel, un nouveau record, avec $44,501,000,000, qui dépasse de $2,905,000,000 ou 7 pour cent le chiffre de $41,596,000,000 réalisé en 1966.

Les bénéfices nets, toutefois, ont baissé de $33,000,000 ou 2.6 pour cent, ayant totalisé $1,240,000,000 en 1967, contre $1,273,000,000 en 1966, ramenant la marge bénéficiaire moyenne à 2.80 pour cent des ventes en 1967, vis-à-vis de 3.10 en 1966.

Au cours des deux années, les ventes ont progressé de $6,646,000,000 soit 17.6 pour cent, alors que les bénéfices nets ont décliné de $85,000,000 qui représente une diminution de 6.4 pour cent.

La marge bénéficiaire moyenne qui était de 3.5 pour cent en 1965 ressortait à 3.6 pour cent pour les années 1964 et 1963.

Les détaillants se maintiennent

Les sociétés engagées dans le commerce au détail ont fait meilleure figure. Avec une augmentation de $611,000,000, soit 4.5 pour cent, pour des ventes s'élevant à $14,152,000,000 elles ont pu augmenter leur bénéfice nominal de $4,000,000 qui est passé de $155,000,000 en 1966 à $159,000,000 en 1967, soit 2.6 pour cent de plus. Ceci leur a permis, en pourcentage du chiffre d'affaires, de conserver leur marge bénéficiaire de 1.1 pour cent, comme en 1966, bien que cette marge soit faible.

Dans le secteur du commerce de gros les ventes ont augmenté de $971,000,000 ou 5.0 pour cent pour atteindre $20,220,000,000 en 1967.

Leurs bénéfices nets, cependant, ont baissé de $13,000,000 ou 5.9 pour cent, pour descendre à $208,000,000, tandis que la marge bénéficiaire était ramenée à 1.0 pour cent, contre 1.1 pour cent en 1966.

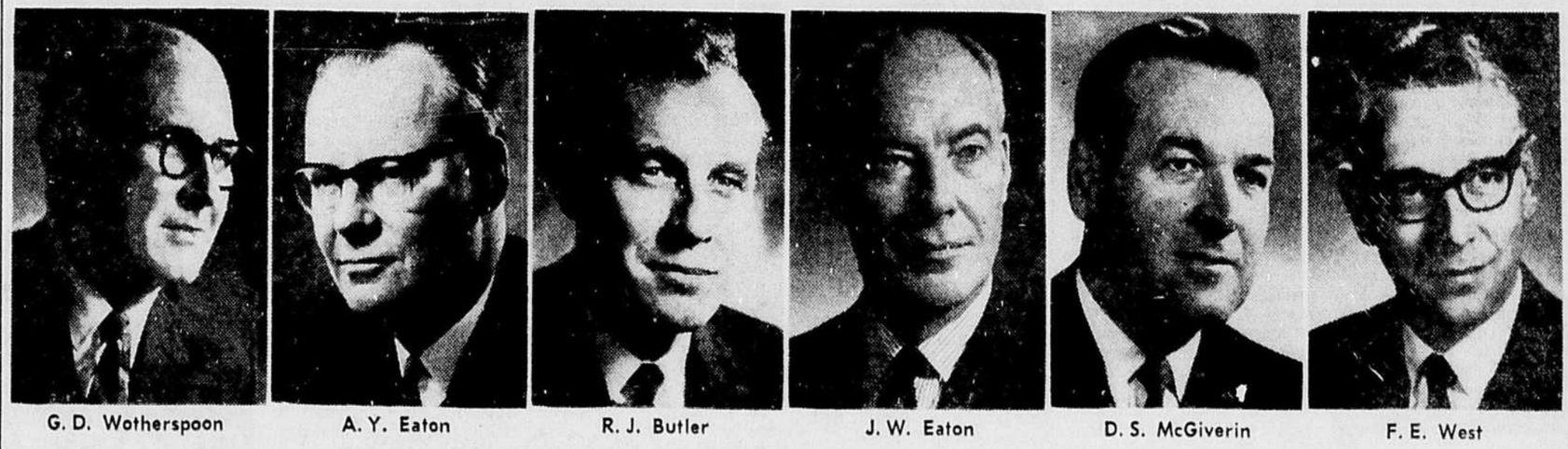
Baisse sensible dans les transports

La baisse la plus sensible de bénéfice a été subie par l'industrie des transports. Alors que ses ventes se sont accrues de $349,000,000 ou 10.4 pour cent pour atteindre $3,712,000,000, ses bénéfices nets sont tombés à $108,000,000, soit une baisse de $58,000,000 ou 34.9 pour cent. La marge bénéficiaire a été réduite à 2.9 pour cent, contre 4.9 pour cent en 1966, 5.9 pour cent en 1965, et 6.4 pour cent en 1964.

L'industrie des communications n'a guère été plus reluisante. Alors que ses ventes ont augmenté de $100,000,000 ou 9.5 pour cent pour s'établir à $1,149,000,000, ses bénéfices nets ont baissé de $11,000,000 ou 10.4 pour cent avec $95,000,000. Leur marge bénéficiaire a de ce fait été réduite à 8.3 pour cent au lieu de 10.1 pour cent l'année précédente.

Dans le secteur minier, pétrolier et des carrières, les ventes de 1967 ont porté sur $3,881,000,000, en hausse de $240,000,000 ou 6.6 pour cent sur le chiffre d'affaires de $3,641,000,000 réalisé en 1966. Les bénéfices nets ont cependant baissé de $9,000,000 ou 2.2 pour cent, pour s'établir à $401,000,000 et la marge bénéficiaire est tombée à 10.3 pour cent au lieu de 11.3 pour cent en 1966.

NOMINATIONS THE T. EATON CO. LIMITED



G. D. Wotherspoon — A. Y. Eaton — R. J. Butler — J. W. Eaton — D. S. McGiverin — F. E. West

L'extension du Conseil de Direction de The T. Eaton Co. Limited et le groupement des quatre divisions de la Compagnie en deux divisions, Est et Ouest, ont été annoncés aujourd'hui par John David Eaton, Président.

Sous la direction de David Kinnear, président du Conseil de Direction, le conseil se compose maintenant de:

G. D. Wotherspoon, Premier Vice-président, Finance et Administration
A. Y. Eaton, Vice-président, Mise en marché
R. J. Butler, Vice-président, Planification et Développement
J. W. Eaton, Vice-président (groupe), division de l'Est
D. S. McGiverin, Vice-président (groupe), division de l'Ouest

La division de l'Est comprendra l'Ontario, le Québec et les Provinces Atlantiques et la division de l'Ouest comprendra le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

M. Eaton a de plus annoncé la nomination de F. E. West en tant que Vice-président de la Compagnie. M. West est administrateur et directeur général de la Division du Pacifique.

L'économie française se remet rapidement de la crise de mai

PARIS (AFP) — Les responsables de l'économie française, tant au niveau du pays qu'à l'échelon de l'entreprise, commencent à entrevoir la sortie du tunnel qu'ils ont traversé pendant deux longs mois et, au fur et à mesure qu'ils y voient plus clair, semblent moins pessimistes en ce qui concerne la production et les prix, les problèmes des investissements et de l'emploi restant encore à résoudre.

L'Institut national de la statistique et des études économiques (I.N.S.E.E.), par exemple, rectifie maintenant, en les diminuant très largement, les évaluations de pertes de production industrielle dues aux grèves qu'il avait avancées pour l'établissement de la deuxième loi de finances rectificative, il y a trois semaines. Il estimait alors à 38 pour cent la perte de production pour le seul mois de mai. En fait, le "trou" ne serait plus que de 27 pour cent, bien que pour juin son estimation reste d'environ 20 pour cent.

Les industriels interrogés par l'I.N.S.E.E. estiment en outre que 35 pour cent du manque à produire de ces deux mois pourront être rattrapés d'ici à la fin de l'année.

Les commandes augmentent

Dans une enquête dont les résultats seront publiés la semaine prochaine, ces chefs d'entreprise ont répondu que leurs carnets de commandes s'étaient bien regarnis depuis les "événements", qu'ils sont maintenant plus volumineux qu'en mai et que les stocks se dégonflent. Ces deux évolutions, soulignent les experts sont toujours le signe d'une forte reprise de production.

On trouve d'ailleurs déjà un signe de cette reprise dans la consommation d'électricité pendant la première quinzaine de juillet: elle a été supérieure de 7 pour cent à celle de la période correspondante de 1967.

Des renseignements commencent aussi à être connus sur la consommation des ménages qui devrait, espère le gouvernement, "tirer la production grâce au pouvoir d'achat accru des salariés".

Les grands magasins annoncent qu'ils n'ont perdu que 10 à 15 pour cent de leur chiffre d'affaires en juin, malgré 10 à 15 jours de fermeture du fait des grèves et que, du 15 juin au 15 juillet, l'activité a été très notablement supérieure à celle de l'année dernière à la même époque. Il est possible de voir dans ce dernier résultat un certain rattrapage des achats qui n'avaient pu être effectués avant le 15 juin et aussi quelques achats de précaution, mais cela ne peut expliquer entièrement le gonflement des ventes. C'est très certainement aussi le premier signe d'un gonflement de la demande de consommation.

Faible hausse des prix

Tous ces facteurs semblent donc favorables ainsi que l'évolution des prix dont on peut dire que la hausse n'a été "que" de 0.3 pour cent au mois de juin, soit 2 pour cent depuis le début de l'année, y compris le 1 pour cent dû à la généralisation de la T.V.A.

Restent deux éléments très défavorables: le chômage et les investissements. La situation de l'emploi fin juin n'était pas bonne, les demandes avaient encore augmenté et il ne sera possible de renverser la tendance que par une expansion accrue. Si l'augmentation de la consommation va bien dans ce sens, il n'en va pas du tout de même de la réticence à investir montrée par les industriels dans l'enquête dont les résultats seront publiés la semaine prochaine. L'augmentation des coûts de production et le maintien parallèle de la hausse des prix ne leur en laisse guère la possibilité. Le gouvernement en est conscient comme il sait qu'il faut agir vite. On déclarait encore ce matin de source autorisée que les mesures "fiscales ou autres" en faveur des investissements actuellement à l'étude seraient annoncées dès qu'elles seraient mises au point, sans doute au mois d'août, avant même d'être présentées au Parlement.

Jean Mehling câble de Paris

Sera-t-il possible d'éviter l'inflation monétaire en France?

Le nouveau ministre français de l'Industrie, M. Chalendon, n'a pas perdu son temps depuis que lui a été confié son portefeuille. On ne peut nier qu'il ait eu pleine conscience des risques dont se trouve menacée, pour des mois et des mois, l'industrie de son pays.

Je me demande seulement comment, sans entraîner la France dans une inflation monétaire que tout le monde dénonce comme un danger majeur, il réussira à mettre en oeuvre tous ses nouveaux projets: aides directes aux entreprises pour favoriser leurs exportations, et surtout accroissement des dépenses publiques pour la création d'emplois nouveaux, crédits de recherche aux entreprises dynamiques, avantages fiscaux que tout le monde, en France, se croit désormais justifié à demander, enfin et surtout création d'un Institut National de l'Investissement disposant de ressources financières permanentes.

Naturellement le ministre a prévu de recrorir, selon la meilleure tradition, à un grand emprunt national en faveur de l'industrie. J'ose exprimer le souhait que son initiative rencontre un franc succès!

Personnellement je doute que, dans cette conjoncture fortement inflationniste, le ministre obtienne pleine satisfaction, à moins qu'il ne recoure, en sous-main, à quelques pressions ou ne prodigue des "conseils" auxquels les détenteurs de vastes capitaux ne pourront guère résister!

Quoi qu'il en soit, il n'est pas besoin d'une longue analyse pour deviner derrière tous ces projets un risque d'augmentation dangereuse de la masse monétaire, mais aussi un resserrement des contraintes planificatrices en France.

* * *

Et dans une certaine mesure je me demande comment, sans de sérieuses difficultés sociales, on parviendra à concilier ces contraintes planificatrices et les objectifs officiellement avoués de remodeler l'économie nationale avec le concours de toutes les bonnes volontés.

Comment imaginer, par exemple, qu'on puisse concilier le désir des travailleurs de décider avec leurs employeurs des investissements à réaliser, la volonté des chefs d'entreprises de conserver le plus de liberté possible à l'égard de l'Etat, et les règles planificatrices sans doute assez strictes que ne manquera pas d'imposer l'Institut national, s'il faut en fin de compte lui demander son aide?

Je sais bien que le projet ministériel d'un tel Institut n'en est encore qu'à son premier stade. L'avenir dira peut-être que les incompatibilités dont je viens de parler n'existent pas.

* * *

Tout de même, la liberté de décision des chefs d'entreprises me paraît de plus en plus dangereusement menacée.

Il se peut, après tout, que cela n'inquiète guère la majorité des Français, sauf ceux qui ont réellement à prendre des décisions de gestion!

Mais personne, jusqu'à présent, n'a paru imaginer que ces perspectives socialisantes puissent, le moins du monde, paraître insupportables aux capitalistes étrangers.

Chacun raisonne, dans ce pays, comme si la balance des paiements pouvait, dans l'avenir, se passer des apports de capitaux étrangers; ou encore comme si la nouvelle révolution française allait tellement de soi qu'aucun esprit bien né ne puisse, hors des frontières nationales, s'interroger sur l'avenir économique et financier de la France!

Hausse des réserves d'or des Etats-Unis

WASHINGTON (A F P) — Les réserves d'or des Etats-Unis ont augmenté de 213 millions de dollars en juin pour atteindre à la fin de ce mois 10,681 millions de dollars, contre 10,468 millions à la fin mai et 13,169 millions à la fin juin 1967, annonce la Trésorerie.

Conformément à son habitude, le département du Trésor ne donne aucune indication sur l'origine des rentrées d'or le mois dernier. Dans les milieux proches du Trésor, on indique toutefois que plusieurs pays ont vendu de l'or à Washington en juin. Il ne fait aucun doute que la France a été le principal de ces vendeurs, estime-t-on dans les milieux compétents de la capitale fédérale, puisque, selon des informations de sources dignes de foi qui n'ont pas été démenties officiellement, Paris a vendu pour plus de 100 millions de dollars d'or aux Etats-Unis le mois dernier.

Jusqu'à la fin de l'année 1966 la politique française a consisté à acheter pour au moins $34,000,000 d'or américain chaque mois, mais ces achats ont cessé depuis septembre dernier faute de dollars disponibles.

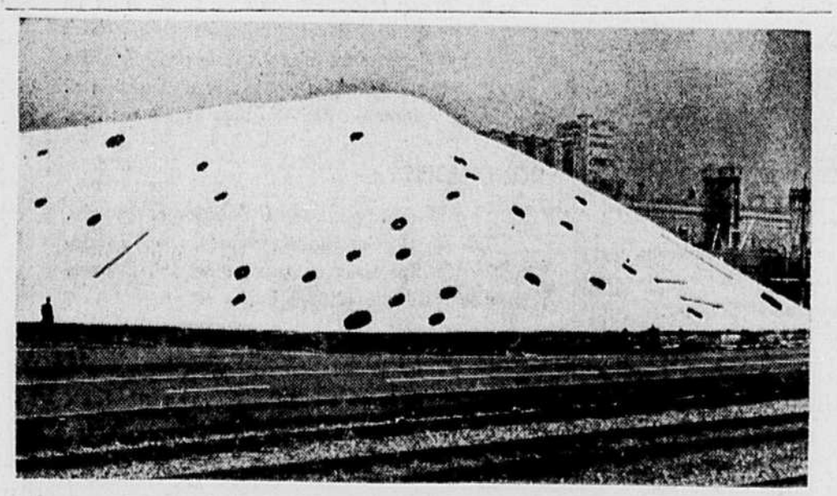
A la suite de cette politique du gouvernement français, les achats d'or américains entre 1962 et 1966 ont gonflé les réserves de la Banque de France de $2,800,000,000.

L'augmentation de juin est la première enregistrée depuis septembre 1967 et la plus forte depuis plusieurs années. Elle met fin à une succession de pertes considérables causées par la ruée sur l'or consécutive à la dévaluation du sterling en novembre dernier. De novembre à mars, le stock d'or américain avait diminué de 2,262 millions de dollars. Il avait encore perdu un total de 235 millions de dollars en avril et en mai, soit après la séparation du marché de l'or en un secteur officiel et un secteur commercial.

Pour le seul mois de mars 1968, alors que la ruée vers l'or atteignait son sommet, les Etats-Unis se sont vus amputés de $1,200,000,000 d'or, avant que ne soit décidé la fermeture du pool de l'or à Londres.

Dans les milieux officiels américains, on précise que la rentrée substantielle de juin a été enregistrée en dépit de quelques ventes modestes de métal précieux par les Etats-Unis. On rappelle enfin que le détail des transactions en or de la Trésorerie pendant le second trimestre 1968 ne sera publié que vers la fin août.

Le gain réalisé en juin dans les réserves américaines d'or a réduit les pertes des six premiers mois de 1968 à $1,384,000,000, ce qui reste toutefois bien supérieur aux pertes de $1,170,000,000 qui couvraient toute l'année 1967.



L'industrie multiplie ses produits

Un nouveau produit de l'industrie chimique, le "Fabrene", permet maintenant la confection de toile d'emballage trois fois plus légère que le jute ou le coton importé. Fabriqué par la société Du Pont du Canada, ce nouveau produit nécessitera la construction, au coût de $2,000,000, d'une nouvelle usine à North Bay, Ontario. On aperçoit sur la photo ci-dessus une immense toile de "Fabrene", qui abrite de la pluie et du soleil des tonnes de sel qui serviront l'hiver prochain à l'entretien des rues de la métropole. Ce sel est actuellement emmagasiné dans le port de Montréal.

Emission d'actions de Husky Oil Limited

NEW YORK (CNW) — Un syndicat bancaire d'investissement groupant des institutions dans tout le pays et dirigé par la firme Lehman Brothers offre sur le marché américain 925,000 actions ordinaires de la société canadienne de Calgary, Husky Oil Canada Ltd. L'offre publique porte sur un prix unitaire de $25.125, en dollars américains.

De l'émission totale, 800,000 actions sont mises en vente par Husky. Les fonds résultant de cette vente seront utilisés conjointement avec d'autres capitaux, à l'acquisition, exploration et développement de nouveaux territoires détenant du pétrole et du gaz naturel, ainsi qu'à l'amélioration et à l'expansion des installations actuelles de raffinage, à la mise en marché des produits, et autres activités.

Les fonds provenant de la vente du solde de 125,000 actions n'iront pas dans les coffres de la compagnie. Sur les 125,000, 100,000 seront vendues par trois trusts privés créés aux termes du testament de M. H. Robineau, ancien président de Frontier Refining Compagny, de Denver, Colorado, société qui a été acquise par Husky en février 1968.

Les actions de la compagnie Husky Oil sont cotées à l'American Stock Exchange de New York et aux bourses de Toronto, Montréal et Amsterdam.

La compagnie est totalement intégrée verticalement, ses activités couvrant l'exploration et la production de pétrole brut et de gaz naturel, le raffinage du pétrole brut, et la vente en gros et au détail de produits pétroliers raffinés.

La compagnie est également engagée dans des contrats de forage sous-marins, dans le transport du pétrole, et du gaz naturel par pipe-lines, dans l'entrepoage d'acier, dans la fabrication de charpentes métalliques, et dans la production et la vente de briquettes.

Nouveau dividende de Power

Le conseil d'administration de Power Corporation of Canada a autorisé lors d'une récente assemblée le versement d'un premier dividende sur les actions privilégiées de second rang récemment créées aux fins de compléter la fusion avec la Corporation de Valeurs Trans-Canada.

Selon le secrétaire-trésorier de la compagnie, M. W. G. E. Lanneman, le conseil d'administration a aussi autorisé le versement de dividendes sur les autres actions, devançant ainsi d'un mois la décision qui devait être prise à ce sujet de façon à ce que tous les dividendes attribuables aux différentes catégories d'actions soient autorisés en même temps. La prochaine autorisation de dividendes aura donc lieu en octobre ou en novembre.

Imperial Oil

Les bénéfices de l'Imperial Oil pour le premier semestre de 1968 ont été de $46 millions, soit huit pour cent de plus que pendant la période correspondante de l'an dernier, a révélé hier M. W. O. Twaits, président de la compagnie. Les bénéfices par action ont été de $1.45 soit une augmentation de 10 cents par action.

RAPPORTS FINANCIERS

Shell Canada

Le bénéfice net de la société Shell Canada Ltd. au cours de l'exercice semestriel terminé le 30 juin dernier s'est élevé à $26,963,000, soit 81 cents par action.

Au cours de la même période en 1967, ce bénéfice net avait porté sur $24,628,000 ou 74 cents l'action.

Le volume des produits raffinés vendus a représenté une moyenne de 193,300 barils par jour, en hausse de 9 pour cent.

La production de pétrole brut et de liquides dérivés du gaz naturel a augmenté de 8 pour cent avec une moyenne de 68,300 barils par jour.

Celle de soufre a porté sur 1,962 tonnes par jour, en hausse de 24 pour cent, tandis que pour le gaz la hausse a été de 13 pour cent avec 373 millions de pieds cubes par jour.

Shop & Save

Les ventes de la société Shop and Save (1957) Ltd. pour la période de 12 semaines terminée le 22 juin dernier ont augmenté de $1,263,937 ou 8.2 pour cent pour atteindre $16,747,864.

Le bénéfice net de la période, avec $221,566 ou 21 cents l'action est en hausse de $23,705 ou 12.0 pour cent par rapport à la même période de 1967.

La marge bénéficiaire par rapport aux ventes s'établit à 1.32 pour cent contre 1.27 pour cent l'an dernier.

Baisse sensible des exportations de blé

WINNIPEG (PC) — Les exportations canadiennes de blé sont tombées en juin à 40,798,000 boisseaux, comparés à 47,516,000 boisseaux pour le même mois de 1967, a annoncé le Bureau canadien de la commission des céréales.

Les exportations d'avoine outre-mer et aux Etats-Unis ont marqué une légère augmentation, ayant atteint 597,000 boisseaux vis-à-vis de 587,000 boisseaux en juin 1967.

Les exportations totales d'orge ont accusé une baisse très sensible, n'ayant porté que sur 1,836,000 boisseaux contre 8,917,000 boisseaux pour le mois correspondant de 1967.

Pour le seigle, 403,000 boisseaux ont été exportés contre 490,000 en juin 1967. Celles de lin sont tombées à 850,000 boisseaux au lieu de 918,000. Il y eut une légère augmentation des exportations de graines de colza à 973,000 boisseaux vis-à-vis de 966,000.

Les principaux acheteurs de blé canadien en juin ont été: la Chine avec 9,200,000 boisseaux; la Russie, 6,800,000 boisseaux; l'Inde, 6,100,000 boisseaux; la Tchécoslovaquie, 2,900,000 boisseaux, et le Japon, 2,800,000 boisseaux.

Dans son rapport mensuel le Bureau a mentionné que 22,600,000 boisseaux avaient été exportés par les ports du Saint-Laurent et que les ports du Pacifique avaient eu de leur côté 19,200,000 boisseaux.

Les exportations directes depuis la tête des Grands Lacs ont porté sur 2,400,000 boisseaux, et Kingston, 300,000 boisseaux.

Simpsons

Avis de dividende

Un dividende de seize cents (16¢) l'action sur les actions ordinaires en cours de Simpsons Limited a été déclaré payable le 13 septembre 1968, aux actionnaires immatriculés à la fermeture des bureaux le 15 août 1968.

K. W. KERNAGHAN,
Secrétaire

Toronto, 24 juillet 1968

NOMINATION à la GENERAL BAKERIES LIMITED



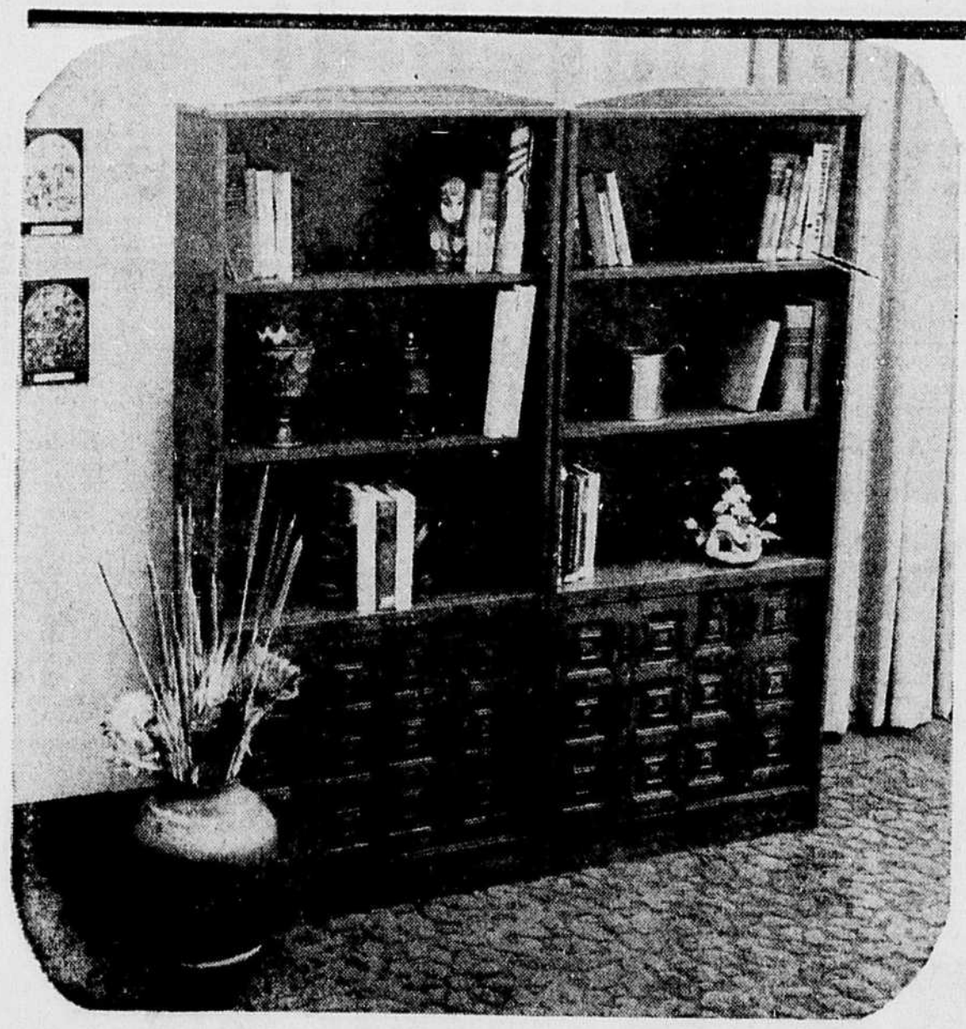
M. ROSS J. LANGLEY

La nomination de M. Ross J. Langley au poste de vice-président et gérant général adjoint de General Bakeries Limited est annoncée par M. J. C. Conrad, président de la chaine de boulangeries progressant continuellement. M. Langley entra à la compagnie en 1953 à titre de gérant des opérations à Toronto et fut nommé vice-président, ventes, en 1964. Du siège social de la compagnie à Don Mills, M. Langley continuera de diriger toutes les phases des activités de la compagnie concernant les ventes et la commercialisation et assumera de plus la responsabilité d'adjoint de M. Conrad dans toute l'administration des opérations des 14 boulangeries General Bakeries et Wonder dans tout l'Ontario, le Québec et les Provinces maritimes.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

PENDANT LA GRÈVE DES POSTES

Non, ce n'est pas grave . . . c'est grève ! Pendant la durée de ce conflit, vous pouvez payer votre compte Morgan dans l'un ou l'autre des magasins Morgan ou dans toute succursale de la Banque de Montréal de la région métropolitaine. En faisant votre paiement à la banque, veuillez présenter le relevé de votre compte.



Bibliothèque à rabais

Bibliothèque style espagnol à trois rayons ouverts pour livres et bibelots, et deux avec portes sculptées posées sur rainures coulissantes. Ces éléments vous permettent de meubler une pièce. Combinez un, deux ou trois éléments réalisant ainsi un décor très utile ou une bibliothèque. Matière imitant le cuir grenu (plastique laminé) avec fini "nomar". 12" sur 31" sur 70" de hauteur.

Ord. 79.50

$57 ch.

2 pour $110

Téléphoner à 842-6261
MEUBLES, RAYON 51, AU SIXIEME
CENTRE-VILLE, DORVAL et ROCKLAND

VENTE semestrielle D'AMEUBLEMENT CONTINUE



Fauteuil à bascule, dossier inclinable

Prenez vos aises cet été dans ce fauteuil confortable et inclinable. Fauteuil profond à capitons. Structure à ressorts non affaissants; bois franc séché au four. Style qui fera ressortir le décor. Revêtement de tissus vinyle d'entretien au choix de quatre teintes, roux, rouge sang de boeuf, noir ou avocat. En l'achetant maintenant vous économiserez !

Ord. 149.50

$119

12 mensualités de 10.80

Téléphoner à 842-6261
MEUBLES, RAYON 51, AU SIXIEME
CENTRE-VILLE, DORVAL et ROCKLAND



Lit continental confortable en vente

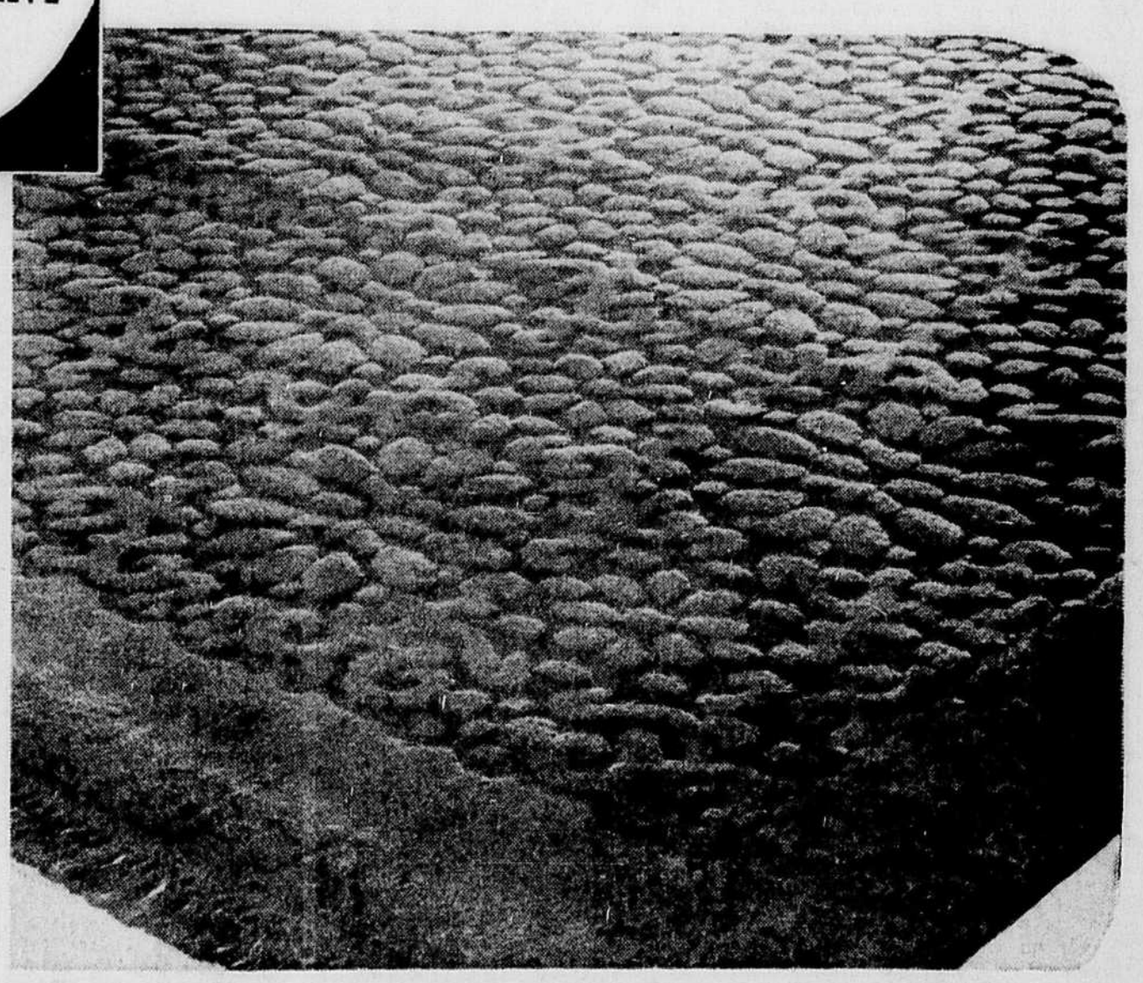
Une aubaine à votre portée sur l'achat de ce lit continental pour le foyer ou la villa de campagne. Matelas à 405 ressorts en spirale assurant le support désiré. Aussi isolation au sisal, dessus rembourré mousse et matelassé. Large bordure et piqûres entrecroisées . . . Au complet avec sommier-tapissier assorti et un jeu de six pieds. Dimensions 3'3" ou 4'6". Profitez de ce spécial pour réaliser un bénéfice dès aujourd'hui.

Ord. $149

$79

10 mensualités de 8.50

Téléphoner à 842-6261
LITS ET LITERIE, RAYON 54, AU SIXIEME
CENTRE-VILLE, DORVAL et ROCKLAND



Superbes tapis "Beautique" à prix de vente

Un nouveau moyen d'égayer votre foyer à l'aide de ces beaux tapis "Beautique" aux riches coloris de bijoux qui apportent cette ambiance de vitalité à tout décor. En fibre acrylique* sans souci. Texture à motifs inégaux. Ces tapis ont vraiment leur place soit au foyer ou à la villa. Longue frange nouée et votre choix de avocat, or, coquille d'oeuf, bleu roi ou rouge.

4'6" sur 6'	*Ord. 49.98*	**43.99**
6' sur 9'	*Ord. 79.98*	**69.99**
9' sur 12'	*Ord. 149.98*	**134.99**

Pas de commandes postales ni téléphoniques
CENTRE-VILLE, TAPIS ET CARPETTES, RAYON 48, AU CINQUIEME
(Tons avocat ou or, dimensions 4'6" sur 6' aussi à DORVAL et ROCKLAND)

HEURES D'OUVERTURE	CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261	DORVAL, au centre commercial, 631-6741	ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521	BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571	SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811
	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

les tribunaux

Le meurtre du jeune musicien

Allard se défend d'avoir tiré des coups de feu

Accusé d'avoir tenté d'assassiner un jeune musicien d'une auto en marche, dans la nuit du 11 juin dernier, en lui tirant cinq balles dessus, un autre jeune homme de 23 ans, Robert Allard n'aurait pas été au volant de cette voiture, comme on l'a représenté antérieurement.

Témoignant en défense à l'examen volontaire du prévenu, hier, devant le juge Maurice Allard, un de ses amis a en effet déclaré qu'il avait lui-même recommandé à l'accusé de rentrer chez lui en taxi, ce soir-là, parce qu'il était... gelé.

On comprit plus tard la signification exacte de cette expression, toutefois, lorsque le jeune homme vint lui-même faire part de ses allées et venues, au cours de la soirée du crime dont il se défend.

Interrogé par son propre procureur, Me Yves Mayrand, l'inculpé a en effet déclaré qu'il avait commencé à prendre de l'alcool au cours de la noce de l'une des cousines de son épouse. Qui n'a incidemment que... quinze ans.

Cette dernière, et les deux autres personnes qui l'accompagnaient, ne prenant pas leurs consommations, c'est lui qui s'en chargea, si l'on peut dire.

Vers 11 h, par ailleurs, il décida de laisser rentrer son adolescente d'épouse chez elle, et de chercher quelqu'un, dans son quartier, pour continuer à prendre un verre.

Dans ce but, il se rendit au Bar-Salon situé rue McGuire, et c'est à la sortie de cet établissement qu'il fit la rencontre de son ami. Qui, voyant l'état d'ébriété où il se trouvait, lui recommanda d'héler un taxi. Ce qu'il fit, laissant son propre véhicule à cet endroit.

Renvoyé deux fois du... "Tabouret"

A ce moment-là, il se rendit une première fois au cabaret "Le Tabouret", rue Saint-Zotique, où un ami du gérant Willie Pomerleau, Réal Boyte, lui rappela qu'il était "barré". Et ce parce qu'il s'était déjà battu avec deux autres individus qui se trouvaient précisément sur place.

Comme on ne voulait pas de trouble, dans ce bar quelque peu exclusif, on lui demanda donc de partir. Et il partit.

Il se rendit alors chez sa mère, à Rosemont, entrant dans la maison par une porte avant qui, à son dire, n'a jamais été fermée à clef.

Là, il réveilla un peu tout le monde, prit une bière dans le réfrigérateur, puis repartit en taxi à nouveau.

Et comme le Tabouret était à nouveau sur la route de son domicile, il s'y arrêta à nouveau.

Et pour se faire dire, une seconde fois, et cette fois par M. Pomerleau lui-même, qu'il était définitivement "barré", et qu'on ne lui servirait pas de consommations.

Cette fois, il prit définitivement le chemin de son logis de la rue Clark, où il devait incidemment être appréhendé en mettant le pied dans son escalier.

Il déclara finalement ne pas savoir où se trouvait présentement son auto.

Et ne pas plus savoir où se trouvent également les clefs de celle-ci.

(De source policière, toutefois, on devait apprendre que le véhicule avait été retrouvé... à Québec).

De Marco, connaît pas !

Contre-interrogé par le procureur de la police municipale, Me Basil Danchychin, Allard a soutenu par ailleurs qu'il ne connaissait aucunement la victime De Marco

"Je n'ai même jamais entendu prononcer ce nom-là", ajouta-t-il avec emphase.

Le procureur de la défense, Me Mayrand demanda alors le rejet de l'accusation de conspiration, en soulignant que rien dans la preuve ne démontrait une entente quelconque avec d'autres individus pour commettre ce crime.

Me Danchychin devait toutefois faire remarquer qu'il ne fallait pas oublier la version de la victime qui, sans identifier aucunement le prévenu, avait dit avoir été suivi par une voiture transportant cinq individus, pendant les quelques minutes qui avaient précédé l'attentat

Et il fit évidemment grand état du témoignage du policier qui avait positivement identifié le prévenu comme le conducteur de la voiture d'où les coups de feu étaient partis.

Finalement, toutefois, Allard fut cité à son procès sous l'accusation de tentative de meurtre, mais l'accusation correspondante de conspiration pour le même crime devait être immédiatement rejetée par la cour.

Du papier-monnaie ...sanitaire !

On savait que les faux billets étaient de plus en plus répandus, dans notre ville.

Mais on n'aurait jamais cru qu'ils étaient si "courants" qu'un quidam inconnu allait les proposer un jour comme papier sanitaire, dans nos latrines.

C'est pourtant ce qu'on aurait fait et, entre autres endroits, au Nouveau Palais de justice de Montréal.

Hier, en effet, un jeune employé du greffe de la paix local, se rendant au "petit endroit" à l'heure du lunch, tira comme l'on fait d'habitude sous le petit interstice qui laisse généralement tomber un papier plus ou moins immaculé et plus ou moins soyeux.

A sa très grande surprise, toutefois, c'est un... billet de dix dollars qui lui tomba dans la main.

Il répéta le manège une deuxième fois, et, à nouveau, c'est un autre billet de même dénomination, toujours à l'effigie de Sa Majesté, qu'il tira.

Il n'en croyait évidemment pas ses yeux, lorsque, à son désappointement, il tira finalement... une vraie feuille de papier sanitaire.

Puis, un désappointement suivant l'autre, il se rendit également compte que les deux billets-mystère portaient exactement le même numéro de série.

C'était le premier, et un fort sérieux indice, qu'ils étaient faux.

Il s'en fut tout de même confier sa "trouvaille" à l'agent Villeneuve, officier de liaison de la Gendarmerie royale, qui, sans avoir à conduire de grandes expertises, confirma sa déveine.

Et une enquête fut immédiatement instituée, évidemment, pour savoir qui les avait placés là.

Ce qui ne sera évidemment pas facile, le "petit endroit" en question étant situé à un endroit fort "passant" de notre Palais, et plus précisément à la sortie de l'ascenseur exclusivement réservé aux prisonniers.

Le notaire Caplan a des difficultés temporaires de... cautionnement !

Le notaire Samuel Caplan, qui avait jusqu'à hier pour fournir le cautionnement de $100,000 exigé de lui par le juge Jacques Anctil, pour qu'il reste en liberté jusqu'à son procès, a fait face à des difficultés apparemment temporaires, hier.

Il s'est en effet présenté devant Me Roch Héroux, procureur de la couronne, prêt à fournir un cautionnement immobilier de $71,800, et un dépôt en argent de $28,200, pour compléter la somme fixée.

Mais le représentant du ministère public a alors souligné que la décision du juge Anctil était à l'effet que le prévenu devrait fournir, ou un cautionnement sur immeuble de $100,000, ou un dépôt en argent de la même importance.

Et qu'il n'avait lui-même pas autorité pour "fissurer" cette somme d'une façon ou d'une autre.

On s'en fut alors chez le juge Armand Chevrette, qui agissait hier comme juge en chef de la Correctionnelle, mais il déclara à son tour qu'il ne pouvait aucunement modifier la décision de son collègue.

Le notaire, qui est accusé, comme on le sait, d'une fraude se totalisant à quelque sept millions de dollars, entreprit alors de nouvelles démarches pour trouver la somme ou la garantie immobilière tout d'un bloc.

Mais alors qu'on croyait toucher le but, 4 h. p.m. sonna, et les employés du bureau d'enregistrement, déjà décimés par les vacances et la récente vague de chaleur, ne se trouvant pas en nombre suffisant pour faire rapidement les vérifications qui s'imposaient, un délai de 24 heures fut alors donné à l'ancien mentor financier de l'ex-hôtelier Israel Khugiel, pour se rendre aux exigences de la cour.

Un concierge devient homme libre

Un concierge de 37 ans, Gérard Caron, qui avait été accusé de tentative de meurtre sur la personne d'un client du café Saint-John, rue Saint-Laurent, a été remis en liberté hier après-midi, sur l'ordre du juge John O'Meara.

Et ce parce que la police ne peut parvenir à localiser la victime de cette raclée, un individu d'origine espagnole qui serait rapidement disparu de la métropole.

La semaine dernière, une semblable requête de rejet de la plainte avait été faite devant le juge Jacques Anctil, mais ce dernier avait opposé une fin de non-recevoir, en soulignant que cela arrivait trop souvent que les victimes de crimes graves disparaissaient de façon stratégique, afin de permettre la libération de certains accusés.

Devant le juge O'Meara, toutefois, le procureur de la police locale a exposé à nouveau que la police désespérait de jamais retrouver celui qui avait été sauvagement battu dans le cabaret de la basse "Main".

Et c'est alors que le tribunal déclara au prévenu, jusque-là détenu sans cautionnement :

"Monsieur, vous êtes un homme libre."

CKAC/73

nouvelles sports actualités météo informations reportages

précision rapidité concision

A partir de lundi prochain



LEVEZ-VOUS D'UN PIED BIEN INFORMÉ

6 H/9 H CKAC/73

Simpsons

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

Maintenant, chez SIMPSONS, les *"JUMEAUX DE LA BEAUTE"* BIOTHERM et MOLITG

La "Beauté par la santé" avec les produits de soins Biotherm et les produits de maquillage Molitg, directement de Molitg-les-Bains, France.

Biotherm vous offre des produits de soins qui sont une véritable cure de beauté. Biotherm remporta 7 médailles d'or sur 7 produits de beauté présentés lors d'un récent concours international qui a eu lieu à Paris . . . **ainsi que la Coupe mondiale des produits de beauté 1968.**

Biotherm étant un produit "lyophilisé", c'est-à-dire conditionné par le froid, il préserve indéfiniment sa fraîcheur et sa qualité qui est à base de plancton de la source thermale de Molitg-les-Bains où l'on soigne, embellit et rajeunit la peau.

MOLITG vous offre des produits de maquillage qui parachèvent l'action bienfaisante des produits Biotherm.



Le jury de la

PREMIERE OLYMPIADE DE LA QUALITE DES PRODUITS DE BEAUTE

tenue à Bruxelles a décerné à BIOTHERM des prix d'excellence, des prix d'honneur et plusieurs médailles d'or et d'argent, consacrant BIOTHERM comme le symbole absolu de la qualité internationale.

UN CADEAU POUR VOUS

Avec tout achat de produits Biotherm ou Molitg, vous recevrez en cadeau une crème de jour valant 4.50. Cette offre est valable jusqu'au 27 juillet inclusivement.

A. **Biotherm "Lait de beauté thermal".** Démaquille et nettoie en profondeur. Laisse la peau fraîche et satinée. Flacon 7½ oz. **Ch. 5.25**

B. **Biotherm "Hydro-cure".** Lotion tonique sans alcool. Equilibre l'acidité de la peau. Flacon de 10 oz. **Ch. 5.25**

C. **Biotherm "Crème étonnante".** Un prodigieux traitement contre les rides et une peau fatiguée. Spécialement recommandée autour des yeux. Pot de 1 oz. **Ch. 10.25**

D. **Biotherm "Crème embellissante".** Puissant traitement pour raffermir et embellir le contour du visage et le cou. Pot de 2 oz. **Ch. 14.95**

E. **Biotherm "Hydrothermal".** Complexe biologique hydratant. Elle rehydrate en profondeur. Tube de 2¼ oz. **Ch. 5.25**

F. **Biotherm "Crème solaire".** Lutte contre la déshydratation et assure un bronzage naturel. Tube de 2½ oz. **Ch. 3.35**

G. **Biotherm "Crème triple usage".** Crème de beauté thermale naturelle qui sous une forme concentrée nettoie, protège et nourrit. Tube de 1¾ oz. **Ch. 4.95**

H. **Molitg "Fond de teint".** Fond de teint fluide pour un maquillage lumineux, 6 teintes ravissantes. Pot de 1½ oz. **Ch. 4.75**

Commandes téléphoniques exécutées 842-7221

Avec vos commandes veuillez indiquer le type de votre peau : sèche normale — grasse — très sèche

7

Nous vous invitons à venir rencontrer Mlle ANDREE GALLO représentante de la Société Biotherm-Molitg qui sera chez Simpsons en ville seulement jusqu'au samedi 27 juillet. Elle se fera un plaisir de vous renseigner et de vous conseiller quant à l'utilisation des produits Biotherm-Molitg.

Simpsons

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

La PATISSERIE du Bois CHEZ SIMPSONS

La Pâtisserie DuBois chez Simpsons est une maison de confiance dont la devise "Toujours meilleur pour un service impeccable" est votre garantie de satisfaction.

- Boulangerie
- Pâtisserie
- Petits fours
- Cuterie; pièces montées de tous genres, secs et glacés
- Croissants, brioches
- Charcuterie
- Salades et aspics assortis
- Pâtés
- Fromages
- Vol au vent
- Confitures
- Epicerie importée

Aussi : service de traiteur pour vos réceptions et cocktails.

Pour tous renseignements venez ou composez 842-3241, poste 262.

Certaines personnes entendent, mais n'enregistrent pas les sons . . . D'autres sursautent lorsqu'un bruit devient trop fort . . . D'autres n'entendent presque rien . . .

POUR TOUTES CES PERSONNES

ZENITH

A CREE 18 APPAREILS AUDITIFS DIFFERENTS AFIN DE LES AIDER A MIEUX ENTENDRE

Vous ne pouvez pas imaginer combien un appareil auditif Zenith est susceptible de vous aider . . . Zenith existe sous des formes différentes allant du plus minuscule appareil au plus classique. Mais toujours ces appareils cherchent à concilier efficacité, élégance et discrétion.

Venez chez Simpsons et les experts de Zenith vous aideront à fixer votre choix. Vous aurez une période d'essai après achat de 10 jours. Si après ce délai l'appareil ne vous satisfait pas, vous le retournez et l'argent vous est remboursé.

Pour tous renseignements ou démonstration à domicile veuillez composer 842-3241 poste 452

Votre appareil auditif peut être réparé pendant que vous attendez.

SIMPSONS — Appareils auditifs Zenith (763) au septième (En ville seulement)

9

ACHETEZ UN PRODUIT . . . OBTENEZ LE DEUXIEME EN CADEAU ! OFFRE SPECIALE "HELENA RUBINSTEIN"

Soyez belles et fraîches tout l'été grâce à Helena Rubinstein ! . . . Ces produits ont été conçus pour raviver votre beauté et la mettre en valeur ! . . . Profitez de cette offre spéciale dès aujourd'hui . . . Vous ne le regretterez pas !

A. **Mascara "Long Lash"** . . . allongera et épaissira vos cils tout en les colorant. Choix de quatre ravissantes teintes !
BONI : Emulsion hydratante "Skin Dew"
Ens. valant 5.12 . . . . . Ens. $3

B. **Fond de teint liquide "Silk Fashion"** . . . vous laisse un teint frais et satiné. Choix de 11 nuances.
BONI : Poudre "Silk Fashion".
Ens. valant 3.37 . . . . . Ens. 2.50

C. **Poudre "Silk Fashion"** . . . pour finir votre maquillage ! Super-fine, légère elle ne changera pas ! 13 teintes !
BONI : Fond de teint liquide "Silk Fashion".
Ens. valant $3 . . . . . Ens. 1.75

D. **Crème épilatoire "Nudit" pour le visage** . . . enlèvera "sans douleur" tous poils disgracieux sur votre visage !
BONI : Emulsion hydratante "Skin Dew".
Ens. valant 4.32 . . . . . Ens. 2.25

E. **Emulsion hydratante "Skin Dew"** . . . hydratera votre peau en profondeur même sous votre fond de teint ! 2 on.
BONI : Crème pour les yeux "Skin Dew"
Ens. valant 6.37 . . . . . Ens. 4.25

F. **"Beauty Washing Grains"** . . . granules nettoyantes pour épiderme gras, avec pores dilatés et points noirs. BONI : Lotion "Water Lily".
Ens. valant 2.75 . . . . . Ens. 1.75

G. **Eau de Parfum "Mist" "Heaven Sent"** . . . présentée dans un joli flacon atomiseur.
BONI : Poudre de bain "Heaven Sent".
Ens. valant 3.62 . . . . . Ens. 3.00

H. **Déodorant "Roll Dry"** . . . Lotion enrayant la transpiration, heure après heure, 1¾ on.
BONI : Eau de parfum "Heaven Sent".
Ens. valant 3.12 . . . . . Ens. 1.75

J. **Démaquillant hydratant "Skin Dew"** . . . nettoie votre épiderme en profondeur tout en l'hydratant.
BONI : Tonique "Skin Dew".
Ens. valant 4.25 . . . . . Ens. $3

Commandes téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSONS — Parfumerie (701) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview

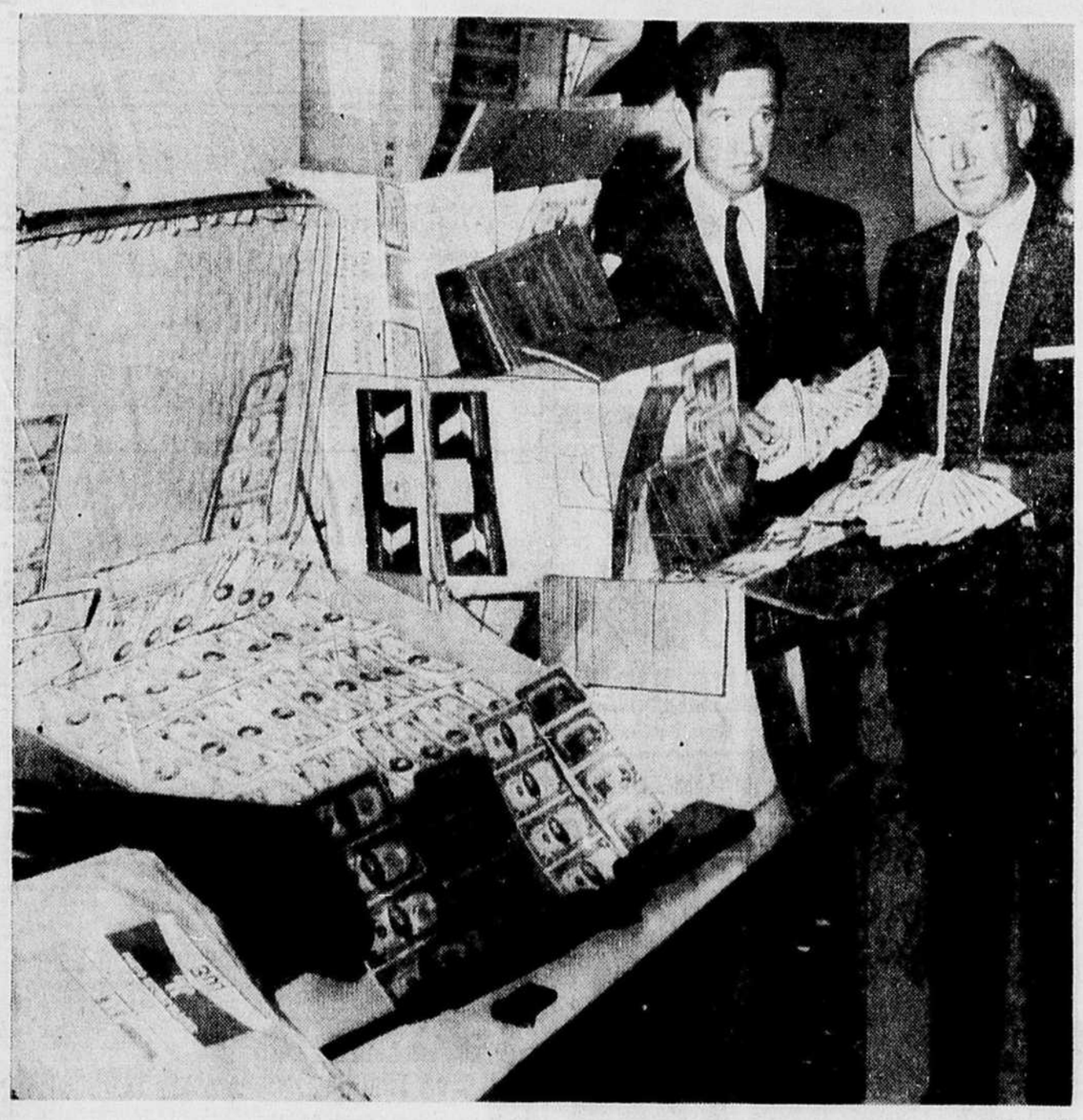
8



INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 4 / PAGES 41-56 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, JEUDI 25 JUILLET 1968 — 84e ANNEE — No 172



téléphoto PA

Saisie d'une fortune en faux billets de $20

Le procureur fédéral David Satz (à gauche) et Frank Wood, chef du Service secret dans le New Jersey (à droite) devant une partie de la fortune de $2,000,000 en fausse monnaie raflée dans une maison de Brick Township, près de Newark. Les faux billets de $20 sont "du bon travail", disent les experts, mais il leur manque le filigrane rouge des billets authentiques. Huit arrestations ont été effectuées, mais on recherche encore la presse qui a servi au "travail", avec l'idée qu'elle ait pu être jetée dans l'Atlantique.

Un "couloir de la pitié" sera établi au Nigéria

NIAMEY, Niger (PA-AFP) — Un accord vient d'être conclu en vue d'établir, à travers le front des forces fédérales du Nigéria, un 'couloir de la pitié" pour expédier par avion les vivres qui font tragiquement défaut aux populations sécessionnistes du Biafra.

L'accord a été conclu, hier soir, en comité restreint, entre les représentants biafrais et nigérians siégeant à huis clos à cette fin à Niamey. Il ne reste plus qu'à faire ratifier le document en assemblée plénière.

De sources bien informées on apprend que l'acord prévoit l'établissement d'un corridor large de dix milles le long de la route qui mène d'Enugu à Ogojola, une distance de 90 milles.

Le couloir sera supervisé par des observateurs civils des six pays membres du comité consultatif de l'OUA sur le Nigeria, soit le Niger, le Congo-Kinshasa, l'Ethiopie, le Liberia, le Ghana et le Cameroun.

Il reste à mettre au point, en comité restreint tout d'abord, puis, en séances plénières, deux demandes biafraises, à savoir :

Deux demandes biafraises

- **Que le corps des observateurs civils soit également composé des quatre pays qui ont reconnu le Biafra : Côte d'Ivoire, Gabon, Zambie et Tanzanie.**
- **Que l'aéroport seulement d'Enugu soit démilitarisé pour permettre un pont aérien qui amènerait plus rapidement des secours aux biafrais et qui permettrait à ceux-ci de ne pas transiter par le territoire fédéral. Là aussi l'accord semble sur le point d'intervenir.**

On sait que les six pays membres de l'Organisation de l'unité africaine font partie du comité consultatif qui a provoqué la rencontre des négociateurs nigérians et biafrais.

On croit savoir que maintenant que l'accord est presque conclu à Niamey, la Croix-Rouge internationale va lancer, de Lagos, une plus vaste opération de secours. Quatre-vingt membres de l'organisation seront répartis en groupes de cinq. Or, comme il y a environ 1,200,000 réfugiés à secourir, chaque membre aura en moyenne 15,000 personnes à sa charge.

Les secours du Vatican

Les avions de secours transportant l'aide catholique aux populations affamées du Biafra avaient dû discontinuer leurs vols, hier, en attendant que l'accord intervienne.

La décision a été prise à la suite d'une communication de Mgr Karl Bayer, directeur de Caritas international, organisme catholique de secours ayant son siège au Vatican. Selon le prélat, les batteries antiaériennes du Nigéria rendaient les envolées de secours "extrêmement périlleuses" hier.

Caritas et quelques autres organisations catholiques avaient réussi, jusqu'ici, à faire pénétrer, au Biafra, plusieurs cargaisons de vivres et de médicaments. Mais ces secours demeurent insignifiants comparés aux besoins.

Maintenant que l'accord est conclu, l'aide catholique sera coordonnée avec celle de la Croix-Rouge internationale et du Conseil oecuménique des Eglises.

Pour obtenir la libération de son avion

Israël demande à la France d'intervenir auprès d'Alger

d'après AFP, PA, UPI

Le gouvernement israélien a demandé à la France d'intervenir auprès de l'Algérie pour obtenir la libération du Boeing 707 d'El Al capturé par des commandos palestiniens et de ses 22 occupants détenus comme otages. Alger, cependant, déclare par l'intermédiaire de son ministre des Affaires étrangères qu'il "n'est mêlé ni directement ni indirectement à cette affaire . . .".

D'autre part, le président et le vice-président de la Fédération internationale des associations de pilotages de ligne ont annoncé qu'ils se rendront dans la capitale algérienne pour tenter d'obtenir la liberté de l'équipage et des passagers du Boeing.

A Tel-Aviv, le gouvernement israélien met en oeuvre tous les moyens à sa disposition pour obtenir la remise de l'appareil et de ses occupants, mais les observateurs commentent qu'il s'est montré remarquablement calme et patient jusqu'ici; ils n'écartent pas la possibilité de représailles contre les Arabes en cas d'échec des démarches actuelles, mais croient que l'Algérie aura toutes les chances de s'exécuter sans perdre la face.

Il semble d'ailleurs, d'après la mise au point d'Alger, que le gouvernement de M. Boumedienne n'a pas l'intention de poser de geste brutal à ce sujet, et qu'il attend de voir comment tourneront les événements.

La mise au point a été faite à Orly par M. Bouteflika, à son arrivée dans la capitale française pour des conversations sur "les problèmes en suspens" avec le gouvernement de la France.

"Il est normal que l'Algérie attende de connaître les tenants et aboutissants de cette affaire avant de définir sa position, a ajouté le ministre. L'Algérie est un pays souverain et respecte la morale internationale. C'est dans cette morale que s'inscrira la fin de cette affaire."

Le Front de libération palestinien, qui se réclame de la saisie de l'appareil, a confirmé qu'aucun pays arabe n'avait été prévenu à l'avance de la mission des cinq commandos.

Pendant ce temps, le ministère des Affaires étrangères d'Israël faisait savoir que des représentants du gouvernement italien ont pris contact avec les Israéliens "détenus" à Alger et a fait savoir qu'ils "étaient en bonne santé et correctement traités".

Par ailleurs, le ministère a refusé de commenter sous quelque forme que ce soit "la position faite par une organisation terroriste d'échanger les Israéliens détenus à Alger contre des terroristes condamnés et emprisonnés en Israël". On fait remarquer à Jérusalem que les passagers de l'avion d'El Al ne peuvent en aucun cas être considérés comme des "prisonniers de guerre", et que les membres du "Front" détenus en Israël ont été condamnés par des tribunaux militaires et ne sont pas des soldats faits prisonniers au combat.

Washington est privé de journaux

WASHINGTON, (AFP) — Un arrêt du travail des stéréotypistes des trois journaux de la capitale fédérale américaine a entraîné la grève de toutes les autres branches syndicales dans ces organes.

Le "Washington Post", seul journal du matin dans la capitale, n'a publié ce matin qu'un supplément de six pages ne contenant que les nouvelles de la banlieue de la ville et un supplément publicitaire qui était déjà imprimé au moment où les stéréotypiste ont quitté le travail mercredi soir.

Le "Washington Evening Star" et le "Daily News", les deux journaux du soir de Washington, ne paraîtront pas aujourd'hui.

Un arbitrage fédéral a été décidé et la première réunion de travail aura lieu cet après-midi. Des piquets de grève sont en faction devant les trois journaux. Les journalistes, imprimeurs et photographes ont refusé de les franchir par solidarité pour les stéréotypistes qui demandent une augmentation de salaire importante ainsi que des avantages sociaux annexes.

Johnson reçoit M. Strauss

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson recevra aujourd'hui en fin de matinée le ministre des Finances de la République fédérale allemande, M. Franz Josef Strauss.

M. Strauss s'est entretenu, au cours de ces deux derniers jours à Washington, avec son homologue américain, M. Henry Fowler, ainsi qu'avec le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk.

La presse chinoise annonce une "grande tempête révolutionnaire"

PEKIN (AFP) — "Le moment est venu d'accomplir une grande réforme historique bouleversant ciel et terre dans les domaines administratif, culturel, industriel et artistique", a annoncé hier, la presse officielle chinoise.

Dans un éditorial intitulé: "Grande critique, grande réforme" qui peut être interprété comme le programme de la révolution culturelle pour les mois à venir, le "Wen Hui Pao" du 21 juillet déclare: "Il faut maintenant accomplir à cent pour cent les tâches fondamentales de la révolution culturelle indiquée par Mao Tsé-toung et réformer radicalement toutes les structures et tous les systèmes sur l'ensemble du pays. Nous prévoyons l'approche d'une grande tempête révolutionnaire de réformes au cours de laquelle seront réalisées des choses auxquelles les ancêtres, les étrangers et tous nos prédécesseurs n'ont même jamais osé penser".

L'éditorialiste précise les premières réformes actuellement en cours en indiquant que tous les organismes, tous les comités révolutionnaires à tous les échelons doivent procéder à une simplification de leurs structures et réduire leur personnel des neuf dixièmes. Il cite en exemple les comités révolutionnaires régionaux où le personnel a déjà été réduit de six cents à cinquante personnes et où seulement deux membres du comité assurent les permanences quotidiennes.

Les observateurs estiment que cette réforme administrative est inspirée par le souci d'obtenir une application plus rapide, donc plus efficace, des directives du pouvoir central.

Dans le domaine culturel, les étudiants seront désormais uniquement des ouvriers et des paysans qui quitteront les usines ou les communes pour suivre un cycle d'études de deux ou trois ans et qui regagneront ensuite leurs unités. "Ainsi, déclare l'éditorialiste, une expérience pratique leur permettra de mieux assimiler les matières enseignées et ils pourront, en outre, faire profiter leurs unités des connaissances acquises. Les paysans qui ont les moyens inférieurs deviennent techniciens et savants".

Cette réforme a été annoncée il y a deux jours dans "La dernière instruction de Mao Tsé-toung" et "concerne principalement les instituts scientifiques et techniques". Dans les rues de Pékin, de nombreux cortèges d'étudiants défilent depuis hier pour acclamer au son des gongs et des cymbales la réouverture de leurs établissements sur ces nouvelles bases.

L'éditorialiste ajoute: "La superstition qui rend supérieurs les experts bourgeois et la formation livresque sera abolie et la participation des ouvriers et des paysans à la vie scientifique jettera les bases de la nouvelle révolution industrielle".

Dans le domaine artistique, l'éditorialiste donne en exemple la création de l'opéra chinois moderne "La lanterne rouge" avec accompagnement au piano, qui fut présenté à Mao Tsé-toung à l'occasion du 1er mai, et la réalisation d'une peinture à l'huile représentant le président Mao. Ce tableau, peint par un groupe de gardes-rouges de Pékin, est depuis quelques semaines l'objet d'éloges dithyrambiques dans la presse officielle.

"Mais, conclut l'éditorialiste, les effets à long terme de la révolution culturelle commencent à peine à se manifester. Il faut s'en remettre entièrement à l'esprit inventif et audacieux des masses qui ouvrira un chemin absolument nouveau et original dans l'histoire des hommes".

Israël honore Arthur Goldberg

JERUSALEM (AFP) — L'Institut hébraïque a célébré hier le 50e anniversaire de sa fondation sur le Mont-Scopus au cours d'une cérémonie à laquelle assistaient des dignitaires musulmans, des chefs religieux, des Arabes chrétiens et le corps diplomatique.

Au cours de cette cérémonie, M. Arthur Goldberg, ancien représentant des Etats-Unis à l'ONU, a reçu le diplôme de docteur honoris causa de l'Institut hébraïque.

Pékin s'apprêterait à signer une entente économique avec Hanoï

HONG-KONG (UPI, PA, AFP) — Des sources diplomatiques signalaient hier que la Chine communiste, en dépit de son opposition aux négociations en cours à Paris, s'apprête à conclure une entente avec le Nord-Vietnam au sujet de l'aide économique et militaire pour 1969.

Toutefois, d'autres rapports parvenus à Hong-Kong disent que les gardes rouges utilisent Hanoï, dans leur lutte incessante pour le pouvoir, et font état de violentes manifestations contre Hanoi en guise de protestation contre les pourparlers américano-vietnamiens qui se poursuivent à Paris.

Bien qu'on ne croit pas que les détails de la nouvelle entente entre Pékin et Hanoi soient révélés, les experts sont d'avis que le programme d'aide économique et militaire atteindra environ $1 milliard, soit à peu près la même chose que les années précédentes.

Cependant, le flot des approvisionnements allant de Chine vers le Nord-Vietnam a été perturbé à plusieurs reprises au cours du mois dernier par de graves problèmes de transport causé par des combats entre factions rivales en Chine.

Un document en provenance de gardes rouges, reçu à Hong-kong, signale qu'une bande de civils armés s'est emparée du consulat nord-vietnamien à Nanning ,capitale de la province de Kouangsi, en juin dernier.

L'infiltration à Saigon

Les Vietcongs tentent inlassablement de s'infiltrer dans la capitale par le sud-ouest. Des éléments ont été accrochés par des unités des forces régionales à sept milles du quartier chinois de Cholon hier soir. Toutefois, ils ont fait demi-tour, abandonnant quelques armes sur le terrain. Deux Vietcongs ont été faits prisonniers. Pendant toute la nuit, l'artillerie américaine a été entendue à Saigon. Elle intervenait contre des éléments vietcongs autour de la capitale.

Pendant ce temps, un important centre d'approvisionnements américain près de Da Nang a été atteint hier par des roquettes, alors que l'artillerie communiste a repris le pilonnage des installations militaires dans les provinces du nord. Dix roquettes de fort calibre sont tombées sur la base "Red Beach" à sept milles au nord de Da Nang.

Pour leur part, les bombardiers géants B-52 ont continué de pilonner les concentrations de troupes vietcongs et leurs cantonnements, effectuant six bombardements hier soir et ce matin dans la région de Darlac, sur les hauts plateaux.

Les pilotes ont signalé que lors d'un des derniers raids sur la vallée d'A Shau, en bordure du Laos, les bombes avaient provoqué 38 explosions secondaires, ce qui indiquait qu'un important dépôt de munitions avait été touché.

Par ailleurs, dans une attaque contre un village côtier, les Vietcongs ont incendié quelque 200 maisons et laissé sans abri un millier de personnes, a annoncé hier soir un porte-parole militaire américain. Il s'agit du village de Phu Dau, à 15 milles au sud-ouest de Da Nang.

Une unité des forces spéciales mixtes américano-sud-vietnamiennes a été prise hier sous le feu d'éléments vietcongs, fortement retranchés dans les plantations de caoutchouc de Loc Ninh, à quelque 60 milles au nord de Saigon, près de la frontière cambodgienne.

Des renforts blindés ont été envoyés et l'artillerie, les hélicoptères armés ainsi que l'aviation tactique américaine sont intervenus. Après quatre heures de combats acharnés, les Vietcongs se sont finalement retirés, laissant 21 tués sur le terrain. Aucun detail n'a été fourni sur les pertes alliées.



téléphoto PA

La campagne du gouverneur Nelson Rockefeller pour l'investiture républicaine l'a mené hier à Kansas City, où il a été accueilli par une foule enthousiaste.

USA: les législateurs adoptent une mesure sur les armes à feu

WASHINGTON (UPI) — La Chambre des représentants a approuvé l'interdiction des ventes par correspondance de fusils et fusils de chasse hier, et une mesure semblable a été présentée au sénat malgré l'opposition du sénateur James O. Eastland, démocrate du Mississippi.

Le texte qui fait suite à l'interdiction décrétée le mois dernier au sujet des revolvers et pistolets, prohiberait également l'envoi inter-Etats de fusils, sauf à des dépositaires enregistrés. Il interdirait les ventes à toute personne de moins de 18 ans, aux narcomanes, aux criminels et aux personnes faibles d'esprit.

La mesure ne tient pas compte de la requête du président Johnson, recommandant l'enregistrement des armes à feu et l'obtention d'un permis par le propriétaire, ainsi que des restrictions inter-Etats sur les ventes de munitions.

Un projet de loi semblable sur le contrôle des munitions a été accepté par le comité juridique du sénat malgré l'opposition de son président le sénateur Eastland, qui a exprimé l'espoir qu'il serait rejeté.

Plusieurs amendements ont été adoptés par les représentants. Les principaux exemptent de la loi le "Conseil national pour la promotion de l'entraînement au tir au fusil", organisation étroitement associée à la "National Rifle Association" qui est vigoureusement opposée à tout contrôle sur les armes, et limitent l'interdiction des ventes de munitions par correspondance aux cartouches pour pistolets et revolvers.

La décision du sénat sur ces mesures ne serait rendue qu'en septembre, soit après la tenue des conventions politiques.

Par ailleurs, avant d'approuver le projet de loi, la Chambre a confirmé par un vote de 410 contre onze, un amendement du représentant Richard H. Poff, républicain de la Virginie, visant à prévoir des peines d'emprisonnement pour l'usage d'une arme à feu dans la commission d'un délit fédéral.

Le comité sénatorial a ajouté une disposition à son projet de loi régissant les ventes d'armes à feu en deçà des limites d'un Etat, enjoignant l'acheteur à présenter un affidavit attestant qu'il est qualifié pour faire un tel achat, et fournissant à la police un délai de sept jours pour faire enquête.

L'influent "New York Times" donne son appui à Rockefeller

NEW YORK — (AFP, UPI, PA) — L'influent quotidien "New York Times" donne son appui au gouverneur Nelson Rockefeller dans la course à l'investiture républicaine en vue des élections présidentielles de novembre.

Dans un éditorial publié ce matin, le "Times" estime que M. Rockefeller serait le républicain le mieux qualifié pour négocier la fin de la guerre du Vietnam et donner un nouvel élan à la politique étrangère américaine, tout en montrant plus d'efficacité à l'intérieur (et surtout au sujet du problème racial) que ses deux rivaux, MM. Nixon et Reagan.

Le "Times" note cependant qu'il ne sait pas encore s'il appuiera M. Rockefeller dans sa campagne présidentielle : cela dépendra du candidat choisi par les démocrates. En 1964, le "Times" (qui est indépendant des deux partis) avait appuyé Lyndon Johnson contre Barry Goldwater.

Entretemps, le jeu des sondages et des prédictions se poursuit. Un spécialiste des sondages, M. Louis Harris, affirme que dans l'ensemble, l'électorat préfère Rockefeller à Nixon, mais que celui-ci est favori à l'intérieure de son parti.

Il ajoute que l'ex-gouverneur de l'Alabama, M. Georges Wallace, gagne fortement en popularité et pourrait causer la déconfiture de Nixon. Wallace, qui fait campagne pour la présidence en dehors des partis traditionnels, attire beaucoup de gens des Etats du Sud, ainsi que les classes inférieures et moyennes du Nord, les gens, dit Harris, "qui ne veulent pas de changements".

La stratégie de Rocky

Selon une analyse de la Presse Associée, la stratégie du gouverneur Rockefeller pour tenter de battre Richard Nixon serait la suivante : limiter les dégâts au premier tour de scrutin de la convention républicaine de Miami le mois prochain, puisque Nixon est déjà assuré de plus de 500 des 67 voix nécessaire pour obtenir la nomination. Le gouverneur de New York ne tenterait donc pas tant d'augmenter le nombre de ses partisans au premier tour de scrutin, mais de disperser le reste des voix pour que Nixon ne puisse obtenir une majorité, avec l'espoir qu'aux tours de scrutin qui suivront il pourra arracher progresivement des appuis à l'ancien vice-président et finalement le dépaser. Au premier tour, Rockefeller accorde à son rival 515 voix, tandis qu'une autre compilation lui en donne 548.

Le troisième candidat, Ronald Reagan, paraît actuellement avoir bien peu de chances de l'emporter.

Du côté démocrate, la lutte se fait toujours entre le vice-président Hubert Humphrey et le sénateur Eugene McCarthy. M. Robert Kennedy, assassiné le mois dernier, était le troisième aspirant.

La pression se fait de plus en plus forte à l'intérieur du parti pour que le frère de M. Kennedy, le sénateur Edward Kennedy, soit choisi comme candidat à la vice-présidence, quel que soit le candidat à la présidence choisi par la convention de Chicago.

ANNONCES CLASSÉES DE LA PRESSE 874-7111

ANNONCES CLASSÉES

LA PRESSE

RENSEIGNEMENTS DIVERS

La Presse se réserve le droit d'accepter ou de refuser de publier une annonce ou de la classifier sous la rubrique appropriée. Nous ne pouvons garantir aucune position.
Toute annonce, changement, ou cancellation doit nous parvenir avant 5 heures p.m. la veille de la publication et samedi avant midi pour le lundi. Pour les annonces encadrées : (matériel fourni) avant midi la veille de la publication, et vendredi avant midi pour le lundi.
Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour 1 ligne entière. Abréviations et initiales comptent pour un mot, chaque nombre pour un mot.

GROS CARACTÈRE

Une ligne en 5½ points équivaut à 4 mots ou 28 lettres en espaces ; en 12 points (28 lettres ou espaces) équivaut à 4 lignes — en 18 points (20 lettres ou espaces), équivaut à 5 lignes — en 24 points (15 lettres ou espaces) équivaut à 7 lignes — en 34 points (11 lettres ou espaces) équivaut à 8 lignes — en 42 points (8 lettres ou espaces), équivaut à 9 lignes — en 48 points (8 lettres ou espaces), équivaut à 10 lignes.

CHANGEMENTS et CANCELLATIONS

Un changement ou une cancellation ne peut être garanti avant la première insertion de l'annonce. Dans le cas d'une cancellation, l'annonceur doit obtenir et retenir le "numéro de cancellation". Aucun grief ultérieur ne peut être considéré sans ce numéro.

ERREURS et OMISSIONS

Les erreurs seront promptement rectifiées. On doit cependant les signaler avec la seconde insertion. Autrement, nous ne saurions accorder de remise ni nouvelle insertion gratuite. En cas d'erreur ou d'omission, notre responsabilité ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Le service des annonces classées est aussi près de vous que votre téléphone

SIGNALEZ
874-7111
et votre annonce paraîtra demain

301 APPARTEMENTS A LOUER

VIVEZ A LA CAMPAGNE,

A QUATRE MINUTES SEULEMENT DE LA PLACE VILLE-MARIE

APPARTEMENTS
Studios, à compter de $110
1 chambre à coucher, à compter de $145
2 chambres à coucher, à compter de $165
3 chambres à coucher, à compter de $195

MAISONS DE VILLE
3 chambres à coucher, à compter de $235
4 chambres à coucher, à compter de $280

Accès par le pont Champlain et l'autoroute Bonaventure. Le bureau de location est ouvert de 10 h. a.m. à 8 h. p.m. Pour renseignements, appelez: 769-8511.

L'Ile des Soeurs

SALABERRY 1010

EDIFICE COMPLETEMENT NEUF
1½ — 2½ — 3½ — 4½
MEUBLE OU NON MEUBLE
OCCUPATION IMMEDIATE OU PLUS TARD
331-7608 — 331-4922

VILLE TERREBONNE, GRAND 4½ CHAUFFE, TAPIS, CUISINE EQUIPEE AVEC SECHOIR, LAVEUSE, FRIGIDAIRE, POELE, STATIONNEMENT PISCINE, SALLE JEUX, IDEAL POUR FAMILLE $135, $150. 666-4660, 845-5916.

APPARTEMENTS 4½, 5½ ultra modernes, pièces fermées, système central eau chaude. 7125, 13e Avenue, entre Jean-Talon et Bélanger. 721-8266.

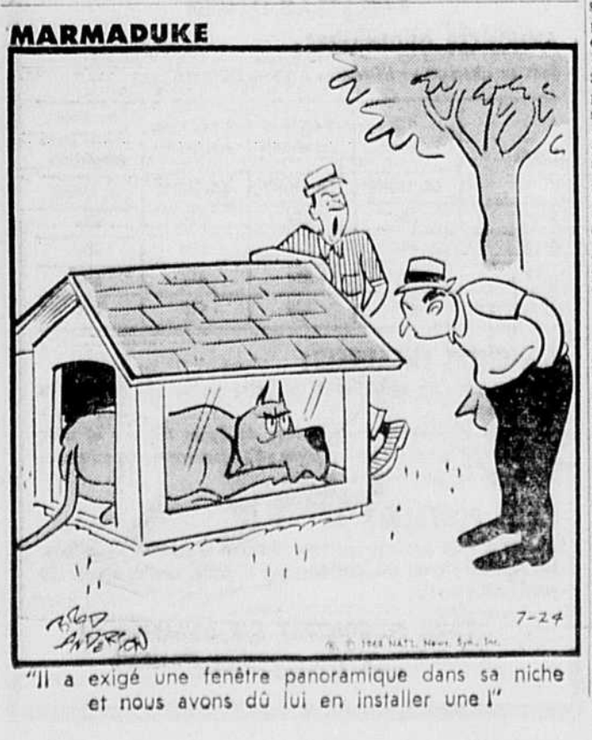
4½ APPARTEMENTS, chauffé, $110. 245 Riverside Drive, St-Lambert, 672-7109.

APPARTEMENTS 4½, ultra-modernes; chauffés, eau chaude, balcon, stationnement, $105.
Bachelor 1½, meublé ou non meublé, $75, piscine publique opposée 10 min. de Place Ville-Marie, 2063, Holmes, Lafleche, 672-5738.

APPARTEMENTS, 2027 St-Timothée, 1½ moderne, $14, $16 semaine, 526-3242.

CHATEAU SAINT-HUBERT
VOISIN DU METRO
HENRI-BOURASSA
App. modernes, ascenseurs, meublés ou non, chauffés, taxes payées, loyers modérés, 1 mois gratis avec bail.
4½ — 3½ — 2½ — 1½
S'ADRESSER 10,060-70 ST-HUBERT
App. 112 ou 115
389-2458 — 381-2062

MARMADUKE



"Il a exigé une fenêtre panoramique dans sa niche et nous avons dû lui en installer une !"

301 APPARTEMENTS A LOUER

HAVRE des ILES
CHOMEDEY
Une, deux, trois chambres à coucher, à compter de $135.
PISCINES INTERIEURES ET EXTERIEURES
BAIN SAUNA
COURTS DE TENNIS
MARINA
SERVICE D'AUTOBUS GRATUIT
CHAUFFAGE ET CUISINE TOUT A L'ELECTRICITE
ANTENNE DE TV GRATUITE
STATIONNEMENT ADEQUAT
VISITE TOUS LES JOURS DE 10 A.M. A 9 P.M.
Traverser le pont de Cartierville, virer à gauche aux premiers feux et suivre la route sur une distance d'un mille jusqu'à notre enseigne.
Renseignements : 688-9711

LE CHERRIER
RUE CHERRIER
Près station métro Sherbrooke
MEUBLE OU NON
● 1½ ● 2½ ● 3½
- Ascenseurs ultra-rapides
- Câble télévision
- Buanderie
- Téléphone intercom
- Piscine extérieure sur le toit
- Toutes commodités

521-3071 ou 849-4278

AHUNTSIC
IMMEUBLE NEUF MUNI D'ASCENSEURS ET TOUTES LES FACILITES MODERNES.
1 ET 2 CHAMBRES A COUCHER
OCCUPATION IMMEDIATE
387-1334
10160 LAJEUNESSE

LONGUEUIL
326 CHEMIN CHAMBLY
NOUVEAUX APPARTEMENTS MODERNES ET LUXUEUX
3 ET 4 PIECES CHAUFFEES
EAU CHAUDE FOURNIE
SERVICE DE CONCIERGE
POELE, REFRIGERATEUR DISPONIBLES
274-4343 679-8435

GRENET 12240
A 10 MINUTES CENTRE-VILLE PAR TRAIN BANLIEUE C.D.
Immeuble neuf, moderne, toutes commodités, service concierge, appareils de couleurs, etc. — Possession immédiate.
331-9093

ROSEMONT
4½ — $120
3 PIECES $45 A $90
2 PIECES, $65
A 6855, 21e AVENUE, PRES BELANGER, PIE-IX ; RA. 2-7730

BON CHEZ-SOI
A l'épreuve du feu, taxe d'eau, électricité, chauffage eau chaude payés.
1½ — 2½ — 3
DE $85
6675 Darlington 739-2268

CADILLAC—HOCHELAGA
3½ — $83
MODERNE, REFRIGERATEUR, CUISINIERE, TAXES PAYEES
AOUT — CLAIRVAL 6-9645

RUE DE NORMANVILLE
3½ ET 4½ DE LUXE
Occupation immédiate ou différée
7955, DE NORMANVILLE, APP. 2

Montréal-Nord
Montée St-Michel, angle Fleury
Occupation immédiate, 3½ pièces, non chauffé, $65. Visiter ou téléphoner 10536, montée St-Michel, app. 1. 381-3817 ou 288-1023.

3½ GRANDES pièces, libre 1er août, ou avant. 381-3137, 389-2313.

JUILLET-AOUT GRATUITS
2598, BOULEVARD ROSEMONT
APPARTEMENT 3½, MODERNE, CHAUFFAGE INDIVIDUEL, POELE, REFRIGERATEUR, INTERCOM, ASCENSEUR, SUNDECK, TEL. : 729-4893.

UN MOIS GRATUIT
Appartement à louer, 2½, 3½, 4½, occupation immédiate, appeler 331-3300 se présenter à 5670 De Salaberry, 10 a.m. à 8 p.m.

1 MOIS GRATUIT, 1½, 2½ meublés ou non. 271-4621.

SOUS-LOUERAIS, L'Acadie, Henri-Bourassa, 3½ chauffé, poêle, frigidaire, eau chaude, septembre ou octobre à mai 1969, $110. 331-9674.

3½ $75, 4½ $85, terrain stationnement gratuit. Inf. 2845 Barclay, app 8 ou 2785 Barclay app 8. 739-2269.

306 APPARTEMENTS MEUBLES A LOUER

MONTREAL-NORD
LUXUEUX 2½ - 3½ - 4½
— MEUBLE, CHAUFFE AUSSI NON MEUBLE
— TAXES D'EAU, ELECTRICITE PAYEES
— TAPIS ET DRAPERIES MUR A MUR
— SUN DECK SUR TOIT
— OCCUPATION IMMEDIATE
— SALLE DE LAVAGE, SOUS-SOL
5280 Charleroi App. 101
324-9147 — 321-2949 — 322-3222

AHUNTSIC
10231 Boul. St-Laurent, 2½ et 3 pièces ultra-modernes, $18 à $24 par semaine, meublés, ascenseur, buanderie automatique, eau chaude, électricité et taxes payées, stationnement gratuit, sans bail. 389-8811.

AHUNTSIC, Henri-Bourassa, 2½ libre 1er septembre. Concierge. 381-3137, 632-2876.

GRATIS AOUT
AHUNTSIC, 10690, TACHE, COIN BOURASSA, 3½ MODERNES. 389-7493.
AHUNTSIC, bachelors, 2½ meublées, près métro, 7650, Lajeunesse. 387-5628.
AHUNTSIC, 9517 Lajeunesse, près métro, 3 ensoleillé, balcon, tranquille. 388-6023.

306 APPARTEMENTS MEUBLES A LOUER

CHAMPLAIN
2101 CHAMPLAIN
TOUT NOUVEAU
1½, 2½ PIECES
IMMEUBLE NEUF AVEC ASCENSEUR CONSTRUIT AVEC SOIN POUR VOTRE CONFORT ET VOTRE SATISFACTION.
LUXUEUSEMENT MEUBLE
CABLEVISION GRATUIT
PISCINE INTERIEURE CHAUFFEE
$23 A $27 SEMAINE
$90 A $106 MOIS
522-4121

SHERBROOKE
3990 est, près Pie-IX, 1½, 2½, 3½, 4½ meublés, toutes taxes payées, piscine intérieure.
259-9346, 274-4343

LIEGE ET ST-LAURENT
1½, 2½, 3½, bail si désiré seulement, à la semaine ou au mois, enfants acceptés, choix de meubles, TV, literie, accessoires de cuisine, services gratuits du concierge, très paisible, propreté impeccable, espace bain de soleil. — 381-2407.

4295, MARQUETTE PRES PARC LAFONTAINE
2½
NEUF, MEUBLE, ASCENSEUR, INTERCOM, TAPIS, LOCATION SEMAINE, MOIS, 521-3734.

CHATEAU BELAIR
ROSEMONT — DE LUXE — 1½, 2½ NEUF, TOUTES TAXES PAYEES
TEL. : 727-6706 OU 729-7604

CENTRE-VILLE
1½, 2½, 3½ PIECES, COMPLETEMENT RENOVEES, PRES METRO 844-2381 931-6034.

AHUNTSIC, 2 app., femme travaillant extérieur, pas d'animaux. 388-6021.

ANJOU, JUILLET GRATUIT. Nord de Place Versailles, 2½ dans duplex, meublé, chauffé, $100, entrées privées. 6195 de la Mayenne. 324-3291 ou 351-2590.

ANJOU 8291 Kirby Hall, 2½ joliment meublés, tapis. 351-3414.

A ST-HUBERT, près de la Polyvalente 3½, meublé, chauffé, entrée privée. 676-7358.

AVENUE BERRI 5305
103 app 2½, modernes, métro Laurier, $20-$22. 277-1760, 332-2580.

AVENUE BERRI 5305
OUTREMONT 6960
RIVARD 5205
½, 2½, moderne, télévision, stationnement, $13, $22. 332-2580, 277-1760.

AVENUE Chabot, Beaubien, $16, 2 pièces meublée, modernes, armoires de cuisine, idéal pour couple. 376-2231.

AVE CHRISTIN 330 près Ste-Catherine et St-Denis 2½ et 3 pièces meublées taxes payées, buanderie $16 à $20 par semaine. 861-7196.

AVENUE Christophe-Colomb 5855, Métro Rosemont, $19, 2½, moderne.

AVENUE Berri 5240 1½ ascenseur, métro Laurier $17.

AVENUE Berri 5365, 2 app., $20-$22, luxueux, près Métro. 273-1816.

AVENUE Boyer 4240, près Pare Lafontaine, appartement 2 pièces très modernes, entrée privée. $21. 274-6778.

4150 AVENUE COLONIALE, bachelor 1½, 2½, meublés, s'adresser au concierge.

AV. DELAROCHE, 4680, 2½ neuf, tapis, buanderie, confort. 274-9773, 525-3521.

8295 AVENUE DES BELGES, 3 pièces, électricité payée, balcons, 387-3149.

AVENUE PARC 5249, Castle Apartment, moderne, 1½, cuisinette, $65. 271-7736.

AVENUE DAVIDSON 2591, $11, $15, moderne, privé, meublé, 524-8045, 523-9521.

AVENUE Decelles 6650, près Côtes-des-Neiges. 2½, 3½, 4½, joliment meublées, avec tapis. 739-4810.

AVENUE GARNIER, 3 pièces fermées, propre, douche, meublé, tout compris, $25.50 semaine. Visiter tout temps. Concierge, 1389 Rachel est. 524-8073.

AVENUE Leclaire 2656, 3½, 2½, 1½ meublé, modernes, balcon, ménage fait, tranquille, entrée privée, 254-5526.

AVENUE Lajeunesse 8970, 1 pièce propre, tous services payés. 387-3848.

AVENUE Ste-Catherine est 4020 (Pie IX) 2½ neuf moderne $19.

AVE OUTREMONT 6960, 2½ modernes, $18, 270-1622, 332-2580.

AVE RIVARD 5205, 1½ moderne, métro Laurier, $13-$18, 277-8790.

4601 AVENUE DU PARC, 2½ pièces meublées, chauffées, très propres. S'adresser surintendant, 4555 Parc, app. 18.

AVENUE Rachel est, 1389, coin Garnier, face parc, 4 fermées, bas, tout compris, $35. Concierge.

AVE ROUEN 2763, 2½ moderne, bien meublé, métro 274-9773, 274-8876.

AVENUE Saint-Dominique 8505, 1½ app., décoré, $18, concierge, 389-2254.

BEAUBIEN 3825, près Pie-IX, 3½, 2 balcons, commodités, 722-5845.

BEAUBIEN, St-Dominique, 6466, près métro, 2½ modernes raisonnable, air climatisé si désiré. 273-3252, 626-5708.

BEAUBIEN-PAPINEAU, 1½, POELE, FRIGIDAIRE, EAU CHAUDE, LESSIVEUSE, PRIX MODERE. 276-7192.

BEAUBIEN EST, 1333, près Delanaudière, 2½, toutes commodités. Centre achats. Métro. Air climatisé.

BEAUBIEN 44e, 3½ libre août, 4½ libre. Chauffé, eau chaude fournie, en droit tranquille. 259-3510.

BELANGER, 333 (St-Denis) et 5395, Charlemagne (Masson), 1½, 2½, modernes, édifice neuf, toutes commodités, terrasse-soleil, concierge, 276-7371, 725-5997.

BELANGER 2636, aussi 9363 Lajeunesse, 1-2-3 meublés ou non. 376-3725, 842-6009.

BELANGER, Papineau, 1½, pour homme très propre, tapis, $16. 727-8429.

BELLECHASSE 2444, attrayant 1½ moderne propre, balcon, $18.50 tout fourni. 722-4194.

BERRI 5240 1½ moderne ascenseurs métro Laurier $17.

BERRI 3885, beau 3 pièces, propre, toutes commodités, moderne, tranquille.

BERRI 3979, 1, 2 grands, tout fourni, $13, $17, 844-6118.

BOUL MONK, 6140, 1½, 2½, taxe et électricité payées, 769-1922.

1755 Boul. Morgan, 3 pièces modernes, 220, CL. 9-2391.

BOULEVARD MORGAN, 3 appartements, moderne, libre. CL. 9-2591.

BOUL. Pie-IX, et Charleroi, 4051, 1-4 pièces, 1-2½ meublés, chauffés, informations 322-2250.

4555 BOUL. ROSEMONT, 2 modernes, tapis, $75. Voir concierge. 728-8779.

BOUL. ROSEMONT, 4018, 3 app. meublés, adultes, libre.

4000 BOUL. ROSEMONT, 3½ meublées concierge demandé. LA. 4-0724, appeler avant.

BOUL. ROSEMONT 2215
COIN DES ERABLES
SANS BAIL
1½ très moderne $75 à $85 par mois meublé buanderie automatique, électricité, taxes payées. 729-6068.

BOUL. ROSEMONT, 3660, 2½, meublé à neuf, ménage fait, terrasse-soleil, chauffé à l'électricité, toutes commodités payées; pas de bail; occupation immédiate : semaine ou mois; voir le concierge, app. 2.

BOULEVARD Ste-Catherine 4020 est (Pie IX) 2½ neufs modernes $19.

BOUL. ST-JOSEPH - Delanaudière (5019), 1 app., $15 semaine. 525-8537.

BOUL. ST-JOSEPH, Papineau, 2 pièces fermées, 2 garde-robes, repeint, 273-3781.

BOUL. ST-LAURENT, 6768, 1½, chambre bain, prix raisonnable, concierge.

BOUL. ST-LAURENT, 7415, 2½, tout meublé et décoré, cuisine distincte, tous services payés. Occupation immédiate. Semaine ou mois. S'adresser au concierge, app. 101.

306 APPARTEMENTS MEUBLES A LOUER

APP WASHINGTON
BORD DE L'EAU
BROSSARD, PONT CHAMPLAIN
40 — 2½, FLAMBANTS NEUFS, LUXUEUX
TAPIS MUR-A-MUR
POELE, FRIGIDAIRE COULEUR
INSONORISATION PARFAITE
SERVICE CHAMBRE SI DESIRE
TOUTES TAXES PAYEES
PISCINE INTERIEURE, BUANDERIE
BAIL OU SANS BAIL
$105 PAR MOIS
671-6133

MASSON 3540
5375 - 15e AVENUE
1½ — 2½ — 3½
Tapis mur à mur, thermostat individuel, câble T.V., terrasse, ascenseur, garage.
TEL. : 725-3753
376-1381 — 374-1801

LES APPARTEMENTS 250
250 EST, BOULEVARD ST-JOSEPH
(COIN HENRI-JULIEN)
Chauffé — Ascenseur — Meublé ou non — Incinérateur — Eau chaude
1½ — 2½ — 3½ — 4 PIECES
Disponible immédiatement, Ouvert 11 a.m. à 10 p.m.
844-2719

PLATEAU MONT-ROYAL
1½, 2½, 3½, 4½ meublés, électricité et taxes payées
4414 BRESEUF
4255 GARNIER
527-0178 — 526-3969

Christophe-Colomb 6652
1½ - 2½ - 3½
NEUFS, MEUBLES OU NON, ASCENSEUR, INTERCOM, TAPIS, OCCUPATION IMMEDIATE, $100 ET PLUS. INFORMATIONS, 277-2893.

JOLIS APPARTEMENTS 2½
Central, décorés entièrement, toutes commodités modernes. Semaine $20-$25.
210 EST, DULUTH — 844-7039

LA RESIDENCE — 521-5264
SHERBROOKE EST 847, $16 A $22
1½, PRES ST-HUBERT, MODERNES, ELEVATEUR, PAS DE TAXES.

BOUL. St-Michel 8878, 1 - 2½, meublés, chauffés. Informations 381-7436.

CADILLAC, Boyce, 1½ pièce meublée, entrée privée, maison neuve. 256-9292.

CARTIER 5524, app. 2, 3 app., s'adresser concierge. LA. 4-7136.

7140 CARTIER
1½ luxueusement meublé, coin Jean-Talon. Conciergerie. 729-6843.

7165, CASGRAIN, près métro, appartements modernes, neufs, meublés, avec toutes commodités, et piscine intérieure, patio, 2, 2½, de $18 à $25 par semaine, 270-4513.

AVENUE BERRI 5305
OUTREMONT 6960
RIVARD 5205
1½, 2½, moderne, télévision, stationnement, $13, $22. 332-2580, 277-1760.

CHABOT-GILFORD, 3½, 4½, libres, tranquilles, redécorés, lessiveuse, balcon. 521-8608.

CHAMBORD 5210, 3 app. modernes, meublés, semaine ou mois, 270-2210.

2278 CHAPLEAU, 1 ou 2 pièces meublées, mobilier chambre, studio, poêle, frigidaire, cuisine. Libre.

2131 CHAMPLAIN, 2½ chauffé, électricité et taxe d'eau payées. Bonne localité. Tapis mur à mur. Près Pare Lafontaine, coin hôpital Notre-Dame. 523-8917.

CHATEAUBRIAND, 8585, 2 grandes, fermées, redécoré, balcon, commodités. $20. 384-7565.

CHOMEDEY Ouest, Laval, 2½, entrée particulière. 688-4574, 277-3212.

CHRISTOPHE-COLOMB 5855 métro Rosemont très grand 2½ $19. moderne

9.900 CLARK, coin Sauvé, 2½, 1½, neuf, stationnement gratis, raisonnable.

5739 CLARK, grande pièce, douche, tranquille, $14. 276-2718.

5739 CLARK, grande pièce, propre, tranquille, $12. 276-2718.

COLONIALE avenue 4455, au mois $85 et plus, 2½ app. séparés, très bien meublés, édifice neuf. Près du métro. S'adresser app. 205, 844-1620.

COTE-DES-NEIGES, 3½, très modernes, 5591 Gatineau, 3341 Maréchal, 342-4910, 737-7858.

COTE-DES-NEIGES, 3½, près Université Montréal, 3331 Marechal. 739-6186.

DAVIDSON 2565, $11, $15 moderne privé, meublé. 523-9521, 524-8045.

2591 DAVIDSON, 3½, moderne, meublé, tout payé, $23, 524-8045, 523-9521.

DECARIE 4594, 1½, 2½, 3½, éclairés, taxe d'eau, chauffés, 489-3576.

DECARIE, PRES QUEEN MARY
5½ pièces meublées, tout payé, 288-1890. 4608 Décarie, app. 6, tel. : 481-8282.

DE LA MONTAGNE, 2050, centre-ville, salle bain particulière, 1-$75, $85 ; 486-4121, 844-5016.

DELAROCHE, 5835, près Rosemont, 2½, 1½, neuf, chauffés, tapis, entièrement meublés, concierge. 272-4696.

DE LAROCHE 6815, 4½, 3½, 2½, 1½ modernes, tout compris, vacants.

2445, DE LA SALLE angle Hochelaga, 1½, 2½, 3½, neufs, modernes, pièces distinctes, salle de lavage, $80 et plus. 254-3992, 259-6633.

2522 DE LASALLE coin Hochelaga, 3½ entièrement neuf, chambre fermée, moderne, 259-6633, 256-1466.

3284, DELORIMIER, 4½, 2½ meublés, 2 chambres, salon, cuisine. 521-1836.

DELORIMIER 6753, appartement double. Meublé, privé. Chauffé. Couple, bébé. 721-7028.

4596 DELORIMIER, 3 pièces fermées, enfant accepté. Redécoré, taxes électricité payées, $21-$25 semaine, 655-8278.

DE NORMANVILLE 7915 app. 2, 1½ pièce meublée.

4033 DES ERABLES, SHERBROOKE, 1½, 2½, 3½, TOUT PAYE. 521-8695.

5285 DES ERABLES, grand 2½, taxe d'eau, électricité, près boul. St-Joseph. Câblevision gratis, 525-1058.

6646 DES ERABLES, 1 chauffée, poêle, frigidaire, $48 mois, 769-1941.

1831 DESJARDINS
1½, neuf, meublé, tapis, toiles, $18, $20. 256-1329, 331-6589.

3390 DEZERY, PRES SHERBROOKE
Bachelor 1½, 2½, taxes payées, concierge, buanderie, locker. 524-3706, 321-0888.

2164 DORION, 2-4 personnes, 3 grandes pièces, éclairé, chauffé, taxes payées, douche, télévision, meubles et ménage neufs, bail $20 et plus. 467-6286.

DUPUIS, 1½ 2½ 3½, meublé, non meuble, modernes, stationnement, 731-5040: 738-2821.

EVERETT-Rousselot, arrière hôpital Jean-Talon, 2 et 2½ fermés, tapis mur à mur, 1 mois de loyer gratis. A partir de $18 par semaine. Jour : 387-9418.

6650 FABRE, près St-Zotique, 2, 3 pièces vacants, 669-7315.

2020 FRONTENAC FACE METRO, 2½, 3½, 4½, MODERNES, TOUS FRAIS PAYES. 521-8684.

FULLUM, 3 meublés, propres, eau chaude, $15, adultes, 526-2244.

GARNIER 4243, 4½, 3½, 1½, modernes, neufs, tout compris, vacants.

GOUIN est 4217, sous-sol, 2 appartements meublés, 324-1939.

HENRI BOURASSA EST 2165, 1½, 2½, 3½ meublés, chauffés, immeuble neuf, 384-2592.

HENRI-BOURASSA EST, 635, face métro, 1½, $70 plus, 381-4449, soir et fins semaine: 388-6273.

HENRI-BOURASSA 3801 EST
Bachelor luxueux, tapis, intercom, câblevision, autobus, taxes payées. 324-1917, 321-0888.

HENRI-BOURASSA, 2915, Est, 2½, 3½, luxueux, prix modéré. 387-3846.

HOCHELAGA 3465, 2½ MEUBLEES, MODERNES, PRIX RAISONNABLE, SERVICE DE CONCIERGE, 522-5733.

2565 HOGAN
3½ meubles à neuf
$25 par semaine

865 HOTEL-DE-VILLE, près métro, cuisine, chambre de bain privées, buanderie, incinérateur, concierge, 866-0343.

2580 IBERVILLE, app 3, appartements 2 pièces, aussi chambres simples, prix très raisonnable, 521-3588.

306 APPARTEMENTS MEUBLES A LOUER

CHATEAU DE LA SALLE
4560, BOULEVARD LASALLE
Chauffé — Ascenseur — Incinérateur, piscine — Bain sauna — Salle de jeux.
MEUBLE OU NON
2½ — 3½ — 4½ — 5½ pièces
Disponible immédiatement
Ouvert 10 a.m. à 10 p.m.
766-0344

COMPLETEMENT NEUF
MOIS D'AOUT GRATUIT
2½ — 3½ — 4½
INCINERATEUR, BAIN SAUNA SOLARIUM, SUNDECK, INTERCOM MUSIQUE DANS LES PASSAGES DRAPERIES, TAPIS MUR A MUR SERVICE DE CONCIERGE
POUR SE RENDRE, HENRI-BOURASSA, 3 RUES A L'EST DE PIE-IX — 11460 PELLETIER.
324-2605

2115 BEAUDRY
PRES RUE SHERBROOKE
Appartements de luxe à louer, 1½, 2½, 3½ meublés. Service de conciergerie, incinérateur, taxe d'eau et électricité payée. Pour autres renseignements s'adresser au 2115, rue Beaudry, près de la rue Sherbrooke ou téléphonez à 523-9944.

6965 DROLET
CLIMATISE
PRES METRO, 1½ MEUBLEE.
CR. 9-4397

JUILLET GRATUIT
3½, $30 semaine. Neufs, planchers au varathane, intercom, incinérateur, buanderie, chauffage électrique, concierge, 8105, Bordeaux, coin Jarry. 376-7132.

ST-ANDRE ET SHERBROOKE
3429 St-André, 1, 2½ app. moderne, chauffé, électricité et taxe payées. Tapis mur à mur, $60 à $95. — 521-8217.

$90 PAR MOIS
7440, Mountain Sights, 2½ meublés, $25 semaine, app. 207-209, RE. 7-7543.

JEAN-TALON, 4041, près Pie-IX, 1½ meublé, S'adresser: concierge.

JEAN-TALON EST, 2530, 2½, meublé à neuf et décoré, tous services payés. Occupation immédiate. $20 semaine. 725-2708.

JEAN-TALON 2025, APPARTEMENTS ENTIEREMENT MEUBLES, 1½, 2½ TOUTES TAXES PAYEES, 376-9492.

JEANNE-D'ARC, 4343, près Sherbrooke, 1½, tout fourni. Concierge. 256-6105.

JEANNE-D'ARC près boul. Saint-Joseph, 2½, moderne, prix raisonnable. 728-0844 et 622-3181.

JEANNE MANCE, 3440, 1, 2, devant, aussi petit avec balcon, ménage fait, frigidaire, douche, gaz.

KINDERSLEY 4270, 3 pièces, moderne, tapis mur à mur, 739-9151.

LAJEUNESSE, voisin métro, 2½, luxueux, meublé, tapis mur à mur, endroit paisible. 8877 Lajeunesse.

LAJEUNESSE-Liège, 3 app. meublés, à la semaine, privé. 271-5588.

7220, LAJEUNESSE, 1½ près métro et Plaza. 663-1695. Visites après 6 p.m.

LASALLE, 1½ appt. tapis mur à mur complètement meublé, tout payé libre immédiatement. 386-7641.

LAURIER métro 1½ moderne ascenseur $17. 5240 Berri.

LAURIER métro, 1½ moderne, concierge, $18 et plus semaine. 801 est Saint-Joseph.

LAVAL-DES-RAPIDES, 3 pièces, salle bain. 667-0649.

LAVAL-DES-RAPIDES, bachelor meublé, chauffé, électricité et taxes payées, entrée privée, stationnement près autobus et centre d'achats. 667-0655.

LAVAL-DES-RAPIDES, bachelor, tout neuf, eau chaude fournie, électricité payée. 669-8585.

LE FLORAL
Grands 1½ - 3½, modernes, toutes commodités. 6776 est, Sherbrooke, 259-6917.

LINCOLN 1839, (central), pas bail; chambres, autobus, cuisine en commun, depuis $80; à l'épreuve du feu, lessivé, terrasse-soleil. 935-4885.

LOUIS HEMON ET JEAN TALON
7085 Louis-Hémon, 2½ fermées, neuf, tranquille, tout payé. $100.

7060 MOLSON - JEAN-TALON
Bachelor, chambre, fermée, taxes, concierge, incinérateur, buanderie, locker. 376-4054, 321-0688.

MONTREAL-NORD, LUXUEUX, 2½, 3½, 4½, TOUT PAYE, MEUBLES 5298, CHARLEROI. 321-3603.

MONTREAL-NORD, 10,101 Plaza, 1½, 2½ meublés, toutes taxes payées, $18 à $22 par semaine. 324-0359.

MONTREAL-NORD, 4232, De Castille, 2½, libre, $20 semaine, 725-9343.

NOUVEAU Bordeaux, 2 pièces fermées, tout fourni, centre Normandie, 351-7766.

4750 ONTARIO est, 2½, 3½, meublés, loyer raisonnable. CL. 9-7435.

3614 EST, ONTARIO
1½ appartement, luxueusement meublé, concierge, 524-7953.

ONTARIO EST, 4221, 1½, tout équipé, $19, $20 par semaine.

PAPINEAU 6029, 1½ entièrement meublé, toutes taxes payées. 274-4343.

PAPINEAU 9780, 2½-4½ libres immédiatement, 3½-août. Surintendant, 387-6152.

PAPINEAU 2072, moderne, propre, 1½, 2½ et 3½. 527-2224.

PARC Extension, maison neuve, 3½ pièces, meublées, demi-sous-sol, occupation immédiate. 276-7078.

PARC 4544, app. Fontaine Bleau, moderne, 1½, meublé, chauffé, frigidaire, poêle, laveuse, incinérateur, $16 et plus.

PARK AVENUE 4555
près Mont-Royal, 2½ pièces meublées, modernes. Bendix, incinérateur. S'adresser surintendant.

PIE IX, 6730, 1½, 2½ meublés, toutes taxes payées $16 à $23 par semaine. 721-2353.

2710 PIE IX
1½ luxueusement meublé, coin Boyce. Concierge. 254-8402.

(PIE IX) 4020 Est Ste-Catherine 2½ neufs modernes $19. Luxueux.

PRES Jardin Botanique, neuf, sundeck, incinérateur, métro à 5 minutes, 1½ $75, 3½ $90. 254-6539.

RACHEL près Papineau, pour 2 compagnes, vrai chez-soi, moderne, très confortable, tout électricité, app. séparé, entrée privée. 523-0574, 524-4077.

4164, RIVARD, Rachel, 1½-2½ app neufs, tous services, tapis mur-mur, $18, 845-9097, 481-6054.

RIVE-SUD, résidentiel, 2 pièces meublées, près métro, stationnement, 679-3981.

ROSEMONT, 6060, 1ère Avenue, coin Bellechasse, comme neuf, 2½, $90; 3½, $100; aussi 4½, meublés ou au non, 376-4449. Meubles gratuits avec bail, à couples sérieux.

ROSEMONT, 1½ pièce meublée. 722-7020.

ROSEMONT, 6985-14e avenue, près Bélanger, 2½, 3½, 4½, meublés, modernes, balcon, piscine intérieure, "sundeck" buanderie, taxes payées, voir concierge.

ROSEMONT, grans 1½ moderne, propre, 5965-23e avenue, appartement 5.

ROSEMONT, APPARTEMENT 1 PIECE, MEUBLE. 729-9134, 7120, IBERVILLE.

ROSEMONT 6050, 29e, 1½ neuf, moderne, meublé si désiré. 376-8271.

ROSEMONT, 6050, 29e, neuf, grand 1½, $20 à $25 semaine. Toutes taxes payées. 376-8271.

ROSEMONT 1½, 2½, 3½, 4½, modernes, propre, sans bail. 6740, 25e Avenue. 728-7670.

6880, 25E, ROSEMONT
Bachelor, chambre fermée, taxes payées, tapis, balcon, locker. 727-6808, 321-0888.

ROSEMONT, 1½, 2½, meublés. A proximité magasins et moyens transport. Libre. S'adresser surintendant, 6489, 39e Avenue, app. 1.

ROSEMONT, 1½, 2½, 3½, 4½, $20 semaine, ascenseur. 3874 Bellechasse.

ROSEMONT, appartements 2½, 3½, neufs, chauffage, électricité, 5731, Cartier, 277-0432.

306 APPARTEMENTS MEUBLES A LOUER

ROSEMONT
PAVILLON LACORDAIRE
2½ — 3½ — 4½
LUXUEUX, NEUFS, MEUBLES, TAXE EAU PAYEE, ASCENSEUR, INTERCOM, BALCON PRIVE, PAS DE BAIL, OCCUPATION IMMEDIATE, TAPIS MUR A MUR, PISCINE EXTERIEURE GRATUITE.
7265 LACORDAIRE
CONCIERGE, APP. 7

PARC LAFONTAINE
1½, 2½ pièces, à loyers modérés; chauffés, eau chaude, électricité, taxes payées, excellente maison pour infirmières, professeurs, secrétaires, techniciens et administrateurs junior. S'adresser au Château Bon-Air, 1150, Marie-Anne est, appartement C-1 ou 4215 Brébeuf, appartement C-1, 526-8026 et 326-4281.

6105 - 6095 HUTCHISON
SUD VAN HORNE
1½, 2, 2½, BACHELORS NEUFS, MEUBLES, CHAMBRES SEPAREES, LIT CONTINENTAL, DRAPERIES MUR A MUR, SEMAINE $19 ; MOIS $75 ET PLUS.
CR. 3-3919 — CR. 1-6566

2150 ORLEANS
PRES ONTARIO, 1½ MEUBLE, MODERNE, TOUTES TAXES PAYEES, CONCIERGE. LA. 5-9129.

12024, LACHAPELLE
Près de Salaberry, construction neuve, avec ascenseur, 3½ et 4½, meublés ou non, draperies, musique douce dans appartements, excellentes facilités de transport. Taxes payées. Près centre d'achats. 331-9563.

CHAMBLY
(PRES DE SHERBROOKE)
3 PIECES FERMEES $110 — 2 PIECES, BALCON $70. MENAGE FAIT. MEUBLES MODERNES, TRANQUILLE. SUNDECK, CONCIERGE, PRES AUTOBUS. MOIS, SEMAINE. 525-9407.

1690 SHERBROOKE EST
Coin Papineau, 1½, 2½, 3½ pièces chauffées, électricité et taxes payées, service concierge, $90 à $125 par mois. 521-2014.

ROSEMONT, 3 pièces meublées, gaz, électricité payés. $85. 342-4152.

ROSEMONT, 6777, 26e, app. neufs, meublés ou non, poêle et frigidaire, 3½, 4½, grands, propres, frais peints 721-1231 ou 374-4945.

ROSEMONT, 5870, 9e, app 4, 2½ meublés. Ahuntsic, 1½, 387-9691.

ROSEMONT, 6955, 12e Avenue, 3½ - 4½, spacieux. Immédiatement. 376-9757.

ROSEMONT, 6000, 29e avenue, Bachelor meublé, 1½, espace de garage disponible; s'ad. appartement 10.

ROSEMONT, 3½, luxueux, neuf, $125 mois, 5525 Bélanger, 254-3936.

4281 ROUEN, app. 4, 3 grandes pièces modernes, $22 semaine. $90 mois. 737-9295, CL. 5-9620.

ROY 75 Ouest, central, 2½ moderne $25. Tout fourni. 849-4836.

RUE ST-HUBERT 8480, large 1½ app occupation immédiate, à la semaine ou mois, pas de bail requis. DU. 1-7980.

ST-ANDRE 8455, une pièce, cuisinière équipée, douche, lessiveuse, métro, $14, $15, $16 semaine. 381-2830.

STE-CATHERINE 4020 Est (Pie IX) 2½ neufs, modernes, $19. Luxueux.

4026 STE-CATHERINE, coin Pie IX, 2½ meublées, semaine mois. 524-0724.

1642 ST-CHRISTOPHE, pièce double, après 6 h. 669-0249.

4456 ST-DENIS, 1½ libre, près métro, cuisinette, incinérateur, tapis, draperie, toilette privée, balcon, 849-8802.

SAINT-DENIS 3

940 AUTOS A VENDRE

VALIANT 1968, sedan, millage original, 4,800 milles, balance garantie transférable. Petit comptant. Balance facile. 645-5375.

VALIANT 1962, 40,000 milles, très bonne condition. Inf. 692-6117.

VALIANT Signet 68, convertible, tout équipé, léger comptant, financerais. 384-7540.

VALIANT hardtop, V200, 1963, comme neuve, $1,375. LA 4-6401.

VALIANT station-wagon 1965, équipée, 842-2032.

VALIANT hardtop, 1962, automatique, parfaite condition, sacrifierais $490. Particulier. 688-0128.

VALIANT 1964 et Comet 1964, tout équipées, 688-2433.

VALIANT 1961 et 1962 sedan automatique, modèle V200, bonne condition, peut financer. 276-5022.

VALIANT Signet 1965, 2 portes hardtop, V8, 273 p.c. toit vinyle, 4 vitesses, radio, bas millage, financerais. Blais Auto, 489-8439.

VAUXHALL Viva 1965, condition A-1, deluxe, peinture, pneus neufs. 665-2833.

VAUXHALL VIVA, 1966, vert anglais, très propre, garantie 2 mois sur moteur, radio, housse, pneus d'hiver, $850 comptant, après 6 h. 389-6526.

VAUXHALL Victor, 1962, parfaite conditon, faut vendre $185, 254-8113.

VAUXHALL 1964, 2 portes de luxe, propre, moteur, transmission en excellent état, tous pneus neufs, 37,000 milles, $375. 271-5846.

VAUXHALL, Viva 1966, très propre, 4 pneux neufs, radio, 27,000 milles, $800, 324-5836 ou 661-1691.

VAUXHALL Viva 1966, bonne condition, $650. 387-9850.

VAUXHALL Viva 1966, standard, très bon mécanisme $850. Aubaine 849-1203.

1968 VOLKSWAGEN AUTOMATIQUE
GRANDE VARIETE
VENEZ LES VISITER CHEZ
FORTIN AUTOMOBILE INC.
DEPOSITAIRE AUTORISE
315, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY
LAVAL — INF.: 681-1666, 7-8
Aussi choix dans voitures d'occasion

VOLSWAGEN 1966, 1300 de luxe, tout équipé très propre, 684-5847.

VOLKSWAGEN, 1962, Deluxe, radio, très propre, aubaine, $275. 645-3293.

VOLKSWAGEN Karmann Ghia 1965, excellente condition, particulier, $895. 486-6824.

VOLKSWAGEN 1966, modèle 1600, fastback, équipée, comme neuve $1,000. 653-7562.

VOLKSWAGEN 1964, très propre, bas millage, 376-0721.

VOLKSWAGEN, 1965, chaufferette à gaz, bon ordre, $595, ou $4.85 par semaine. 259-4871.

VOLKSWAGEN neuve ou usagée, à vendre avec garantie. Appelez en toute confiance chez Fortin Automobile, Auteuil Inc., Ville Laval, 625-0751.

VOLKSWAGEN genre camionnette 1958, parfaite condition, moteur renouvelé, $175. 527-2915.

VOLKSWAGEN 1964, de luxe, mécanisme parfait, 4 pneus neufs, moteur, carrosserie et transmission en excellente condition, bas millage, particulier, $590. 272-4460.

VOLKSWAGEN 1962, bons pneus, pas de rouille, carrosserie, peinture et intérieur très bons, le tout d'origine, moteur, transmission et freins parfaits, tout en excellent état partout. Un propriétaire. Très peu de parcours $425. 277-4638.

VOLKSWAGEN 1600, "fast back", 1967, encore toute neuve, 1 an garantie, radio, sièges cuirette, 331-5042.

VOLKSWAGEN 1964, De Luxe, très propre, pas de comptant 522-6525, M. Henri.

VOLKSWAGEN 1963, parfaite condition, aubaine. 761-2773.

VOLKSWAGEN 1960, autobus, mécanique parfaite, carrosserie, intérieur et extérieur comme neufs, $375. Idéale pour campiste. 274-4076.

VOLKSWAGEN 1964, très propre, moteur neuf, ayant servie comme deuxième voiture, $50 comptant, balance $18 par mois. 725-7366.

VOLKSWAGEN 1964, deluxe, bonne condition, $625. 387-9850.

VOLKSWAGEN 1968, Deluxe, moteur 1,500 c.c., radio, 11,000 milles de garantie, $1,590. Jour: Pierre 866-7971, local 81, soir: 259-2668.

VOLKSWAGEN 1966, très bonne condition, radio, pneus neufs. 254-5461.

VOLKSWAGEN deluxe, 1967, 11,000 milles, $1350. 256-6727, 879-2691.

VOLKSWAGEN 1965, 1500, COMME NEUVE, $1,17. 274-3981.

VOLKSWAGEN 1965, deluxe, radio, bas millage, excellente condition. 324-2361.

VOLKSWAGEN 1965, état exceptionnel, 15,000 milles, $750. Lyse Goyer, 747-0366.

VOLKSWAGEN 1967, blanche, intérieur rouge, parfaite condition, garantie. 849-1203.

VOLKSWAGEN 1962, deluxe, chaufferette à gaz, radio, bonne apparence, bon ordre, $250, 352-6937.

66 VOLKSWAGEN deluxe, radio, particulier, bas millage, téléphonez 527-1811.

VOLVO 1965, $1,500, avant 3 h. p.m. 722-3781.

VOLVO 64, modèle 544, 4 vitesses, radio, vrai bijoux. Faut voir. 384-7540.

P 1800S Volvo, modèle Sport, extérieur noir, intérieur rouge, voiture originale, 24,000 milles, léger comptant ou échange. Balance financement à la banque disponible. Marcel 739-4735.

Aux contribuables de la Cité de Côte Saint-Luc

Avis public est par les présentes donné, que selon le Bill 33, approuvé par son Honneur le Gouverneur adjoint de la Province de Québec, le 5 juillet 1968, le Conseil de la Cité de Côte Saint-Luc a promulgué pendant la séance du 15 juillet 1968 une résolution augmentant le taux d'intérêt à 8½% per annum, sur les comptes arriérés, pour le reste de l'année en cours.

Toute personne devant de l'argent à la Cité de Côte Saint-Luc est avertie que, dès le 5 juillet 1968, tout montant arriéré dû à la Cité, pour les impôts ou pour autre chose, portera un taux d'intérêt de 8½% per annum.

J. G. BUTLER, C.A.
Trésorier

63-123P

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Gérant, Services Administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 1631, avenue deLorimier, Montréal 24, P.Q. et portant la mention :

"SOUMISSION POUR AIR CLIMATISE BUREAU DE POSTE SAINT-LAMBERT, P.Q."

seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'est), mercredi le 21 août 1968.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer par l'entremise de :

Directeur de District, 1631, avenue de Lorimier, Montréal 24, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

MAURICE J. VAIVE,
Gérant,
Services administratifs

APPEL D'OFFRES

RENOVATION de l'ECLAIRAGE

ECOLE ST-ENFANT-JESUS
POINTE-AUX-TREMBLES

ECOLE MONTMARTRE
POINTE-AUX-TREMBLES

ECOLE SAINT-MARCEL
POINTE-AUX-TREMBLES

Des soumissions scellées portant la mention "Soumission Renovation de l'éclairage, Ecoles Saint-Enfant-Jésus, Montmartre, Saint-Marcel" et adressées à :

M. GUY VANIER, secrétaire,
Commission scolaire de
Pointe-aux-Trembles,
14,206 est, rue Notre-Dame
Pointe-aux-Trembles

seront reçues avant 14 heures le 5 août 1968 au Bureau des Soumissions Déposées de Montréal, 4370, Place de la Savane, Montréal, et seront ouvertes au bureau de la Commission Scolaire de Pointe-aux-Trembles, publiquement à 19 heures (7 heures p.m.).

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils CLAUDE GALIPEAU et ASSOCIES, 12,027 est, rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles, Montréal 3, Québec. Tél.: 645-6654, desquels on obtiendra les formules, plans et devis moyennant un dépôt de $25.00 en chèque, visé à l'ordre des ingénieurs-conseils. Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les documents complets en bon état dans les huit jours suivant la date de l'ouverture des soumissions. Ces dites formules sont disponibles immédiatement au bureau des ingénieurs-conseils entre 9 et 16 heures.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé sur une banque à charte canadienne ou une Caisse populaire ou d'un bon de garantie de soumission payable à la Commission scolaire de Pointe-aux-Trembles, pour un montant forfaitaire de $6,000.00.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

CLAUDE GALIPEAU et ASSOCIES,
Ingénieurs-conseils

LE GOUVERNEMENT DU QUEBEC

Appel d'offres

Ministère de la Voirie

Projet 3004-68 — Construction d'un pont en béton armé, sur la route Saint-Giles — Saint-Agapit, dans la paroisse de Saint-Giles, comté de Lotbinière.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Lévis, Lotbinière, Jean-Talon, Chauveau, Limoilou, Louis-Hébert et Saint-Sauveur. Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $2,800.00. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 7 août 1968.

Pour ce projet lese documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Projet 1004-68 — Construction d'un pont en béton armé avec poutres en acier, sur la rivière Chaudière, pour le raccordement de la route Transcanadienne au futur pont de Québec, dans la municipalité de Saint-Nicolas, comté de Lévis.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec. Un versement de $150.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $270,000.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 21 août 1968.

Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Propriété Dené Duplessis — Duplex situé à 1689 et 1691, boulevard Labelle, Saint-Martin, Ville de Laval.

L'acheteur devra payer en argent comptant ou par chèque visé fait à l'ordre du Ministre des Finances, pour le plein montant de son achat.

L'acheteur devra s'engager à déplacer ou démolir cette bâtisse avant le 2 septembre 1968. L'enchère publique aura lieu mercredi, le 14 août 1968, à 10 heures du matin (h.a.e.) sur les lieux mêmes.

Pour informations, s'adresser :

Bureau de la Voirie,
770, boul. Henri-Bourassa O.,
Montréal, P.Q.

Propriété Omer Faubert — Maison située sur le Chemin de la Rivière St-Louis Sud, St-Etienne de Beauharnois, comté de Beauharnois.

L'acheteur devra payer en argent comptant ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, pour le plein montant de son achat.

L'acheteur devra s'engager à déplacer ou démolir cette bâtisse avant le 4 septembre 1968. L'enchère publique aura lieu mercredi, le 14 août 1968, à 10 heures du matin (h.a.e.), sur les lieux mêmes.

Pour informations s'adresser :

Bureau de la Voirie
Case Postale 20
Ormstown
Châteauguay

Le sous-ministre
Eddy Monette, ing.

Province de Québec
Comté de Lafontaine

CITE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le Conseil de la Cité de la Pointe-aux-Trembles, à une assemblée régulière tenue le 15 juillet 1968, a adopté le règlement suivant :

No 453 — soit un règlement pourvoyant à l'acquisition d'une partie du lot numéro 186 pour l'ouverture de la rue Demontigny et à l'acquisition d'une autre partie du lot numéro 186 pour l'ouverture de la rue Dorchester, ces deux parties de lot étant du cadastre officiel de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, Division d'Enregistrement de Montréal.

et communication duquel peut être prise à mon bureau à l'hôtel de Ville de la Cité de la Pointe-aux-Trembles.

DONNE à Pointe-aux-Trembles, ce vingt-cinquième jour du mois de juillet, mil neuf cent soixante-huit (1968).

PAUL A. TRUDEAU,
Secrétaire-trésorier.

VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX

SOUMISSIONS
CONTRAT No 148

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 4 h. 30 p.m. (h.a.e.), le 6 août 1968, pour la construction d'égout domestique, d'égoût de surface et aqueduc.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils, J.-A. Lalonde, L. Girouard et L. Letendre. On obtiendra ces formules de même que les plans et cahiers des charges moyennant un dépôt de vingt-cinq dollars ($25.00) en s'adressant au bureau des ingénieurs-conseils Lalonde, Girouard et L. Letendre, 8790, avenue du Parc, Montréal 11.

Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la date de réception des soumissions.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Ville de Dollard-des-Ormeaux pour un montant au moins égal à 10% du montant total de la soumission.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Wm J. Arthurs, ing.
Ingénieur de la Ville
4139 Montée des Sources
Dollard-des-Ormeaux

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL

DIVISION DES DIVORCES
COUR SUPERIEURE

LUIGI SCALISE, mécanicien, de Deux-Montagnes, District de Terrebonne,

Requérant

— vs —

ALINE LAPLANTE, de lieux inconnus, épouse de Luigi Scalise,

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée Aline Laplante, est par les présentes requises de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication :

Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtention contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTREAL, le 24 juillet 1968.

VICTOR PERRIER,
Juge de la C.S.M.

Me PIERRE THOMAS,
60 ouest, rue Saint-Jacques,
Suite 300,
Montréal, P. Qué.
Procureur du requérant.

INVITATION A SOUMISSIONNER

CORPORATION MUNICIPALE DE TERRASSE-VAUDREUIL

AVIS PUBLIC est par la présente donné que des soumissions seront reçues par Gendron, Lefebvre et Ass. et Ingénieurs Conseils à, 1 Place Laval, suite 200, Ville de Laval, jusqu'à 5.00 de l'après-midi jeudi le 8 août 1968 pour les items suivants:

1. Installation d'égouts sanitaires et aqueduc sur le 1er, 2ème et 3ème blvd et 11ème ave
2. Installation d'égouts sanitaires et d'aqueduc sur le 5ème blvd et 7ème ave.

Les soumissions devront être cachetées et livrées en trois copies aux ingénieurs Conseils Gendron, Lefebvre et Ass., 1 place Laval, suite 200, Ville de Laval ou adressées à eux par lettre recommandée.

Les plans et devis et les formules de soumissions pourront être obtenus au bureau des Ingénieurs Conseils Gendron, Lefebvre et Ass. à l'adresse ci-haut mentionnée en déposant un chèque certifié de $50.00 fait à l'ordre de Gendron, Lefebvre et Ass.

Le remboursement du chèque de dépôt sera remis seulement à ceux qui auront retourné les plans et ceci pas plus tard que dix jours après le refus de leur soumission.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié d'une banque à chartre et payable à l'ordre de la Corporation Municipale de Terrasse-Vaudreuil au montant représentant au moins 10 p.c. du montant de la soumission.

Le contracteur dont la soumission est acceptée devra signer un contrat avec la Municipalité, aussitôt que le règlement aura reçu toutes les clauses requises par la loi.

Seulement les soumissions présentées sur une formule préparée et fournie par l'ingénieur-Conseil seront considérées.

La Corporation Municipale de Terrasse-Vaudreuil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

J. Victor ROSS
Secrétaire-Trésorier.

A l'OCDE

Washington informe ses partenaires d'un ralentissement économique

PARIS (AFP) — Contrebalancer le ralentissement de l'expansion économique américaine au deuxième semestre de 1968 par un accroissement d'activité en Europe continentale et surtout en Allemagne, tel a été le sens général des discussions d'experts hier, au comité de politique économique de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), réuni au Château de la Muette. Ce comité de politique économique groupe les hauts fonctionnaires responsables de la prévision économique de 22 pays, membres de l'OCDE.

Après avoir passé en revue, dans la matinée, la situation de l'économie allemande — "relativement très satisfaisante" — le comité de politique économique de l'OCDE a, hier après-midi, longuement examiné l'évolution américaine. L'expansion très forte de l'économie des Etats-Unis au premier semestre 1968 sera suivie d'un ralentissement notable durant le second semestre. C'est le résultat des mesures votées par le Congrès américain: surtaxe fiscale de 10 pour cent et économies budgétaires. Les représentants américains, M. Frederik Demming, sous-secrétaire au Trésor et M. Arthur Okun, principal conseiller économique du president Johnson, ont donné quelques détails sur le freinage de l'économie en cours outre-Atlantique. La progression du produit national brut qui était de 40 milliards de dollars au premier semestre a été réduite à 20 milliards de dollars au second.

Les mesures prises semblent avoir un effet contraire sur l'évolution de la balance des paiements américains. Selon les experts de l'OCDE, le déficit américain qui était de 3,500 millions de dollars en 1967 sera ramené à fin 1968 à moins de 2 milliards. Il restera, toutefois, supérieur à 1,500 millions de dollars. Mais la situation du dollar s'est donc sensiblement améliorée.

Le freinage de l'expansion aux Etats-Unis risque, toutefois, d'amener des problèmes en 1969 notamment dans le domaine de l'emploi. Une relance de la construction de logements sera alors possible avec un abaissement du taux d'intérêt. Sur le plan extérieur, les experts de l'OCDE estiment que l'expansion économique en Allemagne qui atteint un taux de croissance de 5 à 5.5% doit être encore renforcée pour contrebalancer le ralentissement d'activité aux Etats-Unis.

D'autre part, l'Allemagne, au cours du premier semestre de 1968, avait augmenté ses exportations vers les Etats-Unis de 50 pour cent. Les ventes allemandes durant le second semestre, cette année, diminueront outre-Atlantique d'où la nécessité pour l'Allemagne, estiment certains des experts de l'OCDE, de renforcer la demande interne par une relance de la consommation.

En ce qui concerne la Grande-Bretagne dont l'évolution a été également étudiée hier après-midi, la situation reste difficile bien qu'elle se soit très légèrement améliorée. Les décisions qui seront prises à Bâle, au début du mois de septembre par les gouverneurs des banques centrales, en ce qui concerne leur aide à la consolidation de certaines balances sterling pourraient mettre fin à l'incertitude qui rend la livre très vulnérable jusque-là.

Désarroi chez les Américains face au choix d'un président

WASHINGTON (AFP) La conférence des gouverneurs des 50 Etats de l'Union, véritable lever du rideau de la grande saison électorale de 1968, se termine à Cincinnati dans une évidente confusion sur l'avenir qui reflète le désarroi de l'opinion publique américaine face à la prochaine élection présidentielle.

Quoique conscients du désir de la population pour un renouveau politique et une rupture avec le passé, les chefs du pouvoir exécutif local dans les Etats se séparent sans être parvenus à concevoir une formule magique qui permettrait de présenter à l'électorat des hommes neufs. Les "machines" des grands partis sont engagées sur la voie d'un choix de deux candidats — Hubert Humphrey, chez les démocrates, et Richard Nixon, chez les Republicains — qui ne répondent plus aux aspirations de la population.

De discrètes tentatives ont été faites pour sortir de l'impasse. Aucune d'elle n'a été sérieusement retenue.

Le changement que l'électorat désire est avant tout axé sur la guerre au Vietnam. Or, ni le vice-président Humphrey, ni M. Richard Nixon, n'ont apporté depuis le début de leur campagne des idées nouvelles, susceptibles de promouvoir le changement souhaité. M. Humphrey reste lié, autant par conviction que par sa fonction et sa fidélité au président Johnson, à la politique de l'administration. Et les dernières déclarations du chef de l'exécutif n'ont pas apporté la moindre indication d'un geste qui pourrait déboucher rapidement sur des négociations de paix véritables.

Quant à M. Richard Nixon, il observe un silence discret sur la politique qu'il entendrait suivre pour mettre fin au conflit, s'il est porté à la présidence des Etats-Unis en novembre prochain.

Les démocrates savent bien que M. Eugene McCarthy est, sur ce plan le seul homme qui offrirait une solution radicale pour sortir du guepier vietnamien. Mais les professionnels n'accordent que peu de chances au sénateur du Minnesota, malgré ses succès populaires, d'être désigné à Chicago, comme candidat du parti, à la fin du mois d'août.

Equipe Humphrey — Kennedy?

Le gouverneur Nelson Rockefeller a proposé aux républicains un "plan" pour résoudre le problème. Mais les experts, eux-mêmes, voient mal comment le retrait simultané des forces en présence et leur remplacement par une armée internationale serait réalisable dans la pratique. Quant à M. Ronald Regan — gouverneur de Californie — dont la cote est en hausse, il soulève des craintes sincères parmi les libéraux qui font douter de ses possibilités de parvenir à se faire designer comme candidat républicain.

Une équipe Hubert Humphrey — Edward Kennedy reste, pour les démocrates, le seul espoir. Mais le jeune sénateur du Massachusetts n'a pas dit s'il accepterait de briguer la vice-présidence. Toutes les indications qui circulent sur son état d'esprit actuel tendent vers le contraire. Certains gouverneurs démocrates sont allés jusqu'à suggérer, en privé, que M. Humphrey démissionne de ses fonctions actuelles pour "se libérer" et présenter à l'électorat sa propre personnalité et ses idées personnelles.

Ce ne serait là qu'une solution désespérée qui ne semble pas correspondre au sens du devoir du vice-président et son attachement à l'actuel président des Etats-Unis.

Quant aux gouverneurs républicains, adversaires de M. Richard Nixon, ils n'ont rien eu de concret à proposer. Ils semblent attendre que l'ancien vice-président républicain commette une erreur qui empêcherait sa nomination au premier tour de scrutin dans deux semaines à la convention de Miami. La porte serait alors entrouverte à une action en coulisse qui permettrait de reviser les données actuelles de l'organisation du "Grand Old Party", et offrirait l'occasion aux délégués de faire un nouveau choix.

ENTREPRENEURS en robes

DEMANDES

Capables de confectionner robes de mode.

S'adresser à

DAYVAL DRESS INC.

1199 Bleury, porte 520
a/s M. L. Schactman, 866-7675

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE CHAMBLY

APPEL D'OFFRES

11 CAISSES ENREGISTREUSES NEUVES

Les soumissionnaires intéressés pourront se procurer copie des devis ainsi que les formules de soumissions au :

Bureau Général des Achats
a/s M. B. Topalian, Dir. des Achats
1330 ouest, Curé-Poirier
Jacques-Cartier, Qué.

Les offres devront être déposées sous enveloppes cachetées ou scellées au bureau et à l'adresse ci-haut mentionnés, au plus tard le 6 août 1968 à 16.59 heures.

Un chèque visé ou un bon de garantie correspondant à un montant équivalent à 5% de l'offre devra accompagner la soumission.

La Commission Scolaire Régionale de Chambly ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des offres, qui sera faite en public, le 6 août 1968 à 19:00 heures, au 2000, rue LaSalle, Jacques-Cartier, Qué.

JULES MONTREUIL,
secrétaire exécutif

Appel d'offres

La Commission Scolaire Régionale Saguenay recevra jusqu'à deux heures P.M. (h.a.), le 8 août 1968, des offres sous enveloppes scellées pour l'achat d'ameublements et d'équipements pour l'Ecole polyvalente de l'Anse St-Jean.

A. Mobilier de classes régulières et de classes pour enfance exceptionnelle.
B. Mobilier de métal et articles de libraire.
C. Mécanographie.
D. Cafétéria — Ustensiles.

On est prié de ne demander que les sections qui peuvent intéresser un soumissionnaire.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le formulaire préparé à cette fin par la Commission Scolaire Régionale auquel il faudra joindre un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission. L'offre sera remise dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges pour chacune des sections du projet à partir du 24 juillet en s'adressant à la réceptionniste, 36 est, Jacques-Cartier, Chicoutimi (tél.: 549-8210).

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés, le 8 août 1968, à 2 h P.M., et prises en considération lors de la session régulière du 12 août 1968, à 7 h 30 P.M.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

De plus elle se réserve le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Donné à Chicoutimi, le 22 juillet 1968.

Joseph Bonneau
Secrétaire-trésorier
et Administrateur

36 est, Jacques-Cartier
Chicoutimi, Qué.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que toutes les créances présentes et futures qui restent non payées et que Haruni Metal Products Ltd. a vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce par contrat enregistré le 20 juin 1968 au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2071707 furent vendues par la Banque Canadienne Impériale de Commerce à Haruni Metal Products Ltd. par contrat signé le 18 juillet 1968 et enregistré le 24 juillet 1968 au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2079140.

MONTREAL, Qué., 24 juillet 1968.

BANQUE CANADIENNE
IMPERIALE DE COMMERCE
par: C.H. Robert,
5614, avenue du Parc,
Montréal, Qué.

Province de Québec
Comté de Lafontaine

CITE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le Conseil de la Cité de la Pointe-aux-Trembles, à une assemblée régulière tenue le 15 juillet 1968, a adopté le règlement suivant :

No 454 — soit un règlement pourvoyant à la fermeture de certaines rues et ruelles dans la Cité de la Pointe-aux-Trembles.

et communication duquel peut être prise à mon bureau à l'Hôtel de Ville de la Cité de la Pointe-aux-Trembles.

DONNE à Pointe-aux-Trembles, ce vingt-cinquième jour du mois de juillet, mil neuf cent soixante-huit (1968).

PAUL A. TRUDEAU,
Secrétaire-trésorier.

MOT-MYSTÈRE

Explication du jeu :

Pour découvrir le mot-mystère, vous devez procéder de la façon suivante :

1) Choisissez un mot inscrit par ordre alphabétique et repérez-le dans la grille.

2) Dans la grille, ce mot peut-être écrit horizontalement, verticalement ou obliquement, de bas en haut ou vice-versa.

3) Une fois le mot repéré, encerclez toutes ses lettres dans la grille, tout en rayant le mot sous la grille pour ne pas en chercher une seconde fois.

4) Tous les mots ayant été repérés, sortez toutes les lettres non encerclées de la même façon que vous agissez en lisant (haut en bas et de gauche à droite).

5) Vous trouverez ainsi aisément le mot-mystère : mot qui a un rapport très étroit avec le sujet choisi.

CHEVAL (mot de 7 lettres)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	R	U	A	D	E	P	P	A	H	C	E
2	R	U	E	T	I	E	R	U	T	I	O	V
3	A	E	Q	R	O	G	A	L	O	P	E	R
4	B	P	U	R	E	R	F	R	A	P	P	E
5	E	C	E	Q	U	I	T	A	T	I	O	N
6	E	P	S	E	F	F	L	A	N	Q	U	E
7	N	R	T	O	L	I	E	R	E	U	L	S
8	A	T	R	O	T	T	E	U	R	E	I	R
9	Z	T	E	O	A	V	O	I	N	E	C	U
10	L	U	E	C	A	R	P	L	U	R	H	O
11	A	E	L	B	M	A	A	A	I	O	E	C
12	B	I	T	O	B	A	S	N	I	O	F	N

Amble, Arabe, Ars, Avoine, Baver, Balzane, Course, Crin, Echappé, Ecurie, Efflanqué, Equestre, Equitation, Foin, Fort, Fou, Frappe, Galoper, Hippique, Pas, Pie, Pouliche, Pure, Race, Ruade, Rué, Sabot, Tolière, Trot, Trotteur, Voiture

Réponse vendredi

Solution du "Mot-Mystère" de mercredi : POLITESSE

GERANT DE SERVICE

Pour concessionnarie GM de Verdun. Doit être bilingue et avoir de l'expérience dans l'automobile. Excellent salaire et autres avantages.

Doyle Motors Ltd. 4501, av. Bannantyne
VERDUN
Téléphoner au gérant général
769-4501

A VENDRE

ALBURG TRAVEL TRAILER PARK
ALBURG, VERMONT

15 acres, plage de 900 pieds — Complète avec équipement. Excellente occasion de placement.
487-1760, chaque jour. 802-796-3733 fins de semaine

CITE DE VERDUN

SOUMISSIONS POUR LA CONSTRUCTION DE SERVICES MUNICIPAUX POUR LA 2ème ETAPE RESIDENTIELLE SUR L'ILE DES SOEURS

Des soumissions sont demandées pour la construction de services municipaux dans le secteur résidentiel sur l'Ile des Soeurs. Ces travaux comprennent : aqueduc, égouts, éclairage et travaux de voirie. Le tout, suivant les plans et devis de la Société Beauchemin — Beaton — Lapointe, Lalonde, Valois, Lamarre, Valois & Associés, Moffatt & Nichol. Les soumissions seront reçues par le Greffier de la Cité à son bureau à l'Hôtel de Ville, 4555 Avenue Verdun, Verdun, P.Q., jusqu'à 11.30 heures A.M. le 12 août 1968, et seront ouvertes à 11.45 heures A.M. le même jour en la Salle du Comité Général, Chambre 302.

Les formules de soumissions, les copies de plans et devis peuvent être obtenues au bureau du Directeur des Achats à l'adresse précitée, à compter du 25 juillet 1968, sur versement d'un chèque visé au montant de $100.00 payable à la Cité de Verdun. Ladite somme sera remboursée si les plans et devis sont retournés en bon état à l'ingénieur de la Cité ou à son représentant, dans les quinze jours suivant l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission payable à la Cité de Verdun, représentant dix pour cent (10%) du prix total de la soumission et doit être déposée dans une enveloppe scellée sur laquelle on inscrira "SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION DE SERVICES MUNICIPAUX POUR LA 2ème ETAPE RESIDENTIELLE SUR L'ILE DES SOEURS".

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Berthe Proulx
Assistant-Greffier

REPRESENTANTS DE VENTES

Voiture neuve

Nous sommes présentement à la recherche d'hommes agressifs avec expérience dans la vente. Les candidats doivent être bilingues. Salaire et commission.

S'adresser à M. Léo Latour, gérant des ventes
SANGUINET AUTOMOBILES LTEE
1965, Lafontaine — 524-3761

ÉVALUATEUR D'AUTOS DEMANDÉ

Nous recherchons les services d'un évaluateur d'expérience, salaire selon qualifications, auto fournie, bonnes conditions de travail.
S'adresser à :
M. ROGER BOLDUC,
JARRY AUTOMOBILE INC.
1068 DES LAURENTIDES — PONT-VIAU — LAVAL
669-2681



ECOLE DE GOLF

LES MEILLEURS PROFESSIONNELS DU GOLF

KEN VENTURI, champion Omnium 1964, et **Bob Goalby**, champion Tournoi des Maitres 1964, formeront équipe avec **Bill Kerr**, ex-champion C.P.G.A. et **John Doctor**, pro du club de golf Plattsburgh, 3 milles au sud de Plattsburgh, N.Y.

27 juillet au club de golf Bluff Point
Conseils 1 p.m. — exhibition 1 h. 30

Billets **$4.00** au club de golf **Beaconsfield**

À VENDRE ET À EMPORTER

Vitrines, montres, supports pour livres et revues, comptoirs, support pour caisse enregistreuse, etc.

Communiquer avec M. E.-H. Dugal, chef comptable, Le Château Champlain, Place du Canada, Montréal, pour inspection.

Conditions : comptant.

Les soumissions doivent parvenir au Service général des achats, Bureau 31, gare Windsor, Montréal, avant 5 h. p.m., le 5 août 1968.

AVIS aux entrepreneurs

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent dans les enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention **"SOUMISSION POUR CONTRAT No 892"**, concernant

LA MODIFICATION DES DEFENSES INTERIEURES EXISTANTES DANS LES ECLUSES Nos 1, 2, 3 et 7, CANAL DE WELLAND — PROJET DE WELLAND, VOIE MARITIME — MODERNISATION ET AMELIORATION

seront reçues aux bureaux de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 112, rue Kent, Ottawa 4, ou au 508, avenue Glendale, St. Catharines (Ont.), jusqu'à 15 heures, heure avancée de l'Est, le mardi 13 août 1968.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9 (Qué.), ou au secrétaire, Place de Ville, 112, rue Kent, Ottawa 4 (Ont.), ou au directeur de la construction, 508, avenue Glendale, St. Catharines (Ont.), contre le versement de cent dollars ($100), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir un dépôt de soumission d'un montant d'au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, en conformité des conditions de la formule de soumission, ou une garantie de soumission, représentant 10 p. 100 de la soumission, devenant nulle s'il passe un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et fournit des garanties à la satisfaction de l'Administration.

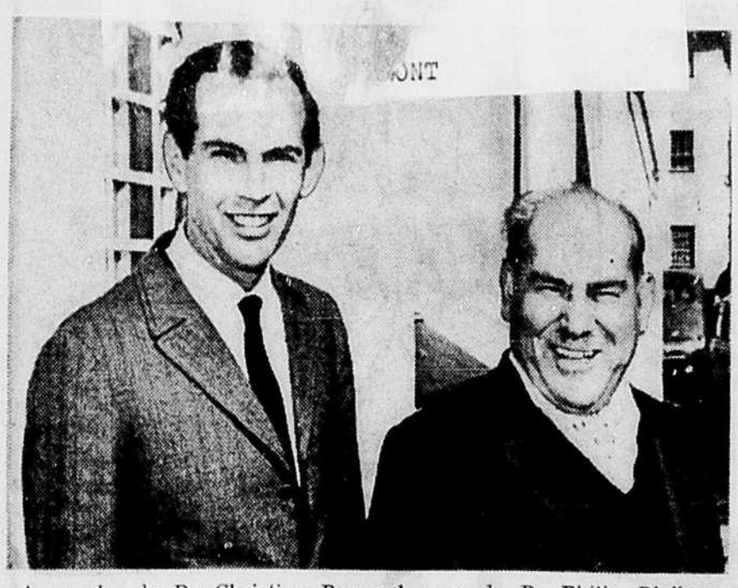
Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission même la plus basse.

Le Secrétaire, L.-E. BELAND

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME
DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, le 25 juillet 1968

L'interview de Mme Blaiberg coûte des sous



A gauche, le Dr Christian Barnard, avec le Dr Philip Blaiberg dans une rue du Cap en Afrique du Sud.

par Claire DUTRISAC
l'envoyée spéciale de LA PRESSE

A-t-on commercialisé la greffe du coeur, au Cap ? Si l'on en croit les commentaires des gens que le hasard de mes courses, dans la ville, m'a permis d'interroger, il semble que, pécuniairement, les personnes directement impliquées dans cette opération en aient bénéficié.

Ainsi, m'a-t-on répété, Mme Blaiberg aurait réalisé une petite fortune grâce à la télévision, à la radio et à la presse écrite. La biographie de son mari va sûrement lui rapporter une somme rondelette. Commérages, ragots de concierges, dira-t-on ? Peut-être.

Quand j'ai téléphoné à Mme Blaiberg pour lui demander une entrevue, elle m'a priée, avant d'accepter, de communiquer avec son agent de relations extérieures. Je savais déjà ce qui m'attendait. On allait me dire qu'un fonds pour les maladies du coeur avait été créé ; ne pourrais-je pas y participer par un don ? Je savais aussi que si j'avançais un chiffre comme dix ou quinze dollars, on allait riposter qu'on espérait plutôt un don de quatre-vingts à cent dollars. Mais on acceptait vingt-cinq rands (la monnaie du pays), c'est-à-dire environ trente-deux dollars. Je me suis donc immédiatement mise d'accord pour vingt-cinq rands.

Le fait qu'on vous invite, avant d'accepter l'entrevue, à verser une obole déterminée laisse une impression plutôt équivoque. Mais c'est ainsi que cela se passe. J'ignore s'il existe un contrôle quelconque sur les montants ainsi perçus. Ce contrôle doit être très difficile puisque je n'ai eu aucun reçu pour la somme donnée. J'ai placé l'argent dans une enveloppe et l'ai remise discrètement à Mme Blaiberg qui n'a nullement semblé étonnée.

Quant à la femme du donneur, la jeune et sympathique Dorothy Haupt, elle continue à travailler pour gagner sa vie. Mais on m'a répété que son sort matériel avait été très largement amélioré. "Elle n'avait pas une robe à se mettre sur le dos. Aujourd'hui elle est très bien vêtue." Elle-même m'a avoué avoir reçu de l'argent de Mme Blaiberg (ce qui est très normal et rend hommage au sentiment reconnaissant de la femme du receveur) et elle est allée en Argentine. Or, je doute qu'un seul Noir d'Afrique du Sud puisse se payer ce luxe.

Quant au Dr Christian Barnard, un chauffeur de taxi m'a indiqué la voiture qu'il conduisait lui-même et qui nous suivait : "Voyez, a-t-il souligné. C'est le Dr Barnard. Depuis l'opération de Blaiberg, il a changé d'auto. Il a maintenant une Mercedès."

Je ne m'y connais pas suffisamment en la matière pour juger s'il s'agissait d'une Mercedès de grand luxe ou non. Mais le ton admiratif du chauffeur de taxi m'a laissé croire que cette Mercedès devait être enviable. Ce même homme m'a aussi confié : "Le Dr Barnard a reçu, des Etats-Unis un don personnel de

Lire BLAIBERG en page 2

● *Mme Blaiberg et Mme Haupt, femmes fortes dans l'épreuve*

— Page 13

Marchand s'en prend à la CSN
— Page 22

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

L'économie US est en baisse
— Page 54

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱ ✱ 10¢ Montréal, jeudi 25 juillet 1968 / saint Jacques le Majeur / 84e année, No 172 / 4 cahiers / 56 pages / Les prévisions météorologiques : nuageux avec périodes ensoleillées, plus chaud / Min. 65° / Max. 75°

Situation financière délicate

Montréal conteste sa part de la dette accumulée par l'Expo

par FLORIAN BERNARD

La Ville de Montréal contestera le partage des dépenses de l'Expo '67 tel qu'établi par les trois gouvernements participants.

La nouvelle a été annoncée hier après-midi par le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, à l'issue de sa conférence de presse sur la présentation du rapport des finances.

En vertu de l'entente intervenue entre Ottawa, Québec et Montréal avant l'Expo, chacun des gouvernements devait assumer une part des coûts d'exploitation. En ce qui concerne la métropole, cette part s'établit à $36 millions, payable en huit ans. La Ville de Montréal devrait donc, cette année, verser un premier montant de $4 millions et demi, ce qui aurait automatiquement entraîné un grave déficit du budget.

Montréal n'a pas encore versé ce premier montant.

Et elle n'est pas en mesure de le faire.

Le rapport financier présenté hier par M. Saulnier n'indique qu'un montant de $56,000 comme surplus courant. Or, depuis 25 ans, le surplus courant s'est toujours situé entre $2½ et 10½ millions.

De plus, la dette per capita s'établit maintenant à $453 par rapport à $414 l'an dernier et $217 en 1961, lors de la prise du pouvoir par l'administration Drapeau-Saulnier. Cette année seulement, la Ville de Montréal a dû emprunter $98 millions.

Ce rapport financier tout juste équilibré aurait été largement déficitaire si Montréal, selon l'entente du partage des frais de l'Expo '67, avait versé un premier montant de $4½ millions.

Selon M. Saulnier, le partage tel qu'établi à l'époque n'est plus valable. Il a en effet déclaré que la Ville de Montréal, contrairement à Québec et Ottawa, n'a pratiquement rien retiré d'Expo '67.

M. Saulnier a aussi déclaré que le gouvernement du Québec s'est emparé, après cette entente, d'une large part des revenus de la taxe de vente, privant ainsi la métropole des revenus additionnels qu'elle attendait de l'Expo '67.

Il a dit que l'Expo a surtout profité à Ottawa et à Québec. En ce qui concerne le gouvernement fédéral, M. Saulnier a précisé que la balance internationale des paiements s'est améliorée de quelque $740 millions. A cet avantage se sont ajoutés les revenus provenant de la perception de la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux, les droits de douane et d'accise et l'impôt sur le revenu des particuliers et des corporations qui ont travaillé ou exécuté des contrats pour la Compagnie de l'Exposition.

La Ville de Montréal a déjà entamé des pourparlers avec le gouvernement du Québec en vue de modifier les clauses originales de ce partage. Ces pourparlers préliminaires auraient été très satisfaisants. Reste cependant Ottawa. A ce sujet, M. Saulnier a déclaré que la Ville de Montréal demandera prochainement la tenue d'une réunion groupant des représentants des trois gouvernements.

La Ville de Montréal estime que ce montant de $34 millions était peut-être valable à l'époque, en raison des prévisions de revenus possibles de l'Expo, mais que ce chiffre n'est plus logique actuellement. M. Saulnier a déclaré que la Ville de Montréal a assumé, seule, les coûts de la construction des îles. Il s'est agi d'une dépense de l'ordre de $34 mil-

Lire DETTE en page 2

● Montée en flèche des amendes

● Le plus maigre surplus en 20 ans

— Page 22



photo LA PRESSE

M. Lactance Roberge, directeur du service des finances de la ville de Montréal, a déposé, hier, son rapport financier pour l'année 1967-1968. Il l'a remis entre les mains de Me Robert Bouchard, greffier de la ville. Il avait jusqu'au premier août pour ce faire. Ci-haut, M. Roberge (à droite) en compagnie de M. Roger Bélanger, directeur adjoint du service des finances, lors du dépôt de l'important document annuel.

Baseball : après Bourgie, Lévesque se retire aussi

Une inquiétude de plus est née hier dans le domaine du baseball majeur à Montréal alors que le financier Jean-Louis Lévesque s'est retiré du groupe d'hommes d'affaires responsables de la franchise obtenue par Montréal dans la ligue Nationale.

Le retrait de M. Lévesque, qui avait été élu président du groupe d'hommes d'affaires, suivait d'à peine une journée la démission de M. Marc Bourgie.

Les raisons qui ont motivé le départ de M. Lévesque dans cette entreprise n'ont pas été rendues publiques. A l'origine, le nom de M. Paul Desmarais apparaissait parmi les bailleurs de fonds mais il appert qu'il se serait associé à M. Lévesque. Les intérêts financiers qui constituent le groupe sont désormais exclusivement anglophones.

Il s'agit en l'occurrence de MM. Charles Bronfman, nouveau président, John Newman, Lorne Webster, Sam Maislin et Robert Irsay, ce dernier étant de Chicago.

Selon M. Bronfman, qui a donné hier une conférence de presse, le départ de MM. Lévesque et Bourgie ne compromet pas la franchise de baseball à Montréal.

On tentera de remplacer les deux démissionnaires. Cependant, M. Bronfman s'est dit assuré de la capacité de ceux qui restent de pouvoir réunir, d'ici le 15 août, la somme exigée par la ligue Nationale, soit $1,120,000. Il est également confiant que le montant global de $10 millions sera disponible en temps opportun.

Si les financiers ne parvenaient pas à rencontrer l'échéance du 15 août, Montréal perdrait définitivement sa franchise. Mais M. Bronfman a déclaré : "Personnellement, je suis sûr que ces investisseurs seront remplacés", sans toutefois pouvoir préciser une date.

M. Bronfman entend pouvoir signer un contrat intérimaire avec la ligue Nationale d'ici trois semaines, dans lequel les officiels ayant signé ou étant sur le point de le faire seraient nommés. Jusqu'à maintenant, il n'y en a aucun.

Les financiers tentent d'attirer comme gérant général quelqu'un qui serait en mesure d'investir lui-même dans l'entreprise.

Par ailleurs, l'ancien propriétaire des Braves de Boston et des Braves de Milwaukee, Lou Perini, a déjà proposé de se joindre au groupe montréalais mais son offre a été déclinée. Il n'est pas impossible que cette proposition soit reconsidérée à la suite du retrait de MM. Bourgie et Lévesque. M. Perini, dit-on, est toujours intéressé.

NOS INFORMATIONS en page 29

AUJOURD'HUI

Au tour des institutions financières

Après les banques à charte, les autres institutions financières canadiennes ont été priées par Ottawa de ne pas "contrecarrer" les objectifs des Etats-Unis concernant les restrictions sur les créances en monnaie étrangère.

— Page 13

Les frontières du Labrador

Le premier ministre suppléant, M. Jean-Jacques Bertrand, a affirmé de nouveau que le problème des frontières du Labrador — dispute séculaire entre Terre-Neuve et le Québec — demeure toujours, même si une entente est intervenue avec la Brinco concernant l'achat d'énergie électrique provenant des chutes Churchill.

— Page 24

SOMMAIRE

Annonces classées / 42 à 54
Arts et Spectacles / 20 - 21
Bandes dessinées / 18
Calendrier de la Terre des Hommes / 3
Camping / 38
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 55
Editorial / 6
Finance / 26 - 27
Horoscope / 17
Informations étrangères / 41
Les secrets de polichinelle / 16
"Mot-mystère" / 54
Mots croisés / 43
Nouvelles nationales / 13
Radio et télévision / 10
Sports / 29 à 36
Tribunaux / 39
Vie dans les parcs / 18
Vie féminine / 14 à 17
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 17

CKAC 73

Le mystère entoure la rencontre entre Russes et Tchèques

d'après AFP-UPI-PA

Un secret impénétrable entoure la rencontre des dirigeants soviétiques et tchécoslovaques en territoire tchèque. En raison de ce mystère, les conjectures se font nombreuses.

Toutefois, il est maintenant assuré que les deux Politburos au complet n'ont pas encore entamé la discussion. En effet, le premier ministre soviétique, M. Alexis Kossyguine, a reçu aujourd'hui au Kremlin l'ambassadeur de Tchécoslovaquie à Moscou, M. Vladimir Koucky, et le ministre tchèque du Commerce extérieur, M. Vaclav Vales. D'autre part, Radio-Prague a annoncé que M. Alexandre Dubcek a passé toute la journée d'hier à Prague. La présence du président Nicolas Podgorny a également été signalée aujourd'hui à Moscou.

L'absence au sein de leur Politburo respectif de ces leaders ne permet cependant pas de nier les rumeurs selon lesquel-

Voir MYSTERE en page 2

Le maire dépêche ses "troupes" et le calme revient à Cleveland



CARL B. STOKES

CLEVELAND. (UPI,PA) — La soirée d'hier a été calme à Cleveland, en dépit de l'absence des 2,600 gardes nationaux à qui le maire Carl Stokes a ordonné de sortir de l'East Side, le quartier où 11 personnes ont été tuées dans la nuit de mardi à mercredi.

A la place de la Garde nationale, le maire a dépêché dans le secteur 100 policiers noirs et 500 leaders noirs. L'audace du maire a porté fruit et l'East Side a été "relativement calme" durant la nuit. Seuls, quelques incidents mineurs (incendies et pillages de magasins) ont été rapportés. Le maire Stokes s'est réjoui qu'il n'y ait eu ni morts ni blessés.

La Garde nationale a tout de même fait le guet à l'extérieur qu quartier, empêchant les Blancs d'y entrer. Le chef de police de Cleveland a jugé l'idée du maire "brillante". Le chef de la Garde nationale n'était pas d'accord avec Stokes, mais il a tout de même consenti à retirer ses troupes.

La police qui avait d'abord évalué le nombre des victimes de mardi à 10 a rapporté qu'une onzième personne a perdu la vie : il s'agit d'un Noir qui a été abattu par la police alors qu'il sortait d'un magasin aux vitrines défoncées.

On estime que les dommages matériels dans le quartier de Glenville s'élevent à $1,500,000.

Le maire avait été prévenu

Les manifestations de violence qui se sont produites mardi soir étaient le fait d'un "petit groupe déterminé" mais non de la majorité de la communauté noire de la ville, a déclaré hier M. Stokes.

Au cours d'une conférence de presse, M. Stokes, qui est de race noire, a révélé qu'il avait été prévenu 48 heures avant les événements que quelque chose se passerait, par les services de renseignements du FBI et de l'armée. L'heure fixée pour le début des manifestations était 8 h. hier matin, a-t-il dit, mais dès mardi la police veillait et en fin de compte tout a commencé mardi soir à 8 h. 30.

Le FBI a également eu vent que des manifestations raciales seraient en préparation à Pittsburgh, Chicago et Détroit,

Lire CLEVELAND en page 2

BLAIBERG

SUITE DE LA PAGE 1

$10,000." Et comme j'insistais : "Ce n'est pas pour lui, personnellement, mais pour la recherche...", l'autre a fait d'énergiques signes de dénégation. "Non, non, pour lui..."

C'est au sujet de tout cet argent qu'un homme du peuple, se désignant lui-même comme un homme pauvre, m'a crié sa révolte devant ces fortunes réalisées grâce à l'exploit du Dr Barnard.

Ces faits nous laissent perplexe. Les transplantations cardiaques vont-elles devenir un genre de commerce, tant pour la famille du receveur que pour celle du donneur ? Il est probable que non. Leur multiplication va les transformer en des opérations ordinaires auxquelles ne s'attachera pas cet aspect de nouveauté, d'exploit qui a marqué les premières greffes. Comme par le passé, et plus que jamais, le public sera sollicité pour subventionner les recherches dans ce secteur des maladies cardiaques, "le plus grand tueur d'homme au monde". Du moins dans notre monde occidental.

Et l'argent versé dans ce but, à un organisme autorisé, avec les contrôles requis, profitera au monde entier. Il ne faudrait jamais en faire un troc ignoble.

MYSTERE

SUITE DE LA PAGE 1

les des contacts préliminaires ont actuellement lieu entre les deux délégations "quelque part en Tchécoslovaquie".

On prend pour acquis dans les milieux politiques que les résultats de la rencontre ne seront connus qu'une fois la réunion terminée et les leaders soviétiques de retour à Moscou. C'est pourquoi on s'attend que le communiqué final attendu à la fin de la discussion ne sera rendu public que quelques jours après la fin des entretiens.

Selon des porte-parole tchèques et des sources bien informées, le praesidium suprême tchécoslovaque n'a pas l'intention de limiter la discussion aux reproches soviétiques contre la libéralisation du régime socialiste mis de l'avant à Prague.

Après avoir avisé les Soviétiques de leur décision de ne pas réimposer de censure à la presse et de poursuivre leur programme de réformes, les Tchécoslovaques feraient entendre à leurs interlocuteurs qu'ils sont en mesure d'assurer eux-mêmes la sécurité de leur frontière occidentale sans l'aide de troupes soviétiques cantonnées en territoire tchèque. Et pour couronner le tout, certaines sources affirment que la Tchécoslovaquie va demander aux Soviétiques le paiement de leurs dettes au gouvernement de Prague.

Ces dettes, qui s'accumulent depuis 20 ans, proviennent de déficits commerciaux qui sont toujours en faveur des Soviétiques. Les économistes tchèques soutiennent que le marasme économique de la nation — une des raisons qui ont provoqué l'arrivée des réformistes — est provoqué par les dettes impayées de l'Union soviétique.

De nombreux gouvernements étrangers, dont celui de Washington, estiment que les Tchécoslovaques peuvent se trouver en mauvaise posture durant les entretiens: ou bien ils cèdent devant Moscou et mettent fin au régime de libéralisation, ou bien ils refusent et en payent les conséquences, ce qui peut aller jusqu'à l'intervention armée.

Le porte-parole du parti communiste tchèque, M. Josef Tichy, a déclaré hier qu'au cours de la rencontre, les réformistes de Prague maintiendraient leurs positions. En politique, a-t-il dit, il y a toujours de la place pour le compromis, mais il ne saurait être question pour nous de modifier notre programme politique.

Entre-temps, l'"Etoile rouge", journal de l'armée soviétique, a donné quelques précisions sur les manoeuvres militaires en cours sur tout le territoire de l'URSS à l'ouest de l'Oural. Après avoir dit que les manoeuvres de l'armée étaient complétées par celle de l'exercice "Bouclier du ciel" qui met en oeuvre les forces de la DCA (incluant les missiles intercepteurs), le journal précise que ce déploiement militaire n'est pas rattaché à la situation en Tchécoslovaquie.

De son côté, la "Pravda", organe du parti communiste soviétique, attaque de nouveau aujourd'hui la Tchécoslovaquie, mettant dans le même sac, en compagnie de Mao Tsé-toung, tous les communistes qui résistent au Kremlin.

C'est la première fois que la propagande soviétique contre Prague relie Mao aux événements de Tchécoslovaquie. Le journal fustige en même temps "le groupe schismatique de Mao Tsé-toung et les révisionnistes de droite unis par le même désir de substituer au léninisme des prétendues variantes nationales, de s'écarter de l'internationalisme socialiste et de revenir au nationalisme bourgeois".

Seize arrestations à Détroit

DETROIT (UPI, PA, AFP) — Des bombes incendiaires ont été lancées et des vitrines de magasins ont été fracassées hier soir à Détroit, à cinq rues de l'endroit où la pire émeute qu'aient connue les Etats-Unis a débuté l'an dernier.

La police a procédé à 16 arrestations et a patrouillé sans arrêt les rues du ghetto noir. Il n'y a pas eu de blessés.

Le nouveau chef de police de Détroit (il a prêté serment lundi) a déclaré qu'il avait été prévenu que des désordres auraient lieu et que ses hommes étaient prêts à parer à toute éventualité. Il a refusé de divulguer le nom de ses informateurs.

L'émeute raciale qui avait eu lieu l'an dernier à Détroit avait duré cinq jours et fait 43 victimes.

Québec soumettra le 30 un nouveau projet aux enseignants

Le gouvernement provincial déposera le 30 juillet un projet consolidé et complet sur chacun des chapitres de la convention collective des enseignants du Québec.

Le directeur des services techniques de la Corporation des enseignants du Québec, M. Laval Grondines, a dit hier que les enseignants sont en droit de s'attendre à une nouvelle attitude de la partie patronale en ce qui a trait au perfectionnement des maitres, aux conditions de travail et aux différentiels régionaux. Pour le moment, la question des salaires ne constitue pas une priorité. C'est surtout sur les clauses normatives que les pourparlers des dernières heures de négociations avaient porté.

Le gouvernement et la fédération des commissions scolaires négocient face à 73,000 enseignants groupés dans trois principales associations, soit la CEQ, la fédération des enseignants catholiques de langue anglaise et la fédération des enseignants protestants.

Les enseignants protestants ont laissé savoir cette semaine, par un de leurs porte-parole, qu'ils commençaient à perdre patience. Depuis trois semaines, les négociations sont suspendues entre les parties, d'un commun accord; le but principal de cet arrêt devait permettre à la partie patronale de rédiger un nouveou projet.

Il est encore trop tôt pour savoir ce que feront les enseignants dans un avenir rapproché. Le fait qu'aucune association locale n'ait demandé la conciliation indique clairement cependant qu'à moins de grèves illégales ou de lock-outs illégaux, les classes ouvriront normalement en septembre.

Même si à la réception des nouvelles propositions patronales, les enseignants décidaient d'avoir recours à la grève, il leur faudrait d'abord réclamer la conciliation et attendre que se soit écoulée une période de 60 jours (90 jours dans le cas d'une première négociation) avant de débrayer. L'employeur acquiert le droit de fermer ses portes de la même façon.

Le français et la Justice au Nouveau-Brunswick

Me Savoie discutera du problème à Ottawa

MONCTON. (PC) — L'avocat Roger Savoie, de Moncton, a déclaré mercredi qu'il a reçu confirmation d'un rendez-vous qu'il devait avoir, aujourd'hui, avec les officiels du ministère de la Justice, à Ottawa, afin d'y discuter de l'usage du français dans les cours du Nouveau-Brunswick.

Me Savoie sera accompagné, lors de cette rencontre, de M. Omer Robichaud, président de l'Association des étudiants de l'Université de Moncton. Il avait dit, antérieurement, qu'il en appellerait de la décision rendue le mois dernier par la section des appels de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, selon laquelle l'anglais est la langue officielle des tribunaux de la province.

Me Savoie représente deux étudiants de l'Université de Moncton accusés d'avoir troublé la paix en déposant une tête de porc sur le seuil de la demeure de M. Leonard C. Jones, maire de la ville.

Ces étudiants, Jacques Moreau, 22 ans, et Jacques Belisle, 21 ans, tous deux du Québec, avaient demandé que leur cause soit entendue en français. Le juge Henry J. Murphy a rejeté cette requête et sa décision a été maintenue par la Cour d'appel.

DETTE

SUITE DE LA PAGE 1

lions. Bref, selon les clauses de l'entente, la part de la Ville se chiffrerait au total par une somme de $70 millions.

M. Saulnier n'a pas spécifié quelle réduction la Ville souhaite obtenir des deux autres gouvernements. Il a simplement dit que les ententes devraient refléter la réalité, à savoir les profits réalisés par Ottawa et Québec.

Dans l'esprit de M. Saulnier, le gouvernement du Québec a obtenu sa large part du gâteau, particulièrement dans le domaine des revenus de l'impôt sur les corporations et les particuliers. De plus, Québec a tiré presque $10 millions de plus de la taxe sur les alcools et $19 millions de plus de la taxe sur les repas, tout ceci à cause de l'Expo.

Pendant ce temps, a conclu M. Saulnier, la Ville voyait diminuer son revenu provenant de la taxe de vente sans compensation équivalente de la seule autre taxe qui pouvait être influencée par la tenue de l'Exposition, c'est-à-dire la taxe d'amusement.

En conclusion, la Ville de Montréal se sent lésée dans cette entente et désire, avant de décréter une nouvelle hausse des taxes, tirer cette affaire au clair.

M. Paul Dozois étant en vacances, M. Jean-Jacques Bertrand absent jusqu'à lundi et M. Johnson malade, il a été impossible d'obtenir ce matin les réactions de Québec à la déclaration percutante faite hier par M. Lucien Saulnier.

Bambin écrasé par un tracteur

VALLEYFIELD — Un bambin de trois ans, Normand Saint-Onge, fils de M. Roméo Saint-Onge de Huntingdon, est mort hier matin des suites de blessures qu'il avait subies la veille lorsqu'il avait été écrasé par les roues du tracteur conduit par son père.

Le pigeon voyageur revient à la mode

par la PRESSE CANADIENNE

Un tout nouveau système de livraison de courrier a été inauguré, mercredi, à Calgary, pour pallier les inconvénients de la grève des employés postaux. Il s'agit des pigeons voyageurs.

Un de ces pigeons a livré la copie d'un document en provenance de Cereal, Alta., soit une distance de 160 milles de Calgary, pour marquer l'ouverture d'un nouvel élévateur de la compagnie Pioneer Grain.

M. John Schmidt, éditeur agricole du Calgary Herald, a également loué les services d'un autre pigeon voyageur pour livrer des articles de journaux à son bureau.

M. Art Poile, propriétaire de ces oiseaux, a déclaré au cours d'une interview que ces derniers peuvent parcourir 160 milles en trois heures environ, c'est-à-dire une heure de moins que n'en met l'autobus pour parcourir la même distance.

Postes et alcool

Deux optimismes très relatifs

OTTAWA — Le tableau de deux grèves majeures, celle des postiers et celle des employés de la Régie des alcools du Québec, apparaissait déjà un peu moins noir hier à la suite de déclarations syndicales ou gouvernementales empreintes d'un optimisme mitigé qui, sans permettre de croire à un règlement imminent des deux conflits, donnaient néanmoins l'impression qu'on évite soigneusement le cul-de-sac.

A Ottawa, à la suite d'une assemblée du cabinet présidée par le sénateur Paul Martin en l'absence du premier ministre, M. Charles Drury, président du Conseil du trésor, a souligné que tant que les négociations continuaient avec le Conseil des unions de postiers le gouvernement n'avait pas à intervenir. Allusion à la possibilité d'une session extraordinaire du Parlement ? Le ministre n'a pas précisé. Il a affirmé toutefois que "le gouvernement souhaite régler ce conflit le plus tôt possible".

M. Drury a reconnu que l'écart entre les propositions syndicales et l'offre gouvernementale reste le principal obstacle à un accord. Le Conseil des unions de postiers, qui veut tout d'abord vider la question des clauses normatives avant celle des salaires, a exigé une augmentation de 75 cents l'heure et le Conseil du trésor a offert 15 cents l'heure.

Il semble toutefois que les négociations soient bien engagées sur les voies latérales puisque M. Roméo Mathieu, négociateur chevronné des postiers, a eu cette réflexion : "Nous croyons que nous cheminons maintenant dans la bonne direction". Même son de cloche chez un porte-parole du Conseil du trésor qui a déclaré que "les pourparlers progressent lentement mais sûrement".

Les parties ont discuté séparément les clauses normatives pendant neuf heures hier. Elles devaient se réunir hier soir chez le médiateur, le juge René Lippé, mais cette assemblée a été reportée d'un commun accord à 10 heures ce matin.

Il semble que les parties aient eu besoin de plus de temps pour faire le point, après une semaine de grève et de négociations intenses.

Entre-temps, des représentants syndicaux ont protesté à Ottawa contre l'attitude de l'Alliance de la fonction publique, dont une quinzaine de membres travaillent dans les bureaux de postes locaux en traversant chaque jour les piquets de grève Il est inadmissible, a déclaré M. Fern Lachance, président des postiers d'Ottawa, qu'un autre syndicat permette à ses membres d'agir comme briseurs de grève. L'Alliance répond que les dirigeants des postiers ont eux-mêmes pris cette décision.

Par ailleurs, la partie syndicale a menacé hier de mesures de rigueur "les maitres de postes qui tentent d'intimider les employés" ou les obligent à "prendre des vacances à une période où ils doivent normalement travailler, contrairement aux règlements postaux et aux droits d'ancienneté.

Bon espoir à la Régie

A Québec, le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, s'est montré moins pessimiste qu'il l'était lorsqu'il prévoyait que la grève des employés de la Régie des alcools pourrait durer six mois.

La fin de la panne sèche pourrait dépendre maintenant d'une rencontre tripartite qui aura probablement lieu la semaine prochaine, en présence du conciliateur du gouvernement, M. Gilles Laporte.

C'est du moins ce que laissait entendre hier M. Bellemare, en ajoutant qu'il espérait pouvoir "annoncer de bonnes nouvelles sur la conduite des pourparlers dans quelques jours".

Son pessimisme de ces jours derniers semble toutefois avoir déteint sur le premier ministre suppléant, M Jean-Jacques Bertrand.

Interrogé à son tour sur ce débrayage qui dure depuis un mois, M. Bertrand a déclaré que les négociations n'avaient apporté "rien de nouveau" mais qu'il fallait "souhaiter la fin de cette grève".

M. Bertrand, par ailleurs, n'a pas voulu commenter la suggestion de M. Bellemare de confier à l'entreprise privée la vente au détail des vins et spiritueux.

CLEVELAND

SUITE DE LA PAGE 1

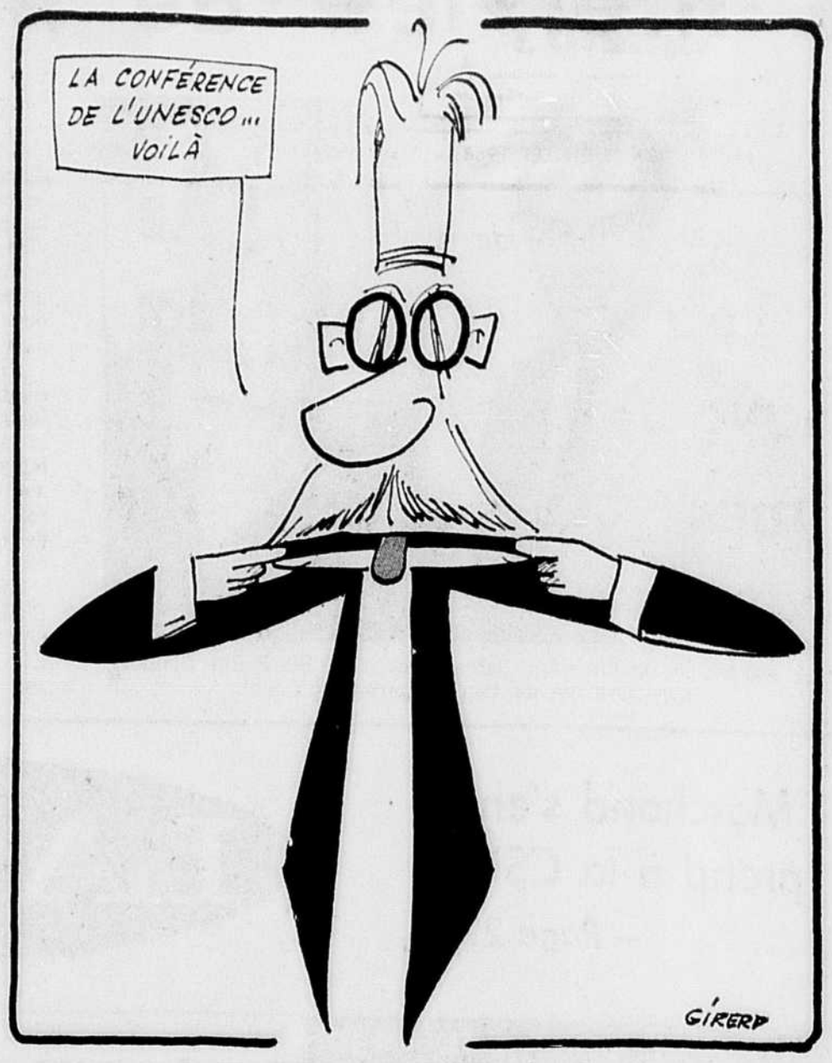
et a prévenu les autorités dans ces localités.

Arrestation du chef de groupe

Le maire a confirmé l'arrestation d'Ahmed Fred Evans, un chef de groupe de musulmans noirs, qui s'est rendu à la police quand son arme s'est enrayée. Evans a reconnu être le chef d'une section de 17 tireurs d'élite. Selon un habitant du quartier, le groupe de Evans n'a cessé au cours des deux jours qui ont précédé la fusillade de battre du tam-tam comme le font les guerriers des tribus africaines avant de partir sur le sentier de la guerre.

Pour le moment Evans n'a pas encore été inculpé de quoi que ce soit, et l'enquête à son sujet se poursuit.

Tous les Blancs de Cleveland se sont vu interdire hier soir les quartiers où vit la majorité des Noirs. Toutefois, aucun couvre-feu n'a été décrété dans cette ville d'un million d'habitants dont 300,000 sont Noirs, et ce à la demande du maire afin de ne pas créer un climat de répression préjudiciable au retour au calme. Toutefois, le gouverneur James Rhodes, de l'Ohio, a décrété la fermeture de tous les débits de spiritueux non seulement dans la ville mais dans tout le comté environnant de Cuyahoga.



Le premier député noir au Parlement d'Ottawa à être assermenté

OTTAWA (PC) — M. Lincoln, premier député noir au Parlement canadien, a signé mercredi le grand livre de la nouvelle Chambre des Communes avec 15 autres députés.

M. Alexander, avocat et ancien joueur de football, représentera Hamilton Ouest pour le parti progressiste conservateur.

Parmi les députés qui ont prêté le serment d'allégeance mercredi se trouvaient M. James Richardson de Winnipeg, ministre d'Etat, M. Donald S. Macdonald de Toronto, président du Conseil privé et M. Marcel Lambert d'Edmonton, ancien président de la Chambre et pendant une courte période ministre des Affaires des Anciens combattants dans le cabinet Diefenbaker.

Sur les 264 députés élus le 25 juin, 68 ont déjà rempli les formalités requises devant l'huissier de la Chambre, M. Alistair Fraser.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 65°
MAXIMUM : 75°

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal et d'Ottawa, Laurentides et St-Maurice : nuageux avec périodes ensoleillées ; s'éclaircissant dans l'après-midi ou en soirée ; plus chaud ; vents légers. Minimum et maximum aujourd'hui à Montréal et à Ottawa, 65 et 75 ; à Ste-Agathe et à La Tuque, 60 et 70.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé avec températures près de la normale.

Régions de Québec, Cantons de l'Est, Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé : nuageux avec averses ; le temps s'éclaircira au cours de la journée ; peu de changement dans les températures ; vents légers. Minimum et maximum aujourd'hui à Québec et à Sherbrooke, 60 et 70 ; à Chicoutimi, Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Sept-Iles et Gaspé, 55 et 70.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé avec températures près de la normale.

Malade, Nasser sera traité en Russie

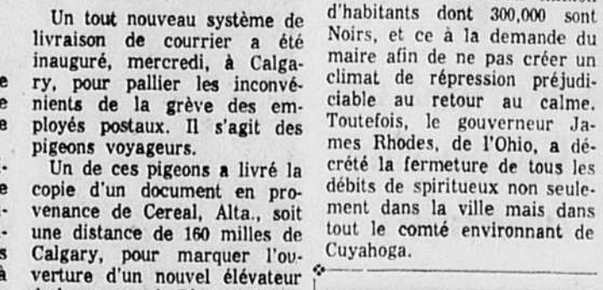
d'après AFP

LE CAIRE — Le président Nasser se rendra samedi à Moscou pour y suivre un traitement médical. Son absence durerait "deux ou trois semaines".

La nouvelle a été donnée par la radio du Caire, et l'agence du Moyen-Orient a transmis le texte de la déclaration faite à ce sujet par le président égyptien au congrès général du Parti socialiste dont il a été élu président hier.

Il s'agit, dit le colonel Nassert, de "troubles qui causent des souffrances et rendent le travail difficile", et pour lesquels il révèle qu'à son récent voyage à Moscou, il avait été examiné et invité à commencer un traitement en URSS. Le président dit qu'à la demande de ses médecins, il a cessé de fumer depuis 15 jours. Il déclare s'en être ouvert au congrès de son état pour éviter la propagation de "multiples rumeurs du fait de la guerre psychologique" contre la R.A.U.

L'ETE BAT SON PLEIN
A
Atlantic City
OU S'Y AMUSE follement !
A Montréal
APPELEZ 843-6570
pour des renseignements sur Atlantic City



Fenêtres coulissantes panoramiques
Etanchéité parfaite ● Manipulation facile
Fenêtres et portes permanentes avec moustiquaires. Anodisées ou en couleur. Auvent en fibre de verre ou en aluminium et revêtement en aluminium.
Renseignements et informations gratuits
APPELEZ DES MAINTENANT Frais interurbains acceptés
ALSCO
1530 EST, BEAUBIEN MONTREAL
279-8551

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES
AUX ÉTUDIANTS DU SOIR

INSCRIPTION

Par courrier,
jusqu'au 9 août. Durant la grève des postiers, les candidats doivent se présenter au secrétariat des Cours du Soir entre 2 heures de l'après-midi et 7 heures du soir pour se procurer un prospectus ou pour remettre leur formule d'inscription.

En personne,
au bureau de l'Ecole du 12 au 23 août, de 2h. à 8h.
Les 13, 14, 15, 20, 21 et 22 août, des représentants de certaines associations professionnelles avec lesquelles l'Ecole a une entente seront présents à l'Ecole de 6h. à 8h. pour fournir des renseignements pertinents sur leur organisation.

■ On peut suivre un cours de son choix, à titre d'élève libre, ajoutant ainsi un instrument complémentaire à sa fonction ou à sa profession.

■ Si l'on répond aux conditions d'admission, on peut se bâtir une profession : suivre un cours conduisant à un diplôme de l'Ecole ou aux examens d'associations professionnelles reliées aux techniques de l'administration.

Matières enseignées
■ Administration
■ Banque
■ Comptabilité
■ Contrôle et vérification
■ Direction du personnel et relations humaines
■ Economie politique
■ Evaluation d'immeubles
■ Financement
■ Mécanographie et programmation
■ Merchandising
■ Organisation industrielle
■ Systèmes et méthodes
■ Traitement des données

Prospectus et renseignements additionnels : Secrétariat des Cours du Soir

HEC ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES
535, avenue Viger, Montréal 24 tél. : 844-2821

McGuinness Liqueurs
Format 12 oz maintenant disponible
Distillé au Canada par McGuinness Distillers Ltd.

LA PRESSE

MONTREAL, JEUDI 25 JUILLET 1968 — 84e ANNEE — No 172

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

DENIS Cola
1 paquet de CIGARETTES
pour 60 CAPSULES

Des contradictions dans son témoignage

Le coroner fait écrouer Savoie en rapport avec les meurtres de Saint-Simon

par Michel-G. TREMBLAY
envoyé spécial de LA PRESSE

Rimouski. — Un homme de 67 ans est actuellement détenu dans les cellules de la Sûreté du Québec, à Rimouski, en rapport avec les meurtres de Denise Picard et de Suzanne Gilbert, meurtres perpétrés au mois d'août 1967 dans un chalet d'été à Saint-Simon, près de Rimouski.

M. Hector Savoie, un Montréalais, a été confiné aux cellules par le coroner Paul Desruisseaux à cause des contradictions évidentes de son témoignage au cours de l'enquête du coroner qui se déroulait, hier, au Palais de Justice de Rimouski.

Le coroner Desruisseaux, après avoir entendu la déposition de M. Savoie, a déclaré que la Cour se rendrait sur les lieux du drame aujourd'hui et demain et que, dès samedi matin, l'enquête continuerait. Pendant ce temps, il a décidé d'envoyer le témoin Savoie en prison.

Des contradictions

Le rentier de 67 ans, qui demeure au 10,416 de la rue Sacré-Coeur, à Montréal, a fait plusieurs déclarations, au cours de son témoignage, qui contredisaient les propos des 16 premiers témoins. Il a persisté à dire qu'il avait vu des étoiles, le soir du crime, alors que plusieurs témoins ont affirmé que le temps était couvert, affirmation confirmée par les bureaux des prévisions météorologiques de Mont-Joli et de Rivière-du-Loup. M. Savoie a donc déclaré qu'il était effectivement sorti sur le balcon de son chalet, vers 1 h. 30 du matin, pour voir les étoiles, et qu'il n'avait rien vu d'autre. Or le crime s'est produit dans le chalet voisin, à quelques pieds de la maison.

On se souvient que le médecin-légiste avait signalé au début de l'enquête que le double meurtre avait été commis entre minuit et trois heures du matin.

Le témoin a également nié avoir dit à la mère de l'une des victimes, Mme Gilbert, qu'il était sorti avec une lampe de poche pour regarder les étoiles. Par ailleurs, la femme d'un garagiste de Trois-Pistoles, Mme Jeannette Robitaille, a déclaré que le matin du 10 août, M. Savoie est venu faire le plein d'essence après être allé reconduire le frère de Mme Gilbert à la Sûreté du Québec pour l'avertir du drame. Mme Robitaille a précisé que l'homme avait l'air nerveux, et qu'il était entré dans le bureau du garagiste pour annoncer que deux meurtres avaient eu lieu à Saint-Simon. Le témoin (qui est en train de devenir le "témoin principal" à l'enquête) avait ajouté que l'une des deux jeunes filles avait été violée. Or, à ce moment, selon les témoignages entendus, personne ne savait qu'une des victimes avait été violée. Le frère de Mme Gilbert, le père oblat Joseph Jean, a d'autre part affirmé, à la première journée d'enquête qu'il avait lui-même conduit l'automobile de M. Savoie pour se rendre à la Sûreté, fait que M. Savoie a contredit en affirmant qu'il avait personnellement conduit l'automobile.

Voir CORONER en page 4

L'"apparition" de Saint-Bruno: les autorités effectuent une "pré-enquête"

par Gilles NORMAND

La Vierge est-elle réellement apparue aux enfants de Saint-Bruno ? Les observateurs, ecclésiastiques et autres, seront peut-être fixés le 7 octobre prochain, alors que, s'il faut en croire deux des six fillettes concernées, une nouvelle "apparition" aura lieu.

Entre-temps, la nouvelle de la prétendue apparition, qui s'est répandue comme une traînée de poudre à travers cette petite ville de la banlieue sud de Montréal, ne manque pas de susciter un certain émoi.

Saisies de l'affaire, les autorités ecclésiastiques du diocèse de Saint-Jean ont annoncé hier à LA PRESSE, par la voix de leur attaché de presse, l'abbé Léo Foster, qu'un membre du clergé serait délégué incessamment pour enquêter à ce propos.

Précisant que l'évêque de Saint-Jean, Mgr Gérard Marie Coderre, présentement retenu à Ottawa, n'a pas encore été mis au courant de ce phénomène que plusieurs considèrent comme étant particulièrement troublant, son représentant a ajouté que si la "pré-enquête" permet de déterminer que les enfants n'ont pas été victimes d'hallucination, une commission spéciale d'enquête sera alors formée par les autorités diocésaines.

Des précisions à ce sujet devraient d'ailleurs être communiquées aux journaux d'ici les prochaines heures.

L'abbé Foster s'est contenté de dire qu'évidemment, si on arrive à déterminer qu'il y a du sérieux dans cette histoire, des psychologues et des théologiens feront partie de la commission spéciale.

Même si l'endroit où la Vierge serait apparue n'a pas encore attiré beaucoup de curieux, sauf, bien entendu, les journalistes et photographes de nombreux quotidiens et hebdos, les familles (trois) dont faisaient partie les enfants en question ont été submergées

Voir ENFANTS en page 4



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Danielle Vincent, 11 ans, indique la pose que prenait l'étrange "dame en blanc et bleu", au début de la prétendue apparition.

Phénomène atmosphérique?

Les conditions atmosphériques qui prévalaient lundi soir au moment où cinq fillettes de Saint-Bruno prétendent avoir été témoins d'une apparition de la Vierge, expliqueraient peut-être le phénomène en question.

Il pourrait tout simplement s'agir d'une hallucination imputable à la présence dans le ciel de formations nuageuses très rares qui ont pu être observées, lundi soir, à la suite d'un orage.

Le directeur du bureau des prévisions de l'Observatoire du Canada, à Dorval, M. Alcide Ouellet, nous a en effet déclaré, hier, que des formations nuageuses qui ne peuvent être observées qu'en de très rares occasions, se sont manifestées à la suite de l'orage de lundi, soit au moment où les fillettes soutiennent avoir vu la Vierge leur apparaître dans les nuages.

M. Ouellet, qui a lui-même admiré le phénomène, a déclaré que ces formations nuageuses représentent un spectacle de premier choix et que toutes sortes de formes peuvent y être décelées.

Le météorologiste, questionné à ce sujet, n'a toutefois pas osé aller jusqu'à dire que ce phénomène aurait pu être à la base de ce que l'on a cru être une apparition à Saint-Bruno.

Montréal renvoie une vingtaine de gérants à T. des H.

par Florian BERNARD

La Ville de Montréal a réduit considérablement les cadres de la gérance à Terre des Hommes, hier, en congédiant une vingtaine de responsables de pavillons ou leurs adjoints.

L'un des gérants congédiés, M. Marc Trahan, a déclaré que ces renvois ont pris tout le monde par surprise. Il a dit que selon lui, la Ville de Montréal procédera d'ici peu à d'autres congédiements massifs.

Le renvoi de ces personnes a été signifié dans une lettre signée par M. Willie Fournier, responsable des pavillons à Terre des Hommes.

M. Fournier déclare que c'est à regret que la Ville doit congédier ces personnes. Il donne comme seule raison l'obligation de réduire les cadres de la gérance.

L'un des passages de la lettre dit notamment: "C'est à regret que je dois vous annoncer l'abolition de votre poste. Votre emploi prendra fin le 26 juillet à minuit."

La lettre dit aussi qu'advenant un besoin de personnel, la Ville se fera un devoir de réembaucher les personnes mises à pied. M. Fournier explique, à chacune des personnes congédiées, que la Ville est très satisfaite de leur travail et de leur rendement, mais qu'il y a obligation de réduire le personnel.

Calendrier de la Terre des Hommes

Voici l'horaire des événements prévus pour demain à Terre des Hommes.

Jardin des Etoiles — Muriel Millard dans son spectacle "Avec la Femme" à 20.30 et 22.30.

Laterna Magica — Spectacle de dix numéros: Jalousie, Danses folkloriques slovaques, Corrida, Les 4 as, Trouble-fête, et Casse-Cou, de 13 h. 30 à 23 h. 30.

Féerie des eaux — 3 spectacles avec eaux, sons et lumières à 21.30, 22.30 et 23.30.

Aquarium de Montréal — Spectacle de dauphins toutes les heures, de 15.00 à 22.00. Relâche à 19.00.

Au Village Canadien — Parade de la Compagnie Franche de la Marine et des Fraser Highlanders dans les rues du Village Canadien.

Pavillon de l'Algérie — Spectacle de 18.00 à la fermeture, orchestre de 5 musiciens, un chanteur et 2 danseuses. Musique orientale et occidentale.

Pavillon du Canada — Deux courts films sur l'Expo 67: "Objectif Expo" de l'Alcan, et "This Was Expo" de l'O.N.F.; à 14.00, 15.00, et 16.00. Film "Rachel à l'Expo", en français à 18.45, en anglais à 20.00.

Pavillon de la France — Au restaurant La Belle Epoque "l'orchestre des Antilles Françaises" de 16.00 à la fermeture.

Pavillon Guyane et Barbade — "Lord Radio and the Bimshire boys", orchestre de 4 musiciens de 18.00 à minuit.

Pavillon d'Haïti — "L'ensemble tropical d'Haïti" de 20.00 à 22.00, chanteurs et danseurs haïtiens.

Voir CALENDRIER en page 4

hier à la fermeture
83,332
Total des visiteurs depuis l'ouverture
5,190,289

Pour effectuer ses raids, la police devra dorénavant se munir de mandats d'arrêt

par Lucien Rivard

Le juge Herman Primeau, qui siégait hier à la salle no 3 de la Cour municipale, a donné raison à un procureur de la défense qui déclinait la juridiction de la Cour dans le cas de ses deux clients qui avaient été arrêtés à vue dans un cabaret de la métropole alors qu'ils avaient, semble-t-il, contrevenu aux dispositions du règlement municipal 3416.

Lors de la comparution de ses clients, Viola Abel et Irving Goldstein, le 17 juillet dernier Me Emilien Simard avait évoqué la nouvelle Loi de police ,le bill 14, sanctionné le 21 juin dernier et qui stipule qu'une personne ne peut être arrêtée sans l'émission d'un mandat à cet effet.

Le juge, qui avait remis à hier sa décision sur la question, a accédé à la requête de Me Simard en ordonnant que soient remis aux deux prévenus les cautionnements de $50 qu'ils avaient dû verser pour reprendre leur liberté.

Le magistrat a décrété que les arrestations sont non avenues et illégales, et il a ordonné l'émission d'une sommation demandant aux prévenus de comparaître à une date qui sera fixée ultérieurement.

Hier matin, Me Simard a refusé d'amener les prévenus à la Cour, même s'ils étaient présents dans l'immeuble.

Abel et Goldstein avaient été appréhendés dans la nuit du mardi 16 juillet, à la Casa del Sol, en vertu du règlement 3416 adopté par l'administration Drapeau-Saulnier en mars 1967, et qui interdit à tout employé d'un établissement où l'on sert des boissons alcoolisées, ainsi qu'à toute personne qui participe à un spectacel, de se mêler aux clients de l'établissement de boire, de danser avec un client ou de prendre place à la même table ou au même comptoir que le client.

Un précédent

La décision rendue par le juge Primeau à la requête de Me Emilien Simard constitue un précédent qui forcera probablement les autorités policières à reviser leur façon de procéder lors d'arrestations en vertu de l'article 3416.

La Ville de Montréal devra peut-être également revoir les dispositions de la charte de la Ville qui prévoit, à l'article 1127, que la police peut arrêter à vue toute personne contrevenant à une loi.

Les dispositions du bill 14 entrent en conflit avec l'article 1127 de la charte montréalaise et, partant, annulent le contenu de cet article.

La police de Montréal qui, depuis l'adoption du règlement 3416, citait hebdomadairement en Cour municipale une quarantaine de personnes qui avaient toutes été arrêtées à vue, devra désormais se munir de mandats d'arrestation dans chacun des cas afin d'agir dans la légalité.

Les gérants des établissements concernés pouvaient, jusqu'à maintenant, être également arrêtés à vue pour avoir toléré que leurs employés se livrent à ce que les policiers appellent le "mixing".

Le célèbre règlement 3416 avait pour but original de mettre un terme au raccolage à l'intérieur des boîtes de nuit et d'arrêter l'exploitation des clients que des entraîneuses expérimentées se chargeaient de dépouiller assez rapidement en ingurgitant des "phoney drink" à la dizaine.

Toutefois, la police a maintes fois dépassé les buts recherchés par le règlement 3416 en appréhendant des employés

Voir RAIDS en page 4

Il en appelle de la décision l'obligeant à verser $700 par mois à son fils

par Lucien RIVARD

Un millionnaire qui habite un appartement fashionable de Saint-Pierre, en banlieue de Montréal en a appelé hier d'un jugement rendu par le juge Edouard Martel, de la Cour supérieure du Québec, lui enjoignant de verser une provision alimentaire de $700 par mois à son fils dans le besoin.

Le fils, qui est âgé de 44 ans, est marié et père de famille. Il avait inscrit une requête au civil contre son père, lui réclamant une somme de $1,401 par mois, pour défrayer ses dépenses vitales. Le demandeur invoquait l'article du Code civil qui prévoit qu'un père doit subvenir aux besoins de ses enfants.

Comme l'article du code ne prévoit pas d'âge limite auquel un père doit cesser de subvenir aux besoins de ses enfants, le juge Martel a dû accéder à la requête du fils et déterminer le montant qui de-

Voir DECISION en page 4

Vous désirez le POISSON FRAIS
visitez notre comptoir
Pétoncles, crevettes, truite arc-en-ciel, doré, éperlans, maquereau, morue, aiglefin, saumon fumé, pattes de crabe, homard bouilli, etc.
SAUMON DE GASPE FRAIS
FLETAN FRAIS
ASPERGES FRAICHES, LAITUE BOSTON, CRESSON, PERSIL, etc...
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, rue Ste-Catherine — Tél. 849-2341
coin rue Drummond, Montréal

LOUEZ
Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.
VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils et compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC...
Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
288-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — Le SAMEDI jusqu'à MIDI

Le choix le plus complet en ville
BOUTIQUE COLONIALE
VENDEUR AUTORISE
Table à desservir
En érable, fini antique.
SPECIAL $95
OUVERT JUSQU'A 9 H 30
JEUDI ET VENDREDI SOIRS
A. FORGET INC
6707, boul. ST-LAURENT — Tél. 274-5568
(Juste au nord de St-Zotique)
STATIONNEMENT GRATUIT A L'ARRIERE DU MAGASIN

AVIS A NOS ANNONCEURS
Veuillez prendre note que pour la durée de la grève des postes nous avons pris entente avec la Banque Canadienne Nationale et que vous pouvez acquitter votre compte à toutes ses succursales. Nous vous remercions à l'avance de votre coopération.
LE TRESORIER

C'est un plaisir d'être une hôtesse parfaite avec des
SANDWICHES FAITS PAR PEGROID'S
Sandwiches préparés par des professionnels, de forme attrayantes... triangles, roues de chevilles, rubans à deux étages, etc. Abondamment garnis de jambon tranché, boeuf rôti, salade au poulet, salade aux oeufs, etc.
48 sandwiches à cocktail suffisent pour 6 à 8 personnes et ne coûtent que $3.00
PEGROID'S LTD.
Fraîcheur et qualité sont notre devise.
Appelez maintenant 844-3901
4075, ST-DENIS — Nous livrons par tout Montréal.

CORBEIL
SUR LA PLAZA
BIENTOT
DUPUIS pour elle
Guilmar
6500 rue St-Hubert métro Beaubien
Veste en tricot double coul. marine. Gr. 7 à 14 fillette $10.99 8 à 20 adolescente $14.00. Jupe grise ligne A — lavable Téryléne et viscose 8 à 20 - adolescente $8.00, 7 à 14 fillette 8.90. Blouse "shirtante" manches longues ou courtes, pas de repassage. 7 à 14 - 10 à 20 $4.50
ETUDIANTINE — SOUS-SOL

CALENDRIER

SUITE DE LA PAGE 3

Pavillon de l'Inde — Orchestre de 4 musiciens à la terrasse du restaurant Maharani de 18.00 à 23.00.

Pavillon de l'Irlande — "The fireside four", ballad singers de 18.00 à 23.00.

Pavillon de la Jamaïque — Chanteur de la Jamaïque s'accompagnant à la guitare l'après-midi et orchestre "The Watts trio".

Pavillon du Mexique — Au restaurant de 14.00 à minuit. "Les Mariachis" et, à l'extérieur du pavillon , de 13.30 à 14.00.

Mon Pays c'est l'Hiver — Dans le pavillon spectacle de patinage artistique de 10 minutes, 4 patineurs. Fabrication de raquettes et forgeron à l'oeuvre de midi à 21.00.

Pavillon de l'Humour — "The barber shop" de W. C. Field, 20 min. "A Roman Scandal" de Laurel et Hardy, 9 min.; toutes les demi-heures.

Pavillon des Pays-Bas — Dans le pavillon, salle de musique avec programme de musiques différentes de 10.30 à 12.00 et de 18.00 à 21.30.

Pavillon de la Police — Film "Mechanized death" 10-12 minutes et démonstration de chiens policiers toutes les demi-heures.

Pavillon des Sports Aquatiques — Démonstration de ski nautique, de sea-doo et de ski nautique avec cerf-volant.

Place d'Afrique — Au restaurant African Lounge, orchestre de 20.00 à la fermeture, "Les Afro Latins", musique rhythm and blues.

Pavillon du Téléphone — Film "Canada 67" de Walt Disney, toutes les demi-heures.

Pavillon de la Tunisie — Spectacle toutes les demi-heures de 16.00 à 23.00 "Les Gaffsiens" 3 musiciens, 1 danseur et 2 danseuses.

Théâtre des Petits — Spectacle bilingue de marionnettes à 14.00 et 16.00.

Pavillon Trinidad et Tobago — Trois spectacles, 17 h., 18 h. 30 et 20 h. Danse, orchestre du pavillon, "The Tradewinds".

Place des Nations — Discothèque de 20.30 à 23.30, animée par Pierre Fournier et Michèle Serre.

Beffroi de la Musique — "Symphonie en Do majeur" de Bizet par l'orchestre de l'ORTF dirigé par Charles Munch. Carmen, "L'air de la fleur", de Bizet; Faust, "Salut, demeure chaste et pure" de Gounod; Mignon, "Elle ne croyait pas" de Thomas; par l'orchestre symphonique de Turin dirigé par Wilfrid Pelletier, Richard Verreau, ténor. "Bourrée fantastique" de Chabrier, par l'orchestre symphonique de Détroit dirigé par Paul Paray.

Cinémathèque Française — "Hôtel des Invalides" de Franju (1952), "Les visiteurs du soir" de Carné (1942), à 13.00, 16.00 et 18.30.

Théâtre du Canada — "Troupe de danseurs vietnamiens" à 20.00.

Pavillon Chrétien — Rencontre sur le Vietnam de 19.00 à 21.00.

Pavillon Visage de l'Homme — Film "Au pays des jours sans fin" à 11.00, 13.00, 15.00, 17.00, 20.00.

Pavillon de la Jeunesse — Secteur Théâtre : "Je m'appelle François Sigouin" pièce de André Brassard, adaptée à la scène d'après le roman de Jacques Hébert "Les Ecoeurants", à 21.00 et 22.30.
Secteur Cinéma : Films expérimentaux "Attaboy", "L'opéra mouffle", "Silence on tourne", et "Le moment", à 15.00, 18.00 et 24.00.
Secteur Café-dansant : discothèque de 20.00 à 24.00.

Pavillon des Sports Aquatiques — Pêche au Lac des Régates de 16.00 à 20.00.

Pavillon Scout — Feu de camp au coucher du soleil avec jeux et chants.

Pavillon Sermons de la Science Film — "Trésors cachés" à 20.00.

RAIDS

SUITE DE LA PAGE 3

masculins qui discutaient avec des clients. On songe entre autre à cette cause qui a été entendue il y a deux mois et dans laquelle trois employés de la Cave des Moines, de l'hôtel Jacques-Viger, rue Saint-Denis, avaient été appréhendés pour avoir entraîné leur clientèle dans de folles farandoles, comme celà se passe dans tous les établissements de ce genre.

Dans cette affaire, toutefois, le juge s'était montré conciliant en se contentant de suspendre la sentence des prévenus.

ENFANTS

SUITE DE LA PAGE 3

d'appels téléphoniques de toutes sortes.

Nous en avions déjà une idée lorsque Mme Léo Saint-Jean, mère de trois des fillettes qui prétendent avoir aperçu Marie, nous a accueillis, hier après-midi : "Moi je sais, a-t-elle dit, que mes enfants ont sûrement vu quelque chose d'extraordinaire. Ils ne peuvent avoir inventé cela de toutes pièces. Mais ça aurait pu arriver à quelqu'un d'autre. Depuis le matin que l'on ne cesse pas de téléphoner ici. Plusieurs croient déjà que nous sommes fous !"

C'est chez la famille Saint-Jean que nous avons pu rencontrer tous les enfants. Six fillettes dont l'âge varie entre 7 et 13 ans. Elles étaient encore toutes bouleversées.

Les fillettes sont : Manon, Lucie et France Saint-Jean, respectivement âgées de 13, 10 et 7 ans ; Danielle Vincent, 11 ans ; Louise et Line Grisé, âgées de 12 et 9 ans.

Seules Manon et Line ont entendu la Vierge, disent-elles : "C'était une voix très douce et elle parlait très lentement." Les autres fillettes, qui parlent toutes d'un triangle dont deux côtés ne se rejoignaient pas au sommet, n'ont pas entendu la Vierge. Mais elles affirment avoir entendu les questions posées par Manon.

"Ensuite, de raconter Manon, j'ai ouvert mes mains qui étaient jointes. Je ne voyais plus le bout de mes doigts. Je sentais et voyais Marie dans mes mains. Elle mesurait peut-être 8 pouces. Elle avait la tête penchée vers son épaule gauche. Puis elle est repartie lentement. Nous avons crié : "Marie, reste". Elle a paru hésiter puis s'est éloignée."

Elle se serait alors déplacée jusqu'à l'avant de la maison, pour paraître de nouveau au sommet d'un arbre. Mme Saint-Jean, qui était alors debout sur sa galerie, dit avoir vu une forme étrange. "Les forces m'ont manqué et je suis tombée à genoux. Mais je ne peux jurer que c'était la Sainte-Vierge, je ne l'ai pas vue."

"Pourquoi ne pas nous croire ?"

Mme Grisé, pour sa part, a dit que ses deux fillettes étaient rentrées troublées, le soir de la prétendue apparition. Comme les quatre autres, elles pleuraient.

"Pourquoi ne nous croyez-vous pas, maman", me disaient-elles.

Puis Line m'a dit : Je ne demande qu'une chose, c'est qu'elle revienne le 7 octobre et que vous y soyez aussi."

Le 7 octobre est également un lundi et, coïncidence ou non, c'est le jour de la fête de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire. Mais c'est aussi ce jour-là que Manon Saint-Jean, à qui la Vierge serait apparue, aura 15 ans.

Le clergé reste prudent

S'agit-il, par ailleurs, d'une mauvaise interprétation d'un phénomène naturel ? Le clergé, qui reste des plus prudents, semble plutôt disposé à croire cette hypothèse. L'abbé Louis-Paul Côté, vicaire de Saint-Bruno, qui a rencontré la famille Saint-Jean, hier, nous a fait part qu'un enfant de Saint-Basile, le même soir, avait dit à son père : "Regarde, papa, il y a un homme qui marche dans le ciel !" C'était-là la forme que prenait un nuage.

La taxe de 8% sur les chambres d'hôtel va faire perdre $8 millions au Québec en 1968

— le président de l'association des hôtels de Montréal

A cause de la taxe provinciale de 8% sur les chambres d'hôtel, près du tiers des congrès qui se tiennent normalement au Québec iront ailleurs cette année, ce qui représentera une perte d'environ $8 millions pour le Québec.

C'est ce qu'ont déclaré hier soir MM. Rudy Berger, président de l'Association des hôtels de Montréal, et Frank G. Bloodsworth, gérant général du Bureau montréalais des congrès et des visiteurs.

M. Berger a déclaré que ce manque à gagner, ajouté à la baisse flagrante du tourisme au cours de l'été, avait aggravé la situation financière des hôteliers québécois, tandis qu'au même moment l'hôtellerie en Ontario, aussi bien que dans l'Ouest ou dans les Maritimes, avait connu un regain d'activité.

M. Berger a attribué la dépression actuelle dans le commerce hôtelier — "la pire en 20 ans" — à l'imposition de la taxe provinciale sur les chambres d'hôtel, qui fut d'abord de 6% en 1966, et grimpa à 8% en mai 1967, à l'ouverture de l'Expo 67.

170 congrès

M. Bloodsworth a pour sa part révélé que sur les 240 congrès qui se tiennent en moyenne à Montréal, seulement 153 ont eu lieu ou ont fait leurs réservations jusqu'à maintenant. Selon lui, le chiffre total ne dépasserait pas 170, en tenant compte du fait que les congrès font habituellement leurs réservations plusieurs mois, sinon années, à l'avance.

On compte que les congrès apportaient en général quelque $20 à $22 millions à la province.

La plupart des congrès, a poursuivi M. Bloodsworth peuvent avoir lieu dans des hôtels de 1,000 chambres. C'est-à-dire que toutes les grandes villes canadiennes en dehors du Québec, — Toronto, Ottawa, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Vancouver — sont en mesure de recevoir ces délégués.

Situation désastreuse

M. Berger a par la suite prédit que, si la situation désastreuse de l'hiver dernier se répétait, nombre d'hôtels se verraient forcés de fermer leurs portes.

Déjà l'été se présente assez mal puisque, pour la première fois depuis de nombreuses années, des hôtels de Montréal ont des chambres vides, alors qu'au cours des étés derniers, tout était déjà réservé jusqu'à l'automne.

D'autre part, entre novembre et avril, selon des statistiques, les hôtels de Montréal n'ont été remplis qu'à 49% de leur capacité, tandis que les hôtels de Toronto étaient remplis à 70%. Ce sont les congrès qui ont fait la différence a conclu M. Berger.

"En supprimant la taxe de 8% sur les chambres d'hôtel, a poursuivi M. Berger, la province y gagnerait encore, étant donné les dépenses faites à Montréal par les congressistes."

Selon lui, en effet, pour un congrès de 1,000 personnes, qui rapporte $60,000 à un hôtel, il se dépense environ $120,000. Grâce à la taxe de vente, la province pourrait ainsi récupérer largement ce qu'elle perdrait en taxe hôtelière.

CORONER

SUITE DE LA PAGE 3

La femme de M. Savoie a également déposé à l'enquête et signalé qu'elle n'avait pas eu de relations sexuelles avec son mari, la nuit précédant le crime et la nuit du crime, pourtant, ce dernier a affirmé le contraire.

A cause de toutes ces contradictions, le coroner a jugé bon d'envoyer Savoie aux cellules d'ici la réouverture de l'enquête.

La salle d'audience du palais de Justice qui était pleine à craquer a frémi au cours de la déposition de M. Savoie quand il a dit que "ceux qui ont fait le coup l'ont manqué en oubliant de mettre le feu au chalet après le crime, sinon on aurait eu affaire à un crime parfait".

Le procureur Roch Lefrançois a par la suite demandé l'ajournement afin de permettre à la Cour de se rendre aujourd'hui et demain sur les lieux du crime.

Dix-sept des 18 témoins ont comparu au cours des deux premières journées de l'enquête du coroner qui se poursuivra samedi matin, au palais de Justice de Rimouski. Le procureur Lefrançois a finalement annoncé qu'il avait d'autres témoins à faire entendre et qu'il demanderait également à certains témoins de revenir à la barre.

DECISION

SUITE DE LA PAGE 3

vait être versé, tout en tenant compte des situations financière et sociale du demandeur et du défendeur.

Le procureur du père a confirmé que l'appel avait été enregistré vers 3 h hier après-midi mais il a signalé que cette cause ne sera probablement pas entendue avant l'automne prochain.

En plus de condamner le père à verser une pension mensuelle de $700 à son fils, le juge Martel l'avait également invité à payer les dettes de son rejeton qui atteignaient une somme de $2,100.

Au cours du procès, il avait été prouvé que le père avait déjà versé à son fils, entre 1963 et 1967, la somme totale de $46,254, soit une moyenne de $9,250 par an.

Dans l'établissement du montant de la provision alimentaire, le juge a également tenu compte du fait que le père versait déjà une somme de $300 mensuellement à sa bru.

Cette cause, qui a été suivie de très près, crée en quelque sorte un précédent au Québec et, déjà, une affaire identique suit présentement son cours devant un juge de la Cour supérieure du Québec. Le jugement dans cette deuxième cause est attendu avec intérêt par tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à ces causes.

Si un deuxième jugement favorable était accordé au demandeur, il est à prévoir que de semblables poursuites deviendront légion à la Cour supérieure du Québec.

AVIS

DETOURNEMENT TEMPORAIRE sur la MONTEE DES SOURCES

A partir de mardi matin, 30 juillet, la circulation au nord des voies du Canadien-National et du Canadien-Pacifique sera détournée pour permettre l'exécution des travaux de drainage.

VERS LE NORD, les usagers devront emprunter les rues Cardinal, Neptune, Chadillon et l'ancienne Montée des Sources.

VERS LE SUD, les rues Vincennes et Donegani.

Aucune circulation de camions ne sera tolérée entre les rues Donegani et le boulevard Hymus.

CITE DE DORVAL ET CITE DE POINTE-CLAIRE.

Saviez-vous que...?

C'est le pain qui fait le sandwich

Weston

COLLÈGE VILLE-MARIE

Ecole secondaire indépendante reconnue par le ministère de l'Education

Directeur :

M. Aurèle Daoust

GARÇONS et FILLES

INSCRIPTIONS EN COURS POUR TOUTES LES SECTIONS DU SECONDAIRE

Cours scientifique : 8e à 11e année.
Cours scientifique : 8 e à 11e année.
Cours commercial : 10e et 11e années.
12e commerciale spéciale.

EXAMENS D'ENTRÉE EN 8e ANNÉE

Heures de bureau : du lundi au vendredi, de 9 h. à 4 h.
Le soir : mardi et jeudi, de 7 h. à 9 h.

1380, rue GILFORD, Montréal 34

Téléphone **525-2516**

LA BONNE RENOMMEE D'UN VENDEUR D'AUTOS DEPEND DU SERVICE *APRES-VENTE*... ET LE NOTRE EST EXCELLENT !

PONTIAC '68 VOIE LARGE

DERNIERE CHANCE

PROFITEZ DE NOS LARGESSES

Largesse — dans nos PRIX
Largesse — dans nos ECHANGES
Largesse — dans notre FINANCEMENT

ACADIAN — BEAUMONT — FIREBIRD — BUICK — VIVA — GMC

VOYEZ LARGE, VOYEZ...

Omer Barré VERDUN LTEE.

5987, AV. VERDUN
SORTIE "VERDUN" DE TOUTES LES VOIES RAPIDES

768-2551

- PEU DE COMPTANT
- CREDIT ACCORDE IMMEDIATEMENT
- FINANCEMENT SUR LES LIEUX

NOTRE SOUCI DU DETAIL: C'EST LA *TOUTE* LA DIFFERENCE

VEDETTE Estival-O-Rama

MANUFACTURES LTÉE.
LaSalle
FACTORIES LTD.

Une autre valeur sensationnelle!



BAR-B-Q MOTORISÉ, 24 pouces

Ordinaire ment $19.95

9.99

Prix Vedette Estival-O-Rama

Un gril Bar-B-Q de 24" de diamètre, complet avec pare-vent, broche et moteur. Broche ajustable à 2 positions, puissant moteur approuvé de la C.S.A. et GARANTI POUR UN AN. Robuste gril chromé ajustable par manivelle. Solide poignée. Grandes roues de 5" à roulement libre. Structure d'acier épais, bords arrondis. Fini nuance cuivre, pattes de 1" au fini brillant.

LIMITE: UN PAR CLIENT

PALAIS du COMMERCE — 8965, blvd ST-LAURENT — 7755 blvd ST-LAURENT — 5680, rue IBERVILLE — 3735, ouest NOTRE-DAME — LAJEUNESSE angle FLEURY

Heures d'affaires, région de Montréal: JEUDI et VENDREDI - 9 a.m. à 9.30 p.m. --- Autres jours: 9 a.m. à 6 p.m.

MANUFACTURES LTÉE. LaSalle FACTORIES LTD.
Meubles : 207 St-Jean, Longueuil

LONGUEUIL: 210 ST-JEAN (Lundi au samedi - 9 a.m. 10 p.m.) | DORVAL (S. - E. du Rond-Point) | LACHINE (45 - 45e Avenue) | PIERREFONDS (9006 blvd Lalande) | ST-VINCENT-DE-PAUL (4615 blvd Lévesque) | BOUCHERVILLE (Centre d'Achats LaSeigneurie)

À LA TV

2 CBFT Montréal
3 WCAX Burlington
4 CFCM Québec
5 WPTZ Plattsburg
6 CBMT Montréal
7 CHLT Sherbrooke
8 WOH
13 Ottawa
10 CFTM Montréal
12 CFCF Montréal
13 CKTM Trois-Rivières

★—COULEUR

CE SOIR

4:00

★ 3—Secret Storm
★ 5—Match Game
6—B.B.C. Classics Serials
★ 8,13—Uncle Willy and Floyd
10—Cine-jeudi: "Le triomphe de Zorro"
12—Magic Tom.

4:30

★ 2,7,13—La boite à surprise: "Picolo et Miche!"
3—Adventures in Paradise
★ 4—Marine Boy
★ 5—Mike Douglas Show
6—Vacation Time
12—Family Theatre: "The Last Days of Dolwyn"

5:00

2,13—Thierry la Fronde: "Echec au roi"
4—M. Jet
★ 6—Arthur and the Square Knights
7—Perry Mason
8,13—Five O'Clock Movie: "Trapped in Tangiers"

5:30

2—Bidule de Tarmacadam
3—Evening Report. Newsfilm Flashbacks
4—Papa a raison
★6—Holiday Canada
★10—La cabane à Midas
13—Popeye

5:45

3—World of Sports

6:00

2—Jeunesse oblige: "Quand passe la chanson"
4—Télé-Québec
5—Ch. 5 Report
6—Reach for the top
7—Deuxième édition
★10—Télé-métro
12—The Pierre Berton Show
13—Papa a raison

6:15

3—Newstime
7—La météo

6:30

2—Téléjournal
★ 3—CBS News
4—Panoramonde
★ 5—Huntley-Brinkley Report
6—Evening Report
7—Faites votre idée
★12—Pulse
13—Les actualités

6:45

2—Aujourd'hui
★ 8,13—News
★10—Sports images

7:00

3—Rifleman
4—Police des Plaines
★ 5—Truth or Consequences
6—Something Summer
★ 7—A la page
★ 8,13—Billy Graham Crusade
★10—Dernière heure
★12—The Flying Nun
13—Les arpents verts

7:15

★10—Télé-metro

7:30

★ 2—Les Cavaliers de la route: "Délit de fuite"
★ 3—Cimmarron Strip
★ 4—Elle et lui
★ 5—Daniel Boone
★ 6—Gentle Ben
★10—Elle et lui
★12—Star Trek
13—Ma sorcière bien-aimée

8:00

★ 2,7,13—Commando du désert "Pêcheurs d'hommes"
★ 4,10—Mon Martien favori
★ 6—Hogan's Heroes
★ 8,13—The Flying Nun

8:30

★ 2,7,13—A la seconde
4—Cinema Kraft: "Alerte sur le Valiant"
★ 5—Ironsides
★ 6—Téléscope
★ 8,12,13—It's Happening
★10—Cinéma Kraft "La salamandre d'Or"

9:00

★ 2—Au coeur du temps
★ 3—Thurs. Night Movie :
★ 6—Danny Thomas Show
7,13—Haute tension
★ 8,12,13—Dean Martin Presents the Golddiggers

9:30

★ 5—Dragnet

10:00

2,7,13—Tirez au clair
★ 4—Vrai de Vrai
★ 5—Dean Martin
★ 6—Feloney Squad
★ 8,12,13—Man In A Suitcase
★10—Vrai de vrai

10.30

4—Peter Gun
★ 6—The Difference — La différence
★10—Nous deux

10:45

★10—Dernière heure

11:00

2,7,13—Téléjournal
3—Eleven O'Clock Report
4—Panoramonde
5—Eleventh Hour News
6—CBC National News
★ 8,12,13—CTV National News
★10—La ronde des sports

11:15

2—Supplément régional
3—Vermont Edition
6—Viewpoint
7—Dernière édition
10—Cinéma: "La P... respectueuse"
★12—Pulse
13—Actualités

11:20

★ 8,13—Nightline

radio télévision

Olivier Marchand

Sainte-Agathe sous la loupe de "Caméra 68"

Le "Caméra 68" de mardi soir dernier, au canal 2, se proposait ambitieusement d'analyser ce qui menace la région des Laurentides.

C'est par millions que les gens des villes, surtout de la région de Montréal, vont chaque année dans le Nord dont la pénétration est facilitée depuis l'ouverture de l'Autoroute.

On avait pris, comme exemple, Sainte-Agathe, principale municipalité d'un vaste secteur de villégiature. Ce sujet d'étude, fort bien intitulé "Pourquoi perdre le Nord?", suscitait de l'intérêt.

Ce n'est pas tellement souvent qu'on cherche à y voir clair dans ce domaine qui touche à l'urbanisme, à la planification géographique, à l'aménagement de la nature.

Comme on l'a souligné, le citadin a besoin de verdure, de plein air, de grands espaces mais il n'en faut pas moins que la nature sauvage soit rendue habitable et d'un séjour agréable au minimum.

Toutefois, les Laurentides se peuplent maintenant de milliers de villégiateurs qui transforment beaucoup d'endroits en villes-miniatures. Par conséquent, Sainte-Agathe, pour prendre un exemple, est en train de devenir une ville avec des problèmes de ville.

"Caméra 68" a voulu montrer que cette municipalité accomplit beaucoup pour répondre aux besoins de ceux qui viennent s'y approvisionner en oxygène mais que l'évolution laisse encore beaucoup à désirer, sur certains points.

On a mentionné notamment, au plan des réalisations, l'aménagement du grand terrain de camping municipal sur les bords du lac des Sables ainsi que l'organisation du Festival et du Carnaval.

Nouvelles stations

Les Québécois auront, à leur portée, à compter du mois prochain, une nouvelle station américaine. En effet, WVNY-TV doit commencer à diffuser, le 2 août. La station arrosera une région de 12,500 milles carrés au Vermont, dans l'Etat de New York et au Québec.

L'émetteur se trouve sur le Mont Mansfield. WVNY-TV, qui utilisera le canal 22, aura ses studios à Fort Ethan Allen, à Colchester, tout près de Burlington. Ce sera la première station rattachée intégralement au réseau ABC, dans la vallée du Lac Champlain.

Selon son gérant général Jack L. Siegal, WVNY-TV donnera beaucoup d'attention aux événements sportifs et spéciaux de la région.

Radio-Canada aura bientôt sa première station de télévision dans l'Ile-du-Prince-Edouard. Il s'agira de CBCT qui a été formée grâce à l'achat des installations de CFCY-TV, propriété de Island Radio Broadcasting.

M. R. Gordon Smith, anciennement attaché à la station CFBC, au Nouveau-Brunswick puis à la station CJCB-TV ainsi qu'à CBI, à Sydney, dirigera la nouvelle station de Radio-Canada.

* * *

On s'attend à d'importantes modifications à la tête de la BBC à la suite de la démission comme directeur général de sir Hugh Greene, frère du romancier Graham Greene. Sir Hugh occupait cette fonction depuis huit ans. Il ne quittera son poste qu'en mars prochain et il deviendrait peu après membre du conseil d'administration de la société d'Etat pour la radiotélévision en Grande-Bretagne.

Des trophées

M. Bert Cannings, de Montréal, a annoncé, cette semaine, en tant que président de l'Association des chefs de nouvelles des stations de radiotélévision du Canada, les gagnants des prix institués l'an dernier par l'organisme.

CKLW, Windsor, gagne le trophée radio Charlie Edwards pour sa couverture des émeutes de Détroit; CFPL-TV, London, gagne le trophée télévision Charlie Edwards pour son reportage des six dernières heures d'Expo 67; CJOB, Winnipeg, obtient le trophée radio Dan McArthur pour son documentaire sur les objets volants non-identifiés; enfin, CFQC-TV, Saskatoon, gagne le trophée télévision McArthur pour son reportage sur l'inauguration du barrage Gardiner.

Charlie Edwards est directeur général de Broadcast News, section de la Presse Canadienne qui fournit les nouvelles aux stations de radio-TV. Dan McArthur, maintenant décédé, fut le premier chef de nouvelles de Radio-Canada.

choix d'émissions

6.00 (12) — PIERRE BERTON — en compagnie de Christopher Plummer. 30 min.

8.02 (CBF) — LE PLUS BEAU DE L'HISTOIRE — "Néron était-il un tyran ?", texte humoristique de Carl Dubuc ; Paul Buissonneau dans le rôle-titre. 30 min.

8.30 (2) — A LA SECONDE — avec des enfants d'artistes : Philippe Tisseyre, Daniel Roche, Patrick Champagne, ainsi que Denis Therrien, gagnant du concours Tintin à "Tous pour un".

10.00 (2) — TIREZ AU CLAIR — "Les Noirs d'ici" : table ronde avec des Noirs montréalais de divers milieux ainsi qu'avec des Blanches qui ont épousé des Noirs. 1 h.

10.30 (6) — LA DIFFERENCE — la Confédération vue par les francophones et les anglophones. 30 min.

10.30 (CBF) — ESPACE ROMANESQUE, ESPACE SOCIAL — la terre. 30 min.

11:30

2,13—Nouvelles du sport
3—Merv Griffin
4—Heure exquise: "Trois des chars d'assaut"
★ 5—The Tonight Show
7—Cinéma 7: "Varsovie ville indomptée"

11:35

6—Sports Final

11:42

2—Cinéma: "Le voyageur de la Toussaint"
6—Thursday Showcase: "Some People"
12—Pajama Playhouse: "The Forbidden Street"
13—Ciné soir: "Mon curé chez les riches"

12:30

8,13—Picture Page

DEMAIN

8:00

★ 3—Captain Kangaroo
★10—Metro-Matin

8:30

7—Première édition. Edition sportive

9:00

3—Dating Game
4—Mire et musique
5—News of Women Local
7—Cinéma du matin : "Sept hommes restent à tuer"
★10—Toast et café avec Fernand Gignac et Gilles Latulippe.

9:30

3—Newlywed Game
4—Musique Marc Legrand
5—General Hospital
13—Cinéma Estival "Aventures de Robin des Bois"

9:45

4—Dessins animés

10:00

3—Candid Camera
★ 4—Voie de femmes
★ 5—Snap Judgement
★10—L'école du bonheur

10:15

★10—Bonjour capitaine

10:30

3—Beverly Hillbillies
★ 5—Concentration
6—Friendly Giant
7—Escadrille sous-marine

10:45

6—Chez Hélène

11:00

2,13—Cinéma: "Pauvre papa"
3—Andy of Mayberry
★ 4—L'école du bonheur
★ 5—Personality
6—Mr. Dressup
7—Le Cirque de Ton Ton
10—L'homme invisible: "Le fantôme"

11:15

4—En forme

11:30

3—Dick Van Dyke
4—Palmares
★ 5—Hollywood Squares
6—Pick of the Week
10—Aventures: "Spartacus"

12:00

★ 3—Love of Life
★ 5—Jeopardy
6—Luncheon Date
7—Midi 7
8,13—University of the Air
10—Première édition

12:15

4—Actualité
10—Ciné-roman: "Césarin joue les étroits mousquetaires"

12:30

★ 2—Ulysse et Oscar
★ 3,6—Search For Tomorrow
4—De Tout de Tous
★ 5—Eye Guess
★ 8,13—News
10—Eternel amour: "Fleur maudite"
★12—Romper Room
13—Les petites annonces

12:35

8,13—Picture Page

12:45

★ 3,6—Guiding Light
8,13—Dodo and Hercules

1:00

★ 2—Peintres du XVIIIe siècle
3—One O'clock Weather, Across the Fence
4—Tic Tac 4.
5—Dark Shadows
6—Luncheon Date
★ 7—Sous le scalpel
★ 8,13—Romper Room
★10—Madame s'amuse
12—The Little People
13—Matinée Estivale

1:15

2—Cinéfeuilleton: "D'où viens-tu Johnny"
3—Channel 3 presents

les films à la télévision

NOTE : Les postes émetteurs se réservent le droit de modifier leurs horaires sans avis préalable.

11.00 a.m. — Canal 2 : "La porte de l'enfer". Drame psychologique, avec Machiko Kyo et Kazuo Hasegawa. — Au XIIième siècle, le Samourai Moritô s'éprend de la belle Kesa qui se sacrifie pour sauver son mari.

2.30 p.m. — Canal 10 : "La dame de Haut-le-Bois". Mélodrame avec Françoise Rosay, Madeleine Rousset. — Une vieille comtesse apprend que l'enfant qu'elle croyait son petit-fils ne l'est pas vraiment. "Le triomphe de Zorro". Western, avec Richard Simmons et Barbara Bestar. — Pour inciter les Indiens à garder la paix, un homme revêt le costume de Zorro.

3.00 p.m. — Canal 2 : "Section des disparus". Drame policier avec Nicole Maurey et Maurice Ronet. — Un homme feint le suicide pour se débarrasser de sa femme.

4.30 p.m.—Canal 12: "The Last Day of Dolwyn". Suspense avec Edith Evans et Emlyn Williams. — Après avoir sauvé une ville, une femme cherche à la détruire par esprit de vengeance.

8.30 p.m. — Canal 10 : "La salamandre d'or". Cape et épée, avec Jean-Claude Pascal, Valérie Lagrange, Madeleine Robinson et Scilla Gabel. — Un chevalier est chargé d'aller payer à Charles-Quint la rançon de François 1er.

11.10 p.m. — Canal 10 : "La P... respectueuse". Drame avec Barbara Laage et Yvan Desny. — Une entraineuse cherche à innocenter un Noir accusé de meurtre.

11.30 p.m. — Canal 7 : "Varsovie, ville indomptée". Guerre, avec J. Jurnakowicz et Z. Mrozowska. — La vie d'une poignée de résistants durant la destruction de Varsovie par les Allemands.

11.40 p.m. — Canal 2 : "Le voyageur de la Toussaint". Drame, avec Jean Desailly, Gabrielle Dorziat. — Une jeune héritier tente d'éclaircir le mystère entourant la mort de son oncle.

11.42 p.m. — Canal 6 : "Some People". Drame de la délinquance avec Kenneth More, Ray Brooks et Annika Mills. — Trois jeunes gens désemparés aboutissent dans un centre de loisirs.

11.43 p.m. — Canal 12 : "The Forbidden Street", Drame avec Dana Andrews, Maureen O'Hara et Dame Sybil Thorndike. — Une histoire sentimentale racontée dans les décors de la réforme des bas quartiers de Londres en 1875.

VENDREDI

9.00 a.m. — Canal 7 : "Sept hommes restent à tuer". Western, avec Randolph Scott et Gail Russel. — Un homme se lance à la poursuite de bandits qui ont tué sa femme au cours d'un vol.

11.00 a.m. — Canal 2 : "Pauvre papa". Comédie avec Philippe Noiret et René Lefebvre. — Un homme voit les circonstances contrarier ses rêves de navigation en mer.

1.30 p.m. — Canal 7 : "Mathias Sanforf". Aventures, avec Louis Jourdan et Bernard Blier. — Un comte décide de renverser le régime tyrannique de son pays.

2.30 p.m. — Canal 10 : "Le roi Pandore". Avec Bourvil et Mathilde Casadessus. — Un gendarme hérite d'une fortune immense léguée par un roi. — "Nouvelle-Orléans". Comédie musicale, avec Arturo de Cordova et Dorothy Patrick. — En 1917, un tenancier de cabaret a des difficultés à faire accepter la musique de jazz.

3.00 p.m. — Canal 2 : "Magie verte". Documentaire. — Le voyage de quatre explorateurs au Brésil.

4.30 p.m. — Canal 12 : "Life Begins at 17". Drame, avec Mark Damon, Dorothy Johnson et Edward Byrnes. — Une jeune adolescente, plutôt timide, se sent frustrée entre son ainée d'une beauté remarquable et sa cadette, enfant terrible de la famille. Un jeune étudiant est cause d'un drame.

RADIO AM

CKAC 730 • CBF 690 • CBM 940 • CFCF 600 • CJAD 800 • CKVL 850 • CKGM 980 • CJMS 1280 • CFMB 1410 • CKLM 1570 • CKGM 980 • CHRS 1090 • CFOX 1470

CE SOIR

5:00

CKAC—Nouvelles, Feu vert
CBF—Radio-Journal — Présent
CBM—News, Canadian Roundup
CKVL—Discotheque
CJMS—Nouvelles, Normand Fréchette
CFMB—News
CKLM—Nouvelles, Billet

5:10

CBM—Tempo
CJMS—Nouv.

5:15

CJAD—Weather
CJMS—Humour en boite

5:20

CKAC—Profitez de votre soirée

5:25

CKAC—Feu vert
CKVL—Sportorama
CJMS—Envers de la médaille
CKLM—Les vérités de la police

5:30

CBF—Présent
CBM—News
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouvelles, commentaires sportifs
CFMB—News
CKLM—Flash LM
CHRS—Sport

5:35

CBM—Sports, Commentary
CJAD—Race Report
What's the score on sports
CKLM—Editorial : J. Beauchamp

5:40

CKAC—Revue de presse, Feu vert
CJMS—Normand Fréchette
CHRS—Chronique stock-cars

5:45

CJMS—Humour en boite

5:57

CKVL—Nouvelles
CFMB—News
CHRS—Nouvelles

6:00

CKAC—Le monde ce soir ; Rapport sur la circulation ; Nouvelles
CBF—Radiojournal
CBM—The World at Six
CFCF—News
CJAD—World Today
CKVL—Discotheque
CJMS—Nouv., Sports
CFMB—Programme italien
CKLM—Nouvelles
CKGM—World Report
CHRS—Spécial copains

6:10

CJAD—Leslie Roberts

6:15

CKAC—Commentaires sur l'actualité
CJAD—Stock Market
CJMS—Editorial
CKLM—Magazine 15-70
CKGM—George Morris

6:20

CKAC—La bourse et le monde des affaires
CBF—Carnet des arts
CJAD—Sports, Race report
CJMS—Sport amateur

6:25

CKVL—Sports

6:30

CKAC—Le monde du sport
CBF—Nouv. sportives
CBM—Sights and Sounds
CFCF—The Dave Boxer Show
CKVL—Discotheque
CJMS—Nouv., Les jeunes loups
CKLM—Flash LM
CHRS—Nouv.

6:35

CBF—Radio-transistor
CJAD—Paul Reid
CHRS—Chroniques artistes

6:45

CKAC—Chasse et pêche
CJMS—Palmarès
CKLM—Sport-mineur

6:55

CKAC—Nouv.
CKVL—Nouvelles, Editorial
CHRS—Nouvelles

7:00

CKAC—Chapelet
CBF—Autour d'une chanson
CBM—News, Folk Sounds
CKVL—Discotheque
CJMS—Nouv., Les jeunes loups
CKLM—Nouvelles
CHRS—Spécial copains
CFOX—The Charles P. Rodney Chandler show

7:15

CKAC—Les événements sociaux
CBF—Pousse-café
CJMS—Communiqué

7:25

CKVL—La vie sociale

7:30

CBF—Concert d'été
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv., Les jeunes loups
CHRS—Nouv.

7:45

CKAC—Musicale

7:50

CKAC—Témoignages
CKVL—Radio Gazette
CJMS—Palmarès
CHRS—Nouv.

8:00

CKAC—Nouv., Plein air et camping
CBF—Nouv., Le plus beau de l'histoire
CBM—News, CBC Thursday Music
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv., Les jeunes loups
CKLM—Nouvelles, Panorama LM
CHRS—Spécial copains

8:25

CKVL—Nouvelles

8:30

CBF—Au temps du 78
CKVL—Discotheque
CJMS—Nouv., Les jeunes loups
CKLM—Flash LM
CHRS—Nouv.

8:48

CKVL—Nouvelles
CJMS—Palmarès
CKLM—Pari double
CHRS—Fin des émissions

9:00

CKAC—Nouvelles, avec les chouettes
CBF—Le monde est mon pays
CJMS—Nouv., Editorial
CKVL—Pour ou contre
CFMB—Programme grec
CKLM—Nouvelles
CKGM—World News

9:10

CJMS—Horizon 2000
CKLM—Flash LM
CKGM—Pat Burns Hot Line

9:30

CJMS—Nouv., Horizon 2000
CKLM—Flash LM

9:59

CKVL—Nouvelles

10:00

CKAC—Nouvelles, avec les chouettes
CBF—Rdaio-Journal
CBM—News, From the Capitals
CJAD—Portals of prayers
CKVL—Télé-confidence
CJMS—Nouv., Horizon 2000
CFMB—Programme ukrainien
CKLM—Nouvelles

10:15

CKAC—Nouv.
CBF—Commentaires
CBM—Five nights a week at this time

10:30

CBF—Espace romanesque, espace social
CBM—CBC—Winnipeg Orchestra
CFMB—The World Tomorrow
CKLM—Flash LM

10:59

CKAC—Météo musicale
CKVL—Sports
CJMS—Sport

11:00

CKAC—Sport, Avec les chouettes
CBF—Nouv., Les chefs d'oeuvres de la musique
CBM—News, Chamber music
CFCF—News, Weather and Sports
CJAD—The World Today
CKVL—Prière du soir
Télé-confidences
CJMS—Nouv., Dame de coeur
CFMB—Nouvelles, leçon de français
CKLM—Nouvelles sportives
CKGM—World Report

11:15

CFCF—Reg Gale Show
CJAD—Leslie Roberts

11:20

CJAD—Sports
CJMS—Bridge

11:30

CBM—Solo
CJAD—Dave Patrick show
CKGM—Mal Faris Music Til Dawn
CJMS—Nouvelles Sport
CKGM—Hank Bassior

11:40

CJMS—Dame de coeur

11:55

CKVL—Nouv.
CFMB—Soiree musicale
CKLM—Flash LM

12:00 — Minuit

CKAC—Nouv., Du soir au matin
CBF—Radio-journal : Au fil de la nuit
CBM—News, Armchair traveller
CKVL—Pour adultes seulement
CJMS—Nouvelles — Jusqu'à l'aube
CFMB—Vol de nuit
CKLM—Nouvelles, Sous les étoiles
CFOX—The John Sykes Show

12:15

CKGM—Peter Cullen

1:00

CKAC—Nouv. du soir au matin
CBF—Nouv.
CBM—News It is written
CKVL—Montréal la nuit

DEMAIN MATIN

6:00

CKAC—Nouv. — Ce matin
CBF—Radio-journal — A la bonne heure
CBM—News Concert Time
CFCF—Al Boliska Show
CKVL—Radio pyjama
CJMS—Nouv., Ducharme au réveil
CFMB—Continental Breakfast Time
CKLM—Nouv., Réveil LM
CHRS—Réveil social
CFOX—The Dean Hagopian show

6:12

CKAC—Vie quotidienne
CJMS—Sport éclair

6:15

CKAC—Ce matin
CJAD—Sports
CJMS—Insolences d'un téléphone

6:25

CJMS—Envers de la médaille
CFMB—News

6:30

CKAC—Nouv., Ce matin
CBF—Radio-journal. A la bonne heure
CBM—News, Concert Time, Plain Talk
CJMS—Nouv. Ducharme au réveil
CFMB—The World Tomorrow
CKLM—Flash LM
CHRS—Nouv.

6:45

CBF—Prière
CJAD—Sports
CKVL—Journal du matin
CJMS—Editorial
CKLM—Billet
CHRS—Nouv.

7:00

CKAC—Nouv. — Ce matin là
CBF—Nouvelles — A la bonne heure
CBM—News, Shoptalk, Concert Time
CKVL—Bonjour messieurs, dames
CJMS—Nouvelles — Sport
CFMB—News, Calendrier social
CKLM—Nouv.
CKGM—News

7:15

CJAD—Sports
CJMS—Insolences d'un téléphone
CKLM—Nouvelles sportives
CHRS—Une once d'amour

7:23

CKAC—Matin-sport
CBM—Weather
CKVL—Sports
CJMS—Circulation

7:30

CKAC—Nouv. — Ce matin là
CBF—Nouv., A la bonne heure
CBM—News, Gordon Atkinson Concert Time
CJAD—Weather
CKVL—Bonjour messieurs, dames
CJMS—Ducharme au reveil
CKGM—News
CFMB—Nouv.
CKLM—Flash LM
CHRS—Nouv. Rive-Sud matin

7:40

CKAC—Moments de réflexion
CJAD—Sports, Race report

7:45

CKAC—Météo
CBM—Town Talk
CJMS—Editorial
CKLM—Nouv.
CHRS—Sport

RADIO FM

CJMS/FM 94.3 M.C. • CJFM 95.9 M.C.
CKVL/FM 96.9 M.C. • CFQR 92.5 M.C.
CBF 95.1 M.C. • CBM 100.7 M.C.

4.30
CBF: **Les chefs-d'oeuvre de la musique.** Variations sur un thème hongrois "Le Paon" (Kodaly): Orchestre symphonique de Londres, dir. Georg Solti. — Scène lyrique "La Demoiselle élue" (Debussy — poème de Rossetti): Victoria de Los Angeles et Orch. symphonique de Boston, dir. Charles Munch. — Quatuor no 2 (Charles Ives): Quatuor Juillard. — Pièces pour clavecin du répertoire de la musique espagnole des XVIIe et XVIIIe siècles : Paul Wolfe, claveciniste.
CBM: **Divertimento.**

6.00
CBF: **A Coeur Joie.** Entretien avec César Geoffray; stages de chefs de choeurs, vacances culturelles; importance du climat familial dans le développement musical de l'enfant. Richesse de la musique allemande populaire "Das Konzart" (Geisler), "O Musica" (Gottfried Wolters) et "Viens chanter avec nous" (Melchior Franck).

6.15
CBF: **Images.**

6.30
CBM: **CBC Winnipeg Orchestra.**

7.00
CBM: **The Age of Elegance.**

7.30
CBF: **Intégrale.** Oeuvres de Jean Sibelius. Symphonies no 1 en fa mineur et no 4 en la mineur: Orchestre philharmonique du Japon, dir. Akeo Watanabe. — Poème symphonique "Finlandia", et "Valse triste": Morton Gould.

8.00
CBM: **Jazz at eight.**
CJMS: **Les grands classiques.** Rossini, Semiramide, Joan Sutherland, Marilyn Horne, Joseph Rouleau, John Serge, Patricia Clark, Spiro Malas, Leslie Fyson, Michael Langdon. Le choeur d'opéra "Ambrosian" et l'orchestre symphonique de Londres s.l.d. de Richard Bonynge.

9.00
CBF: **Carrefour des arts.** Quatre époques de musique-théâtre. Ouvertures de Rossini. "La Belle Hélène" (Jacques Offenbach). Ballet satirique "Parade" (Erik Sati). Musique du film "La 25e Heure" (Georges Delerue). Présentation: André Hébert.
CBM: **Studio Recital.**

10.30
CBM: **The Art of Joan Sutherland.**

Napperons "Paysages canadiens"

• Un paysage typiquement canadien sur un côté...revêtement toile d'un beau vert sur l'autre. Embellit n'importe quelle table • Surface de vinyle se nettoyant d'un simple coup de linge



commencez à collectionner vos 8 paysages canadiens dès maintenant chez les détaillants Esso affichant cette enseigne



Esso QUI S'Y CONNAÎT EXIGE IMPERIAL...EN PREMIER LIEU

CAHIER No 2 / PAGES 13-28 **LA PRESSE** VIE FEMININE / BANDES DESSINEES / ARTS ET SPECTACLES / FINANCE

MONTREAL, JEUDI 25 JUILLET 1968 — 84e ANNEE — No 172



Le soleil se marie avec . . .

Le soleil ne brille pas de tout son éclat que pour les seuls Québécois depuis quelques semaines. Il fait aussi la joie de tous les habitués des plages, de par le monde. Il est tout particulièrement, semble-t-il, l'amant des actrices de l'écran, qui se laissent caresser par ses chauds rayons lorsqu'un moment de répit leur permet de se rendre au bord de la mer. C'est ainsi que Maria Gracia Brucella, vedette italienne du récent film "I Married Just for Fun", a pu elle aussi prendre rendez-vous avec le soleil.

Le calme est revenu

BAIE-COMEAU (PC) — Le chef de police de Baie-Comeau, M. Albert Lebel, a déclaré hier que le calme était revenu aux environs de la Canadian British Aluminium Co., dans cette ville. On sait que la rivalité qui anime deux groupes de syndiqués appartenant respectivement à la CSN et à la FTQ a failli donner lieu à la violence mardi.

A cette occasion, quelque 70 policiers, la majorité appartenant à la Sûreté du Québec, ont dû disperser deux groupes de 150 hommes chacun. Les employés, à l'emploi de la Canadian Bechtel Ltd., de Toronto, entrepreneur en construction qui opère actuellement de la Canadian British Aluminium Co., sont retournés au travail hier matin sous les yeux des policiers.

La police a procédé à des douzaines d'arrestations depuis le début du conflit.

Restriction sur les créances en monnaie étrangère

Les institutions financières du Canada devront accepter les objectifs des USA

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Après les banques, toutes les autres institutions financières faisant affaire au Canada sont maintenant priées de se conformer aux directives du gouvernement canadien en vue de ne pas "contrecarrer" les objectifs des Etats-Unis en matière de balance des paiements.

Ce n'est pas là un pur geste de philantrophie, puisque le Canada veut conserver le privilège qui lui permet d'aller chercher chez le riche voisin du Sud des capitaux, sans avoir à payer une taxe spéciale, comme doivent le faire tous les autres pays du monde.

Dans un long communiqué rendu public hier, le nouveau ministre des Finances, M. Edgar Benson, a déclaré que les fonctionnaires de son ministère se mettraient dès maintenant en rapport avec les institutions financières du Canada "pour leur demander d'améliorer l'information dont il dispose sur leur actif et leur passif en matière de devises étrangères".

Cette mesure de restriction sur les créances en monnaie étrangère, à laquelle se sont déjà soumises les banques à charte, vise maintenant toutes les institutions financières faisant affaire au Canada, c'est-à-dire les sociétés de fiducie, de prêts hypothécaires, de financement des ventes, les fonds mutuels, les caisses de retraite, les compagnies d'assurance, les sociétés de placement, les courtiers en placement et les sociétés de petits prêts.

Le ministre a demandé que "chacune de ces institutions gère ses affaires de telle façon que l'ensemble de ses créances en monnaie étrangère sur les résidents de pays autres que le Canada et les Etats-Unis, sous forme de dépôts, de prêts et de placements de portefeuille en obligations et en actions, ne dépasse pas le niveau actuel, à moins que l'augmentation ne s'accompagne d'un accroissement égal de la somme de sa dette en monnaie étrangère envers les résidants de pays autres que le Canada et les Etats-Unis, ou bien découle des bénéfices nets réalisés par des succursales ou filiales sises à l'étranger".

M. Benson s'est dit confiant que "les Canadiens contribueront à sauvegarder les intérêts du pays en se conformant à ces lignes directrices".

Du reste, le ministre a ajouté que cette mesure gêne le fonctionnement de certaines institutions financières, il serait "disposé notamment à envisager la possibilité d'approuver des placements dans des pays autres que le Canada et les Etats-Unis pour satisfaire aux exigences juridiques ou ordinaires concernant la couverture du passif en devises étrangères dans ces pays, s'il était impossible d'agir autrement".

En termes simples, on peut dire que cette directive, qui avait été accueillie froidement dans certains milieux lorsqu'on l'a appliquée aux banques à charte, vise à sauvegarder les intérêts canadiens et américains.

Les lourdes dépenses des Etats-Unis dans le monde et au Vietnam en particulier, en plus du fait que le dollar américain sert largement (comme l'or) de valeur d'échange entre de nombreux pays, ont fait que la balance des paiements des USA s'est retrouvée en difficulté.

La Réserve fédérale en est venu il y a quelques années à la conclusion qu'il fallait freiner la sortie des capitaux américains du pays et le gouvernement a alors décidé d'imposer une taxe sur la sortie des capitaux.

Au Canada, ce geste a semé la panique dans les milieux politiques et financiers, puisque le capital américain est presque aussi important que l'air pour la vie canadienne.

A la suite de discussions tenues au niveau des gouvernements, le Canada a finalement obtenu le privilège de ne pas être soumis à cette restriction. privilège.

Toutefois, en vertu de ce privilège, il devenait possible aux financiers canadiens de servir d'intermédiaire dans ce qu'on pourrait appeler la contrebande des capitaux américains.

En effet, des institutions financières installées au Canada pouvaient alors aller chercher des capitaux américains non frappés de la taxe restrictive pour les "refiler" ensuite à d'autres pays, qui eux n'ont pas eu le privilège du Canada.

C'est pourquoi on a alors imposé certaines restrictions aux banques à charte le 5 mai dernier.

Et voilà que depuis hier la même mesure vise toutes les autres institutions financières.

Ce que le communiqué de M. Benson ne dit pas et qu'il faut peut-être déduire de cette nouvelle directive, c'est que la contrebande des capitaux a peut-être fonctionné par le biais de ces institutions financières et qu'on demande maintenant de l'arrêter, sinon le Canada pourrait perdre son

Enquête des évêques du Québec sur la situation du prêtre

Une recherche de renseignements sur la situation du prêtre face à la transformation de la société québécoise et de l'Eglise elle-même a été mise sur pied par l'Assemblée des évêques du Québec, en collaboration avec le Centre de recherches en sociologie religieuse de l'Université Laval.

L'évêque de Chicoutimi et président du comité épiscopal du clergé, Mgr Marius Paré, en a annoncé la nouvelle hier, en précisant que c'est la conclusion d'une réunion tenue à Montréal, lundi.

Envion 800 prêtres diocésains dans les diverses régions de la province rencontreront les sociologues-enquêteurs durant les prochains mois.

D'après les réponses au questionnaire d'une cinquantaine de pages, on tentera de préciser l'itinéraire spirituel, intellectuel et social du clergé. On analysera les facteurs d'épanouissement ou d'insatisfaction qui se précisent davantage, aujourd'hui, dans la vie du prêtre, ses attentes et les tensions qu'il éprouve. On prévoit expliquer les variétés des initiatives et des réactions du clergé devant son ministère, son insertion dans la société, le célibat, l'autorité de l'évêque, les relations entre prêtres et laics, etc.

Un rapport préliminaire sera rendu public au début de l'an prochain, et on dévoilera les résultats de l'analyse complète d'ici un an. C'est la première fois que l'Eglise du Québec entreprend une telle recherche sur la situation du clergé.

Cette initiative des évêques du Québec survient quelques mois à peine après des déclarations faites par des membres du clergé, désireux de se grouper en associations, à l'instar de leurs confrères aux Etats-Unis. Il est question de plus en plus sérieusement de la fondation d'une fédération canadienne de syndicats de prêtres, dès cet automne.

Jusqu'à maintenant, ce désir s'est exprimé plus fortement au Québec que dans les autres provinces du Canada.

Les grévistes de Modern Paving manifestent devant le Parlement contre le patronage au Québec

QUEBEC (PC) — Une soixantaine de manifestants, employés en grève de l'entreprise Modern Paving de Saint-Lambert et Notre-Dame-du-Bon-Conseil, comté de Lévis, ont défilé devant le Parlement de Québec, hier après-midi, pour dénoncer "le patronage qui se pratique dans cette entreprise et au ministère de la Voirie sur le dos des ouvriers".

Les représentants des ouvriers ont déclaré qu'ils demandaient au gouvernement d'instituer une enquête sur le patronage à la Voirie", mais ils se demandent si cette enquête serait objective vu que le gouvernement est le premier impliqué dans cette affaire.

Les 110 ouvriers qui se sont mis en grève le 26 juin à la suite de négociations infructueuses en vue du renouvellement d'une convention collective, demandent que la compagnie reconnaisse la sécurité d'emploi, une des clauses du contrat qui empêcherait la pratique du "patronage".

Pas de sous-entrepreneurs

De plus, les ouvriers ne veulent pas que la compagnie se réserve la possibilité d'engager des sous-entrepreneurs.

Les représentants syndicaux, MM. Lucien Giroux et Paul Thibault, s'en sont pris surtout à M. Henri-Louis Thibaudeau, organisateur en chef du ministre Jean-Marie Morin, député de Lévis à l'Assemblée législative du Québec.

Ils ont déclaré qu'il y a une tendance dans le comté de Lévis à revenir à ce qu'on a connu avant, c'est-à-dire que chaque fois que le gouvernement change, les travailleurs de la Voirie changent aussi.

MM. Thibault et Giroux ont ajouté que la situation est rendue telle à la Moderne Paving qu'on se demande si la compagnie n'est pas devenue un département du ministère de la Voirie.

Selon les dirigeants syndicaux, la Modern Paving est contrôlée par des intérêts français et s'occupe de construction et de rapiéçage de routes dans cinq comtés de la rive-sud. Tous les travaux d'asphalte sont maintenant interrompus dans ces comtés.

L'ex-député Plourde fustige Jean Lesage

CHICOUTIMI (PC) — L'ancien député libéral du comté de Roberval à l'Assemblée législative du Québec, M. Jean-Claude Plourde, a continué ses attaques contre le chef du parti libéral et ancien premier ministre québécois, M. Jean Lesage.

M. Plourde conteste le leadership de M. Lesage et il prédit même une défaite du parti libéral aux prochaines élections provinciales si M. Lesage est encore à la barre du parti.

L'ancien membre de "l'équipe du tonnerre" a amorcé ce qu'il appelle "Sa croisade" au cours de la réunion régionale du parti libéral à Chicoutimi, dimanche dernier, en lançant ses premières attaques contre M. Lesage.

A l'issue de la rencontre des militants libéraux des comtés du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Plourde avait confié aux journalistes qu'il avait mis en cause la chefferie du parti.

Cependant, M. Plourde a décidé de dévoiler la teneur de ses propos. Il a précisé qu'une motion avait été présentée réclamant la tenue d'un congrès du parti en vue de choisir un nouveau chef.

Quant à M. Lesage, il a dit qu'il ne répondrait pas aux reproches de M. Plourde "car je n'ai pas l'intention d'entamer une polémique avec cette personne. D'ailleurs, ce serait lui accorder trop d'importance".

Margaret Blaiberg et Dorothy Haupt, femmes fortes dans l'épreuve



Devant sa paisible et modeste maison, Mme Dorothy Haupt, la femme de celui qui a donné son coeur au Dr Philip Blaiberg. Advenant son décès, elle a déjà consenti à donner son propre coeur, comme son mari l'a fait, pour l'avancement de la science médicale.

"Je me répète: sont coeur bat encore..."

Pour une entrevue avec la femme du donneur, M. Clive Haupt, j'ai dû me rendre dans un des quartiers noirs du Cap. La très jeune veuve, Mme Dorothy Haupt (on prononce "Houpt" là-bas), travaille dans une manufacture de vêtements et arrive chez elle vers 5 h. 45 le soir.

La rue fourmille de ravissants bambins, noirs ou chocolats, qui jouent, jacassent comme tous les autres enfants du monde. J'avais un peu d'avance sur l'heure du rendez-vous. C'est donc la mère de Dorothy qui m'a accueillie d'un large sourire à l'entrée de la maison, modeste mais relativement confortable, qu'habite ce que j'appellerais la "tribu des Snyder".

En effet, j'y ai fait connaissance avec le père, la mère, les fils, les brus, les filles, les gendres et toute la marmaille qui constitue les petits-enfants. Une large partie de tout ce monde vit dans la maison paternelle.

La grand'mère, Mme Snyder, a eu sept enfants et Dorothy est la cadette. Elle compte quatorze petits-enfants. Dorothy, depuis la mort de son mari, après six mois de mariage, vit dans ce foyer. Elle a conservé l'emploi qu'elle occupait avant son mariage. C'est dans son milieu de travail qu'elle a rencontré son mari, Clive.

Un an après leur première rencontre, ils se fiançaient. Une autre année encore, ils se mariaient. Six mois plus tard, Clive mourait et sa femme faisait don de son coeur au Dr Philip Blaiberg.

Je baignais dans cette atmosphère familiale, toute chaude et fraternelle, quand Dorothy est apparue. Petite, menue, jolie. Elle était vêtue d'un pantalon et d'un épais chandail de laine. Elle est plutôt timide, comme tous les Noirs, généralement.

Foudroyé sous ses yeux

Elle me raconte la mort de son mari. "Nous étions sur la plage. Il a joué au ballon puis, il est venu s'asseoir. Il devait ressentir quelque chose d'anormal, mais il n'a rien dit et j'ai pensé qu'il se reposait un peu. Puis, il est tombé sur le côté mais j'ai cru qu'il dormait. Après quelques minutes, j'ai vu son visage et je me suis rendu compte qu'il était malade. Il a été immédiatement transporté à l'hôpital."

"Les médecins m'ont dit qu'il n'y avait plus d'espoir et m'ont demandé si je consentais à donner son coeur. J'ai accepté." Regrette-t-elle? "Non, j'ai moi-même fait don de mon coeur, après ma mort."

Son coeur bat encore

Elle me confie qu'elle a suivi avec anxiété les nouvelles données à la radio sur le succès de l'opération du Blaiberg. La vie du Dr Blaiberg, pour elle, semble être la vie de son mari même. Et si le Dr Blaiberg mourait? "Je me sentirais exactement comme son épouse se sentirait. C'est encore une partie de Clive qui vit dans le corps du Dr Blaiberg. Je me dis: son coeur bat encore..."

Dorothy ne joue pas du tout les veuves éplorées. Mme Blaiberg m'a dit qu'elle avait reçu la jeune femme de Clive à souper chez elle. Mais Dorothy était mal à l'aise, parce qu'elle est noire et qu'elle se trouvait, chose incongrue en Afrique du Sud, assise à la table d'un Blanche et servie par une Noire... une de ses amies.

Dorothy me dit qu'elle est allée en Argentine. Mme Blaiberg lui a donné de l'argent mais elle refuse de me dire combien. Je quitte cette famille avec l'impression de quitter des amis. "Si jamais je reviens, je vous reverrai..."

Tous sourient, me font des signes d'adieu de la main et dans le taxi qui me ramène à l'hôtel, la dernière image que je garde, ce sont ces visages noirs, tout souriants et ces mains qui disent: Au revoir!"

Mais c'était un adieu.

"Trois fois, il a été à l'article de la mort"

par Claire DUTRISAC
envoyée spéciale de LA PRESSE

"C'est le premier jour où j'ai été heureuse de son état depuis sa rechute", m'a confié Mme Margaret Blaiberg, lors de l'entrevue que j'ai eue avec elle, au Cap. Nous avons dîné ensemble et l'entretien s'est poursuivi à bâtons rompus.

"Je viens de vivre des moments très pénibles. Songez que par trois fois, on m'a dit que mon mari était mourant..."

Mme Blaiberg est très élégante, très femme du monde. Elle parle d'abondance, raconte sur un ton sobre les péripéties qu'a vécues sa famille, avec une pointe d'émotion aux bons moments.

Ils ont une fille, Gill, ving ans, qui s'est portée volontaire en Israël. Elle vivait dans un kiboutz. C'est là qu'elle apprit la gravité de la maladie de son père et comment il allait tenter de sauver sa vie en se prêtant à une transplantation cardiaque. "Du jour au lendemain, elle devint une vedette, me dit sa mère. Elle vivait simplement et voilà que la télévision et la presse s'emparent d'elle."

Mme Blaiberg rapporte les impressions de Gill, qui aurait dit: "Je ne pourrai jamais plus être comme autrefois. Je ne suis plus Gill mais la fille de l'opéré du Cap, le Dr Philip Blaiberg".

La jeune fille, qui est revenue au Cap, parle un excellent français et travaille, depuis deux semaines, pour l'Alliance française.

Les Blaiberg ont perdu un garçon qui aurait aujourd'hui trente ans; il est mort à vingt-trois ans. Ils sont mariés depuis trente-deux ans. "Je suis très vieille", affirme Mme Blaiberg avec un brin de coquetterie, car elle fait très jeune. C'est donc très sincèrement que je proteste.

Durant les neuf mois qui ont précédé l'opération, son mari lui disait qu'il allait mourir. Elle le savait, mais niait avec beaucoup de conviction. Une telle conviction que son époux s'y est laissé prendre et croyait qu'elle ignorait la gravité de son état. Quand elle lui avoua, plus tard, avoir toujours su, M. Blaiberg lui déclara: "Tu joues très bien la comédie. Tu es une merveilleuse actrice. Tu devrais aller à Hollywood!"

J'ai moi-même d'ailleurs l'impression que, devant moi, Mme Blaiberg joue un rôle, un rôle qu'elle a été forcée d'apprendre pour répondre aux centaines de journalistes du monde entier qui l'ont interviewée. A chacun, elle doit donner l'impression qu'elle raconte ces faits pour la première fois. L'émotion qu'elle a dû ressentir, dans ces moments de tension, d'espoir et de désespoir, elle doit nous la communiquer. Elle réussit fort bien. M. Blaiberg a raison: sa femme est une merveilleuse actrice!

Aussi, en avril 1967, quand ils entendirent tous les deux, à la radio, l'exploit du Dr Barnard qui venait d'effectuer la première greffe cardiaque au monde, sur M. Louis Washkansky, la même idée, le même espoir les effleura. Mme Blaiberg téléphona à son médecin de famille pour demander que son mari soit le prochain candidat à la greffe. Celui-ci répondit: "Mais, madame, vous ignorez donc qu'il est le prochain sur la liste?"

M. Blaiberg devait entrer à l'hôpital le 16 décembre. Mais, pour éviter la publicité, il fut hospitalisé le 14. Washkansky mourut le 21 décembre et M. Blaiberg fut opéré le 2 janvier.

Le décès du premier opéré ayant subi une transplantation ne l'a pas découragé. Son état était d'ailleurs si grave qu'il était conscient qeu sa dernière chance résidait dans la greffe. Le sort, jusqu'à aujourd'hui, lui a donné raison.

Mme Blaiberg souligne: "On vient d'annoncer qu'un des patients du Dr Cooley va reprendre incessamment son travail dans une banque. Mais, à son retour à la maison, mon mari n'a pas cessé de travailler. Il a reçu des milliers de lettres de toutes les parties du monde. Il répondait personnellement aux enfants et aux vieilles personnes qui étaient malades".

Pour les autres, explique Mme Blaiberg, nous avons fait imprimer une lettre circulaire. La tâche de répondre personnellement aurait été trop lourde. Le Dr Blaiberg, entre autres cas, a été très touché par les lettres de deux enfants dont l'un voulait devenir médecin et l'autre vétérinaire.

Beaucoup de célébrités ont rendu visite au Dr Blaiberg. Durant six semaines, il a rédigé sa biographie. Le manuscrit est maintenant entre les mains d'un éditeur. Mais lors de sa rechute, on a suspendu l'édition du volume et on a demandé à Mme Blaiberg d'écrire l'épilogue, c'est-à-dire de raconter ces semaines où, de nouveau, M. Blaiberg a fait face à la mort.

Quand Mme Blaiberg écrira le mot "Fin", son époux sera-t-il mort ou vivant? Tel semble bien être le "suspense" de l'épilogue.

M. Blaiberg a eu trois rechutes: d'abord une hépatite, il y a 5 semaines, ensuite un défaut de circulation du sang, puis une infection pulmonaire. Le jour de mon entrevue avec Mme Blaiberg, les nouvelles, pour la première fois, étaient très bonnes.

En attendant, les lettres continuent d'affluer. Une centaine de personnes, en majorité du Canada et des Etats-Unis, ont écrit, croyant avoir un lien de parenté avec le célèbre patient du Dr Barnard.

S'il a encore des années de vie devant lui, il ne reprendra pas sa profession de dentiste. "C'est trop aftigant et demande trop d'efforts", répond sa femme.

Il y a trois sujets que, dès le début de l'interview, Mme Blaiberg a désignés comme étant tabous: la religion, la race et la politique.

Le repas est terminé. Je ramène chez elle Mme Blaiberg qui habite une conciergerie luxueuse: portier, ascenseur, vue magnifique sur la ville, quartier chic, etc.

Que peut-on trouver de mieux à dire, à la fois comme une constatation et comme un souhait: Et la vie continue..."

Un moment heureux les réunit: Mme Margaret Blaiberg, en compagnie de son mari, célèbre patient du Dr Christian Barnard, et de sa fille, Gill, qui travaille pour l'Alliance française.

Les conditions de travail des serveuses de restaurants

Insécurité permanente dans l'est

par Nicole LABBE

Paulette et Mary sont serveuses de tables ; en terme populaire on les nomme plus spontanément des "waitress". Aînées de familles nombreuses, elles travaillent depuis l'âge de seize ans ; elles en ont vingt.

Deux mondes

Malgré ces points communs, des différences fondamentales, concernant leurs conditions respectives de travail, creusent un fossé entre elles ; l'une travaille à l'est de la rue St-Laurent, l'autre, à l'ouest. Comme la rupture est profonde entre l'est et l'ouest ! Rupture traditionnellement symbolisée par la "Main". Une fois de plus, la constatation s'impose mais dans ce cas, il s'agit d'une situation si scandaleuse qu'il serait définitivement malhonnête de la passer sous silence.

Cette introduction s'inscrit dans le cadre d'un reportage comprenant des articles suivis dont le thème d'ensemble sera les conditions de travail des serveuses de restaurants.

Plus précisément, nous étudierons d'abord le problème de l'intérieur, à savoir l'origine sociale de celui-ci, ses causes premières donc, tentant de les déceler à partir de témoignages recueillis dans des restaurants de la métropole; nous confronterons ensuite le point de vue des employés et celui des employeurs.

Les interviews de membres du ministère du Travail, de dirigeants syndicaux, de sociologues et d'économistes feront l'objet des prochains articles. En guise de conclusions, après avoir tracé une synthèse générale, nous esquisserons une tentative de solution au problème, suggérée par la confrontation de certains des personnages déjà consultés.

Vu du Pont

Cinq mois d'écoulés depuis l'arrivée de Paulette dans ce petit restaurant, rue Delorimier, près du pont.

Une fois de plus — c'est la cinquième en quatre ans — elle a dû se plier à de nouvelles exigences, à un nouveau rythme de travail, elle a dû se faire accepter par ses compagnes. Pour combien de temps cette nouvelle "place"? Question superflue pour la petite serveuse de l'est car maintes expériences l'ont prouvé: la réponse est laissée à la discrétion du patron qui, suivant la couleur du temps, peut la congédier, la "clearer" selon l'expression locale.

Quelles sont ici ses conditions de travail? Son salaire, le salaire minimum: 95 cents l'heure; elle reçoit le même depuis l'âge de seize ans après avoir été payée 85 cents l'heure pendant une période de probation de trois mois.

Aucune garantie de travailler un nombre fixe d'heures par semaine.

Instabilité du salaire hebdomadaire

Depuis plusieurs mois que la région est affectée d'une régression économique, les clients de ces restaurants populaires n'ayant pas d'argent à dépenser, le patron la renvoie trois jours sur 6 plus tôt qu'à l'ordinaire.

Par contre, une occasion spéciale se présente? Il lui demande de faire du temps supplémentaire pour l'accommoder, sans que son salaire à l'heure n'en soit pour cela augmenté, car dans ces temps difficiles elle n'a pas travaillé les 54 heures exigées pour être payée temps et demi.

Le patron peut, en outre, retenir 60 cents par repas et une demi-heure de salaire pour son temps de dîner. Dans ce cas il doit lui fournir l'uniforme, sinon elle doit le payer. En résumé donc la plus complète insécurité tant au plan du salaire qu'au plan du travail lui-même.

L'absence d'union dans un restaurant de ce peu d'envergure engendre un climat psychologique très malsain. L'insécurité permanente, la peur de se retrouver devant rien le lendemain faussent les relations humaines qui ne peuvent s'établir normalement. Les serveuses, constamment en rivalité à cause des pourboires, deviennent très agressives entre elles quand ceux-ci sont rares. D'autre part, aucun lien de véritable amitié ne peut se lier dans un tel climat car toute trace de solidarité disparaît sitôt qu'est mis en jeu un minimum de sécurité aussi éphémère que l'humeur du patron.

Demain: Les privilégiées de l'Ouest.



photos Roger St-Jean, LA PRESSE

Une pause après les exercices d'assouplissement ! Mlle Madeleine Lashmar, jeune ballerine de la Compagnie des Grands Ballets Canadiens, s'improvisera mannequin au défilé de mode des Grands Ballets.

Pas à pas dans la carrière de ballerine

par Nicole BEAUCHAMP

Anna Pavlova, un des plus grands noms consacrés dans l'histoire du ballet, presque le symbole de la ballerine étoile ! Mlle Madeleine Lashmar, une montréalaise de 18 ans, a entrepris dès son jeune âge de gravir les échelons de la dure carrière de danseuse. "Toutes les ballerines rêvent de devenir un jour danseuse étoile, dit-elle. Mais c'est un idéal incertain qui se trace au fur et à mesure du travail accompli."

A dix ans, Mlle Lashmar entrait à l'Académie des Grands Ballets sous la direction de Mme Chiriaeff. Depuis deux ans, elle danse dans le corps de ballet de la Compagnie des Grands Ballets Canadiens. C'est la plus jeune de l'équipe mais sa présence s'inscrit au nombre des Canadiennes, autrefois rares dans ce métier exigeant : "Ce qui est important, souligne-t-elle, c'est que de plus en plus nous avons de nos danseuses canadiennes dans la compagnie alors qu'auparavant elles étaient surtout étrangères."

Toute carrière artistique, surtout celle de ballerine, se réalise à coups de persévérance et de courage. Consciente de cette vérité astreignante, Mlle Lashmar n'est pas de celles qui croient que le talent inné se développe au fil des caprices et des sautes d'humeur : "Il faut surtout de la volonté et de la détermination, avoue-t-elle. Si vous arrêtez, vous êtes finie ! Et si vous tirez de l'arrière, il faut doubler les efforts pour rejoindre le rythme de progression."

D'autre part, la danse constitue un champ d'expression qui ne se limite pas au classique. Mlle Lashmar ira poursuivre des cours de danse moderne à New York : "Je pense qu'il est nécessaire d'apprendre la danse moderne, affirme-t-elle, d'autant plus qu'à l'Académie nous en faisons de plus en plus."

Par ailleurs, cette jeune Canadienne française, à cause de ses brillants débuts et ses années d'étude à l'Académie, sera mannequin au défilé de mode des Grands Ballets en septembre. Modeste et timide quant à cet événement, elle s'est exclamée : "Moi, je suis danseuse et je vais me trouver perdue parmi toutes ces belles filles !"

Des idées astucieuses, un style à la japonaise voilà la mode Lanvin

PARIS, (AFP) — Une élégance raffinée, à la japonaise. C'est l'impression qui demeure après la présentation de la collection Lanvin — modéliste François Grahay — enlevée par d'excellents mannequins qui font vraiment "parler" les robes.

Le tailleur "Judoka", influencera tout le reste de la collection: manteaux drapés comme des robes de chambre, robes-tuniques pour le cocktail, longues robes japonaises pour le soir.

Comme toujours, ce sont les détails, plus que la ligne générale, qui frappent chez Lanvin. Ils influenceront la mode de la rue.

C'est une mode rouge et noir, pour le jour comme pour le soir, les jupes s'arrêtent au genou, parfois bien au-dessus. Beaucoup de ceintures à la taille, de grosses boucles d'argent travaillées, une débauche de brandebourgs, de chaînes et de boutons dorés. Des sautoirs jusqu'au genoux (jusqu'aux pieds pour le soir), des manchons géants, portés en bandoulière et accrochés par des chaînes dorées.

Les chapeaux sont élégants. Minuscules ou volumineux ils peuvent se superposer. C'est ainsi que le casque de coureur automobile, en cuir noir, collé aux oreilles s'allie à un immense chapeau de rapin, un béret de chasseur alpin ou un immense chapeau thaïlandais. On note aussi des chapeaux de guerriers mongols et des bonnets thibétains.

Le tailleur-judoka c'est une longue veste sans revers, souplement ceinturée à la taille et portée avec un bermuda. Il se fait en tweed, en drap noir (pour l'après-midi) en plastique cloqué, façon crocodile, pour la pluie, en lamé pour le dîner et le théâtre. Pour le sport et la ville il s'accompagne d'un sweater.

Pour le soir, il s'orne d'un bijou à la taille, ou bien sa parmenture scintille tout au long d'une broderie de paillettes et de strass.

Beaucoup d'idées astucieuses, un peu clinquantes, mais qui éclairent les robes du soir souvent noires et de ligne pure: un faux sac du soir en paillettes et pierreries, appliqué sur la hanche, comme une poche, avec l'anse à l'épaule, elle-même brodée sur la robe, un faux sautoir jusqu'aux pieds entièrement brodé de strass et de rubis. Les robes du soir courtes sont très chatoyantes. Beaucoup d'or allié au rouge et au noir. Pour elles, la veste de judoka devient cardigan longiligne, souplement ceinturé sur une robe droite, au genou, ou un bermuda.

Le style redingote est réservé aux fourrures (redingotes de renard sable, de vison brun, de loutre noire) mais aussi au grand soir. Très remarquées: deux longues redingotes jusqu'à terre: l'une noire, l'autre rouge en lainage sec.

La mariée est somptueuse, en robe 1830 et couronnée de tzarine posée sur le sommet de la tête comme un feu d'artifice.



Marie Christine, le jeune mannequin parisien, âgée de 15 ans, lors de son premier défilé de mode, porte ici une création signée Jeanne Lanvin.

Renonçant aux folles couleurs, Nina Ricci lance la mode austère du noir et du blanc

PARIS (AFP) — Gérard Pipart, modeliste de Nina Ricci, nous avait habitués depuis deux ou trois saisons à des collections étourdissantes d'élégance un peu cavalière, d'audace à peine contenue, voire de désinvolture, tant dans la ligne générale que dans les couleurs. Il avait lancé le tweed pour le soir, et avec quelle audace les jupons multiples et multicolores empruntés au folklore d'Amérique du Sud, les écharpes jusqu'à terre, les capes les plus inattendues. Il avait réussi à marier les couleurs réputées pour souffrir d'une incompatibilité d'humeur irréversible.

Cette année: reconversion totale, du matin jusqu'au soir. Il enveloppe la femme de noir, parfois de noir et blanc, rarement de blanc total. Il renonce au technicolor pour revenir au noir et blanc, ou évoque les films surréalistes, les débuts du parlant et le parfum de la dame en noir. Bonjour Tristesse...

Important : la fourrure

Thème majeur: la tunique ceinturée d'une chaîne ascétique sur un pantalon. Viennent s'ajouter un boléro, une cape, un manteau, mais la ligne demeure. Les tailleurs ont des capuchons, des vestes longues et ceintrées, barrées d'un ceinturon de cuir. La fourrure joue un rôle d'appoint important: pelisse réversible tweed et vison, loutre en manches et capuchons sur des tailleurs ⅞. Beaucoup de boutons métalliques, d'anneaux, de ceintures de chapelain. Un modèle applaudi: une tunique sur pantalon, style George Sand, avec longue écharpe jusqu'à terre, col blanc et Lavaillière en gros pied de poule noir et blanc naturellement.

Pour le cocktail, du noir, encore du noir, parfois allié au blanc dans des ensembles qui évoquent Pierrot et Colombine, des décolletés pile ou face: jusqu'à la taille ou jusqu'aux reins, de longues tuniques fendues sur des bermudas, une redingote de lamé à dessins persans, portée avec une robe de jersey lamé à jupe de tennis-woman entièrement plissée.

Voir MODE en page 17



L'ascétisme caractérise la collection automne-hiver de Nina Ricci. Comme on peut le constater d'après ces esquisses, les lignes sont longues et fluides ; elles laissent le corps libre.

Tenue de Gala

EN LOCATION

Pour votre mariage Classy vous offre le choix le plus complet et le plus moderne au Canada de tenues de gala appropriées pour dames, messieurs et pour les enfants à des prix convenant à tous



Classy tenue de gala inc

SERVICE DISPONIBLE dans TOUTE la PROVINCE

1227, carré Phillips — 861-3625
4806, av. du Parc — 272-5704
6984, rue St-Hubert — 271-1166
5320, ch. Queen Mary — 482-6560
Plaza Alexis-Nihon — 931-2333

HEURES D'AFFAIRES : jusqu'à 6 h. SAUF les jeudis et vendredis : jusqu'à 9 h. p.m. (Place Alexis Nihon : jusqu'à 10 h. p.m.)

VENTE D'ÉTÉ ANNUELLE

REDUCTIONS DE 20 à 33⅓% ET JUSQU'A 50%

SUR LA PLUPART DE NOS MARCHANDISES POUR GARÇONS ET HOMMES FILLETTES ET FEMMES



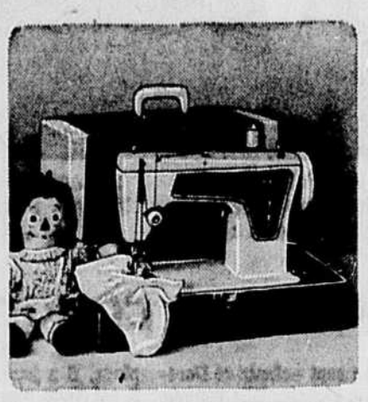
Taylor's MAGASINS A RAYONS

556 VICTORIA ST-LAMBERT 671-7216

CENTRES SINGER

Aubaines d'été

$88 Pour un temps limité!



Machine à coudre portative à points droits, Singer! (Modèle 239/826B)

Utilisez le plan budgétaire Singer pour tous les appareils en vente. Chez Singer, c'est facile!

CENTRES SINGER

CENTRE-VILLE

Magasin — Adresse	No de tél.
EN FACE DE EATON 700 ouest, Ste-Catherine	878-9351
OGILVY 1307 ouest, Ste-Catherine	288-8481
PLATEAU MT-ROYAL 928 est, Mt-Royal	526-2835

EST

Magasin — Adresse	No de tél.
PLAZA ONTARIO 3462 est, rue Ontario Centre d'achats	526-1694
CHAMPLAIN 7790 est, Sherbrooke Centre d'achats	351-0560
ROSEMONT 3136, rue Masson	725-4709

OUEST

Magasin — Adresse	No de tél.
Centre d'achats FAIRVIEW Pointe-Claire, Qué.	697-3380
VERDUN 4717, rue Wellington	769-4541
LACHINE 1025, rue Notre-Dame	637-6041

NORD

Magasin — Adresse	No de tél.
PLAZA ST-HUBERT 7058, rue St-Hubert Centre d'achats	270-1196
ST-MARTIN Chomedey, Laval	681-6475
PARC EXTENSION 5619, av. du Parc	271-3563
ST-LAURENT 858, rue Décarie	744-4933

RIVE SUD

Magasin — Adresse	No de tél.
Centre d'achats PLACE LONGUEUIL Longueuil, Qué.	679-4870
VALLEYFIELD 18, rue du Marché	373-4933
ST-HYACINTHE 465, 16e Av., St-Francis	773-9333
ST-JEAN 133, rue Richelieu	347-2361
SOREL 20, rue Auguste	743-5497
Centre d'achats PLAZA GRANBY Granby, Québec	378-3731

*Une marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Ltée.

Élargissement de Dorchester, dans l'ouest

Après plusieurs années d'études, de préparation de plans, d'analyses d'esquisses, la ville de Montréal a maintenant décidé d'entreprendre l'élargissement du boulevard Dorchester, dans sa partie ouest.

Plus de 900 propriétaires et locataires qui habitent entre les rues Amersbury et Atwater devront en effet quitter les lieux d'ici le 30 septembre prochain pour permettre cette amélioration.

La ville de Montréal a commencé, hier, à faire parvenir les avis d'expropriation aux personnes touchées par le projet. L'élargissement du boulevard Dorchester devrait débuter tôt le printemps prochain.

On estime à environ 150 le nombre de maisons qui seront démolies pour faire place à ce nouveau projet des administrateurs de la métropole.

Les premiers habitants du secteur à recevoir des avis d'expropriation sont ceux qui résident sur le côté nord de Dorchester, entre Closse et Sussex et entre Hope et Seymour.

Sur le côté sud du boulevard, la démolition s'étendra de Guy au secteur compris entre la rue Fort et l'avenue Seymour.

Le boulevard Dorchester sera élargi de 60 à 104 pieds approximativement, avec quelques petites variantes.

Le projet au complet comprend également l'élargissement de la rue Sussex qui sera reliée à la rue Closse et l'élargissement de l'avenue Hope qui sera reliée avec la rue Sussex.

Ce n'est pas d'hier que le projet est à l'étude. Dès 1941, il en était question. Le conseil municipal avait espéré réaliser cette importante amélioration avant l'Expo 67 mais, comme il avait été décrété qu'il n'y aurait pas de travaux majeurs dans les rues de Montréal pour la durée de l'exposition universelle, la ville se devait de respecter sa propre demande.

La ville de Westmount, par ailleurs, a déjà complété l'élargissement du boulevard Dorchester à l'intérieur de ses limites, plus précisément entre l'avenue Atwater et l'extrémité ouest de la municipalité.

Washington rejette un projet de centrale hydro-électrique dans le nord du Maine

WASHINGTON (PC) — Le projet de centrale hydro-électrique Dickey-Lincoln dans le nord de l'Etat du Maine, sur la rivière St-Jean, a été rejeté à une séance du congrès hier.

La Chambre a refusé, pour la deuxième année consécutive, d'accorder le moindre centime au projet Dickey-Lincoln pour la construction de deux barrages et de deux réservoirs. A la séance de coordination des bills des deux Chambres, le Sénat s'est plié à la position inflexible de la Chambre des représentants contre le projet.

La "loterie": délai jusqu'au 31 juillet

Un second délai vient d'être accordé aux personnes qui désirent faire parvenir leur contribution volontaire à la ville de Montréal pour le tirage du mois de juillet.

Fixée une première fois à minuit, hier soir, la date limite vient d'être reportée au 31 juillet, soit dans une semaine.

Cette décision a été annoncée par le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier. Elle a été provoquée par la grève des postes qui a inévitablement ralenti l'entrée des contributions dans les coffres de la ville.

Etant donné que les nouvelles boîtes installées par Montréal à divers endroits sont une initiative toute récente, les administrateurs municipaux désirent laisser un certain laps de temps aux Montréalais et aux visiteurs pour utiliser ces boîtes.

La ville a installé des boîtes pour la réception de la "taxe volontaire" dans les 45 casernes de pompiers, les stations de métro, les caisses populaires, les kiosques d'information, les centres récréatifs et sur l'emplacement de Terre des Hommes.

De plus, les stations de service Shell de la région de Montréal et même jusqu'à Ste-Agathe ont déposé des boîtes semblables où les intéressés sont également invités à verser leur contribution volontaire.

Même avec ce nouveau délai, le tirage du mois de juillet aura quand même lieu, mais en août. La date précise en sera annoncée au début du mois prochain.

Vol dans une auto: $2,000 de visas de Terre des hommes

Un citoyen de Laval, M. Joseph-Alfred Blanchard, du 44, rue Meunier, a été victime d'un vol de $2,200 vers 11 h 30 la nuit dernière. Des voleurs ont réussi à s'introduire dans son automobile, stationnée en face du 1991 est, rue Sainte-Catherine, en forçant la petite fenêtre à l'avant qui sert à la ventilation... et se sont emparés d'un nombre considérable de visas pour Terre des Hommes — près de $2,000 de visas — ainsi que d'un complet et d'un sac à main.

La santé de Johnson s'améliore

QUEBEC — Le ministre de la Justice du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a déclaré, hier, que l'état de santé du premier ministre Daniel Johnson continue de s'améliorer et que son moral est excellent.

M. Johnson, qui a subi une crise cardiaque au début du mois de juillet, est actuellement en convalescence à Pointe-au-Pic.

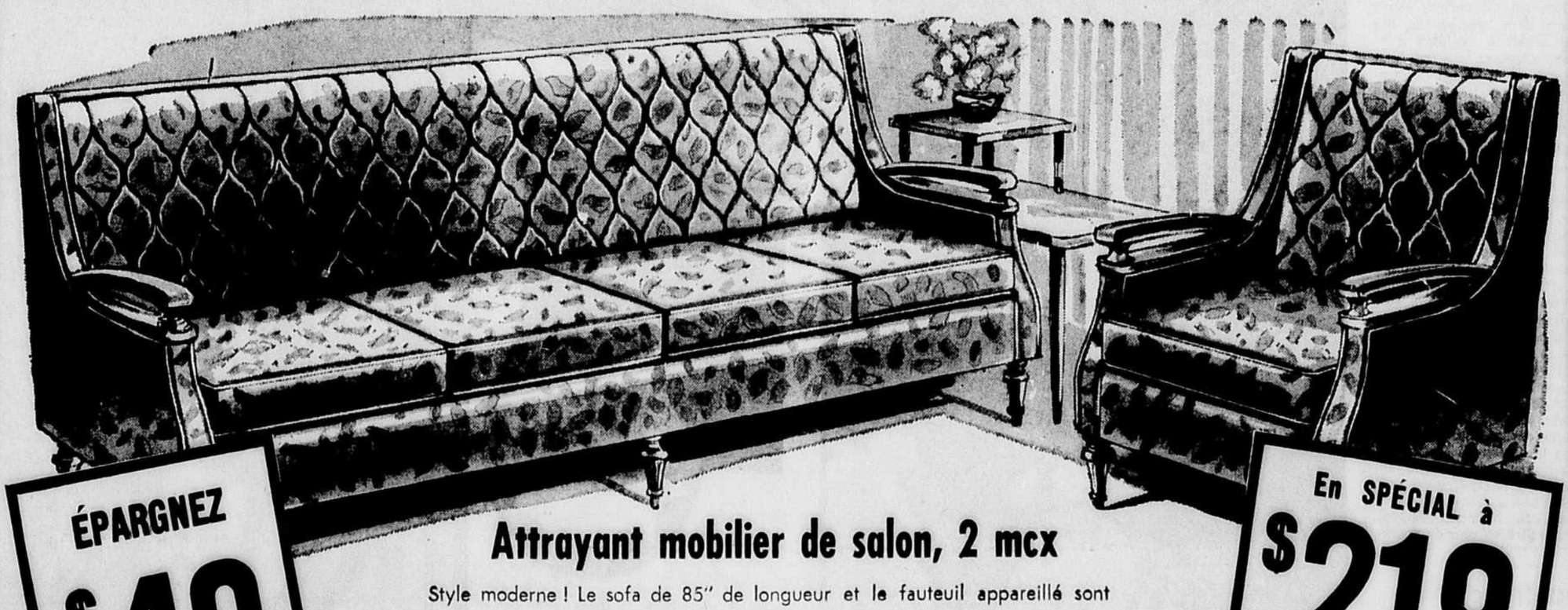


CKAC
PRESENTE
"Avec les chouettes"
DE 20 h. 00 à MINUIT
du lundi au vendredi
en alternance
PIERRE LABELLE
et
ANDRE VEZINA



ACHETEZ maintenant et EPARGNEZ
ÉCONOMIES D'ÉTÉ
CHEZ Legaré

La vente bat son plein!
De tous les styles, pour tous les goûts et convenant à tous les budgets. Voilà ce que vous offre notre exceptionnelle vente 91ième anniversaire, qui se tient présentement dans les magasins Legaré. Achetez avant la fin de la vente !



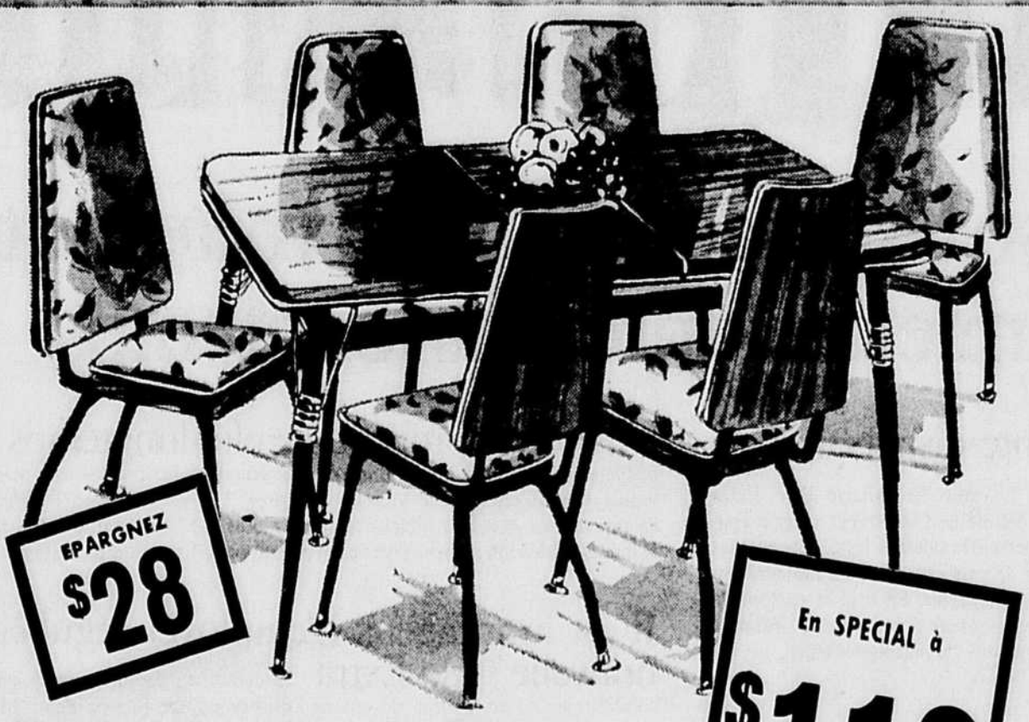
ÉPARGNEZ $40

Attrayant mobilier de salon, 2 mcx

Style moderne ! Le sofa de 85" de longueur et le fauteuil appareillé sont munis de coussins de mousse, réversibles. Les "hauts dossiers" sont moulés. Fabrication à ressorts spiraux résistant à la déformation. Les appuis-bras polis à la main sont d'un riche fini noyer. Ce mobilier de haute classe est entièrement recouvert de soie damassée durable, disponible dans les teintes de tangerine, or, vert, turquoise, bleu ou brun. VALEUR DE 259.95

En SPÉCIAL à $219
2.25 par semaine

PAS DE DEPOT — JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER SI DESIRE
DÉTAILS COMPLETS DU MODE DE FINANCEMENT, DISPONIBLES À CHAQUE SUCCURSALE — (TAXE DE VENTE PAYABLE À L'ACHAT)



EPARGNEZ $28

Mobilier de cuisine de 7 mcx

La table à surface d'arborite résiste à la chaleur, aux taches, aux liquides et aux égratignures. Ses dimensions sont 36" x 48", et elle peut s'allonger jusqu'à 60", ce qui la rend très pratique pour la famille nombreuse. Comprend 6 chaises "haut dossier", recouvertes de vinyle lavable renforcé de matériel jersey. VALEUR DE 139.95

En SPECIAL à $112
seulement 1.25 par semaine

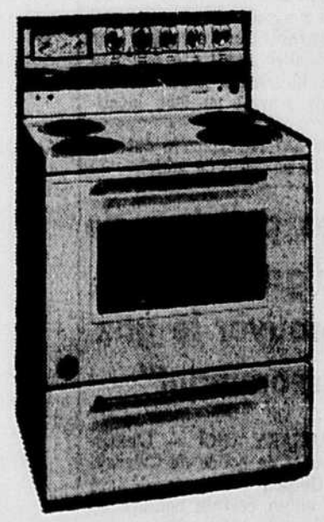


Lessiveuse-essoreuse carrée

Rabais de $30.95. La cuve de porcelaine est d'une capacité de 11 livres. Rouleaux d'essoreuse de 2", agitateur de polypropylène. Filtre à charpie pleine largeur, facile à nettoyer. Pompe automatique. VALEUR DE 179.95.

En SPECIAL à $149
Seulement $1.50 par semaine

REGENT



Cuisinière élect. de 30"

Ce modèle a été fabriqué d'après nos spécifications. Il est doté d'une horloge signalisatrice, porte du four avec hublot, tiroir pour casseroles au bas, et contrôles faciles à lire et à ajuster. VALEUR DE 219.95

En SPECIAL à $189
seulement $2 par semaine

13 MAGASINS DANS LE GRAND MONTRÉAL
PLUS DE 90 MAGASINS DANS LE QUEBEC POUR MIEUX VOUS SERVIR

Legaré

HEURES D'AFFAIRES
LUNDI-MARDI MERCREDI-SAMEDI 9h A.M. à 6h P.M.
JEUDI ET VENDREDI 9h.A.M. à 9h.P.M.

1200 rue AMHERST Tél. 842-8911
6960 rue ST-HUBERT Tél. 271-4668
3734 ouest, rue NOTRE-DAME Tél. 935-6994
10530 BOUL. PIE IX (Mtl.-Nord) Tél. 322-2741
3730 est, rue ONTARIO Tél. 526-1667
1278 est, MT-ROYAL Tél. 521-5373
4010 rue WELLINGTON (Verdun) Tél. 768-4730
3250 rue MASSON (Rosemont) Tél. 725-2453
1020 rue NOTRE-DAME Tél. 637-5825 (Lachine)
4660 est, rue STE-CATHERINE Tél. 255-7029
6589 Boul. MONK (VILLE ÉMARD) Tél. 768-4777
11,926 est, rue NOTRE-DAME (POINTE-AUX-TREMBLES) Tél. 645-5371
1624 Boul. de la CONCORDE Tél. 669-2646 (Duvernay)

Vaste choix de couvre-planchers !



Visitez notre rayon de couvre-planchers afin d'apprécier notre impressionnant assortiment. Nos sélections vous étonneront ! Nos prix conviendront à votre bourse !

CECM: nomination de 5 sous-directeurs

La Commission des écoles catholiques de Montréal a procédé à sa dernière réunion, à la nomination de cinq sous-directeurs de région administrative pour combler les nouveaux postes de direction créés en vertu de la politique de décentralisation adoptée l'an dernier et mise en application en 1968-1969.

Les équipes de direction qui administreront, à compter du 1er août, les cinq régions scolaires constituées pour les élèves de langue françaises sont:

Région 1 (Ouest): M. Paul Robidoux, directeur; MM. Edouard Ducharme, Mario Moalli et Raymond Vincelette, sous-directeurs.

Région 2 (Centre-Sud): M. Lorenzo Larouche, directeur; Mlle Gabrielle Moreau, MM. Philippe Lapointe et Pierre-Paul Lemieux, sous-directeurs;

Région 3 (Est): M. Gabriel Desjardins, directeur; Mlle Thérèse Trudeau, MM. André Préfontaine et Lucien Major, sous-directeurs;

Région 4 (Centre): M. Benoit Bussières, directeur; MM. Adrien Laurendeau, Alfred Romano et Georges Grandmaison, sous-directeurs;

Région 5 (Nord): M. René Pellerin, directeur; MM. Gino Silicani, Roger Tremblay et Jean-Paul Gignac, sous-directeurs.

Pour les classes de langue anglaise, les trois premières régions ci-haut constituent la région A, dont le directeur sera M. Walter Murphy, et les deux autres, la région B, que dirigera M. Edmund Malone. MM. Murphy et Malone étaient respectivement, jusqu'à leur nomination à ces postes, directeur du cours élémentaire et directeur du cours secondaire au service des classes anglaises de la CECM.

A la même réunion, les commissaires ont nommé les directeurs des deux premières écoles secondaires polyvalentes de la CECM, qui doivent ouvrir leurs portes en septembre 1969: Calixa-Lavallée, à Montréal-Nord, et Edouard-Montpetit, dans l'est de Montréal. Les deux directeurs désignés sont MM. Henri Bergevin, pour la première, et Robert Desmarais, pour la seconde; tous deux étaient déjà principaux d'école et ils auront toute l'année scolaire 1968-1969 pour préparer l'ouverture de leur école et se préparer eux-mêmes à l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

Déménagez-vous à Ottawa ou Toronto ou Kitchener!

Pour renseignements sur maisons, écrire à Costain Estates Ltd., P.O. Box 534, RR9, Ottawa, téléphone CR. 613-824-1566.

FAITS divers

Etrange façon de payer les factures

Un individu de 32 ans, qui, la semaine dernière, avait nié avoir personnifié la police et obligé trois jeunes gens à lui remettre différentes sommes d'argent en les menaçant d'arrestation pour indécence, a fait volte-face, hier après-midi, et a été condamné séance tenante à une amende de $100.

C'est dans les latrines de grands hôtels de l'ouest de la métropole que les incidents s'étaient produits, et le prévenu, André Daoust, avait été appréhendé à la dernière occasion, alors qu'il avait demandé à sa victime de lui apporter plus tard le complément de la somme qu'il lui réclamait.

A ce moment-là, toutefois, la police avait été alertée, et elle aussi était au rendez-vous.

Ses aveux faits, le prévenu s'est vu demander par le juge Maurice Allard pourquoi il avait agi ainsi.

Et Daoust de répondre que c'était parce qu'il manquait de fonds pour payer ses factures, à ce moment-là, étant sans travail.

Nouveau procès pour un Montréalais emprisonné aux Etats-Unis

ALBANY, New York (UPI) — La Cour d'appel de l'Etat de New York a décidé d'accorder un nouveau procès à un Montréalais de 40 ans, René Pilon, condamné en 1965 à l'emprisonnement à vie après avoir été trouvé coupable du meurtre d'un caissier de banque, au cours d'un hold-up dans une banque de Ellenburg, non loin de Plattsburgh, le 2 mars 1965.

Pilon avait été condamné à l'emprisonnement à vie en même temps que Guy Beaudet et Willie Dupuis. Un quatrième comparse, Albert Couture, avait subi un procès séparé.

La Cour a jugé que René Pilon lui-même aurait dû subir un procès séparé, puisqu'il s'était avéré que sa participation au hold-up n'avait pas été aussi grande que celle de ses complices.

Selon la Cour d'appel, il existe un "doute raisonnable" que le procès de Pilon ait été "tout à fait juste".

Condamnation pour homicide involontaire, sept ans après la mort de la victime

QUEBEC (PC) — Un homme de 64 ans, M. Charles-Edouard Jetté, a été condamné hier à cinq ans d'emprisonnement après avoir été trouvé coupable d'homicide involontaire dans la mort de Roland Tancrède, au cours d'une partie de chasse en 1960.

Le juge en chef Frédéric Dorion, de la Cour supérieure du Québec, a déclaré à l'accusé qu'il lui imposait cette sentence modérée en raison de son âge et des circonstances atténuantes invoquées par son avocat, Me Guy Bertrand.

En effet, quoique la Couronne, représentée par Me François Tremblay, eût réclamé une sentence de 15 ans, le juge a tenu compte des excellents états de service de l'accusé dans les forces armées, au cours de la dernière guerre, ainsi que de l'estime toute particulière dans laquelle le tenaient ses employeurs. Ceux-ci avaient continué à verser à M. Jetté le montant de sa pension même après son arrestation, survenue le 22 décembre dernier.

Le corps de M. Tancrède, tué le 26 novembre 1960, au cours d'une partie de chasse près de Shannon, à 20 milles au nord de Québec, avait été retrouvé sept ans plus tard, avec plusieurs balles de carabine de calibre .22 dans la tête.



Sept nominations et promotions à la direction de la CECM

La Commission des écoles catholiques a autorisé, à sa dernière réunion, plusieurs nominations à des postes de direction dans divess services.

M. Paul-Yvon Vertefeuille, adjoint au directeur du service des projets scolaires, devient directeur de la nouvelle division de la recherche et des programmes au service des études;

Mlle France Vézina, conseillère en organisation scolaire, devient directrice de la nouvelle division de l'organisation scolaire au service des études;

M. Lucien Montreuil, coordonnateur de la planification au service des projets scolaires, devient adjoint du directeur du même service;

M. Armand Beaulieu, responsable de la programmation pédagogique au service des projets scolaire, est nommé coordonnateur de la planification dans le même service;

M. Jean Bertrand, responsable de secteur au service de l'éducation des adultes, est promu directeur de district dans le même service;

M. Gérard-W. Charbonneau, directeur du Centre linguistique de Montréal, est nommé directeur des cours de langues aux immigrants, au service de l'éducation des adultes;

M. Lionel Séguin, ancien directeur pédagogique à la Commission scolaire de Sainte-Dorothée, est nommé directeur du bureau des archives.

Ouverture, en septembre, de l'institut de tourisme et d'hôtellerie

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec, M. Gabriel Loubier, a annoncé, hier, que l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec ouvrira ses portes à Montréal, le 15 septembre prochain.

La nouvelle institution dont la création avait été annoncée il y a quelques mois sera située dans les locaux de l'ancienne université de Montréal, actuellement occupés par l'Ecole des métiers commerciaux.

En vertu d'un projet élaboré il y a plusieurs mois, le ministère du Tourisme devait faire l'acquisition, au coût de $3 millions, de certains locaux dans la ville de Montréal pour loger la nouvelle école.

L'utilisation des locaux de l'Ecole des métiers commerciaux, propriété du ministère de l'Education, évitera cette dépense.

M. Loubier a fait savoir par ailleurs que c'est son ministère et non le ministère de l'Education qui aura juridiction sur la nouvelle institution.

D'après M. Loubier, il en est déjà ainsi dans plus de 16 pays. C'est le ministère de l'Education qui en premier lieu devait avoir juridiction sur la nouvelle école. Le changement fait suite à des discussions entre M. Loubier et le ministre de l'Education M. Jean-Guy Cardinal.

Le ministère de l'Education conservera cependant la responsabilité de préparer les cours de la future école.

Quant au personnel de l'école, le ministre du Tourisme a précisé qu'il est déjà engagé et que les cadres sont presque déjà remplis.

M. Loubier donnera une conférence de presse la semaine prochaine au cours de laquelle il donnera plus de détails sur la nouvelle école.

Québec s'occupe de "I, a woman"

QUEBEC — Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noel Tremblay, a demandé au président du Bureau de surveillance du cinéma, M. Tuy Guérin, de lui remettre un rapport détaillé sur l'exercice de ses fonctions en ce qui a trait au film "I, a woman."

C'est ce qu'a fait savoir, hier, le premier ministre intérimaire du Québec M. Jean-Jacques Bertrand.

M. Bertrand a précisé que le rapport a été exigé pour sa propre information et celle de son collègue des affaires culturelles.

Ne manquez pas l'Exposition qui demeure l'attraction mondiale No 1

Terre des hommes

Achetez votre visa de saison, visa d'une semaine ou visa d'un jour à la

BCN

ET ÉCONOMISEZ JUSQU'À

33%

VISAS	COÛT D'ACHAT		
	SUCCURSALES BCN	À L'ENTRÉE DE T. DES HOMMES	VOUS ÉCONOMISEZ
Saison*			
Adultes	$25.00	$35.00	$10.00
Jeunesse	20.00	30.00	10.00
Enfants	10.00	15.00	5.00
Semaine			
Adultes	10.00	12.00	2.00
Jeunesse	8.00	10.00	2.00
Enfants	5.00	6.00	1.00
Un jour			
Adultes	2.25	2.50	.25
Enfants	1.15	1.25	.10

*En vous procurant un visa de saison d'ici le 27 septembre, vous prenez part au tirage hebdomadaire d'une automobile.

BCN
Banque Canadienne Nationale
la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle

LOCATION D'AUTOMOBILES

LES TAUX LES PLUS BAS
MODELES 1968

$5 POUR 24 HEURES 5¢ LE MILLE

Acceptons cartes de crédit reconnues

BELAIR RENTAL SERVICE LTD
277-1133
1169 OUEST, AVE BERNARD
Transport GRATUIT jusqu'à l'hôtel



mémorandum:

Aux maisons d'enseignement

La Presse offre un service incomparable

Chaque samedi, durant les mois qui précèdent la période de la rentrée des classes, La Presse consacre plusieurs pages à la publication d'annonces provenant de toutes les catégories de maisons d'enseignement québécoises et même d'outre-frontière.

Peu coûteuse, cette forme de publicité est excellente parce qu'elle bénéficie de trois grands facteurs d'efficacité très importants : concentration d'annonces de même nature, parution en temps opportun, utilisation du quotidien de langue française le plus lu en Amérique.

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser à :

La Presse
Service de la publicité,
"MAISONS D'ENSEIGNEMENT"
7 ouest, rue Saint-Jacques,
au téléphone :
874-7234

CARRIÈRES et PROFESSIONS

INSTITUT ALBERT PREVOST
demande une
DIRECTRICE POUR SERVICE D'ERGOTHERAPIE

Diplômée en ergothérapie, avec 3 années d'expérience dans le milieu psychiatrique.

Veuillez communiquer avec le service du personnel.

334-2440 poste 335

MARKETING et PUBLICITÉ

Nous recherchons un homme de 25 à 35 ans, expérimenté en marketing et publicité. Il doit être Canadien de langue française, mais capable de s'exprimer en anglais. Nous sommes prêts à payer un excellent salaire mais le montant exact dépendra de l'expérience et des aptitudes du candidat. Notre personnel est au courant de cette annonce.

Appelez 878-3175 pour rendez-vous

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE
DEMANDE

La Commission scolaire Les Ecores recherche les services d'un psychologue professionnel. Faire parvenir curriculum vitae à :

M. GEORGES McKALE
directeur général des écoles,
2825, rue Dollard, Duvernay,
Ville de Laval — 661-0597

TEX MADE

PROGRAMMEURS ANALYSTES

Nous recherchons plusieurs programmeurs analystes pour établir les programmes d'un ordinateur 360 modèle 30 en utilisant rubans, disques et données transmises par télécommunication.

Ils travailleront en collaboration avec des initiateurs de projets et participeront à la conception de nouveaux systèmes et au perfectionnement de systèmes existants.

Une ou deux années d'expérience de la programmation en utilisant rubans ou disques et la connaissance du COBOL sont indispensables.

La Société offre un excellent salaire initial, des avantages sociaux étendus et l'occasion de se perfectionner.

Pour entrevue, prière de téléphoner à **937-5711**, poste **485**

Service du Personnel
LA SOCIETE DOMINION TEXTILE
1950 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DUVERNAY
requiert les services de
PROFESSEURS
au niveau d'enseignement secondaire 1 et 2
ARTS PLASTIQUES (masculin)
EDUCATION PHYSIQUE (féminin)

Téléphoner à : MAURICE TRUDEL,
Directeur général des écoles,
Commission Scolaire Régionale Duvernay
195, Montée Masson. Tél. : 661-4560

AGENT ADMINISTRATIF
(demandé par un hôpital de 550 lits — Montréal)

Sous la surveillance du Directeur du département de Radiologie, tout en participant à la planification des objectifs du service, doit en coordonner et en contrôler les activités. Relativement au volume de travail, à l'efficacité du personnel et à l'utilisation rationnelle de l'équipement technique, un minimum de 3 années à un poste administratif est requis.

Salaire à déterminer selon expérience et formation académique pertinente.

Régime complet de bénéfices d'appoint.

Les candidats doivent communiquer avec M. Gérard Caron à
254-8341 poste 443

GÉRANT DISTRIBUTION ALIMENTATION

Dans la région métropolitaine, un important producteur en alimentation recherche un gérant devant avoir l'entière responsabilité de distribution.

Il sera responsable des entrepôts, des stocks de produits finis et de matières premières et des horaires de production.

Le candidat devra avoir de l'expérience dans la distribution de produits alimentaires de préférence. Nous recherchons un homme qui réussit présentement dans ce domaine et qui serait prêt à relever un plus grand défi.

Les chances d'avancement sont excellentes. Le support de la direction est assuré.

Un bon salaire est offert avec les bénéfices marginaux habituels.

Confidentiellement, répondez à
B. G. Ahern — (514) 861-9984

ERNST & ERNST
1080 Beaver Hall Hill
Montreal 1, Quebec

ÉDUCATEURS DEMANDÉS

FONCTION :

Prendre la responsabilité d'un groupe de 15 adolescents présentant de graves problèmes de comportement en faisant usage des méthodes et techniques d'observation et d'éducation et du programme d'activités organisés à ces fins.

CONDITIONS :

21 à 35 ans. Bonne santé physique et mentale. 12e année scientifique terminée. Cours spécialisés obligatoires en cours d'emploi. Examen d'admissibilité obligatoire.

TRAITEMENT :

$4,700.00 à $6,950.00. Bénéfices marginaux.

S'adresser en personne ou par téléphone :

Corporation du Centre Berthelet-St-Vallier Inc.
Service du personnel.
8029, 83e Avenue, Rivière-des-Prairies,
Montréal 39, Québec.
665-4931

L'Hydro-Québec est à la recherche de...

TECHNICIEN

Mise en service et entretien d'un réseau de télécommandes des postes et centrales.

— Posséder un diplôme de technicien en électronique.
— Avoir un minimum de 6 années d'expérience en télécommandes.
— Posséder un permis de conduire de chauffeur.
— Etre capable de diriger le travail d'un groupe.

Lieu de travail : Centrales et postes de Manicouagan, Outardes et Bersimis.

A noter : Les candidats intéressés doivent communiquer par téléphone à 875-4311, poste 206, en mentionnant le numéro 68-28-J9.

HYDRO-QUEBEC
Direction Embauchage/12e
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1 (Québec)

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	200	8½	8½	8½
Alcan	400	25	25	25
Alcan 4½	—	34	34	—
Algoma	500	17¾	17¾	17¾
A 4½ pr	—	38	38	—
Asbestos	—	22½	22¼	—
A Sug	—	7¾	7½	—
A Sug pr	—	70	70	—
Bq CN	—	11¾	11¾	—
Bq Imp-C	—	16⅞	16¾	—
Bq Mont	1000	13¾	13¾	13¾
Bq N-E	—	20	19¾	—
Bq Roy	200	18¾	18¾	18¾
Bq Tor-D	—	18⅛	18⅛	—
Bell Phone	—	44⅜	44¾	—
Brazil	200	18	18	18
BA Oil	—	41⅞	41¾	—
BC Pone	—	59	57	—
Brinco	—	490	490	—
CAE	—	9⅜	9¼	—
Cal Pow	—	23	23	—
Cal 5.40 pr	—	105	105	—
Can Cem	—	28½	28¼	—
Canron	—	19⅜	19⅜	—
Can Steam	—	29¾	29¾	—
C Brew	—	9⅜	9¼	—
C I L	—	13½	13½	—
CI Pow	—	29½	29½	—
Interurban	—	8¾	7⅞	—
C Marconi	—	7¾	7½	—
CP	—	60¾	60½	—
CPI Pr	—	25⅜	25⅜	—
C Pfina	—	18¼	8¼	—
Cdn Tire (A)	—	50¾	50½	—
Central Del	—	16⅞	16⅞	—
Chemcell	—	9⅛	9⅛	—
Col Cell Pr	—	13½	13½	—
Cominco	—	25½	25¼	—
Cons Bath	—	17⅜	17¼	—
Cons Bath Pr	—	20½	20½	—
Cons Text	—	11¾	11¾	—
Couvrette	—	7⅛	7	—
Crain RL	—	16¾	16¾	—
Cr3d Foncier	—	56	56	—
Cr Cork	—	118	118	—
Crush Int	—	18¾	18	—
Cygnus Pr	—	19¼	19¼	—
Denault "A"	—	15⅜	15¼	—
Denison	—	74½	74½	—
Dist Seag	—	46¼	46	—
Dome Pete	600	60	59¾	60
D Bridge	—	13¾	13¾	—
Do Fasco	—	17½	17¼	—
D Glass	—	12	11½	—
D Stores	—	18¾	18¾	—
Domtar	—	10⅝	10⅝	—
D Text	—	15	15	—
Du Pont	—	32	32	—
Fairbanks-M	—	7½	7½	—
Falcon	—	102	102	—
Famous Play	—	56½	56¾	—
Fin Collection	—	16½	16⅜	—
Fleetwood	—	17⅜	17½	—
Fraser	—	17	17	—
Fr Pete	—	660	650	—
Fulcrum I	—	410	410	—
Gen Bake	—	6	6	—
Glengair	1500	280	280	280
GL Paper	—	18¾	18¾	—
Hawk Sidd	—	425	400	—
Hollinger	—	31	31	—
Home (A)	—	24⅛	23⅞	—
Home (B)	—	25¼	25¼	—
Hud Bay	—	69	59⅞	—
HBC	—	26⅛	26⅛	—
Husky O	—	26½	26½	—
Husky D 5	200	16¾	16¾	16¾
Imp Oil	—	69⅜	69⅛	—
Imp Tob	500	16¼	16¼	16¼
Ind Accep	500	23¾	23¾	23¾
Int Nickel N	—	44	43¾	—
Int Util	—	52½	52¼	—
Int Util pr	—	52½	51¾	—
Inter PL	1000	20½	20½	20½
Invest Gr "A"	—	8⅛	8⅛	—
Jamaica PS	—	75	75	—
Labatt	—	17½	17½	—
Labatt pr	—	22⅞	22⅜	—
Lamontagne "A"	—	390	690	—
Levy	—	28⅞	28⅞	—
Lobalw (A)	—	9	8⅞	—
Lobalw (B)	—	9¼	9⅛	—
Loeb M	—	13½	13¼	—
MacLaren H	—	13½	13½	—
MacMillan	—	23	23	—
Markborough	—	9¼	9¼	—
Massey F	—	18¼	18¼	—
Melchers Nouv.	600	9¾	9¾	9¾
Miron 6 p.c.	—	435	435	—
Molson (B)	—	26½	26½	—
Mtl Trust	—	13¼	13¼	—
Moore Corp	—	30⅜	29¾	—
MorseR A	8	20½	20½	—
Mussens	—	8½	8	—
Nat Contain	—	7	7	—
Nat Sea	—	6¾	6¼	—
NB Tel	—	13⅞	13½	—
Nfld Light	—	9	9	—
Noranda	—	50¼	49¾	—
North C Gas	—	14½	14⅜	—
NS Light	—	8	8	—
Oshawa A	—	39	39	—
P Pete	—	21⅛	21⅛	—
P Corp	—	9⅞	9¾	—
Pow C	200	11	11	11
Price	—	11¼	11	—
QN Gas	—	12	11⅞	—
Q Phone	—	14	14	—
Q Ph 4¾	—	12¼	12¼	—
Radio E	—	36¾	36	—
R Algom	—	34¾	34½	—
Rolland B	—	8½	8½	—
Royal T	—	19¾	19½	—
Roy T M	—	15	15	—
St-L Cem A	—	21½	21½	—
Salada F	—	13	12¾	—
Scott LaS	—	26¼	26	—
Shell I pr	—	30¾	30¾	—
Shell I w	—	13⅞	13¾	—
Shop Save	—	17⅞	17½	—
Southam	—	48	48	—
Steel C	—	20¾	20⅝	—
Steinbg A	—	18¾	18½	—
Texaco Can	—	32	32	—
Tr-C PL	—	33¼	33⅛	—
Tr-C PL Pr	—	65	65	—
Tr Mt PL	—	13	12⅞	—
Trizec	700	215	215	215
Un Carbide	—	21	21	—
U Westb	—	9⅜	9⅜	—
Velcro	—	55	55	—
Wajax	—	18¼	18¼	—
Walk GW	—	34¼	34¼	—
W Knapp	—	30	30	—
Weldwood	—	14½	14½	—
WCoast Tr	—	52⅜	28½	—
Warnock	—	14	14	—
Weston	—	19¼	19	—
Zeller's	—	16	15¾	—

Bourse canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Agassiz	—	62	60	—
A Metro E	—	480	410	—
Anglo-Scan	—	11¼	11¼	—
Baker T	8500	42	40	42
Band-Ore	—	15	15	—
Blue B	—	260	250	—
Bruce-P	—	12	11	—
Bruneau	—	14½	14	—
Burnt H	—	75	70	—
Camflo	—	485	485	—
C Security A	—	320	310	—
Carbec	—	36	35	—
Cassidy's	—	9½	9½	—
Chemalloy	200	575	575	575
C Copper	—	6	6	—
Chipman	—	9	9	—
C H M	1100	470	470	470
Commodore	700	7¼	7¼	7¼
Commod w	—	400	375	—
Cominga	—	5	5	—
C Manitoba	—	46	45	—
C Mogador	—	13	13	—
C New P	500	82	82	82
C Persh	2400	109	108	108
C Virginia	7200	119	118	118
C McKinney	—	21	21	—
C Prod.	3500	75	72	75
Corgemines	—	45	45	—
Crownbridge	—	13	13	—
Daering Ex	—	8	8	—
Dauphin	—	30	25	—
Devil's Elb	—	37	35½	—
Dom Exp	—	44	39	—
Dom Lease	—	20	19½	—
Dumont	—	18	17	—
Duvan	—	12½	11	—
Eagle Gold	300	580	580	580
Fano	—	8½	8½	—
Fidelity	—	39	38	—
Flint R	—	14	14	—
Futurity	—	43	42	—
Furlong	—	150	150	—
Glen Lake	—	275	165	—
Grissol	—	6⅞	6½	—
Guardian M	—	60	58	—
Imbrex	—	13⅜	13½	—
Inland Ch	—	500	500	—
James Bay	500	92	92	92
Keltic Mng	—	12	12	—
Kiena	—	113	110	—
Kodiac Pet	—	85	85	—
Lingside	—	6	5	—
Louanna G.	—	18	18	—
Magnetics	200	315	315	315
Matach.	—	40	40	—
Midepsa	500	210	210	210
Miro Mines	1500	15½	15½	15½
Mistango	—	15½	15	—
Mt Pleast	—	13	13	—
MR Rice	—	7½	7½	—
Muscocho	—	25½	25	—
N Formag	500	9	9	9
N Glacier	—	16	16	—
NW MT Cost	500	28	28	28
Newrich	6000	12	12	12
NA Rare M	—	26	26	—
Ontario Sand	600	210	210	210
Opem Ex	2000	25	25	25
Patino	5000	30¼	30¼	30¼
Pat Silver	—	29	28	—
Phoenix O	—	340	340	—
Pitt Gold	—	5	5	—
Pow C-2 pr	—	15	15	—
Que Ascot	—	3½	3½	—
Que Chib	—	46	45	—
Queeston	—	20	19	—
Rancheria	—	17	16½	—
Red Crest	—	2½	2½	—
RA Pete "5B"	—	69	69	—
Rusty L	—	7½	7	—
St-L Calum	—	290	280	—
St Lucie Ex	1000	11	11	11
Seaway H	2700	15⅜	15⅛	15⅜
Select Fin	—	200	300	—
Shawining Mng	—	30	28½	—
Silver Reg	—	57	52	—
Silver T	500	83	83	83
Spartan Air	—	105	100	—
Stairs Ex	1000	11	11	11
Std Gold	—	13	13	—
Subeo	—	216	216	—
Talisman	—	30	25	—
Tazin	1500	8	8	8
Terrex Mng	—	40	40	—
Trsterre	—	14	14	—
Un Obalski	—	125	124	—
Val-Mar	—	6	5¾	—
V Der Hout	—	335	325	—
Wabasso	—	14	14	—
Waite Dufault	—	18½	18½	—
Westairs	—	10	10	—
Wisconsin	—	34	31	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S.pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement 24 juillet	—.37	—.83	—.81	—.53	—.47
Clôture 24 juillet	168.25	137.74	153.52	160.83	84.54
Haut — 1968	172.03	141.30	159.52	164.52	91.96
Bas — 1968	148.69	119.16	113.50	139.70	66.18
Haut — 1967	173.93	150.19	136.26	164.41	125.04
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	82.99

vancouver

24 JUILLET 1968

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. net
Burrard Dry	100	$6⅜	6⅜	6⅜	
Cap Intl	13100	$11⅜	10⅛	11⅜	+ ¾
Cuningham	200	$12	12	12	+ ¼
Doman	800	$6	5¾	—	— ⅜
Doman wts	100	200	200	200	
Block	2900	$15¼	14⅞	15	+ ¼
Block wts	1200	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ½
Gill	500	$8¾	8½	8½	— ¼
Growers A	100	290	290	290	—5
Growers B	100	260	260	260	—30
Imbrex	700	$13½	13½	13½	— ¼
Int Brew B	100	$11½	11½	11½	— ⅜
Johnstons	100	37	7	7	
Mckay B	500	70	70	70	+20
Madill	500	$7½	7½	7½	+ ¼
NW Life	100	58	8	8	+1
Okan H	400	$6¼	6	6¼	+ ¼
Okan H wts	2000	335	320	335	+25
Pac W Air	400	$11¾	11⅜	11¾	
Saratoga	200	65	65	65	
Scott	200	$20½	20½	20½	
Sun A	350	$27	27	27	
Tr Mtn	500	$13	13	13	— ¾
Weldwood	200	$14½	14½	14½	+ ¼
W Her	500	$5¼	5¼	5¼	
Wdward A	400	$18¾	18¾	18¾	

BANQUES

Bk of BC	672	$24	24	24	+1
Nova Scotia	1000	$20	20	20	

CURB

Inland Chem	300	250	250	250	

PETROLES

All Rox	1000	55	55	55	+5
Bata	9700	116	108	110	—5
Comercial	2000	24	24	24	
Embassy	1500	32	31	31	
Five Star	12100	35	33	35	
Futurity	30500	43	40	40	—3
Giant eef	17300	150	131	150	+18
Midland	2000	7	7	7	— ½
PR Pete	2300	17	16	16	
Plains	20900	34	31	34	+3
R Am Pete	3500	72	70	70	+3
RC Ven	2000	34	33	34	+3
Share	11500	34	32	34	
Sunlite	700	560	550	560	—15
Stampede	10500	155	150	155	+5
TC Oils	9400	270	250	270	+8

MINES

Ace	12900	35	34	35	
Adera	28000	80	76	80	+1
Ajax	6500	34	33	33	—2
Anuk	500	21	21	21	
Atlas	2800	320	310	310	—10
Arctic	5800	400	390	400	
Arlington	8000	41	38	39	—2
Alwin	9300	165	154	155	—5
Benson	4800	34	33	34	+1
Bethex	27500	93	77	80	—10
Bornite	5100	24	22	24	+1
Brenda	6800	995	985	995	+5
Buchanan	96000	40	37	39	+1
Blue Star	1500	7½	7½	7½	— ½
Brenmac	19500	46	44	45	—2
Buttle	58900	85	76	80	—1
Canusa	2000	18	18	18	+2
Capri	15000	17	16	16½	
Cor Bell	7000	40	40	40	
Canol	16600	140	125	135	
Cor Gulf	1000	166	160	160	
Casino	6900	73	70	73	+3
Cst Sil	22100	82	77	82	
C Skeena	55700	90	84	84	+1
C McKin	13500	23	20	20	—1½
Cop Ridge	8100	31	31	31	+1
Croydon	2800	50	50	50	
Cumont	1500	90	90	90	—5
Coronet	17500	102	98	101	
Churchill	32100	460	440	455	+10
C Ventore	10000	31	30	30	+ ½
Cop Soo	2000	11½	11½	11½	— ½
C Std	3300	22	22	22	—1
C Rexspar	2000	68	68	68	—4
Craigmont	100	970	970	970	+20
Dundee	3100	27	26	27	
Dynasty	4700	895	885	895	+15
Earlcrest	10500	19	16	17	—2
Endako	100	$11½	11¼	11½	+ ⅛
Galaxy	5000	31½	31	31	— ½
Gencona	1000	16	16	16	—1
General	4500	12½	12	12½	
Giant Ex	1500	37	37	37	—3
Giant Masc	6600	150	146	150	
Granduc	1900	940	920	930	+5
Highmont	4600	140	126	129	—11
Ocn	38500	98	91	98	+7
Pat Sil	2800	28	27	27	
Peel	11500	8½	8	8	+ ½
Pyramid	400	118	115	115	—5
Polaris	12500	15	13	14	+2
Pc Ex	3000	233	209	233	—1
Paramt	9400	162	160	162	+2
Pac Asbes	14400	226	210	225	
Quatsino	2000	22½	22	22	—1
Rodstrom	6000	30	28½	28½	—1½
Sandoh	10100	17½	17	17	
Silverian	1500	29	29	29	—1
Sil Arrow	6500	25	24	24½	— ½
Sil Ridge	1000	27	27	27	
Sil Std	7100	99	97	99	+6
Slocan	1000	23	23	23	+2
Sil Lee	2200	105	105	105	
Stannex	3500	124	121	124	—3
Sil Butte	4000	17	16	17	+1
Stall	1500	135	135	135	—5
South Seas	28000	86	80	86	+8
Sil City	2000	85	80	80	—5
Tc Ex	6800	173	160	173	+13
Texmont	1500	69	69	69	—1
Torwest	17700	41	37	41	+1
Trojan	40300	25	24	25	+1
Taylor Or	5000	39	35	37	+2
Terr Ur	5000	33	30	31	—3
Utica	8700	340	330	340	+5
Ventures	13000	40	39	39	—1
Venus	11800	201	195	200	—1
Van Metal	6500	15	15	15	
W Cst Res	10000	22	22	22	
W Byr	20000	7½	6	6	— ½
W Mines	3800	250	250	250	+10
Westland	4500	111	105	105	—5
W Ex	1000	45	45	45	+1
Vananda	2000	11½	11½	11½	
Yukon	2500	25	25	25	+2
Gold Wes	108000	55	51	54	+3
Highmont	4000	140	126	129	—1
Hogan	9000	27	26	26	—1
Homestak	5500	18	16	16	—1
HBM Sil	6500	35	33	33	—2
Hearne	22000	290	250	290	+15
Iskut	3500	32	31	31	—3
Ip Sil	3600	205	200	200	—5
Jericho	7000	9	9	9	
Kimberl	10600	225	215	216	—8
Kamloops	8000	11	10½	11	+1
Lornex	2800	650	625	650	—15
Lytton	6600	214	195	200	—10
Largo	6000	28	28	28	+1
London Pr	2500	8½	8	8½	+ ½
Laura	27300	105	100	101	—3
Madrona	1000	75	75	75	—3
Magnum	70000	250	235	248	+13
Mid West	3400	20	19	20	
Moly Mine	2000	16	16	16	+2
Mariner	17600	33	32	33	+1
Minex	2000	18½	18	18	
Magnet	500	115	115	115	
Nadina	2000	128	122	122	—9
Native	5000	18	18	18	
New Imp	800	283	280	283	+3
N Privater	500	16	16	16	— ½
Norgold	2000	7½	7½	7½	—3½
Northide	47000	167	140	145	—24
New Ind	3200	15	15	15	
Norcan	3500	26	26	26	+1
Nat Nickel	20100	270	260	268	+6
New Cronin	5000	12	12	12	—1½
Nw Ven	136600	24	19	22	—2
N Cinch	2300	80	75	76	—4
Norcan rts	2500	1	1	1	

Total des ventes : 1,481,137.

titres au comptoir

Source : Bensard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	12
Advance RL	6	8
Aconic	2	5
Africana	63	70
Albatross	8	13
Amal Mng	5	—
Americ	5	—
Amer Chib	2	5
Arnora	—	1½
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2½	4
Boma Chib	12	18
Beauport Holding	12	17
Bonaventure	40	60
Bracemac	15	17
Canadore	48	53
Cdn Javelin	14	15
Castle Tin	85	90
Chib Asbestos	30	37
Chibtown	18	23
Claw Lake	10	20
Clero	23	28
Clearwater	40	43
Cuvier	2	5
De Lesseps	58	62
Dasson	—	10
Doral	70	—
Dubisson	3	6
Ducros	15	—
Elmac	3	5
En-O-La Ex	—	10
Expo Ungava	90	95
Ganda Silver	6	8
Gaspe Copper	43	45
Gaspesia	35	45
Gibson	2	4
Gold Star	2	4
Grt Lake Nickel	5.10	5.30
Hucamp	60	80
Independant	2	4
Iroquois	5	10
Imperial Miner	20	25
Jack Waite	1	3
Jubilee	70	80
Juma	6	8
Kewagama	6	9
Kukafush	7.00	7.50
Lake Beaver	30	33
Leeds Metal	12	15
Lithia Tex	—	10
Lun Echo	28	32
Madex	17	22
Main Oka	2	7
Mt Cartier	30	45
Mariner	25	30
Martin Bird	¾	1½
Mattagami Ex	—	5
Milado	3	6
Molybia	20	25
Nogtanta	1.20	1.40
Nat Malartic	1.65	1.80
Nemrod	50	60
New Assoc Dev	10	11
New Baska	5	15
New Insco	15	18
New Lorie	8	11
New Mills	3	5
New Pascalis	55	65
Nipiron	30	50
Norque	5	8
North Beaudulac	18	22
North Shore	56	61
Nouvelle	40	50
Okland	1	2
Olympus	—	25
Omega	6.00	6.50
Prado	3.75	3.90
Pyrotex	20	40
Quejo	3	6
Radio Hill	60	80
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	7
Reem Pete	3.25	3.50
Seaway	2	4
Scott Chip	1	2
Scandia Mng	28	33
Starlight	¼	1½
Sullico	5.50	6.75
Thunder Bay	3.00	3.25
Timrod	40	50
Tri-Hope	5.75	6.25
Waco Pete	6	9
Weegee	1.40	1.60
Watson Lake	2	4
Wm Leys	2	4
Young Dave	17	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

	Achat	Vente
Bque d'Economie Que.	5.50	6.00
B B Molly wts	6.00	7.00
Cdn Foreign Sec	13.00	15.00
Chartered Credit	6.75	7.25
Consol Thea. "A"	6.50	—
Credico	75	1.25
Crown Life	28.00	29.00
Electronic As	6.00	6.50
Grenache	—	2.30
District Trust	4.50	6.00
East Can Savings	4.50	5.50
Halton and Peel Tr.	15.00	17.00
Hamilton Trust	5.50	6.50
Income Life	6.00	—
Industrial Life	18.00	—
Int Systcoms	18.00	18.50
Jenkins Valve	15.00	—
La Prevoyance	13.00	15.00
La Stabilitee	5.00	6.00
Les Prevoyants	6.00	7.00
Lincoln Trust	3.50	5.00
London Life	50.00	—
Marche Union	10.50	11.00
North West Life	6.50	8.50
Nova Scotia Tr	47.00	49.00
Paco Corp	3.00	3.50
Permeatre Corp	24.00	25.00
Rapid Date	2.60	2.70
Scintrex	14.00	14.50
Seaboard Life	6.50	8.00
Stedman Indust	19.50	20.50
Spar Indus	3.00	3.375
Supersol	4.50	5.50
Soc d'am et de Fid	19.50	21.00
Unican Security	6.50	7.00
Wellington Bk A	1.00	1.50
Zodiac "A"	1.00	1.50

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.62	2.86
Andrece Equity	3.84	4.20
All Cdn Com	8.04	8.79
All Cdn Div	9.72	10.62
All Cdn Ven	9.58	10.47
American Growth	7.27	7.95
Associate Investors	5.07	5.12
Beaubran	41.86	45.45
Canada Growth	7.75	8.52
Canada Security	4.66	5.09
Cdn Channing Venture	5.16	5.65
Cdn Gas Energy	12.86	14.09
Cdn Investment Fund	4.11	4.51
Cdn Scudder Fund	16.67	18.67
Cdn Sec Growth	8.98	9.84
Cdn Trusteed	4.57	4.99
Canafund	57.30	60.76
Champion Mutual	7.58	8.24
Collective Mutual	7.05	7.70
Commonwealth Intl	11.71	12.83
Commonwealth Intl Lever	14.85	16.27
xCompetitive Capital	10.12	11.06
Corporate Investors	5.92	6.47
Diversified Income A	1.45	.60
Diversified Income B	4.71	5.19
xDividend Shres	4.04	4.43
Dominion Compound	4.62	5.03
xDreyfus	14.97	16.34
Entarea Investment	5.47	5.98
Europeann GGrowth	8.54	9.35
Executive Fund of Cda	7.73	8.12
Exec Inv Intl Ltd	8.50	8.92
Federated Financial	6.15	6.72
Federated Growth	7.30	7.98
xFidelity Trend	30.52	33.17
Fonds Collectif A	7.01	7.62
Fonds Collectif B	4.79	4.94
Fonds Collectif C	9.41	10.23
Fonds Desjardins A	5.04	—
Fonds Desjardins B	4.35	—
Fraser Fund	12.35	13.41
Gis Compound	9.91	10.83
Gis Income	4.33	4.74
Growth Equity	7.77	8.49
Guardian Growth	8.96	—
Growth Oil and Gas	21.02	—
Harvard	17.52	19.15
Investors Growth	11.36	12.35
Investors Intl Mutual	8.20	8.92
Investors Mutual	5.46	5.93
Keystone Canada	8.81	9.68
xKeystone Cust S-1	23.36	25.48
xKeystone Cust S-4	6.88	7.51
xKeystone Cust K-2	7.41	8.09
Le Fonds P.E.P.	8.48	9.31
xLexington Research	10.91	11.92
Maritime Equity	3.05	4.21
Molson M Fund	4.73	4.97
Mutual Accumulating	5.52	6.04
Mutual Bond	8.14	8.51
Mutual Bond Income	4.77	4.99
Mutual Growth	6.76	7.39
Mutual Income	6.00	6.56
Natrusco	13.29	13.89
Natural Resources	7.51	8.2
xOne William Street	17.14	17.14
Pension Mutual	8.18	8.94
Principal Growth	5.40	5.90
Provident Mutual	7.03	7.65
Prov Stock Fund	6.39	6.95
xPutnam Growth	13.66	14.93
Radisson	4.11	—
Regent Fund	10.35	11.31
Royfund	5.46	5.63
Pret et Rev. Spec	7.39	8.07
Taurus	11.13	12.23
xTechnol	7.28	8.00
Timed Investment Fund	10.13	11.04
United Accumulative	6.19	6.22
United American	12.02	13.14
United Venture	3.07	3.37
Universal Savings Equity	5.58	6.13
Western Growth	6.41	7.01
York Fund of Canada	5.38	5.88
xFonds americains.	4.24	4.60

du parquet de la bourse

Solide reprise de Wall Street à l'ouverture

Wall Street, après avoir été fermé hier, débute très activement. Dès l'ouverture, les hausses par rapport aux baisses l'emportent par la marge de plus de 2 contre 1.

La moyenne de chaque valeur, (l'indice général) compilée par la Bourse, s'inscrit solidement en hausse tandis que le Dow Jones industriel se replie d'environ 2 points en raison de la faiblesse de quelques "blue chips", ses principales composantse.

Control Data et Xerox s'élèvent de plus de 2 points chacun tandis que Standard Oil New Jersey, Commercial Credit, Sunasco, Columbia Pictures, United Air Lines et Penn Central progressent de 1 point ou mieux chacun.

* * *

La séance débute à nouveau sur un ton très calme ce matin à la **Bourse de Montréal** où les écarts des cours évoluent dans une tendance très étroite, à peu près inchangée par rapport à la clôture d'hier soir.

Dome Petroleum s'élève de ½ à 60 et Interprovincial Pipe Line de ⅛ à 20½. Algoma Steel se replie de

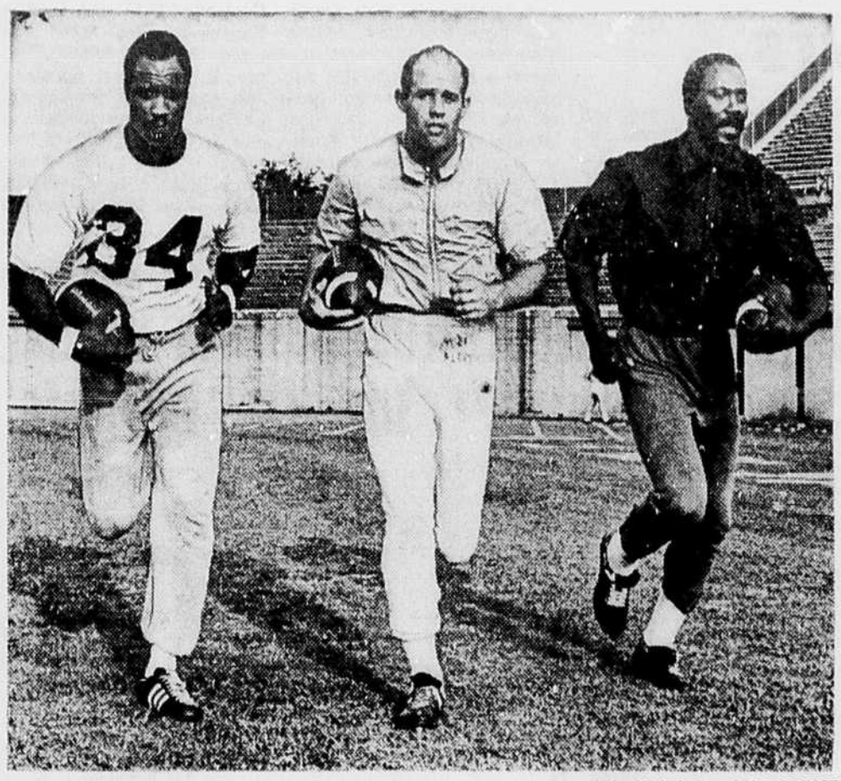


photo Michel Gravel, LA PRESSE

L'attaque terrestre des Tiger-Cats

A moins d'une surprise de dernière minute, voici les trois porteurs du ballon sur lesquels l'entraîneur Joe Restic, des Tiger-Cats de Hamilton pourra compter ce soir et durant la saison qui approche. De gauche à droite, Allan Smith, Dave Fleming et le vétéran Willie Bethea.

Chet Miksza voulait revenir au football, mais pas à Montréal!

par Guy PINARD

Le président Joe Atwell aura beau se défendre. Dire que l'image du cluo importe peu, et se servir de cet argument pour laisser partir un homme de la trempe de Robert Sirois. Il fait erreur.

Lors d'un récent voyage à Hamilton, où nous avons assisté au camp d'entraînement des Tiger-Cats, visiteurs à l'Autostade ce soir, nous avons eu l'occasion de renouer connaissance avec deux ex-joueurs des Alouettes en particulier, le centre Chet Miksza et le flanqueur Jerry Sternberg.

Les deux se disent heureux de se retrouver sous les couleurs du "Pittsburgh canadien". Heureux, parce qu'ils ont l'occasion de jouer pour une équipe fructueuse, et surtout dont l'image est glorieuse.

"Le football me donnait des démangeaisons. Je voulais tenter un retour après avoir été au rancart en 1967. Mais je n'étais aucunement intéressé à retourner à Montréal", a souligné Miksza, qui en surprend plus d'un alors qu'il tente de mériter le poste laissé vacant par le départ de Gene Cepetelli, centre régulier des Tiger-Cats au cours des 5 dernières saisons.

Miksza avait annoncé sa retraite du football en 1966, après une saison à Montréal. On se rappelle qu'il avait eu des démêlés avec l'entraîneur Darrell Mudra. Il avait même menacé de quitter l'équipe au beau milieu de la saison, mais l'amitié que lui vouait Ralph Goldston l'avait empêché de le faire.

"Ici, je me sens chez moi", a-t-il ajoute, en expliquant qu'il est présentement en excellente condition physique.

"Il nous surprend énormément", a ajouté l'entraîneur Joe Restic. Chet n'est peut-être plus jeune (il a 36 ans), mais il a toujours été un athlète consciencieux. L'an dernier, même s'il n'a pas joué, il a surveillé son conditionnement physique. Et comme ses jambes tiennent fort bien le coup, il livre actuellement une lutte de tous les instants au jeune John Reid pour le poste."

Les Tiger-Cats ont acquis les droits sur Miksza à la fin du calendrier 1967 soit quand les Alouettes ont accueilli Mickey Sutton à leur camp d'entraînement. Le nom de Sutton était alors sur la liste de négociations des Tiger-Cats, si bien que les deux équipes ont conclu un marché.

Sternberg a parlé dans le même sens que Miksza. "Avec les Tiger-Cats, nous avons vraiment l'impression de faire partie d'une bonne organisation de football. On ne néglige absolument rien pour faciliter la tâche des joueurs."

Sternberg, lui, est passé aux Tiger-Cats en retour de John McKillop, depuis congédié par les Alouettes.

Legras champion

PORTHCAWL (Pays de Galles) (AFP) — Au Convey Beach Arena de Porthcawl, sur la Côte sud du pays de Galles, en présence d'environ 12,000 spectateurs, le champion d'Europe des poids plume l'Espagnol Jose Legra est devenu hier champion du monde de la catégorie en battant le tenant le Gallois Howard Winstone par arrêt de l'arbitre à la 5e reprise. L'arbitre a arrêté le combat en raison d'une blessure assez sérieuse à l'arcade sourcilière et a la pommette gauches du Gallois.

D'entrée, les deux hommes qui s'étaient présentés pratiquement au même poids sont en action. Dès la première minute du premier round un long swing du droit de l'Espagnol atteint le Gallois à l'arcade gauche, l'envoyant à terre où il est compté par l'arbitre.

Winstone se relève reprend courageusement le combat, mais son oeil est presque complètement fermé, et sa pommette gauche est en sang. Renvoyé à terre d'un crochet gauche, il se relève aussitôt.

SOCCER

AUJOURD'HUI

LIGUE JUNIOR "A"

Rosemère à Ahuntsic, 6:45
Longueuil à Mtl-St-Georges, 6:45
Radisson-St-Laurent à NDG-Oxford, 6:45
Cité-St-Laurent à Parc Extension, 6:45
Montréal-St-Viateur à Athlétiques, 6:45

LIGUE JUNIOR "B"

Mtl-St-Viateur à RBC, 6:45
Ahuntsic à Verdun, 6:45

CLASSEMENT

LIGUE PROVINCIALE SENIOR

	J	G	P	N	P	C	Pts
Patro Roc Am.	7	6	0	1	19	6	13
St-Viat.-Mtl	8	6	1	1	42	9	13
Athlétiques-Mtl	9	5	3	1	22	17	11
Aigles Patro-Ch.	8	4	2	2	22	11	10
Gaulois, Qué.	6	3	3	0	9	11	6
Ste-Thérèse	9	2	7	0	22	34	4
Sherbrooke	5	1	3	1	5	17	3
Dominique-Savio	7	0	7	0	8	40	0

Dans les majeures

LES FRAPPEURS

Ligue Nationale

	J	Ab	P	Cs	Moy.
Alou, Pitt	84	298	26	99	.332
Rose, Cin	81	331	56	109	.329
Johnson, Cin	90	379	51	120	.317
Flood, St. L	96	402	55	125	.311
Haller, Los A	90	304	19	94	.309
Staub, Hous	98	369	36	113	.306
Helms, Cin	82	334	22	101	.302
Millan, Atla	85	322	28	96	.298
Grote, NY	65	279	22	82	.294
McCovey, San F	83	293	49	86	.292

Ligue Américaine

	J	Ab	P	Cs	Moy.
Monday, Oak	84	274	34	84	.307
Oliva, Minn	97	360	45	105	.292
Harrelson, Bos	83	293	47	85	.290
Uhlaender, Min	96	373	37	106	.290
Carew, Minn	69	260	30	75	.288
Smith, Bos	94	338	49	95	.281
F. Howard, Was	92	343	44	96	.280
Yastrzemski, Bo	91	296	51	83	.280
Horton, Det	88	304	45	84	.276
White, NY	93	336	53	92	.274

CIRCUITS

LIGUE NATIONALE: McCovey, Giants: 24; Allen, Phils: 20; H. Aaron, Braves et Harts, Giants: 29; Stargell, Pirates: 18.

LIGUE AMERICAINE: F. Howard, Senators: 28; Horton, Tigers: 23; Harrelson, Red Sox: 22; Jackson, As: 17; Oliva, Twins et Powell, Orioles: 16.

POINTS PRODUITS

LIGUE NATIONALE: McCovey, Giants: 63; Hart, Giants: 58; Perez, Reds: 57; Allen, Phils: 55; Banks, Cubs: 54.

LIGUE AMERICAINE: Harrelson, Red Sox: 72; F. Howard, Senators: 70; Ewell, Orioles: 61; Northrup, Tigers: 56; Oliva, Twins: 55.

LANCEURS

LIGUE NATIONALE: Marichal, Giants: 18-4; Regan, Cubs et Blass, Pirates: 8-2; Washburn, Card: 9-3; Koosman, Mets et Gibson, Cards: 13-3.

LIGUE AMERICAINE: McLain, Tigers: 19-3; John, White Sox et Wright, Angels, 7-2; Tiant, Indiens: 16-6; Hardin, Orioles: 12-5; John, White Sox: 7-3.

L'état de Murphy inquiète Dalton

Dans le camp des Alouettes, on se prépare tant bien que mal au match de ce soir. Mais pour une raison qu'il faudrait peut-être approfondir le moral est à son point le plus bas. Tout pourrait survenir ce soir ou durant les 24 heures qui suivront que nous ne serions aucunement surpris.

Il ne fait pas l'ombre d'un doute que le budget voté par Atwell n'aide pas trop l'entraîneur Kay Dalton et ses acolytes. Pourtant, Dalton sera le premier à partir si Atwell se réveille du mauvais côté un bon matin.

A tout événement, Dalton affirme qu'il n'a pas encore perdu confiance en ses hommes. Mais il est un peu inquiet de l'état de santé de Roger Murphy, qui met du temps à se remettre de sa blessure à un genou.

"Le médecin avait pourtant parlé de dix jours", a-t-il dit. Nous tenons toutefois d'une source sûre que Murphy devra subir une intervention chirurgicale.

En plus de Murphy, George Stetter ne jouera pas. Par contre, dans le cas de Phil Brady, Bob Minihane et Don Davis, tout semble rentrer dans l'ordre, du moins du côté des blessures.

Un des acolytes de Dalton, Garry Glick a révélé que le champ-arrière des Alouettes sera formé d'Ed Tomlin, Andy Walton, Dave Lewis, Mike Martin ou Peter Paquette, et Carroll Williams, du moins au début du match.

Mickey Sutton aura pour sa part un essai à la défensive. On se prépare à l'éventualité où on ne pourrait en venir à une entente avec Phil Brady. Les Alouettes lui ont fait une offre finale mardi, mais Phil l'a refusée, demandant un peu plus de temps pour l'étudier.

Placements et convertis... les Alouettes ont jusqu'à minuit, la veille de leur match d'ouverture, pour congédier cinq Américains et trois Canadiens... le secondeur de ligne **George Brajich**, qui a été obtenu des Lions de Vancouver, n'est pas encore arrivé à Montréal... le garde **Chuck Walton**, autrefois des Alouettes et des Tiger-Cats, devait subir une intervention chirurgicale au coude droit aujourd'hui... il s'est blessé au camp d'entraînement des Lions de Détroit... il ne faudrait pas s'étonner de voir **Angelo Mosca** et **John Barrow** sauter dans la mêlée au 4e quart seulement... à Hamilton, on attache très peu d'importance aux matches hors concours.. que se passe-t-il chez **John Baker**?... il n'est pas le même homme actuellement... par contre il s'amuse à réussir des placements de 50 verges et plus... à l'entraînement, évidemment...

Le plus beau jour de sa vie

Après des années d'attente, M. Robert Larivière de Beloeil a apparemment réussi l'exploit de sa vie, du moins sa joie l'attestait, alors qu'il a réussi un trou d'un coup au club La Providence, de St-Hyacinthe.

La surprise est survenue au 5e trou, d'une distance de 200 verges, avec un fer numéro 2. Parmi les nombreux témoins, on remarquait M. et Mme Théo Jourdain, Pierre Trudeau, Serge Banville, Philippe Desmarais et Germain Sayer.

CHARIOTS-ÉLÉVATEURS INDUSTRIELS
REMIS À NEUF



Appareils démonstrateurs ou acceptés en échange. Variété de marques et de modèles: à essence, au gaz propane ou à l'électricité. Il y en a de toutes les grosseurs et vous en trouverez sûrement un "dans vos prix". Téléphonez ou venez les voir, chez:

ROBERT MORSE CORPORATION LIMITEE
5901 Transcanadienne
Pointe Claire - Tel 695 9420
20 rue St Jean Québec P Q

La plus grande course jamais présentée!

Venez voir les autos et les conducteurs d'Indianapolis, dans une épreuve de 200 milles...

LA LABATT INDY
3, 4 AOÛT
au Circuit Mont-Tremblant/St-Jovite



Brassée au Québec par La Brasserie Labatt Limitée

CLINIQUE D'AUTO GENERAL TIRE
General Tire

...reconnue pour l'excellence de son service de pièces et pneus d'autos!

SAFETY-JET GENERAL
600 x 13, noir
$14.95
Ajouter $2 pour pneu à paroi blanche

Fabrication à câblé de nylon quatre plis minimisant l'écrasement. Large relief plat à 5 épaisseurs assurant un long usage exempt d'ennuis et une traction départ-arrêt. Relief et épaulement profilés pour plus de contrôle à haute vitesse. Elégantes parois blanches.

GENERAL JET-AIR II
pneu à câble de nygen 600 x 13, noir
$16.95
Ajouter $2 pour pneu à paroi blanche

Le meilleur des pneus Jet! Câblé de nygen à quatre plis — câblé de nylon traité exclusif à General — résistant aux impacts d'écrasement brutaux. Vous arrêtez lorsque nécessaire, démarrez selon les besoins avec ce pneu résistant à câblé jumelé durant des milliers de milles sans ennuis. L'épaulement Pow-R Curve est profilé et donne un équilibre parfait lors des hautes vitesses. Chic modèle à paroi côtelée.

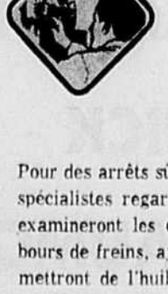
Servez-vous du mode de paiement pratique
Auto-charge General
Pas de comptant — Remboursable au mois

PNEUS DE QUALITE

La qualité ne coûte pas plus cher quand on tient compte de la durée et du rendement impeccable. Il y a un pneu de qualité General de la dimension, du genre et de la catégorie qui rencontrent vos exigences.

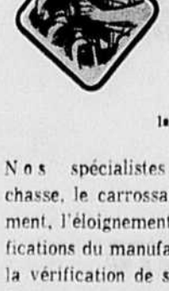


Aubaines en service General Tire...



Regarniture complète de freins
$19.95
la plupart des autos

Pour des arrêts sûrs et certains. Nos spécialistes regarniront les 4 roues, examineront les cylindres, les tambours de freins, ajusteront les freins, mettront de l'huile.



Alignement de la partie avant
$7.50
la plupart des autos

Nos spécialistes corrigeront la chasse, le carrossage, le rapprochement, l'éloignement, selon les spécifications du manufacturier; et feront la vérification de sécurité du volant de votre auto.

Balancement des roues
$1.95
par roue

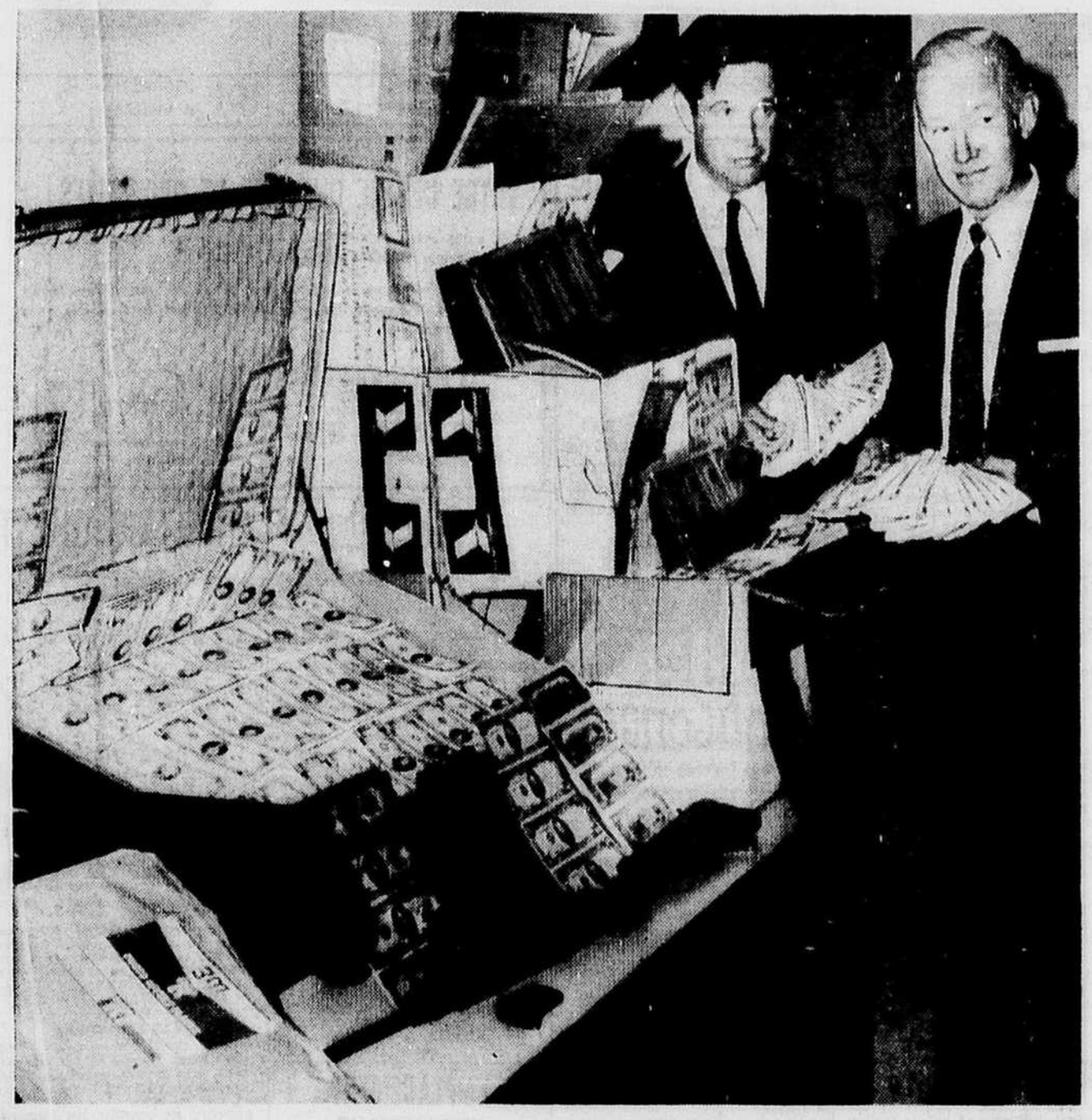
Nos spécialistes balanceront avec précision les roues avant afin d'assurer l'usure égale des pneus et la direction sûre.

GENERAL TIRE
LUDGER GRAVEL & FILS LTEE
7905, boul. St-Laurent — 384-6120
CITY TIRE (1963) INC.
1100 est, boul. Dorchester — 845-2122
OUVERT TOUS LES JOURS de 8 h. a.m. à 6 h. p.m. — SAMEDI de 8 h. a.m. à MIDI

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 4 / PAGES 41-56 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, JEUDI 25 JUILLET 1968 — 84e ANNEE — No 172



téléphoto PA

Saisie d'une fortune en faux billets de $20

Le procureur fédéral David Satz (à gauche) et Frank Wood, chef du Service secret dans le New Jersey (à droite) devant une partie de la fortune de $2,000,000 en fausse monnaie raflée dans une maison de Brick Township, près de Newark. Les faux billets de $20 sont "du bon travail", disent les experts, mais il leur manque le filigrane rouge des billets authentiques. Huit arrestations ont été effectuées, mais on recherche encore la presse qui a servi au "travail", avec l'idée qu'elle ait pu être jetée dans l'Atlantique.

Un "couloir de la pitié" sera établi au Nigéria

NIAMEY, Niger (PA-AFP) — Un accord vient d'être conclu en vue d'étblir, à travers le front des forces fédérales du Nigéria, un 'couloir de la pitié" pour expédier par avion les vivres qui font tragiquement défaut aux populations sécessionnistes du Biafra.

L'accord a été conclu, hier soir, en comité restreint, entre les représentants biafrais et nigérians siégeant à huis clos à cette fin à Niamey. Il ne reste plus qu'à faire ratifier le document en assemblée plénière.

De sources bien informées on apprend que l'acord prévoit l'établissement d'un corridor large de dix milles le long de la route qui mène d'Enugu à Ogoja, une distance de 90 milles.

Le couloir sera supervisé par des observateurs civils des six pays membres du comité consultatif de l'OUA sur le Nigeria, soit le Niger, le Congo-Kinshasa, l'Ethiopie, le Liberia, le Ghana et le Cameroun.

Il reste à mettre au point, en comité restreint tout d'abord, puis, en séances plénières, deux demandes biafraises, à savoir :

Deux demandes biafraises

- **Que le corps des observateurs civils soit également composé des quatre pays qui ont reconnu le Biafra : Côte d'Ivoire, Gabon, Zambie et Tanzanie.**
- **Que l'aéroport seulement d'Enugu soit démilitarisé pour permettre un pont aérien qui amènerait plus rapidement des secours aux biafrais et qui permettrait à ceux-ci de ne pas transiter par le territoire fédéral. Là aussi l'accord semble sur le point d'intervenir.**

On sait que les six pays membres de l'Organisation de l'unité africaine font partie du comité consultatif qui a provoqué la rencontre des négociateurs nigérians et biafrais.

On croit savoir que maintenant que l'accord est presque conclu à Niamey, la Croix-Rouge internationale va lancer, de Lagos, une plus vaste opération de secours. Quatre-vingt membres de l'organisation seront répartis en groupes de cinq. Or, comme il y a environ 1,200,000 réfugiés à secourir, chaque membre aura en moyenne 15,000 personnes à sa charge.

Les secours du Vatican

Les avions de secours transportant l'aide catholique aux populations affamées du Biafra avaient dû discontinuer leurs vols, hier, en attendant que l'accord intervienne.

La décision a été prise à la suite d'une communication de Mgr Karl Bayer, directeur de Caritas international, organisme catholique de secours ayant son siège au Vatican. Selon le prélat, les batteries antiaériennes du Nigéria rendaient les envolées de secours "extrêmement périlleuses" hier.

Caritas et quelques autres organisations catholiques avaient réussi, jusqu'ici, à faire pénétrer, au Biafra, plusieurs cargaisons de vivres et de médicaments. Mais ces secours demeurent insignifiants comparés aux besoins.

Maintenant que l'accord est conclu, l'aide catholique sera coordonnée avec celle de la Croix-Rouge internationale et du Conseil oecuménique des Eglises.

Pour obtenir la libération de son avion

Israël demande à la France d'intervenir auprès d'Alger

d'après AFP, PA, UPI

Le gouvernement israélien a demandé à la France d'intervenir auprès de l'Algérie pour obtenir la libération du Boeing 707 d'El Al capturé par des commandos palestiniens et de ses 22 occupants détenus comme otages. Alger, cependant, déclare par l'intermédiaire de son ministre des Affaires étrangères qu'il "n'est mêlé ni directement ni indirectement à cette affaire . . .".

D'autre part, le président et le vice-président de la Fédéraiton internationale des associations de pilotages de ligne ont annoncé qu'ils se rendront dans la capitale algérienne pour tenter d'obtenir la liberté de l'équipage et des passagers du Boeing.

A Tel-Aviv, le gouvernement israélien met en oeuvre tous les moyens à sa disposition pour obtenir la remise de l'appareil et de ses occupants, mais les observateurs commentent qu'il s'est montré remarquablement calme et patient jusqu'ici; ils n'écartent pas la possibilité de représailles contre les Arabes en cas d'échec des démarches actuelles, mais croient que l'Algérie aura toutes les chances de s'exécuter sans perdre la face.

Il semble d'ailleurs, d'après la mise au point d'Alger, que le gouvernement de M. Boumedienne n'a pas l'intention de poser de geste brutal à ce sujet, et qu'il attend de voir comment tourneront les événements.

La mise au point a été faite à Orly par M. Bouteflika, à son arrivée dans la capitale française pour des conversations sur "les problèmes en suspens" avec le gouvernement de la France.

"Il est normal que l'Algérie attende de connaître les tenants et aboutissants de cette affaire avant de définir sa position, a ajouté le ministre. L'Algérie est un pays souverain et respecte la morale internationale. C'est dans cette morale que s'inscrira la fin de cette affaire."

Le Front de libération palestinien, qui se réclame de la saisie de l'appareil, a confirmé qu'aucun pays arabe n'avait été prévenu à l'avance de la mission des cinq commandos.

Pendant ce temps, le ministère des Affaires étrangères d'Israël faisait savoir que des représentants du gouvernement italien ont pris contact avec les Israéliens "détenus" à Alger et a fait savoir qu'ils "étaient en bonne santé et correctement traités".

Par ailleurs, le ministère a refusé de commenter sous quelque forme que ce soit "la position faite par une organisation terroriste d'échanger les Israéliens détenus à Alger contre des terroristes condamnés et emprisonnés en Israël". On fait remarquer à Jérusalem que les passagers de l'avion d'El Al ne peuvent en aucun cas être considérés comme des "prisonniers de guerre", et que les membres du "Front" détenus en Israël ont été condamnés par des tribunaux militaires et ne sont pas des soldats faits prisonniers au combat.

Washington est privé de journaux

WASHINGTON, (AFP) — Un arrêt du travail des stéréotypistes des trois journaux de la capitale fédérale américaine a entraîné la grève de toutes les autres branches syndicales dans ces organes.

Le "Washington Post", seul journal du matin dans la capitale, n'a publié ce matin qu'un supplément de six pages ne contenant que les nouvelles de la banlieue de la ville et un supplément publicitaire qui était déjà imprimé au moment où les stéréotypiste ont quitté le travail mercredi soir.

Le "Washington Evening Star" et le "Daily News", les deux journaux du soir de Washington, ne paraîtront pas aujourd'hui.

Un arbitrage fédéral a été décidé et la première réunion de travail aura lieu cet après-midi. Des piquets de grève sont en faction devant les trois journaux. Les journalistes, imprimeurs et photographes ont refusé de les franchir par solidarité pour les stéréotypistes qui demandent une augmentation de salaire importante ainsi que des avantages sociaux annexes.

Trois "Mig" interceptés par Israël

TEL-AVIV — (AFP) — Trois chasseurs "Mig" égyptiens ont violé ce matin "l'espace aérien israélien" à l'est du canal de Suez, a annoncé en fin de matinée le porte-parole militaire qui a précisé que l'aviation israélienne avait réussi à intercepter les "Mig", qui ont dû regagner le territoire égyptien.

Tous les avions israéliens sont retournés sans dommage à leur base, a ajouté le porte-parole.

La presse chinoise annonce une "grande tempête révolutionnaire"

PEKIN (AFP) — "Le moment est venu d'accomplir une grande réforme historique bouleversant ciel et terre dans les domaines administratif, culturel, industriel et artistique", a annoncé hier, la presse officielle chinoise.

Dans un éditorial intitulé: "Grande critique, grande réforme" qui peut être interprété comme le programme de la révolution culturelle pour les mois à venir, le "Wen Hui Pao" du 21 juillet déclare: "Il faut maintenant accomplir à cent pour cent les tâches fondamentales de la révolution culturelle indiquée par Mao Tsé-toung et réformer radicalement toutes les structures et tous les systèmes sur l'ensemble du pays. Nous prévoyons l'approche d'une grande tempête révolutionnaire de réformes au cours de laquelle seront réalisées des choses auxquelles les ancêtres, les étrangers et tous nos prédécesseurs n'ont même jamais osé penser".

L'éditorialiste précise les premières réformes actuellement en cours en indiquant que tous les organismes, tous les comités révolutionnaires à tous les échelons doivent procéder à une simplification de leurs structures et réduire leur personnel des neuf dixièmes. Il cite en exemple les comités révolutionnaires régionaux où le personnel a déjà été réduit de six cents à cinquante personnes et où seulement deux membres du comité assurent les permanences quotidiennes.

Les observateurs estiment que cette réforme administrative est inspirée par le souci d'obtenir une application plus rapide, donc plus efficace, des directives du pouvoir central.

Dans le domaine culturel, les étudiants seront désormais uniquement des ouvriers et des paysans qui quitteront les usines ou les communes pour suivre un cycle d'études de deux ou trois ans et qui regagneront ensuite leurs unités. "Ainsi, déclare l'éditorialiste, une expérience pratique leur permettra de mieux assimiler les matières enseignées et ils pourront, en outre, faire profiter leurs unités des connaissances acquises. Les paysans qui ont les moyens inférieurs deviennent techniciens et savants".

Cette réforme a été annoncée il y a deux jours dans "La dernière instruction de Mao Tsé-toung" et "concerne principalement les instituts scientifiques et techniques". Dans les rues de Pékin, de nombreux cortèges d'étudiants défilent depuis hier pour acclamer au son des gongs et des cymbales la réouverture de leurs établissements sur ces nouvelles bases.

L'éditorialiste ajoute: "La superstition qui rend supérieurs les experts bourgeois et la formation livresque sera abolie et la participation des ouvriers et des paysans à la vie scientifique jettera les bases de la nouvelle révolution industrielle".

Dans le domaine artistique, l'éditorialiste donne en exemple la création de l'opéra chinois moderne "La lanterne rouge" avec accompagnement au piano, qui fut présenté à Mao Tsé-toung à l'occasion du 1er mai, et la réalisation d'une peinture à l'huile représentant le président Mao. Ce tableau, peint par un groupe de gardes-rouges de Pékin, est depuis quelques semaines l'objet d'éloges dithyrambiques dans la presse officielle.

"Mais, conclut l'éditorialiste, les effets à long terme de la révolution culturelle commencent à peine à se manifester. Il faut s'en remettre entièrement à l'esprit inventif et audacieux des masses qui ouvrira un chemin absolument nouveau et original dans l'histoire des hommes".

Les B-52 pilonnent les bases vietcong en bordure du Cambodge

d'après PA, UPI, AFP

Cinquante bombardiers géants B-52 américains ont pilonné des bases vietcong le long de la frontière du Cambodge, au niveau des hauts plateaux, hier et aujourd'hui, à cause de "l'intense activité ennemie dans ces parages", explique un officier supérieur du haut commandement à Saigon.

Volant en formation de cinq, les superforteresses ont largué, en dix vagues consécutives 1,500 tonnes d'explosifs. Le haut commandement annonce également la perte de deux autres chasseurs bombardiers, soit un F-4 Phantom de l'aéronavale abattu à 150 milles au nord de la zone démilitarisée, et un Phantom de l'aviation abattu par la DCA au Sud-Vietnam et qui s'est abîmé dans les eaux du port de Danang. Les quatre pilotes ont été rescapés.

Le répit dans les combats sur l'ensemble du territoire du Sud-Vietnam s'est traduit la semaine dernière par le chiffre de pertes américaines le moins élevé depuis le mois de septembre 1967, soit 157 tués et 2,014 blessés. Depuis le 1er janvier 1961, les pertes américaines sont de : 26,097 tués, 164,044 blessés et 1,187 disparus ou prisonniers.

Appel du sénateur Javits

Let sénateur républicain Jacob Javits presse aujourd'hui le président Johnson de commander un arrêt complet des raids aériens au Nord-Vietnam dans un effort en vue de briser l'impasse des négociations à Paris.

"Il est temps, dit le sénateur, que l'administration se mette à la tâche à Paris et annonce l'arrêt complet des bombardements au Nord-Vietnam. Puisqu'il est évident que la nation n'a aucunement envie de voir rompre les pourparlers à Paris, et encore moins de voir s'intensifier de nouveau la guerre, il est futile que l'ambassadeur Harriman continue à viser à des objectifs qu'il ne peut atteindre. Nos raids massifs au-dessus des routes d'approvisionnement d'Hanoï dans le secteur au-dessous du 20e parallèle n'apportent pas à l'administration le pouvoir de marchandage qu'elle croit."

Le sénateur Javits conclut : "Nous devrions suspendre inconditionnellement tous nos raids aériens au Nord et le président devrait annoncer la chose comme il l'a fait le 31 mars dernier."

Aide de Pékin à Hanoï

Des sources diplomatiques soulignaient, hier, que la Chine, en dépit de son opposition aux négociations en cours à Paris, s'apprête à conclure une entente avec le Nord-Vietnam au sujet de l'aide économique et militaire en 1969.

Les écrits de Marx contre une auto neuve

ROCHESTER, N.Y. (PA) — L'ancien ambassadeur américain en Pologne, M. John Gronouski, a déclaré hier que la libéralisation du régime en Tchécoslovaquie est survenue parce que "les Tchèques aiment mieux posséder une automobile neuve que les oeuvres de Karl Marx en 10 volumes".

M. Gronouski est d'avis que l'URSS n'interviendra pas militairement contre la Tchécoslovaquie parce qu'un tel geste lui causerait beaucoup de tort.

Il faut s'attendre, a-t-il ajouté, que d'autres pays satellites suivent l'exemple de Prague et réclament une plus grande liberté économique à l'égard de Moscou, pas nécessairement pour des motifs politiques mais à cause de facteurs économiques.



téléphoto PA

La campagne du gouverneur Nelson Rockefeller pour l'investiture républicaine l'a mené hier à Kansas City, où il a été accueilli par une foule enthousiaste.

USA: les législateurs adoptent une mesure sur les armes à feu

WASHINGTON (UPI) — La Chambre des représentants a approuvé l'interdiction des ventes par correspondance de fusils et fusils de chasse hier, et une mesure semblable a été présentée au sénat malgré l'opposition du sénateur James O. Eastland, démocrate du Mississippi.

Le texte qui fait suite à l'interdiction décrétée le mois dernier au sujet des revolvers et pistolets, prohiberait également l'envoi inter-Etats de fusils, sauf à des dépositaires enregistrés. Il interdirait les ventes à toute personne de moins de 18 ans, aux narcomanes, aux criminels et aux personnes faibles d'esprit.

La mesure ne tient pas compte de la requête du président Johnson, recommandant l'enregistrement des armes à feu et l'obtention d'un permis par le propriétaire, ainsi que des restrictions inter-Etats sur les ventes de munitions.

Un projet de loi semblable sur le contrôle des munitions a été accepté par le comité juridique du sénat malgré l'opposition de son président le sénateur Eastland, qui a exprimé l'espoir qu'il serait rejeté.

Plusieurs amendements ont été adoptés par les représentants. Les principaux exemptent de la loi le "Conseil national pour la promotion de l'entraînement au tir au fusil", organisation étroitement associée à la "National Rifle Association" qui est vigoureusement opposée à tout contrôle sur les armes, et limitent l'interdiction des ventes de munitions par correspondance aux cartouches pour pistolets et revolvers.

La décision du sénat sur ces mesures ne serait rendue qu'en septembre, soit après la tenue des conventions politiques.

Par ailleurs, avant d'approuver le projet de loi, la Chambre a confirmé par un vote de 410 contre onze, un amendement du représentant Richard H. Poff, républicain de la Virginie, visant à prévoir des peines d'emprisonnement pour l'usage d'une arme à feu dans la commission d'un délit fédéral.

Le comité sénatorial a ajouté une disposition à son projet de loi régissant les ventes d'armes à feu en deça des limites d'un Etat, enjoignant l'acheteur à présenter un affidavit attestant qu'il est qualifié pour faire un tel achat, et fournissant à la police un délai de sept jours pour faire enquête.

Johnson reçoit M. Strauss

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson recevra aujourd'hui en fin de matinée le ministre des Finances de la République fédérale allemande, M. Franz Josef Strauss.

M. Strauss s'est entretenu, au cours de ces deux derniers jours à Washington, avec son homologue américain, M. Henry Fowler, ainsi qu'avec le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk.

L'influent "New York Times" donne son appui à Rockefeller

NEW YORK — (AFP, UPI, PA) — L'influent quotidien "New York Times" donne son appui au gouverneur Nelson Rockefeller dans la course à l'investiture républicaine en vue des élections présidentielles de novembre.

Dans un éditorial publié ce matin, le "Times" estime que M. Rockefeller serait le républicain le mieux qualifié pour négocier la fin de la guerre du Vietnam et donner un nouvel élan à la politique étrangère américaine, tout en montrant plus d'efficacité à l'intérieur (et surtout au sujet du problème racial) que ses deux rivaux, MM. Nixon et Reagan.

Le "Times" note cependant qu'il ne sait pas encore s'il appuiera M. Rockefeller dans sa campagne présidentielle : cela dépendra du candidat choisi par les démocrates. En 1964, le "Times" (qui est indépendant des deux partis) avait appuyé Lyndon Johnson contre Barry Goldwater.

Entre-temps, le jeu des sondages et des prédictions se poursuit. Un spécialiste des sondages, M. Louis Harris, affirme que dans l'ensemble, l'électorat préfère Rockefeller à Nixon, mais que celui-ci est favori à l'intérieur de son parti.

Il ajoute que l'ex-gouverneur de l'Alabama, M. George Wallace, gagne fortement en popularité et pourrait causer la déconfiture de Nixon. Wallace, qui fait campagne pour la présidence en dehors des partis traditionnels, attire beaucoup de gens des Etats du Sud, ainsi que les classes inférieures et moyennes du Nord, les gens, dit Harris, "qui ne veulent pas de changements".

La stratégie de Rocky

Selon une analyse de la Presse Associée, la stratégie du gouverneur Rockefeller pour tenter de battre Richard Nixon serait la suivante : limiter les dégâts au premier tour de scrutin de la convention républicaine de Miami le mois prochain, puisque Nixon est déjà assuré de plus de 500 des 67 voix nécessaire pour obtenir la nomination. Le gouverneur de New York ne tenterait donc pas tant d'augmenter le nombre de ses partisans au premier tour de scrutin, mais de disperser le reste des voix pour que Nixon ne puisse obtenir une majorité, avec l'espoir qu'aux tours de scrutin qui suivront il pourra arracher progresivement des appuis à l'ancien vice-président et finalement le dépaser. Au premier tour, Rockefeller accorde à son rival 515 voix, tandis qu'une autre compilation lui en donne 548.

Le troisième candidat, Ronald Reagan, parait actuellement avoir bien peu de chances de l'emporter.

Du côté démocrate, la lutte se fait toujours entre le vice-président Hubert Humphrey et le sénateur Eugene McCarthy. M. Robert Kennedy, assassiné le mois dernier, était le troisième aspirant.

La pression se fait de plus en plus forte à l'intérieur du parti pour que le frère de M. Kennedy, le sénateur Edward Kennedy, soit choisi comme candidat à la vice-présidence, quel que soit le candidat à la présidence choisi par la convention de Chicago.

Un "ange" dépaysé est condamné à sept années de pénitencier!

par Léopold LIZOTTE

Un individu dans la trentaine, que l'on a surnommé "l'Ange", dans le milieu des cambrioleurs, non seulement à cause de sa façon souvent "imperceptible" de s'introduire dans un immeuble, mais également à cause de ses yeux, qui évoquent curieusement les figures... angéliques de certaines frises vermoulues d'édifices démodés, a pris une direction qui n'a rien de paradisiaque, hier après-midi.

Chandor Fondi, qui serait hongrois de naissance, mais qui aurait pris le surnom italien de Frank Valentino, ces dernières années, a en effet été condamné à sept années de pénitencier, en fin d'après-midi d'hier, par le juge Maurice Allard.

Et pour s'être adonné à nouveau à son délit favori, par saint Michel comme par tous les autres réprouvé : le vol par effraction.

Celui-là avait été commis il y a quelques semaines dans une maison de la rue Christophe-Colomb, avec la complicité de deux jeunes gens qui étaient incidemment des amis de la famille demeurant à cet endroit. Et tellement amis que l'une des filles de la maison avait convaincu ses parents de leur fournir une clef, pour y mieux entrer.

Ce qu'ils firent d'ailleurs, pour commencer par utiliser les lieux pour une séance de fumerie de haschich.

Puis, une fois rendus dans des régions para-célestes, ils auraient décidé que le moment était venu de faire venir... l'Ange. Qui était, lui aussi, de leurs amis.

Une fois arrivé, ce dernier ne prit pas de temps à jeter son dévolu sur les articles qu'il voulait emporter. Et cela comprenait, évidemment, tout ce que la maison comportait de bijoux, de fourrures et d'appareils électriques et électroniques. Le tout valant quelque $3,000.

Lui partit avec les bijoux dans ses goussets, toutefois, laissant à ses deux aides terrestres le soin d'apporter les objets plus encombrants.

Avant de partir, par ailleurs, les trois hommes enfoncèrent la porte arrière de la maison, mais de l'intérieur, afin de tenter assez bizarrement de faire croire à un cambriolage en règle.

En défense, Valentino Fondi tenta de rejeter le blâme entier sur ses deux jeunes compagnons, en soutenant qu'il n'avait fait qu'acheter d'eux ces divers articles, et que, dès le lendemain, ayant appris que c'était là choses volées, il s'était empressé de les leur remettre.

Mais le procureur de la Couronne, Me Lise Pominville, jeta rapidement par terre ce nuage pas tout à fait obnubilant.

Elle fit immédiatement entendre l'un des adolescents, qui soutint n'avoir pu reprendre possession des articles volés le lendemain, parce qu'il était déjà aux cellules.

Et qu'il y est toujours resté depuis.

Le juge Maurice Allard trouva conséquemment le prévenu coupable de l'accusation telle que portée, et le condamna immédiatement à sept années de pénitencier.

Et ce en lui faisant remarquer que non seulement il avait entraîné deux adolescents dans le crime, mais qu'encore, il avait menti effrontément à la Cour pour tenter de les faire condamner à sa place.

La dernière peine de l'Ange, qui a déjà goûté à... l'enfer, en avait été une de cinq années et demie de prison qui lui avait été imposée par un juge ontarien.

Saint-Michel : Gilles Longpré s'efforce de ne pas témoigner

par Claude MASSON

Après plusieurs tentatives qui les ont conduits à un cheveu près d'aboutir, les procureurs de la Commission d'enquête sur l'administration municipale de Saint-Michel n'ont pas encore réussi à faire témoigner l'entrepreneur Gilles Longpré pour lui poser certaines questions-clés.

Ce financier de Laval, un des deux principaux actionnaires de Longpré Construction et des Entreprises Goineau, en association avec M. Luc Goineau, a agi comme agent d'affaires lors des nombreux et attrayants contrats adjugés à l'une ou l'autre de ces entreprises par la Ville de Saint-Michel.

Entre autres contrats, ces entreprises, on ne peut plus étroitement liées, ont obtenu ceux de la construction de l'aréna Maurice-Bergeron, de la bibliothèque municipale, de la clinique médicale, du parc Caron et du parc Constantineau.

Hier, M. Longpré s'est présenté à la barre des témoins, mais à peine avait-il eu le temps de décliner son nom et son adresse qu'un nième débat juridique éclatait entre les procureurs de la commission et les avocats de M. Longpré.

Le problème est le suivant: M. Gilles Longpré fait l'objet de trois accusations portées contre lui en vertu du code criminel, dont une porte sur une conspiration pour fraude ou, plus précisément, l'organisation d'un système de soumissions publiques en vue d'obtenir le contrat de construction de l'aréna Maurice-Bergeron.

Il est interdit d'interroger l'intéressé sur les sujets qui sont mis en cause devant les tribunaux, soit l'aréna, la bibliothèque et le parc Caron.

Est-il possible de le questionner sur le parc Constantineau?

Un ordre du juge Roger Brossard, de la Cour d'appel, demande aux procureurs de la commission d'enquête de surseoir, jusqu'à ce que jugement final soit rendu, à tout interrogatoire sur tout fait se rattachant ou se reliant directement ou indirectement à toute accusation portée contre lui en vertu du code criminel et demeurant pendante devant les tribunaux de juridiction pénale.

Les procureurs de la commission voulaient donc interroger M. Longpré sur le parc Constantineau. Des témoignages antérieurs ont déjà démontré que les soumissions pour la construction de ce parc avaient été organisées de telle sorte que la société "les Entreprises Goineau Inc." était le seul soumissionnaire.

Mais les avocats de Longpré, Mes Jean Bruneau et Fernand Simard, ont sursauté. Me Bruneau a déclaré que la commission ne pouvait intéresser son client sur ce sujet puisque, en démontrant qu'un système de soumissions aurait pu être organisé pour le parc Constantineau, il serait facile d'utiliser cet exemple pour l'aréna, qui fait l'objet d'une accusation quasi identique au criminel.

Le juge John F. Sheen, président de la Commission d'enquête, a refusé la requête de Me Bruneau après une longue argumentation de ce dernier avec Me Jacques Bellemarre, procureur de la commission, mais l'avocat de M. Longpré a finalement décidé de présenter une requête en Cour d'appel pour obtenir des précisions sur l'ordonnance du juge Brossard.

En termes plus simples, il s'agit de savoir si Longpré ne peut pas être interrogé du tout jusqu'à ce que les causes au tribunal soient réglées, ou si la commission d'enquête peut l'interroger sur les sujets autres que ceux qui sont pendants devant la cour criminelle.

La requête sera présentée lundi. Et s'il doit témoigner, Gilles Longpré sera entendu le 14 août, alors que reprendront les audiences de la commission d'enquête. Ses travaux devraient se poursuivre durant plusieurs semaines encore si ça continue au rythme actuel.

Les Catudal s'en vont à Tel Aviv

Bien remis de leurs émotions après leur escale imprévue à Alger, M. et Mme Michel Catudal de la rue Bélanger à Montréal n'ont pas l'intention d'interrompre leur voyage. Ils devaient arriver à Tel Aviv ce matin.

Les Catudal étaient à bord de l'avion de la compagnie El Al qui a été détourné en plein vol mardi dernier par un commando palestinien. L'appareil se rendait de Rome à Tel Aviv. Ils ont été relâchés par les autorités algériennes quelques heures après l'attentat.

M. Jacques Catudal, frère du voyageur, a reçu hier après-midi un câblogramme de Paris. Michel Catudal et sa femme Lise sont en parfaite santé et n'ont pas du tout envie d'abandonner leur voyage. Ils rentreront à Montréal dans deux semaines, tel que prévu.

Michel Catudal, qui est âgé de 27 ans, est un artiste-peintre. Il a exécuté plusieurs décors pour le Théâtre du Nouveau Monde et pour le Rideau Vert.

En compagnie de sa femme, il effectue un voyage de six semaines en Europe et au Moyen-Orient. Le couple a visité l'Espagne, le Portugal et l'Italie puis se rendra en France et en Angleterre à son retour du Moyen-Orient.

Les Catudal ont une fillette de 7 ans, Nathalie, qui est actuellement en vacances dans un camp de jeunesse.

FAITS divers

Descentes dans deux présumées maisons de débauche

Huit personnes ont été arrêtées hier soir au cours de deux descentes de l'escouade de la moralité dans deux présumées maisons de débauche du centre de la métropole.

Les policiers, dirigés par le sergent Serge Langlais, ont arrêté les trois femmes et les clients au 115 ouest, rue Mont-Royal et au 1669 rue Saint-Hubert.

Vol de $3,000 dans une banque

Un bandit armé d'un revolver a réussi un vol de $3,000 hier midi à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, au 1770 rue de l'Eglise, dans l'ouest de la métropole. Le bandit avait remis une note rédigée en anglais au gérant, M. Gérard Bélanger disant qu'il voulait se faire ouvrir la voûte. Devant le refus du gérant l'homme s'est emparé du contenu des caisses.

Ils frappent à la mauvaise porte...

Deux individus ont été arrêtés hier soir à Rosemont alors qu'ils tentaient de louer une dizaine de films pornographiques à deux agents de l'escouade de la moralité.

Les deux détenus avaient offert les films aux membres de l'escouade de la moralité de la division est de la police de Montréal pour une somme de $30, pour la soirée.

Par la suite, une descente, dirigée par le sergent Maurice Lapointe, au domicile de l'un des prévenus, à l'appartement 2 du 7290 de la 14e Avenue, à St-Michel, a permis de retrouver 15 autres bobines de 200 pieds.

Les deux hommes devront comparaître en cour municipale.

Quatre policiers menacés de poursuites

Deux avocats montréalais tenteront aujourd'hui de faire émettre des sommations de comparaître contre quatre agents de l'escouade de la moralité, de la division centre de la police de Montréal, qu'ils accusent d'arrestation et de détention illégale d'une danseuse et d'un gérant de cabaret.

Selon Mes Sydney Leithman et Roland Blais, les quatre policiers qui ont effectué une descente mardi soir au Béret Bleu, au 173 est, rue Sainte-Catherine, et y ont arrêté une danseuse et le gérant pour avoir contrevenu aux dispositions du règlement municipal no 3416, ont agi contrairement aux dispositions de l'article 58 de la nouvelle loi de police du Québec.

Se basant sur l'article 232 du code criminel, les deux procureurs veulent faire comparaître les agents Guy Vaillancour, Richard Gingras, Henri Fillion et Normand Coulombes.

Le tribunal fixera la valeur morale de Sexus dans... plusieurs mois

Il faudra probablement attendre encore plusieurs mois avant de connaître la décision du tribunal sur la "valeur morale" de la revue Sexus, qui a fait son apparition sur le marché en décembre dernier et dont des exemplaires des quatre numéros qui ont suivi ont été saisis par la police.

Le directeur de la revue, Yvan Mornard, qui devait subir son procès ce matin devant le juge Claude Mélançon de la Cour municipale, a vu sa cause reportée au 30 décembre. Cependant, il est certain que l'on ne procédera pas à cette date, puisque Mornard doit se présenter pour que l'on fixe une date définitive pour le procès.

Le prévenu, qui est en liberté sous un cautionnement de $500, doit répondre à de nombreux chefs d'accusation, dont ceux d'avoir été trouvé en possession de revues pornographiques en vue d'en faire la distribution et d'avoir utilisé la poste pour distribuer de la littérature pornographique.

Une quinzaine de détaillants qui doivent subir leur procès sous l'accusation d'avoir vendu la dite revue au cours du mois d'août, verront également leurs causes reportées à plus tard.

Les accidents de la route font six morts

Une fillette de dix ans, Sylvie, fille de M. et Mme Gaston Beaulé, du 1317, 14e Avenue, à Thetford Mines, comté de Mégantic, a été tuée par une automobile alors qu'elle traversait la route no 1 près de Thetford Mines.

Trois autres personnes ont perdu la vie hier après-midi dans la collision frontale d'une automobile et d'un camion sur la route No 65, à Saint-Joachim-de-la-Plaine, dans le comté de L'Assomption.

Les victimes sont: Mme Jean-Claude Guay, 23 ans, du 1908 rue Dubé, à Laflèche, au sud de la métropole; son fils Ghyslain, âgé de deux ans, ainsi que M. Gilles Bernard, 25 ans, du 7686 de la 13e Avenue à St-Michel.

Par ailleurs, M. Félix Labrecque, 71 ans, de Ham-Nord, dans le comté de Wolfe est mort vers 5 h. 30 après-midi dans la collision de deux autos sur la route No 49, à St-Ferdinand, dans le comté de Mégantic.

Enfin, le Frère Laurent Beaudoin, 42 ans des Frères de l'Instruction Chrétienne, directeur de l'école La Mennais, à Oka, est mort hier après-midi des suites de blessures subie dans une collision de deux autos à Schroon Lake dans l'Etat de New York.

naissances · décès · remerciements · in memoriam

ALLARD (Orléanne) — A Tracy, le 23 juillet 1968, à l'âge de 88 ans 10 mois, est décédée Mme veuve Wilfrid Allard, née Orléanne Gagnon, demeurant 5,600 Angers. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1735, rue de l'Eglise
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBE (Jeanne) — A Montréal, le 22 juillet 1968, à l'âge de 59 ans, est décédée Jeanne Lalonde, épouse d'Alexandre Aubé, mère de Mme Jean Benoit (Carmen), Micheline et Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Marie-Rose) — A St-Eustache, le 24 juillet 1968, à l'âge de 82 ans, est décédée Marie-Rose Latour, épouse de feu Adélard Bélisle, demeurant chez sa fille, Mme Roland Lachance, 508, 25e Avenue, Chico, St-Eustache. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette et Fils,
146, rue St-Louis, St-Eustache,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Rose-Amande) — A St-Mathias, le 23 juillet 1968, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Léopold Benoit, née Rose-Amande Goyette, demeurant 162 Rang du Cordon, St-Mathias. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
20, rue Des Carrières, Chambly,
pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTHIAUME (Charles-Edouard "Eddy") — A Ville de Laval, le 24 juillet 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Charles-Edouard (Eddy) Berthiaume, époux d'Aline Bénard, père de Claude, Mme Gabriel Gagnon (Gisèle). Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 est, rue Henri-Bourassa,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTHIAUME (Germaine) — A Montréal, le 23 juillet 1968, à l'âge de 73 ans est décédée Germaine Bincette, épouse de feu Joseph Berthiaume, mère de Marcel. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
2548, rue Beaubien est
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUDREAULT (Charles) — A Montréal, le 23 juillet 1968, à l'âge de 76 ans, 11 mois, est décédé M. Charles Boudreault, époux en 1ères noces de Maria Lavoie, et en 2èmes noces d'Aurélie, Bouchard, demeurant rue Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BUSSIERES (Ulysse) — A Verchères, le 24 juillet 1968 à l'âge de 87 ans est décédé maître Ulysse Bussières, notaire, époux de feu Agnès Raby. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Jodoin,
4, rue St-André, Verchères
pour se rendre à l'église paroissiale de Verchères, où le service sera célébré à 2 h p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIERE (Joseph) — A Montréal, le 23 juillet 1968 à l'âge de 74 ans, est décédé M. Joseph Carrière, époux de Jeanne Lemieux, demeurant à 4780, rue Boyce, père bien-aimé de Nicole (Mme Roger Donais) et Lorraine. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4504, rue Ste-Catherine est,
à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Lasalle, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASGRAIN (Juliette) — A Ville Jacques-Cartier, le 23 juillet 1968, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Gérard Casgrain, née Juliette Chaput, mère d'Yves, Thérèse, Stephen Casgrain. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h., pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, Ville Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPDELEINE (Wilfrid) — A St-Hyacinthe, le 24 juillet 1968 à l'âge de 88 ans est décédé M. Wilfrid Chapdeleine, époux de feu Georgiana Phaneuf, demeurant 270, rue Concorde, St-Hyacinthe, père d'Hervé, Roger, Laurent et Gérard Chapdeleine, Mme Hubert Ricard (Flore), Mme Lucien Hamel (Marie-Berthe), Mme René St-Pierre (Thérèse). La dépouille mortelle est exposée aux salons
Ubald Lalime,
900, avenue Bourdages,
St-Hyacinthe
Avis des funérailles plus tard.

CHEVALIER (Fernand) — A Montréal, le 23 juillet 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Fernand Chevalier, président des Produits Forestiers Généraux, époux de Léa Paul, demeurant 49, rue Taylor, Châteauguay-Station. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,
J.-R. Reid et Fils Inc.,
35, boul. Normand, Châteauguay,
à 3 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-L'Assomption, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLAREMONT (Angelina) — A sa résidence, le mercredi 24 juillet 1968 est décédée Angelina (Angela) Villa-Franca-de-Garcia-Bayo, épouse de feu Frederick Claremont et soeur de Nita (Mme H. Nicholl), de Londres, Angleterre. Exposée au salon
Joseph C. Wray and Bro.
1234, de la Montagne
Funérailles à la chapelle Notre-Dame de l'église St-Patrick, à 9 h 30 a.m., samedi et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

COLLETTE (Lucia) — A Montréal, le 23 juillet 1968, à l'âge de 95 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Collette, née Lucia Bourque. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
185, rue De Castelnau est,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Emma) — A Montréal, le 22 juillet 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Joseph Corbeil, née Emma Pageau, demeurant à 3167 Adam. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORMIER (Patrick) — A Caughnawaga, le 24 juillet 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Patrick Cormier, époux de Noella Pilon. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, à Lachine,
à 10 h., pour se rendre à l'église St-François-Xavier de Caughnawaga, où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de Christ-Roi de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUSINEAU (Rosa) — A Cité Laval, le 23 juillet 1968, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Henri Cousineau, née Rosa Maloj; demeurant à 172, Cousineau; Pont-Viau; mère de Marcel, Guy, Mme Jean-Guy Bouchard, (Thérèse), Mme Gérard Millette (Annette). Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boul. Henri-Bourassa est,
à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Christophe de Pont-Viau où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul lieu de la sépulture. Parents et amis son priés d'y assister sans autre invitation.

DANDURAND (Urbé) — A Montréal, le 23 juillet 1968, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Urbé Dandurand, époux d'Aline Chevrier. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Sainte-Gemma où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS Florida) — A Montréal, le 23 juillet 1968 à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Alfred Deslauriers, née Florida Richer, demeurant à 1103 rue Lagauchetière est, mère bien-aimée de Marcel, Cécile, Emile, Thérèse (Mme Rosaire Lépine), Guy, Lucienne (Mme Claude Dansereau), Roger, Claudette (Mme Jean-Guy Prescott) et Huguette (Mme Bernard Rossy). Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DINEL (Roger) — A Montréal, le 23 juillet 1968, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Roger Dinel, époux de Simonne Gravel, demeurant à 170 King-Edward, Ville Lemoyne. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit Enrg
2102, rue Fullum
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DONATO (Marie-Paule) — A Montréal, le 24 juillet 1968 à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Joseph Olivier Donato, née Marie-Paule Vaillancourt, demeurant 1240 St-Hubert, app. 4. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
302, rue Ste-Catherine est,
à 8 h 30 pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 8 h 45 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONTAINE (Charles-Emile) — A St-Marc-sur-Richelieu, le 24 juillet 1968, à l'âge de 64 ans, 12 jours, est décédé M. Charles-Emile Fontaine, époux de Laurette Deslauriers, demeurant à St-Marc-sur-Richelieu. Les funérailles auront lieu le samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires,
Maurice Demers,
881, rue Mgr-Laval, à Beloeil,
à 2 h. 30, pour se rendre à l'église de St-Marc-sur-Richelieu, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Joseph) — A Sept-Iles, le 23 juillet 1968, à l'âge de 67 ans est décédé M. Joseph Fortin, ancien constable de la ville de Montréal, époux d'Irène Poulin, demeurant à 6675, 25e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRY (Sydney) — Subitement à Magog, le 27 juillet 1968, est décédé Sydney Fry, professionnel au club de golf Ermitage, époux de Jeanne Leblanc, et père de Robert (Bob), Bruce. Il laisse également 2 petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée aux salons
Raoul Bourgie,
1345, rue Notre-Dame, Lachine.
Avis des funérailles plus tard.

GAUDREAU (Arthur) — A Côte-Ste-Catherine, le 23 juillet 1968, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Arthur Gaudreau, époux de Myrtle Nichols, demeurant au 178 Union. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin Enrg.
425, chemin St-Jean, Laprairie
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église de Côte-Ste-Catherine où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Bedford, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

GOUR (Romain F.) — A Montréal, le 24 juillet 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé Romain F. Gour, époux de Béatrice Campagna, demeurant 417 ouest, boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest
pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 3 h. p.m., et de là au cimetière de l'Assomption, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIMOND (Dr Thomas) — A Montréal, le 23 juillet 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé le Docteur Thomas Guimond, chirurgien-dentiste, époux d'Armandine Bergeron, père bien-aimé du Dr Jean, Benoit, Thérèse, Dr Pierre ; il laisse ses brus, Hélène Gauthier, Nicole Vézïard, et 4 petits-fils. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3234, rue Bellechasse
angle 11e Avenue, Rosemont
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LABONTE (Fortunat) — A Montréal, le 23 juillet 1968, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Fortunat Labonté, époux de feu Marie-Louise Durocher, demeurant à 3190, boulevard Lapointe, autrefois du Cap-de-la-Madeleine, père de Mme Luc Millette (Yvonne), Mme Gérard Ouimet (Lucille), Mme Emilien Labonté. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois
8628, rue Hochelaga
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPORTE (Louis) — Accidentellement à Beloeil, le 22 juillet 1968, à l'âge de 18 ans, est décédé Louis Laporte, fils de Roland Laporte, et d'Emilienne Lussier, demeurant 236, Ruisseau-Nord, Beloeil. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers,
881, rue Monseigneur-Laval,
Beloeil,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Mathieu, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZE (Sarah) — A Montréal, le 24 juillet 1968, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Ernest Lauzé, née Sarah Boisvert, 1910 Notre-Dame ouest, app. 7. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 8 h. 45 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAZURE (Hélène) — A Montréal, le 22 juillet 1968, à l'âge de 61 ans est décédée Mme Antonio Lazure, née Hélène Poisson, demeurant 3750 avenue Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3565, boul. LaSalle
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Christ-Roi, de Chateauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFRANÇOIS (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 22 juillet 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé Jean-Baptiste Lefrançois, époux de Laurette Charbonneau, père de Pierrette (Mme Pierre Prévost), Nicole (Mme Raymond Davignon), Jocelyne (Mme Jacques Boudreau). Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
1111 ouest, rue Laurier,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Sainte-Madeleine, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE ANNIVERSAIRE



DOLORES LANTHIER
épouse de Jacques Montigny

A la douce mémoire de notre chère Dolores ; quel triste et douloureux souvenir nous rappelle le 27 juillet 1967, jour où Dieu ravissait à notre affection une fille chérie. La blessure faite à nos coeurs reste béante. Hommage de son époux, sa mère, ses soeurs et son frère. Un service anniversaire sera chanté, en l'église de St-Hilaire, samedi le 27 juillet 1968, à 9 heures a.m.

LEFEBVRE (Yvette) — A Montréal, le 24 juillet 1968 à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Roméo Lefebvre, née Yvette Riendeau. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Notre-Dame de L'Assomption, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LELIEVRE (Roméo) — A Montréal, le 23 juillet 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Roméo Lelièvre, époux de feu Cora Blouin, demeurant à 2045 Harmony. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1385, rue Ontario est,
à 7 h. 30, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 7 h. 45 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPINE (Jeanne) — A Montréal, le 24 juillet 1968, à l'âge de 62 ans, est décédée Jeanne Mercier, épouse de Charlemagne Lépine, demeurant 2104, Letourneux. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 7 h 45, pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus, où le service sera célébré à 8 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETOURNEAU (Jeanne) — A Montréal, le 23 juillet 1968, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Ovila Létourneau, née Jeanne (Eva) Boulanger, demeurant 3325 Ste-Catherine est. Elle laisse ses soeurs (Yvonne) Mme veuve Philippe Côté, (Laura), M. et Mme Luc Fournier, (Florida), M. et Mme Armand Bernier, (Edith), son frère M. et Mme Prospère Boulanger, fils adoptif, député de Mercier. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sanregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
à 1 heure mercredi, où la dépouille mortelle sera transportée aux salons Kirouac, face à l'église à St-Eugène de l'Islet. Inhumation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. Envoyer les fleurs et offrandes à St-Eugène de l'Islet.

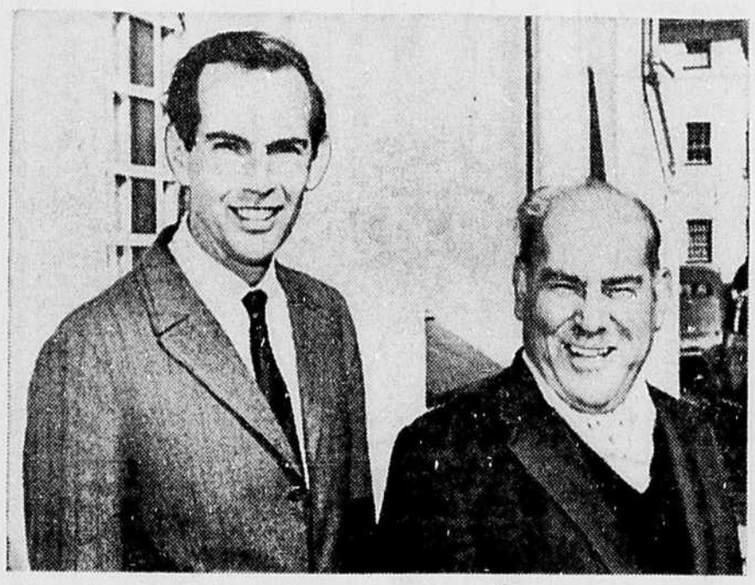
LESAGE (Louis-Philippe) — A Montréal, le 23 juillet 1968, à l'âge de 55 ans, est décédé Louis-Philippe Lesage, époux de Rita Bourguignon, demeurant à 8225 Casgrain, père de Denise (Mme G. Malo), Mariette (Mme J. Martineau), Monique (Mme P. Nakis), et Nicole. La dépouille mortelle est exposée aux salons
A. Savaria Ltée
340, rue Jarry est
Avis des funérailles plus tard

MANTHA (Paul-Adrien) — A Montréal, le 24 juillet 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé Paul-Adrien Mantha, époux de Rose Kingdunner Caisse, demeurant 1470, avenue Bernard, Outremont, app. 4. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
340, rue Jarry est,
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Viateur, d'Outremont, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARIER (Fabiola) — A Ste-Thérèse, le 24 juillet 1968, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme veuve Aldéric Marier, née Fabiola Deschambault, demeurant à 116 Blainville ouest. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.
61, rue Blainville ouest
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSIER (Julien) — A Ville Mont-St-Hilaire, le 24 juillet 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Julien Messier, époux d'Aurore Yale, demeurant à Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Albany Larivée,
234, boul. Richelieu,
pour se rendre à l

L'interview de Mme Blaiberg coûte des sous



A gauche, le Dr Christian Barnard, avec le Dr Philip Blaiberg dans une rue du Cap en Afrique du Sud.

par Claire DUTRISAC
l'envoyée spéciale de LA PRESSE

A-t-on commercialisé la greffe du coeur, au Cap ? Si l'on en croit les commentaires des gens que le hasard de mes courses, dans la ville, m'a permis d'interroger, il semble que, pécuniairement, les personnes directement impliquées dans cette opération en aient bénéficié.

Ainsi, m'a-t-on répété, Mme Blaiberg aurait réalisé une petite fortune grâce à la télévision, à la radio et à la presse écrite. La biographie de son mari va sûrement lui rapporter une somme rondelette. Commérages, ragots de concierges, dira-t-on ? Peut-être.

Quand j'ai téléphoné à Mme Blaiberg pour lui demander une entrevue, elle m'a priée, avant d'accepter, de communiquer avec son agent de relations extérieures. Je savais déjà ce qui m'attendait. On allait me dire qu'un fonds pour les maladies du coeur avait été créé ; ne pourrais-je pas y participer par un don ? Je savais aussi que si j'avançais un chiffre comme dix ou quinze dollars, on allait riposter qu'on espérait plutôt un don de quatre-vingts à cent dollars. Mais on acceptait vingt-cinq rands (la monnaie du pays), c'est-à-dire environ trente-deux dollars. Je me suis donc immédiatement mise d'accord pour vingt-cinq rands.

Le fait qu'on vous invite, avant d'accepter l'entrevue, à verser une obole déterminée laisse une impression plutôt équivoque. Mais c'est ainsi que cela se passe. J'ignore s'il existe un contrôle quelconque sur les montants ainsi perçus. Ce contrôle doit être très difficile puisque je n'ai eu aucun reçu pour la somme donnée. J'ai placé l'argent dans une enveloppe et l'ai remise discrètement à Mme Blaiberg qui n'a nullement semblé étonnée.

Quant à la femme du donneur, la jeune et sympathique Dorothy Haupt, elle continue à travailler pour gagner sa vie. Mais on m'a répété que son sort matériel avait été très largement amélioré. "Elle n'avait pas une robe à se mettre sur le dos. Aujourd'hui elle est très bien vêtue." Elle-même m'a avoué avoir reçu de l'argent de Mme Blaiberg (ce qui est très normal et rend hommage au sentiment reconnaissant de la femme du receveur) et elle est allée en Argentine. Or, je doute qu'un seul Noir d'Afrique du Sud puisse se payer ce luxe.

Quant au Dr Christian Barnard, un chauffeur de taxi m'a indiqué la voiture qu'il conduisait lui-même et qui nous suivait : "Voyez, a-t-il souligné. C'est le Dr Barnard. Depuis l'opération de Blaiberg, il a changé d'auto. Il a maintenant une Mercedès."

Je ne m'y connais pas suffisamment en la matière pour juger s'il s'agissait d'une Mercedès de grand luxe ou non. Mais le ton admiratif du chauffeur de taxi m'a laissé croire que cette Mercedès devait être enviable. Ce même homme m'a aussi confié : "Le Dr Barnard a reçu, des Etats-Unis un don personnel de

Lire BLAIBERG en page 2

• *Mme Blaiberg et Mme Haupt, femmes fortes dans l'épreuve*

— Page 13

Marchand s'en prend à la CSN
— Page 22

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

L'économie US est en baisse
— Page 54

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, jeudi 25 juillet 1968 / saint Jacques le Majeur / 84e année, No 172 / 4 cahiers / 56 pages / Les prévisions météorologiques : nuageux avec périodes ensoleillées, plus chaud / Min. 65° / Max. 75°

Situation financière délicate

Montréal conteste sa part de la dette accumulée par l'Expo

par FLORIAN BERNARD

La Ville de Montréal contestera le partage des dépenses de l'Expo '67 tel qu'établi par les trois gouvernements participants.

La nouvelle a été annoncée hier après-midi par le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, à l'issue de sa conférence de presse sur la présentation du rapport des finances.

En vertu de l'entente intervenue entre Ottawa, Québec et Montréal avant l'Expo, chacun des gouvernements devait assumer une part des coûts d'exploitation. En ce qui concerne la métropole, cette part s'établit à $36 millions, payable en huit ans. La Ville de Montréal devrait donc, cette année, verser un premier montant de $4 millions et demi, ce qui aurait automatiquement entraîné un grave déficit du budget.

Montréal n'a pas encore versé ce premier montant.

Et elle n'est pas en mesure de le faire.

Le rapport financier présenté hier par M. Saulnier n'indique qu'un montant de $56,000 comme surplus courant. Or, depuis 25 ans, le surplus courant s'est toujours situé entre $2½ et 10½ millions.

De plus, la dette per capita s'établit maintenant à $453 par rapport à $414 l'an dernier et $217 en 1961, lors de la prise du pouvoir par l'administration Drapeau-Saulnier. Cette année seulement, la Ville de Montréal a dû emprunter $98 millions.

Ce rapport financier tout juste équilibré aurait été largement déficitaire si Montréal, selon l'entente du partage des frais de l'Expo '67, avait versé un premier montant de $4½ millions.

Selon M. Saulnier, le partage tel qu'établi à l'époque n'est plus valable. Il a en effet déclaré que la Ville de Montréal, contrairement à Québec et Ottawa, n'a pratiquement rien retiré d'Expo '67.

M. Saulnier a aussi déclaré que le gouvernement du Québec s'est emparé, après cette entente, d'une large part des revenus de la taxe de vente, privant ainsi la métropole des revenus additionnels qu'elle attendait de l'Expo '67.

Il a dit que l'Expo a surtout profité à Ottawa et à Québec. En ce qui concerne le gouvernement fédéral, M. Saulnier a précisé que la balance internationale des paiements s'est améliorée de quelque $740 millions. A cet avantage se sont ajoutés les revenus provenant de la perception de la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux, les droits de douane et d'accise et l'impôt sur le revenu des particuliers et des corporations qui ont travaillé ou exécuté des contrats pour la Compagnie de l'Exposition.

La Ville de Montréal a déjà entamé des pourparlers avec le gouvernement du Québec en vue de modifier les clauses originales de ce partage. Ces pourparlers préliminaires au-

Lire DETTE en page 2

Autres informations
—Page 22

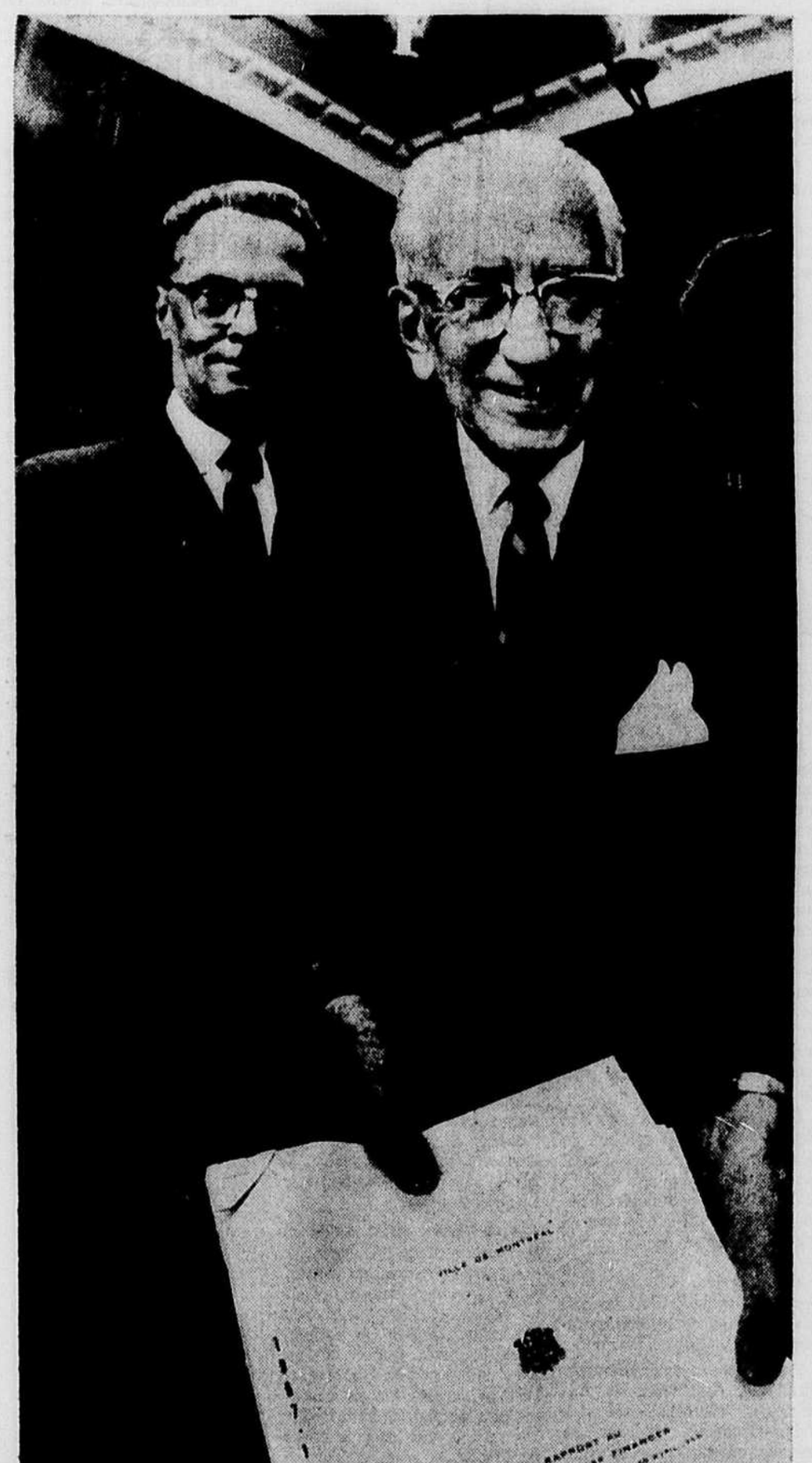


photo LA PRESSE

M. Lactance Roberge, directeur du service des finances de la ville de Montréal, a déposé, hier, son rapport financier pour l'année 1967-1968. Il l'a remis entre les mains de Me Robert Bouchard, greffier de la ville. Il avait jusqu'au premier août pour ce faire. Ci-haut, M. Roberge (à droite) en compagnie de M. Roger Bélanger, directeur adjoint du service des finances, lors du dépôt de l'important document annuel.

Montréal doit respecter ses engagements

de notre bureau de Québec

QUEBEC — M. Jean-Paul Beaudry, ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, sans opposer une fin de non-recevoir à toutes les revendications de l'administration Drapeau-Saulnier, a déclaré aujourd'hui que la ville de Montréal devra respecter, comme Ottawa et Québec, le contrat de financement du déficit de l'Expo 67.

"M. Lucien Saulnier, a dit le ministre responsable de l'Expo 67 pour le gouvernement québécois, est un administrateur intelligent et compétent. Il savait ce qu'il faisait lorsqu'il a signé, en 1963, le contrat qui engageait Montréal à défrayer 12 et demi pour cent du déficit d'Expo 67. Je ne vois pas pourquoi Montréal refuserait aujourd'hui de respecter ses engagements."

M. Beaudry devait toutefois ajouter qu'il est prêt à rencontrer M. Saulnier pour discuter des raisons qu'il invoque pour remettre en cause la participation de Montréal au déficit de l'Expo 67.

En résumé, d'après M. Beaudry, Montréal devra assumer

Voir MONTREAL en page 2

AUJOURD'HUI

Le juge O'Meara acquitte Adrien Dubois

par Léopold LIZOTTE

C'est après avoir déploré que le Saint-Esprit ne vienne jamais à la rescousse de nos magistrats locaux, pour les aider à rendre des décisions plus "éclairées", que le juge John O'Meara a libéré dès l'enquête, au début de l'après-midi, Adrien Dubois, de l'accusation d'avoir été en possession de quatre revolvers, sous le lit de son appartement de la rue Sainte-Marguerite.

Soulignant que la preuve de la poursuite l'avait laissé "orphelin dans une forêt noire, sans même un rayon de lune pour éclairer son chemin", le tribunal, qui avait précédemment écouté un policier déclarer que deux des frères du prévenu étaient sur les lieux au moment de la perquisition, ajouta :

"Quant à moi, je ne sais pas si ces deux hommes, qui portent le même nom que le prévenu sont ses frères, ses beaux-frères ou... sa grand-mère."

"Et je ne sais même pas si l'Adrien Dubois qui est devant moi est le même Adrien Dubois dont le nom apparait sur certains documents trouvés dans la pièce où les armes ont été trouvées."

Et invoquant, comme il l'avait fait quarante-huit heures plus tôt, dans le cas de Willie Pomerleau, l'absence de "probabilité supérieure de conviction", il remit donc le cadet de la famille bien connue de Saint-Henri en liberté, sans même que ce dernier ait à présenter quelque défense que ce soit.

Toutes les portes ouvertes par ses deux frérots

La descente de police qui avait mené à la découverte de

Voir DUBOIS, en page 2

Au tour des institutions financières

Après les banques à charte, les autres institutions financières canadiennes ont été priées par Ottawa de ne pas "contrecarrer" les objectifs des Etats-Unis concernant les restrictions sur les créances en monnaie étrangère.

— Page 13

Les frontières du Labrador

Le premier ministre suppléant, M. Jean-Jacques Bertrand, a affirmé de nouveau que le problème des frontières du Labrador — dispute séculaire entre Terre-Neuve et le Québec — demeure toujours, même si une entente est intervenue avec la Brinco concernant l'achat d'énergie électrique provenant des chutes Churchill.

— Page 24

SOMMAIRE

Annonces classées / 42 à 54
Arts et Spectacles / 20 - 21
Bandes dessinées / 18
Calendrier de la Terre des Hommes / 3
Camping / 38
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 55
Editorial / 6
Finance / 26 - 27
Horoscope / 17
Informations étrangères / 41
Les secrets de polichinelle / 16
"Mot-mystère" / 54
Mots croisés / 43
Nouvelles nationales / 13
Radio et télévision / 10
Sports / 29 à 36
Tribunaux / 39
Vie dans les parcs / 18
Vie féminine / 14 à 17
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 17

CKAC 73

Baseball : après Bourgie, Lévesque se retire aussi

Une inquiétude de plus est née hier dans le domaine du baseball majeur à Montréal alors que le financier Jean-Louis Lévesque s'est retiré du groupe d'hommes d'affaires responsables de la franchise obtenue par Montréal dans la ligue Nationale.

Le retrait de M. Lévesque, qui avait été élu président du groupe d'hommes d'affaires, suivait d'à peine une journée la démission de M. Marc Bourgie.

Les raisons qui ont motivé le départ de M. Lévesque dans cette entreprise n'ont pas été rendues publiques. A l'origine, le nom de M. Paul Desmarais apparaissait parmi les bailleurs de fonds mais il appert qu'il se serait associé à M. Lévesque. Les intérêts financiers qui constituent le groupe sont désormais exclusivement anglophones.

Il s'agit en l'occurrence de MM. Charles Bronfman, nouveau président, John Newman, Lorne Webster, Sam Maislin et Robert Irsay, ce dernier étant de Chicago.

Selon M. Bronfman, qui a donné hier une conférence de presse, le départ de MM. Lévesque et Bourgie ne compromet pas la franchise de baseball à Montréal.

On tentera de remplacer les deux démissionnaires. Cependant, M. Bronfman s'est dit assuré de la capacité de ceux qui restent de pouvoir réunir, d'ici le 15 août, la somme exigée par la ligue Nationale, soit $1,120,000. Il est également confiant que le montant global de $10 millions sera disponible en temps opportun.

Si les financiers ne parvenaient pas à rencontrer l'échéance du 15 août, Montréal perdrait définitivement

Voir BASEBALL, en page 2

NOS INFORMATIONS en page 29

Le maire dépêche ses "troupes" et le calme revient à Cleveland



CARL B. STOKES

CLEVELAND, (UPI,PA) — La soirée d'hier a été calme à Cleveland, en dépit de l'absence des 2,600 gardes nationaux à qui le maire Carl Stokes a ordonné de sortir de l'East Side, le quartier où 11 personnes ont été tuées dans la nuit de mardi à mercredi.

A la place de la Garde nationale, le maire a dépêché dans le secteur 100 policiers noirs et 500 leaders noirs. L'audace du maire a porté fruit et l'East Side a été "relativement calme" durant la nuit. Seuls, quelques incidents mineurs (incendies et pillages de magasins) ont été rapportés. Le maire Stokes s'est réjoui qu'il n'y ait eu ni morts ni blessés.

La Garde nationale a tout de même fait le guet à l'extérieur qu quartier, empêchant les Blancs d'y entrer. Le chef de police de Cleveland a jugé l'idée du maire "brillante". Le chef de la Garde nationale n'était pas d'accord avec Stokes, mais il a tout de même consenti à retirer ses troupes.

La police qui avait d'abord évalué le nombre des victimes de mardi à 10 a rapporté qu'une onzième personne a perdu la vie : il s'agit d'un Noir qui a été abattu par la police alors qu'il sortait d'un magasin aux vitrines défoncées.

On estime que les dommages matériels dans le quartier de Glenville s'élèvent à $1,500,000.

Le maire avait été prévenu

Les manifestations de violence qui se sont produites mardi soir étaient le fait d'un "petit groupe déterminé" mais non de la majorité de la communauté noire de la ville, a déclaré hier M. Stokes.

Au cours d'une conférence de presse, M. Stokes, qui est de race noire, a révélé qu'il avait été prévenu 48 heures avant les événements que quelque chose se passerait, par les services de renseignements du FBI et de l'armée. L'heure fixée pour le début des manifestations était 8 h. hier matin, a-t-il dit, mais dès mardi la police veillait et en fin de compte tout a commencé mardi soir à 8 h. 30.

Le FBI a également eu vent que des manifestations raciales seraient en préparation à Pittsburgh, Chicago et Détroit.

Lire CLEVELAND en page 2

BLAIBERG

SUITE DE LA PAGE 1

$10,000." Et comme j'insistais : "Ce n'est pas pour lui, personnellement, mais pour la recherche...", l'autre a fait d'énergiques signes de dénégation. "Non, non, pour lui..."

C'est au sujet de tout cet argent qu'un homme du peuple, se désignant lui-même comme un homme pauvre, m'a crié sa révolte devant ces fortunes réalisées grâce à l'exploit du Dr Barnard.

Ces faits nous laissent perplexe. Les transplantations cardiaques vont-elles devenir un genre de commerce, tant pour la famille du receveur que pour celle du donneur ? Il est probable que non. Leur multiplication va les transformer en des opérations ordinaires auxquelles ne s'attachera pas cet aspect de nouveauté, d'exploit qui a marqué les premières greffes. Comme par le passé, et plus que jamais, le public sera sollicité pour subventionner les recherches dans ce secteur des maladies cardiaques, "le plus grand tueur d'homme au monde". Du moins dans notre monde occidental.

Et l'argent versé dans ce but, à un organisme autorisé, avec les contrôles requis, profitera au monde entier. Il ne faudrait jamais en faire un troc ignoble.

Le mystère entoure la rencontre entre Russes et Tchèques

d'après AFP-UPI-PA

Un secret impénétrable entoure la rencontre des dirigeants soviétiques et tchécoslovaques en territoire tchèque. En raison de ce mystère, les conjectures se font nombreuses.

Toutefois, il est maintenant assuré que les deux Politburos au complet n'ont pas encore entamé la discussion. En effet, le premier ministre soviétique, M. Alexis Kossyguine, a reçu aujourd'hui au Kremlin l'ambassadeur de Tchécoslovaquie à Moscou, M. Vladimir Koucky, et le ministre tchèque du Commerce extérieur, M. Vaclav Vales. D'autre part, Radio-Prague a annoncé que M. Alexandre Dubcek a passé toute la journée d'hier à Prague. La présence du président Nicolas Podgorny a également été signalée aujourd'hui à Moscou.

L'absence au sein de leur Politburo respectif de ces leaders ne permet cependant pas de nier les rumeurs selon lesquelles des contacts préliminaires ont actuellement lieu entre les deux délégations "quelque part en Tchécoslovaquie".

On prend pour acquis dans les milieux politiques que les résultats de la rencontre ne seront connus qu'une fois la réunion terminée et les leaders soviétiques de retour à Moscou. C'est pourquoi on s'attend que le communiqué final attendu à la fin de la discussion ne sera rendu public que quelques jours après la fin des entretiens.

Selon des porte-parole tchèques et des sources bien informées, le praesidium suprême tchécoslovaque n'a pas l'intention de limiter la discussion aux reproches soviétiques contre la libéralisation du régime socialiste mis de l'avant à Prague.

Après avoir avisé les Soviétiques de leur décision de ne pas réimposer de censure à la presse et de poursuivre leur programme de réformes, les Tchécoslovaques feraient entendre à leurs interlocuteurs qu'ils sont en mesure d'assurer eux-mêmes la sécurité de leur frontière occidentale sans l'aide de troupes soviétiques cantonnées en territoire tchèque. Et pour couronner le tout, certaines sources affirment que la Tchécoslovaquie va demander aux Soviétiques le paiement de leurs dettes au gouvernement de Prague.

Ces dettes, qui s'accumulent depuis 20 ans, proviennent de déficits commerciaux qui sont toujours en faveur des Soviétiques. Les économistes tchèques soutiennent que le marasme économique de la nation — une des raisons qui ont provoqué l'arrivée des réformistes — est provoqué par les dettes impayées de l'Union soviétique.

De nombreux gouvernements étrangers, dont celui de Washington, estiment que les Tchécoslovaques peuvent se trouver en mauvaise posture durant les entretiens: ou bien ils cèdent devant Moscou et mettent fin au régime de libéralisation, ou bien ils refusent et en payent les conséquences, ce qui peut aller jusqu'à l'intervention armée.

Le porte-parole du parti communiste tchèque, M. Josef Tichy, a déclaré hier qu'au cours de la rencontre, les réformistes de Prague maintiendraient leurs positions. En politique, a-t-il dit, il y a toujours de la place pour le compromis, mais il ne saurait être question pour nous de modifier notre programme politique.

Entre-temps, l'"Etoile rouge", journal de l'armée soviétique, a donné quelques précisions sur les manoeuvres militaires en cours sur tout le territoire de l'URSS à l'ouest de l'Oural. Après avoir dit que les manoeuvres de l'armée étaient complétées par celle de l'exercice "Bouclier du ciel" qui met en oeuvre les forces de la DCA (incluant les missiles intercepteurs), le journal précise que ce déploiement militaire n'est pas rattaché à la situation en Tchécoslovaquie.

De son côté, la "Pravda", organe du parti communiste soviétique, attaque de nouveau aujourd'hui la Tchécoslovaquie, mettant dans le même sac, en compagnie de Mao Tsé-toung, tous les communistes qui résistent au Kremlin.

C'est la première fois que la propagande soviétique contre Prague relie Mao aux événements de Tchécoslovaquie. Le journal fustige en même temps "le groupe schismatique de Mao Tsé-toung et les révisionnistes de droite unis par le même désir de substituer au léninisme des prétendues variantes nationales, de s'écarter de l'internationalisme socialiste et de revenir au nationalisme bourgeois".

DETTE

SUITE DE LA PAGE 1

raient été très satisfaisants. Reste cependant Ottawa. A ce sujet, M. Saulnier a déclaré que la Ville de Montréal demandera prochainement la tenue d'une réunion groupant des représentants des trois gouvernements.

La Ville de Montréal estime que ce montant de $34 millions était peut-être valable à l'époque, en raison des prévisions de revenus possibles de l'Expo, mais que ce chiffre n'est plus logique actuellement. M. Saulnier a déclaré que la Ville de Montréal a assumé, seule, les coûts de la construction des îles. Il s'est agi d'une dépense de l'ordre de $34 millions. Bref, selon les clauses de l'entente, la part de la Ville se chiffrerait au total par une somme de $70 millions.

M. Saulnier n'a pas spécifié quelle réduction la Ville souhaite obtenir des deux autres gouvernements. Il a simplement dit que les ententes devraient refléter la réalité, à savoir les profits réalisés par Ottawa et Québec.

Dans l'esprit de M. Saulnier, le gouvernement du Québec a obtenu sa large part du gâteau, particulièrement dans le domaine des revenus de l'impôt sur les corporations et les particuliers. De plus, Québec a tiré presque $10 millions de plus de la taxe sur les alcools et $19 millions de plus de la taxe sur les repas, tout ceci à cause de l'Expo.

Pendant ce temps, a conclu M. Saulnier, la Ville voyait diminuer son revenu provenant de la taxe de vente sans compensation équivalente de la seule autre taxe qui pouvait être influencée par la tenue de l'Exposition, c'est-à-dire la taxe d'amusement.

En conclusion, la Ville de Montréal se sent lésée dans cette entente et désire, avant de décréter une nouvelle hausse des taxes, tirer cette affaire au clair.

Seize arrestations à Détroit

DETROIT (UPI, PA, AFP) — Des bombes incendiaires ont été lancées et des vitrines de magasins ont été fracassées hier soir à Détroit, à cinq rues de l'endroit où la pire émeute qu'aient connue les Etats-Unis a débuté l'an dernier.

La police a procédé à 16 arrestations et a patrouillé sans arrêt les rues du ghetto noir. Il n'y a pas eu de blessés.

Le nouveau chef de police de Détroit (il a prêté serment lundi) a déclaré qu'il avait été prévenu que des désordres auraient lieu et que ses hommes étaient prêts à parer à toute éventualité. Il a refusé de divulguer le nom de ses informateurs.

L'émeute raciale qui avait eu lieu l'an dernier à Détroit avait duré cinq jours et fait 43 victimes.

DUBOIS

SUITE DE LA PAGE 1

cette cache d'armes avait eu lieu le 29 mai dernier.

Alors qu'on fouillait toutes les pièces du 374 rue Sainte-Marguerite, un policier souleva le lit de l'appartement no 7, et y trouva deux revolvers de marque Remington, de calibre .44, un autre, de marque Young America, de calibre 32, un dernier de calibre .38, chargé de six balles, et quelques dizaines de balles de divers calibres, dans des tiroirs.

Quant au détective Réginald Descarreau, interrogé par le procureur de la police municipale, Me Basil Danshychyn, il a déclaré que c'était Jean-Paul Dubois qui avait ouvert la porte des appartements du rez-de-chaussée, et Maurice qui avait fait de même pour les portes des pièces de l'étage supérieur.

Y compris celle de l'appartement no 7, dans laquelle on trouva, outre les armes et les projectiles, le permis de conduire de l'accusé, une carte postale adressée à son nom, le contrat d'achat de son auto, son certificat de naissance, et son livre d'assurance-chômage, portant son numéro exclusif de sécurité sociale.

Mais lorsque le procureur de la poursuite veut savoir ce que le frère Maurice a pu déclarer, à ce moment-là, et le procureur de la défense, Me Sydney Leitham et le juge lui-même s'opposent avec énergie.

L'interdit qui pèse sur le ouï-dire est opposé avec succès, et les réponses toutes prêtes sont rapidement coupées, si l'on peut dire, dans la bouche du policier.

C'était peut-être pas son appartement...?

Le procureur de la défense, Me Leithman se lève alors pour présenter une motion de rejet de l'accusation en soulignant que la poursuite n'a pas démontré que l'accusé avait le contrôle de ces armes, qu'elle n'a pas prouvé que c'était son logis.

"Il n'était pas là, dit-il, et on n'a pas produit le bail ni fait entendre le propriétaire ou d'autres habitués de la maison. Et on n'a pas soutenu non plus qu'il y avait des empreintes digitales sur ces armes."

A cela, le procureur de la poursuite, Me Danshychyn rétorque cependant que les papiers que l'on a trouvés dans la place n'étaient pas sans importance.

Il y avait, dit-il, non seulement le contrat d'achat de sa voiture, mais également des reçus de paiement. Des choses qu'on garde précieusement, et pas chez le voisin, de crainte d'avoir à payer deux fois.

Et il y a aussi son certificat de naissance.

A ce moment, le juge intercale :

"Ah oui, du... Portugal!"

Pour rectifier les endroits dans l'esprit du tribunal, toutefois, Me Danshychyn, précise que le lieu de naissance du prévenu n'est pas le pays de M. Salazar, mais bien la paroisse Sainte-Elisabeth-du-Portugal, dans le quartier Saint-Henri.

Le commentaire de la cour, à ce sujet, est alors :

"Ah bon, c'est la... demoiselle qui est venue ici".

Et c'est ce moment que choisit le tribunal pour chercher vainement le Saint-Esprit dans les alentours et s'apitoyer sur son sort d'orphelin dans la forêt noire.

BASEBALL

SUITE DE LA PAGE 1

sa franchise. Mais M. Bronfman a déclaré : "Personnellement, je suis sûr que ces investisseurs seront remplacés", sans toutefois pouvoir préciser une date.

M. Bronfman entend pouvoir signer un contrat intérimaire avec la ligue Nationale d'ici trois semaines, dans lequel les officiels ayant signé ou étant sur le point de le faire seraient nommés. Jusqu'à maintenant, il n'y en a aucun.

Les financiers tentent d'attirer comme gérant général quelqu'un qui serait en mesure d'investir lui-même dans l'entreprise.

Par ailleurs, l'ancien propriétaire des Braves de Boston et des Braves de Milwaukee, Lou Perini, a déjà proposé de se joindre au groupe montréalais mais son offre a été déclinée. Il n'est pas impossible que cette proposition soit reconsidérée à la suite du retrait de MM. Bourgie et Lévesque. M. Perini, dit-on, est toujours intéressé.

Postes et alcool

Deux optimismes très relatifs

OTTAWA — Le tableau de deux grèves majeures, celle des postiers et celle des employés de la Régie des alcools du Québec, apparaissait déjà un peu moins noir hier à la suite de déclarations syndicales ou gouvernementales empreintes d'un optimisme mitigé qui, sans permettre de croire à un règlement imminent des deux conflits, donnaient néanmoins l'impression qu'on évite soigneusement le cul-de-sac.

A Ottawa, à la suite d'une assemblée du cabinet présidée par le sénateur Paul Martin en l'absence du premier ministre, M. Charles Drury, président du Conseil du trésor, a souligné que tant que les négociations continuaient avec le Conseil des unions de postiers le gouvernement n'avait pas à intervenir. Allusion à la possibilité d'une session extraordinaire du Parlement ? Le ministre n'a pas précisé. Il a affirmé toutefois que "le gouvernement souhaite régler ce conflit le plus tôt possible".

M. Drury a reconnu que l'écart entre les propositions syndicales et l'offre gouvernementale reste le principal obstacle à un accord. Le Conseil des unions de postiers, qui veut tout d'abord vider la question des clauses normatives avant celle des salaires, a exigé une augmentation de 75 cents l'heure et le Conseil du trésor a offert 15 cents l'heure.

Il semble toutefois que les négociations soient bien engagées sur les voies latérales puisque M. Roméo Mathieu, négociateur chevronné des postiers, a eu cette réflexion : "Nous croyons que nous cheminons maintenant dans la bonne direction". Même son de cloche chez un porte-parole du Conseil du trésor qui a déclaré que "les pourparlers progressent lentement mais sûrement".

Les parties ont discuté séparément les clauses normatives pendant neuf heures hier. Elles devaient se réunir hier soir chez le médiateur, le juge René Lippé, mais cette assemblée a été reportée d'un commun accord à 10 heures ce matin.

Il semble que les parties aient eu besoin de plus de temps pour faire le point, après une semaine de grève et de négociations intenses.

Entre-temps, des représentants syndicaux ont protesté à Ottawa contre l'attitude de l'Alliance de la fonction publique, dont une quinzaine de membres travaillent dans les bureaux de postes locaux en traversant chaque jour les piquets de grève. Il est inadmissible, a déclaré M. Fern Lachance, président des postiers d'Ottawa, qu'un autre syndicat permette à ses membres d'agir comme briseurs de grève. L'Alliance répond que les dirigeants des postiers ont eux-mêmes pris cette décision.

Par ailleurs, la partie syndicale a menacé hier de mesures de rigueur "les maîtres de postes qui tentent d'intimider les employés" ou les obligent à "prendre des vacances à une période où ils doivent normalement travailler, contrairement aux règlements postaux et aux droits d'ancienneté.

Bon espoir à la Régie

A Québec, le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, s'est montré moins pessimiste qu'il l'était lorsqu'il prévoyait que la grève des employés de la Régie des alcools pourrait durer six mois.

La fin de la panne sèche pourrait dépendre maintenant d'une rencontre tripartite qui aura probablement lieu la semaine prochaine, en présence du conciliateur du gouvernement, M. Gilles Laporte.

C'est du moins ce que laissait entendre hier M. Bellemare, en ajoutant qu'il espérait pouvoir "annoncer de bonnes nouvelles sur la conduite des pourparlers dans quelques jours".

Son pessimisme de ces jours derniers semble toutefois avoir déteint sur le premier ministre suppléant, M. Jean-Jacques Bertrand.

Interrogé à son tour sur ce débrayage qui dure depuis un mois, M. Bertrand a déclaré que les négociations n'avaient apporté "rien de nouveau" mais qu'il fallait "souhaiter la fin de cette grève".

M. Bertrand, par ailleurs, n'a pas voulu commenter la suggestion de M. Bellemare de confier à l'entreprise privée la vente au détail des vins et spiritueux.

CLEVELAND

SUITE DE LA PAGE 1

et a prévenu les autorités dans ces localités.

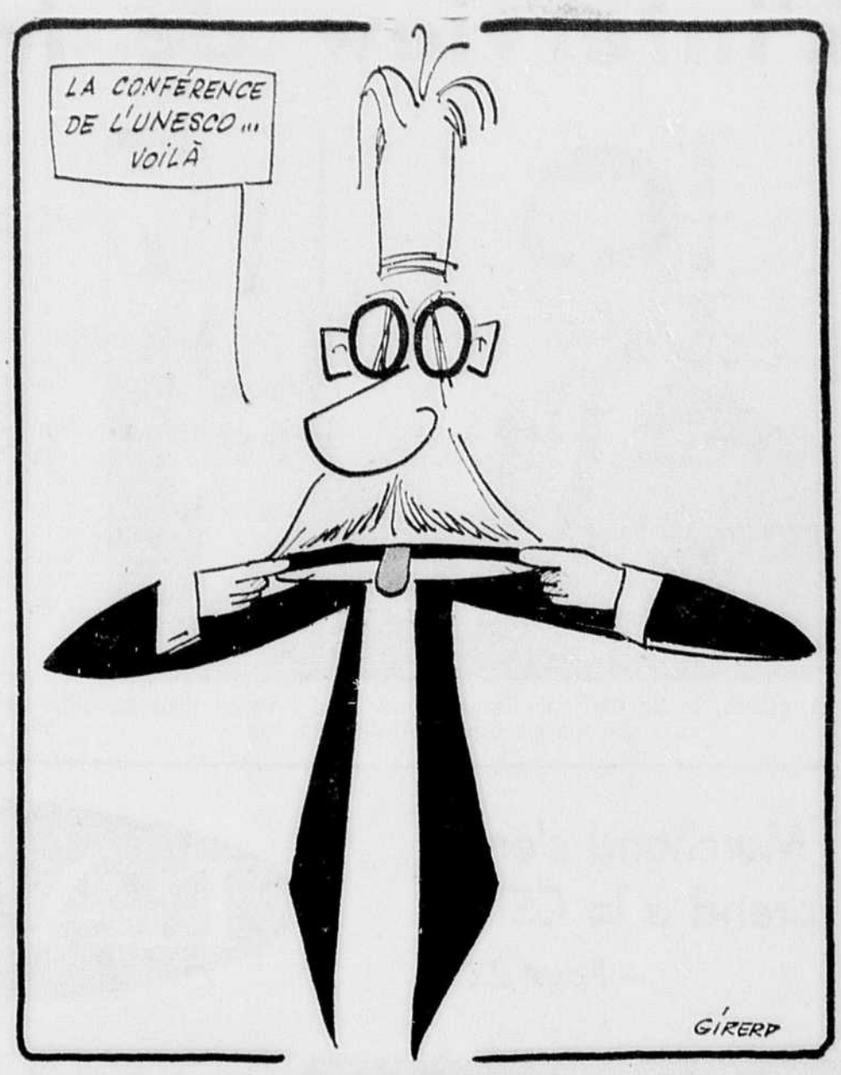
Arrestation du chef de groupe

Le maire a confirmé l'arrestation d'Ahmed Fred Evans, un chef de groupe de musulmans noirs, qui s'est rendu à la police quand son arme s'est enrayée. Evans a reconnu être le chef d'une section de 17 tireurs d'élite. Selon un habitant du quartier, le groupe de Evans n'a cessé au cours des deux jours qui ont précédé la fusillade de battre du tam-tam comme le font les guerriers des tribus africaines avant de partir sur le sentier de la guerre.

Pour le moment Evans n'a pas encore été inculpé de quoi que ce soit, et l'enquête à son sujet se poursuit.

Tous les Blancs de Cleveland se sont vu interdire hier soir les quartiers où vit la majorité des Noirs. Toutefois, aucun couvre-feu n'a été décrété dans cette ville d'un million d'habitants dont 300,000 sont Noirs, et ce à la demande du maire afin de ne pas créer un climat de répression préjudiciable au retour au calme. Toutefois, le gouverneur James Rhodes, de l'Ohio, a décrété la fermeture de tous les débits de spiritueux non seulement dans la ville mais dans tout le comté environnant de Cuyahoga.

L'ETE BAT SON PLEIN
A
Atlantic City
OU S'Y AMUSE follement !
A Montréal
APPELEZ 843-6570
pour des
renseignements sur Atlantic City



MONTREAL

SUITE DE LA PAGE 1

ses responsabilités en vertu du contrat qui lie la ville aux gouvernements fédéral et provincial, mais qu'il demeure possible que Québec trouve par ailleurs d'autres moyens d'aider Montréal.

De toute façon a dit M. Beaudry, la question sera soumise à la prochaine réunion du conseil des ministres et c'est le cabinet qui décidera en dernière analyse de la voie à suivre.

Le geste des autorités municipales de Montréal n'a provoqué aucune réaction officielle à Ottawa, mais dans le privé on se dit surpris et on paraît embarrassé.

Le ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, de qui relevait l'Expo 67, a refusé de faire tout commentaire au sujet de la requête de Montréal, qui voudrait un nouvel arrangement pour liquider le déficit de l'Expo.

M. Pépin n'a même pas voulu faire connaître sa réaction personnelle devant cette attitude. Il a simplement mentionné qu'il n'a pas été informé de cette décision, si ce n'est en parcourant les journaux d'aujourd'hui.

Un porte-parole de son ministère a toutefois laissé entendre que cette question aboutira probablement au Conseil des ministres, qui devra finalement répondre à MM. Drapeau et Saulnier.

Au-delà de ces réactions officielles, on a semblé dans les milieux fédéraux étonné et même embarrassé par cette nouvelle "audace" des autorités montréalaises.

Le gouvernement canadien doit évidemment tenir compte non seulement de Montréal mais aussi des autres grands centres urbains, et principalement Toronto, qui surveillent jalousement les initiatives de Montréal.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 65°
MAXIMUM : 75°

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal et d'Ottawa, Laurentides et St-Maurice : nuageux avec périodes ensoleillées ; s'éclaircissant dans l'après-midi ou en soirée ; plus chaud ; vents légers. Minimum et maximum aujourd'hui à Montréal et à Ottawa, 65 et 75 ; à Ste-Agathe et à La Tuque, 60 et 70.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé avec températures près de la normale.

Malade, Nasser sera traité en Russie

d'après AFP

LE CAIRE — Le président Nasser se rendra samedi à Moscou pour y suivre un traitement médical. Son absence durerait "deux ou trois semaines".

La nouvelle a été donnée par la radio du Caire, et l'agence du Moyen-Orient a transmis le texte de la déclaration faite à ce sujet par le président égyptien au congrès général du Parti socialiste dont il a été élu président hier.

Il s'agit, dit le colonel Nassert, de "troubles qui causent des souffrances et rendent le travail difficile", et pour lesquels il révèle qu'à son récent voyage à Moscou, il avait été examiné et invité à commencer un traitement en URSS. Le président dit qu'à la demande de ses médecins, il a cessé de fumer depuis 15 jours. Il déclare s'en être ouvert au congrès de son état pour éviter la propagation de "multiples rumeurs du fait de la guerre psychologique" contre la R.A.U.

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

AUX ÉTUDIANTS DU SOIR

INSCRIPTION

Par courrier,
jusqu'au 9 août. Durant la grève des postiers, les candidats doivent se présenter au secrétariat des Cours du Soir entre 2 heures de l'après-midi et 7 heures du soir pour se procurer un prospectus ou pour remettre leur formule d'inscription.

En personne,
au bureau de l'Ecole du 12 au 23 août, de 2h. à 8h.
Les 13, 14, 15, 20, 21 et 22 août, des représentants de certaines associations professionnelles avec lesquelles l'Ecole a une entente seront présents à l'Ecole de 6h. à 8h. pour fournir des renseignements pertinents sur leur organisation.

■ On peut suivre un cours de son choix, à titre d'élève libre, ajoutant ainsi un instrument complémentaire à sa fonction ou à sa profession.

■ Si l'on répond aux conditions d'admission, on peut se bâtir une profession : suivre un cours conduisant à un diplôme de l'Ecole ou aux examens d'associations professionnelles reliées aux techniques de l'administration.

Matières enseignées
- Administration
- Banque
- Comptabilité
- Contrôle et vérification
- Direction du personnel et relations humaines
- Economie politique
- Evaluation d'immeubles
- Financement
- Mécanographie et programmation
- Merchandising
- Organisation industrielle
- Systèmes et méthodes
- Traitement des données

Prospectus et renseignements additionnels: Secrétariat des Cours du Soir

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES
535, avenue Viger, Montréal 24 tél. : 844-2821



Fenêtres coulissantes panoramiques
Etanchéité parfaite ● Manipulation facile
Fenêtres et portes permanentes avec moustiquaires. Anodisées ou en couleur. Auvent en fibre de verre ou en aluminium et revêtement en aluminium.
Renseignements et informations gratuits
APPELEZ DES MAINTENANT Frais interurbains acceptés
ALSCO
1530 EST, BEAUBIEN MONTREAL
279-8551

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	400	8⅝	8½	8½
Alcan	875	25	25	25
Alcan 4¼	275	34	34	34
Algoma	500	17¾	17¾	17¾
Alum 4½p.c. Pr	—	38	38	—
ArgC Pr	100	11⅞	11⅞	11⅞
Asbestos	—	22⅜	22¼	—
Atl Sug	1230	7½	7½	57½
Atl Sug Pr	—	70	70	—
Bq CN	—	11¾	11¾	—
Bq d'Ep.	100	10¼	01¼	10¾
Bq Imp-C	2810	16⅞	16¾	16¾
Bq Mont	3100	13⅞	13¾	13¾
Bq Mont	3100	13⅞	13¾	13¾
Bq N-E	1200	19¾	19¾	19¾
Bq Roy	1475	19	18⅝	19
Bq Tor-D	780	17⅞	17¾	17¾
Bell Phone	1450	44¼	43¾	44⅛
Brazil	500	1 8	18	18
BA OIL	—	41⅞	41¾	—
BC Phone	—	59	57	—
Brinco	2000	490	485	485
CAE	—	9⅝	9¼	—
Cal Pow	5200	23¼	23	23
Cal P 5.40 Pr	—	105	105	—
Can Cem	—	28½	28¼	—
Canron	325	19½	19½	19½
Can Steam	—	29¾	29¾	—
C Brew	1265	9⅜	9¼	9¼
C I L	200	13½	13½	13½
CI Pow	—	29½	29½	—
Interurban	550	8¾	8½	8½
C Marconi	500	7⅜	7⅜	7⅜
CP	1565	60½	60¼	60¼
CPI pr	755	25⅜	25½	25½
C Pfina ⇕	100	18¼	18¼	18¼
Cdn Tire (A)	400	50¼	50	50
Central Del	1800	16½	16¼	16¼
Chemcell	1400	9⅛	9	9
Col Cell pr	—	13½	13½	—
Cominco	100	25¾	25¾	25¾
Cons Bath	800	17¼	17¼	17¼
Cons Bath pr	—	20½	20½	—
Cons Text	—	11¾	11¾	—
Corpex	230	425	425	425
Couvrette	1000	7	6⅞	7
Crain RL	—	16¾	16¾	—
Cr3d Foncier	—	56	56	—
Dr Cork	—	118	118	—
Crush Int	600	18¼	18¼	18¼
Cygnus pr	—	19¼	19¼	—
Denault 5'A"	200	15½	15½	15½
Denison	100	74½	74½	74½
Dist Seag	540	46¼	46	46¼
Dome Pete	725	60½	59¾	60½
D Bridge	—	13¾	13¾	—
Do Fasco	585	17½	17⅜	17½
D Glass	100	12	12	12
S Stores	—	18¾	18¾	—
Domtar	3005	10⅜	10⅜	10½
D Text	1200	15¾	15½	15¾
Du Pont	—	33	32	—
Dupuis (A)	100	6¾	6¾	6¾
Fairbanks M	—	7½	7½	—
Falcon	—	102	102	—
Famous Play	2070	56	56	56
Fin C	220	16½	16½	16½
Fleetwood	—	17½	17½	—
Fraser	—	17	17	—
Fr Pete	—	660	650	—
Fulcrum ⇕	300	410	410	410
Gen Bake	—	6	6	—
Glengair	2700	280	270	270
GL Paper	3200	18¾	18¾	18¾
Harding (A)	100	13½	13½	13½
Hawk S	1000	410	410	410
Hollinger	—	31	31	—
Home (A)	—	24⅛	23⅞	—
Home (B)	—	25¼	25¼	—
Horne Pf	800	340	340	340
Hud Bay	100	60	60	60
HBC	—	26⅛	26⅛	—
Husky Oil	200	26¾	26⅝	26⅝
Husky D	200	16¾	16¾	16¾
I Oil	620	69½	69¼	69½
I Tob	1025	16⅜	16¼	16⅜
I Accep	1200	23⅞	23½	23⅜
I Nickel	737	44	43⅞	43⅞
I Util	—	52½	52¼	—
I Util pr	400	52	52	52
Inter PL	1040	20½	20½	20½
Invest G A	—	8⅛	8⅛	—
Labatt	—	17½	17½	—
Labatt pr	100	22⅜	22⅜	22⅜
Lamont A	1200	395	395	395
Levy	—	28⅞	28⅞	—
Loblaw A	600	9	9	9
Loblaw B	700	9⅛	9⅛	9⅛
Loeb M	400	13¼	13¼	13¼
McLean H	—	13½	13½	—
McMillan	1200	23⅛	22½	23
Markborough	500	9¼	9¼	9¼
Massey F	800	18¼	18¼	18¼
Melchers	1425	9⅜	9¾	9⅞
Miron 6	—	435	425	—
Molson B	175	26½	26½	26½
Mtl Trust	—	13¼	13¼	—
Moore C	—	29¾	29¾	—
Morse R A	—	20½	20½	—
Mussens	—	8½	8	—
N Contain	—	7	7	—
N Sea	400	6¼	6¼	6¼
NB Tel	—	13⅞	13½	—
NFLD Light	500	9	8⅞	8⅞
Noranda	2825	50	50	50
North C Gas	100	14⅜	14⅜	14⅜
NS Light	500	8	8	8
Oshawa A-A	50	40¼	40¼	40¼
Pac Pete	200	21⅛	21⅛	21⅛
Phillips C	400	8	8	8
Pow Corp	1250	9¾	9¾	9¾
Pow C 5	5000	11⅛	11	11
Price	4200	11¼	11	11
QN Gas	—	12	11⅞	—
Que Phone	—	14	14	—
Q Ph 4¾ 65	—	12¼	12¼	—
Radio-Enrg	300	36½	36	36¼
Rio Algom	—	34¾	34½	—
Readers Digest	200	12½	12½	12½
Rolland (B)	—	8½	8½	—
Ronalds F	400	14¾	14¾	14¾
Royal Trust	3250	20	19	20
Roy Tr Mg	—	15	15	—
St-L Cem (A)	—	21½	21½	—
Salada F	—	13	12¾	—
Scott LaS	—	26¼	26	—
Shell Can	45	28½	28½	28½
Shell I pr	—	30¾	30¾	—
Shell I w	—	13⅞	13¾	—
Shop Save	1750	18	17¾	18
Simpsons	321	37⅝	37⅝	37⅝
Sogemines	285	14⅛	14	14
Steel Can	3375	21⅛	20⅝	21
Steinbg (A)	—	18¾	18½	—
Texaco Can	—	32	32	—
T Grp	150	9	9	9
Tr-C PL	900	32¾	32¼	32½
Tr-C PL Pr	—	65	65	—
Tr Mt PL	700	13⅛	13	13
Taizex	10200	215	210	215
Un Carbide	—	21	21	—
U Westb	300	9½	9⅜	9½
Velcro	325	55½	54¾	55
Wajax	100	18⅛	18⅛	18⅛
Walk GW	710	35	34⅜	34¾
W Knapp	—	30	30	—
Weldwood	—	14½	14½	—
WCoast Tr	100	28½	28½	28½
Warnock	—	14	14	—
Weston	5225	18⅞	18¾	18¾
Zeller's	1135	15⅝	15½	15½

Bourse canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Agassiz	24100	63	60	63
A Metro B	950	410	400	400
Anglo-S	—	11¼	11¼	—
Baker T	22000	43	40	42½
Band-Ore	500	15	15	15
Bateman	7000	7	7	7
Beauce Pl	1000	7½	7½	7½
Blue B	—	260	250	—
Bluewater	2000	14	14	14
Bruce-Presto	14500	11	10	10½
Bruneau	500	14	14	14
Burnt Hill	31500	73	70	73
Camflo	—	485	485	—
C Security	—	320	310	—
Cannon M	4500	32	29½	32
Carbec	5000	32	32	32
Cassidy's	—	9½	9½	—
Castle Oil	1000	85	85	85
Chemalloy	2680	575	550	575
C Copper	—	6	6	—
Chipman	1000	9	9	9
C H M	4000	470	450	470
Commodora	5900	7¼	6¾	7¼
Commod w	300	400	390	400
Cominga	—	5	5	—
C Manitoba	1000	47	45	47
C Mogador	—	13	13	—
C New Pac	4500	83	82	82
C Persh	7200	109	108	108
C Virginia	29400	122	118	118
C McKinney	—	21	21	—
C Proprietary	42000	77	67	75
Corgemines	500	45	45	45
Credo	5000	31	31	31
Crownbridge	—	13	13	—
Daering Ex	—	8	8	—
Dauphin	—	30	25	—
Delta Elect	1100	5	5	5
Devil's Elbow	4500	37	35½	37
Dom Exp	5000	40	40	40
Dom Lease	—	20	19½	—
Dumont	—	18	17	—
Duvan	2500	11	11	11
Eagle Gold	850	580	575	580
Fano	2500	8½	8½	8½
Fidelity	7500	39	38	38
Fleet Mfg	1000	310	310	310
Flint Rock	—	14	14	—
FT Reliance	9500	82	80	80
Futurity	1000	42	42	42
Furlong	—	150	150	—
Glen Lake	400	280	270	270
Grt W Min	1000	56	52	56
Grissol	500	6¾	6¾	6¾
Guard. Mines	2500	60	59	59
Hubbard	100	10½	10½	10½
Imbrex	300	13⅜	13⅜	13⅜
Inland C	1500	500	500	500
James Bay	22300	95	91	92
Keltic Mng	—	12	12	—
Klena	—	113	110	—
Kodiac Pet	—	85	85	—
Lingside	3500	5½	5½	5½
Louanna G	8000	17	17	17
Magnetics	200	315	315	315
Matachewan	2700	40	39	40
Midepsa	1800	210	210	210
Miro Mines	11000	16	15½	15½
Mistango	—	15½	15	—
Mt Pleast	—	13	13	—
MR Rice	—	7½	7½	—
Muscocho	—	25½	25	—
N Formaq	19500	10	9	9
N Glacier	2000	17	17	17
NW MT Cost	4500	30	28	28
Newrich	10000	12½	12	12
NA Asbestos	2000	9	9	9
NA Rare M	8000	25	25	25
Ontario Sand	600	210	210	210
Opem Ex	5000	25	25	25
Opemiska	200	860	860	860
Patino	11600	32¾	30¼	30¼
Pat Silver	8500	28	28	28
Pennbec	1000	7	7	7
Phoenix O	—	340	340	—
Pitt Gold	—	5	5	—
Pow c-2 Pr	—	15	15	—
Que Ascot	—	3½	3½	—
Que Chib	—	46	45	—
Que Explo	2000	14	14	14
Queenston	2000	20	19	19
Rancheria	—	17	16½	—
Red Crest	—	2½	2½	—
RA Pete	—	69	69	—
Rusty L	—	7½	7	—
St-L Colum	200	290	290	290
St Lucie	1000	11	11	11
Seaway H	9300	16½	15⅛	15⅜
Select Fin	—	300	300	—
Shewining	3500	29	29	29
Silver Reg	9000	53	52	53
Silver T	500	83	83	83
Soca	300	110	110	110
S Dufault	4000	17½	16½	17½
Spartan A	1000	100	100	100
Stairs E	1000	11	11	11
S Gold	—	13	13	—
Sturgeon	1000	35	35	35
Subeo	200	220	220	220
Sullivan	29000	410	410	410
Suptest P	25	34½	34½	34½
Talisman	—	30	25	—
Tazin	2500	8½	8	8½
Terrex C	—	40	40	—
Titan	10700	12	10	12
Trterre	—	14	14	—
U Obalski	2000	127	125	125
Val-Mar	10000	6	6	6
V Der Hout	200	325	325	325
Wabasso	—	14	14	—
Waite D	—	18½	18½	—
Westairs	—	10	10	—
West Hill	2500	34	31½	34
Wisconsin	4000	32	31	32

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs du marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et la Colonisation.

Pommes : McIntosh, 3 po. et plus, $3.50 à $4.25 ; 2¼ po. et plus, $2.75 à $3.25 ; C, $1.25 à $1.50 la boîte ; jaunes transparentes, $4 à $5 le minot.

Fraises : $2.50 à $3 pour 12 chopines ; no 2 $1.75 à $2.00 pour 12 chopines.

Framboises : $3.50 à $3.75 les 12 chopines.

Bleuets : $8.50 pour 16 pintes.

Baume : $1 à $1.25 la doz.

Betteraves : .60 le paquet.

Blé-d'Inde : .60 la doz.

Brocoli : $1.75 à $2 la doz.

Carottes : .60 à .70 la doz; $3 pour 50 lbs.

Céleri : $1.50 à $1.75 la doz.

Ciboulette : $1.00 la doz.

Chicorée et escarole : $1 à $1.25 la douz.

Choux verts : .75 à $1 la douz.

Choux chinois : $2.75 à $3 pour 12; Savoie $2.50 la doz.

Choux-fleurs : $1.25 à $1.50 la doz.

Concombres : $4.75 à $5.50 pour 6 doz: longs, $3 la doz.

Courges : Marrow, $2 le minot; Zucchini, $1.75 à $2 pour 20 livres.

Echalotes : ,50 la doz.

Epinards : $1 à $1.25 le minot ; $2 les 12 cellos de 10 oz.

Fèves jaunes : $2.50 à $2.75 les 20 lbs, vertes, $2.75 ; gourganes, $2.50 les 20 lbs.

Laitue : Iceberg, $1 à $1.25 pour 18 ; frisée $1 pour 24 ; Boston $1 pour 16 ; Romaine, $2 pour 24.

Persil : .40 à .50 la douz.

Poireaux : petits $1 la doz.

Pommes de terre : $1.10 à $1.25 les 50 lbs ; grenailles, ,70 à ,75 les 50 lbs ; lavées, $2 le boisseau.

Pois verts : $1.75 à $2 pour 20 lbs.

Radis : .65 à .75 la doz; $2 à $2.25 les 30 cellos de 6 oz.

Rutabaga : $2 à $2.25 le minot ; $1.25 à $1.75 les 50 lbs, .35 le paquet.

Tomates : $41 es 10 lbs ; $7 les 20 lbs.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.59	2.83
Andreae Equity	3.84	4.20
All Cdn Com	8.04	8.79
All Cdn Div	9.72	10.62
All Cdn Ven	9.58	10.47
American Growth	7.27	7.95
Associate Investors	5.07	5.12
Beaubran	41.40	44.96
Canada Growth	7.75	8.52
Canada Security	4.66	5.09
Cdn Channing Venture	5.16	5.65
Cdn Gas Energy	12.86	14.09
Cdn Investment Fund	4.11	4.51
Cdn Scudder Fund	18.67	18.67
Cdn Sec Growth	8.98	9.84
Cdn Trusteed	4.57	4.99
Canafund	57.30	60.76
Champion Mutual	7.48	8.13
Collective Mutual	7.05	7.70
Commonwealth Intl	11.71	12.83
Commonwealth Intl Lever	14.85	16.27
xCompetitive Capital	10.12	11.06
Corporate Investors	5.92	6.47
Diversified Income A	1.45	.60
Diversified Income B	4.71	5.19
xDividend Shres	4.04	4.43
Dominion Compound	4.62	5.03
xDreyfus	14.97	16.34
Entarea Investment	5.47	5.98
Europeann GGrowth	8.54	9.35
Executive Fund of Cda	7.63	8.01
Exec Inv Intl Ltd	8.52	8.95
Federated Financial	6.15	6.72
Federated Growth	7.30	7.98
xFidelity Trend	30.52	33.17
Fonds Collectif A	7.01	7.62
Fonds Collectif B	4.79	4.94
Fonds Collectif C	9.41	10.23
Fonds Desjardins A	5.04	——
Fonds Dejardins B	4.35	——
Fraser Fund	12.35	15.41
Gis Compound	9.91	10.83
Gis Income	4.33	4.74
Growth Equity	7.77	8.49
Guardian Growth	8.96	——
Growth Oiland Gas	21.02	——
Harvard	17.52	19.15
Investors Intl Mutual	11.25	12.24
Investors Mutual	8.19	8.91
Keystone Canada	5.44	5.91
xKeystone Cust S-1	8.48	9.31
xKeystone Cust S-4	23.36	25.48
xKeystone Cust K-2	6.88	7.51
Le Fonds P.E.P.	7.41	8.09
xLexington Research	4.11	4.27
Maritime Equity	10.91	11.92
Molson M Fund	3.05	4.21
Mutual Accumulating	4.73	4.97
Mutual Bond	5.52	6.04
Mutual Bond Income	8.14	8.51
Mutual Growth	4.77	4.99
Mutual Income	6.76	7.39
Natrusco	6.00	6.56
Natural Resources	13.29	13.89
xOne William Street	7.51	8.2
Pension Mutual	17.14	17.14
Principal Growth	8.18	8.94
Povident Mutual	5.40	5.90
Prov Stock Fund	7.01	7.62
xPutnam Growth	6.40	6.96
Radisson	13.66	14.93
Regent Fund	4.35	——
Royfund	10.35	11.31
Pret et Rev.	5.46	5.63
Spec	7.39	8.07
Taurus	11.13	12.23
xTechnol	7.27	7.99
Timed Investment Fund	10.13	11.04
United Accumulative	6.19	6.22
United American	12.02	13.14
United Venture	3.07	3.37
Universal Savings Equity	5.58	6.13
Western Growth	6.41	7.01
York Fund of Canada	5.38	5.88
xFonds americains.	4.24	4.60

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

GOUVERNEMENT DU CANADA

	Achat	Vente
5¾ 1er oct.	1969	99¼	99¾
5 1er juin	1976	96½	97
5 1er juil.	1970	97½	98
7 1er avril	1973	101½	102½
5½ 1er oct.	1975	91¾	92¾
6 1er avril	1971	99½	100
6¼ 1er dec.	1973	99	100
5¼ 1er juin	1976	79½	80½
5½ 1er aout	1980	90	91
4½ 1er sept.	1983	80½	81½
5¼ 1er mai	1990	91½	92½
4½ 1er sept.	1983	85	86
4¼ 1er sept.	1972	91¼	92¼
5½ 1er oct.	1969	99	99½
CNR 2⅞ 15 sept	1969	96¼	96¾
CNR 5½ 15 dec.	1971	96	96½
CNR 1er fev 4	1981	75½	76½
CNR 5¾ 1er jan.	1985	89½	90½
CNR 5 1er oct.	1987	80½	81½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

AMFC 7½ mars	1990-93	100	101
BC El 6½ 1er avr.	1990	88½	90½
M Hyd 7¼ aout	1986-88	99	100
N Brsw 7¾ 2 juil.	1988	100	101
N.E. 7½ 1⅛⅝ juin	1988	100	101
Nwfnd 7½ 15 fev.	1988	97½	98½
Ont Hy 7 avril	1992	99½	100½
PE 7½ 1ser jan.	1988	97½	98½
Que 7½ 15 jan.	1985-88	98	99
Q 7½ 1er dec.	1972-86-89	100	101
Q 7½ 15 mai	1980	98	98½

MUNICIPALITES

Mont 7 1er jan.	1992	90	92
Metro T 7¾ mai	1988	99	100

CONVERTIBLES

Cdn Petrofina 4	1972	85	87
Inland NG 5½	1977	84	87
Pac Pete 5	1977	85	88
Simpsons 5½	1979	142	—
TC Pipe Line 6	1989	95	98
W Coast x-'pon 5½	1988	92	94

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	12
Advance RL	6	8
Aconic	2	5
Africana	63	70
Albatross	8	13
Amal Mng	5	—
Americ	5	—
Amer Chib	2	5
Arnora	—	1½
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2½	4
Boma Chib	12	18
Beauport Holding	12	17
Bonaventure	40	60
Bracemac	15	17
Canadore	48	53
Cdn Javelin	14	15
Castle Tin	85	90
Chib Asbestos	30	37
Chibtown	18	23
Claw Lake	10	20
Clero	23	28
Clearwater	40	43
Cuvier	2	5
De Lesseps	58	62
Dasson	—	10
Doral	70	—
Dubisson	3	6
Ducros	15	—
Elmac	3	5
En-O-La Ex	—	10
Expo Ungava	90	95
Ganda Silver	6	8
Gaspe Copper	43	45
Gaspesia	35	45
Gibson	2	4
Gold Star	2	4
Grt Lake Nickel	5 10	5 30
Hucamp	60	80
Independant	2	4
Iroquois	5	10
Imperial Miner	20	25
Jack Waite	1	3
Jubilee	70	80
Juma	6	8
Kewagama	6	9
Kukafush	7 00	7 50
Lake Beaver	30	33
Leeds Metal	12	15
Little Tex	—	10
Lun Echo	28	32
Madex	17	22
Main Oka	2	7
Mt Cartier	30	45
Mariner	25	30
Martin Bird	¾	1½
Mattagami Ex	—	5
Milado	3	6
Molybia	20	25
Nogtanta	1 20	1 40
Nat Malartic	1 65	1 80
Nemrod	50	60
New Assoc Dev	10	11
New Baska	5	15
New Insco	15	18
New Lorie	8	11
New Miller	3	5
New Pascalis	55	65
Nipiron	30	50
Norque	5	8
North Beaudulac	18	22
North Shore	56	61
Nouvelle	40	50
Oklend	1	2
Olympus	—	25
Omega	6 00	6 50
Prado	3 75	3 90
Pyrotex	20	40
Quelo	3	6
Radio Hill	60	80
Ran Lux	—	25
Rand Mai	4	7
Reem Pete	3 25	3 50
Seaway	2	4
Scott Chip	1	2
Scandia Mng	28	33
Starlight	¼	1½
Sullco	5 50	6 75
Thunder Bay	3 00	3 25
Timrod	40	50
Tri-Hope	5 75	6 25
Waco Pete	6	9
Weegee	1 40	1 60
Watson Lake	2	4
Wm Leys	2	4
Young Dave	17	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kipper and Co.

Banque d'Economie Que.	5 50	6 00
B B Molly wts	6 00	7 00
Cdn Foreign Sec	13.00	15.00
Chartered Credit	6 75	7 25
Consol Thea. "A"	6 50	—
Credico	75	1 25
Crown Life	28 00	29 00
Electronic As	6 00	6 50
Grenache	—	2.30
District Trust	4.50	6.00
East Can Savings	4.50	5.50
Halton and Peel Tr.	15.00	17.00
Hamilton Trust	5.50	6.50
Income Life	6.00	—
Industrial Life	18 00	—
Int Systcoms	18 00	18 50
Jenkins Valve	15 00	—
La Prevoyance	13 00	15 00
La Stabilitee	5 00	6 00
Les Prevoyants	6 00	7 00
Lincoln Trust	3.50	5 00
London Life	50 00	——
Marche Union	10 50	11 00
North West Life	6.50	8.50
Nova Scotia Tr	47.00	49.00
Paco Corp	3 00	3 50
Permeatre Corp	24 00	25 00
Rapid Date	2 60	2 70
Scintrex	14 00	14 50
Seaboard Life	6.50	8.00
Stedman Indust	19 50	20 5'
Spar Indus	3 00	3 375
Supersol	4 50	5 50
Soc d'am et de Fid	19 50	21 00
Unican Security	6 50	7 00
Wellington Bk A	1.00	1.50
Zodiac "A"	1.00	1.50

du parquet de la bourse

Reprise éphémère de Wall Street

La solide reprise du marché à **Wall Street** qui s'est manifestée dès l'ouverture (probablement en raison de l'accumulation des commandes due à la fermeture de mercredi) n'a pas fait long feu.

Cet après-midi la faiblesse que continuent de manifester les "blue chips", les principales composantes du Dow Jones industriel, entraine le marché à la baisse.

Les hausses qui l'emportaient sur les baisses par une assez forte marge en matinée ne l'emportent plus que par environ 150 titres.

L'indice général de la Bourse, fermement en hausse ce matin, se replie graduellement et est même légèrement en baisse. Le Dow Jones s'inscrit à 691.72, en baisse de 6.38. Celui des 60 ittres clés de la PA, se repli de .8 à 336.4.

* * *

Les cours cet après-midi à la **Bourse de Montréal** évoluent dans une ambiance plus ou moins active et leurs écarts, dans l'ensemble, restent inégaux à étroitement en baisse. L'indice combiné s'inscrit à 160.69, en baisse de 0.14.

Aux industrielles, Stelco et Dominion Textile gagnent ½ chacune à 21⅛ et 15½. Simpsons se replie de ¾ à 32¾, Moore Corp. de ½ à 29¾, ainsi que Canadian Tire "A" à 50. Parmi les pétroles industriels, Imperial Oil progresse de ⅜ tandis que Central Del Rio se replie de ⅜.

Aux services publics, Bell gagne ¼ à 44⅛ de même que Calgary Power à 23¼. Trans-Canada Pipe Line perd ½ à 32¾ et Canadien Pacifique ⅜ à 60⅜. Aux banques et aux compagnies de fiducie, Royal Trust gagne ½ à 20 sur un virement de 3,250 actions. Les banques Royale et de Commerce se replient de ⅛ chacune.

A la Bourse Canadienne, Seaway Hotels aux industrielles gagne 1⅜ à 16½. Parmi les mines de premier plan, Patino Mining gagne 1⅞ à 31⅞. Parmi les mines spéculatives, Eagle Gold gagne 30 cents à 5.75, James Bay .03 à 95 cents, Consolidated Virginia .02 à 1.21 et Titan .02 à 12 cents. Burnt Hill perd .02 à 70 cents.

* * *

A **Toronto**, les industrielles continuent de se replier dans une ambiance modérément active. Les autres secteurs sont assez bien tenus mais généralement inchangés.

Leigh Instruments baisse de 2¼ à 45, Molson "B" de 1½ à 26¼, Dylex Diversified de 1½ à 30, Levy de ¾ à 43⅞ et la banque de N.-Ecosse de ⅜ à 19¾. Supertest hausse de 1¾ à 35 et Peel-Elder de 1 à 31.

Parmi les valeurs les plus actives, West Indies Plantations perd 20 cents à $3.40 et PCE Explorations 11 cents à 2.15. Jockey Club gagne 10 cents à 3.80. Ailleurs sur la liste, Patino Mining gagne 1⅜ à 29⅝ et Hudson Bay Oil 1 à 41.

* * *

A **Londres**, la tendance reste incertaine et les cours continuent de se replier légèrement. ICI, Dunlops, Unilever et Courtaulds enregistrent des replis de 9 pence à 1 shilling chacun.

D'autre part, les valeurs sûres sont encore une fois les mieux tenues et se raffermissent par suite de la demande d'investissement auxquelles elles sont sujettes. Chez les titres libellés en dollars, la tendance reste incertaine.

* * *

La **Bourse de Paris** semble avoir résolument pris maintenant ses quartiers d'été. Cet après-midi, la séance est en effet très peu active et les écarts, peu nombreux, sont pour la plupart des effritements en ce qui concerne les valeurs françaises. Sur le marché de l'or, l'activité est également très réduite, le volume des transactions tombant à 4,3 millions de francs contre 6,8 millions hier. Les cours du lingot (6.935 C/6.970) et du napoléon (61,00 inchangé) n'enregistrent pas de fluctuations notables.

newyork

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3 h.	Ch. Net
Abbot L 1	156	64¾	64¼	64⅜	— ⅛
Abex C 1.60	43	37	35¾	35¾	.....
Addres 1.40	257	76½	73⅜	73¾	— ¼
Admirl	68	20⅝	20	20	— ⅜
AirRed 1.50	138	29⅞	29½	29¾

TROUVEZ L'EMPLOI QUI VOUS CONVIENT dans les annonces classées de LA PRESSE

LA PRESSE

30 oz KIK COLA C'est le goût qui compte..!

CAHIER No 3 / PAGES 29-40

MONTREAL, JEUDI 25 JUILLET 1968 — 84e ANNEE — No 172

M. Lévesque quitte le groupe

Le drame se continue au baseball, mais le nombre des acteurs diminue

Le drame se continue, mais le nombre des acteurs à l'origine de la pièce diminue. Ce drame — on l'a compris — est celui de l'entrée de Montréal dans le baseball majeur. Quand le rideau s'est levé, l'hiver dernier, M. Gerry Snyder, vice-président du comité exécutif, que nous présentons ici comme l'imprésario, avait réussi à persuader dix hommes bien connus à entrer en scène, certains enclins à jouer un rôle à côté de celui dont la prestigieuse réputation l'appelait à devenir la grande vedette.

De dix qu'ils étaient, ils ne furent plus que huit après la fin du premier acte, qui plongea la population sportive de Montréal dans un enthousiasme débordant après l'octroi par la ligue Nationale de la franchise à Montréal, lors de la mémorable réunion du 27 mai dernier à Chicago.

Deux en effet se retirèrent sans bruit, un d'eux, avouant, nous-dit-on qu'il n'avait jamais pensé que l'imprésario Snyder pourrait parvenir à monter la pièce.

Nous épargnerons à nos lecteurs le récit des détails du deuxième acte, que du reste ils connaissent bien. Ils durent souvent se demander plusieurs fois si le drame n'allait pas subitement prendre fin tellement la confusion était grande.

Le troisième acte commença par une montée d'optimisme, quand la ligue Nationale réaffirma sa confiance dans Montréal et dans les acteurs de la pièce. Mais avant hier, l'un de ces derniers, M. Marc Bourgie, se retira en alléguant que la pièce traînait en longueur, qu'il avait voulu plus d'action, plus de dynamisme.

De huit, ils n'étaient plus que sept. Et hier, on apprenait la retraite de la grande vedette, M. Jean-Louis Lévesque. Sa décision, il l'a tout d'abord fait connaître au maire Jean Drapeau, à l'invitation duquel, nous a-t-on répété, il avait accepté de jouer un role si sa présence, avait-il bien laissé entendre, pouvait aider à la mise de la pièce sur scène. Mais à cause de sa prodigieuse réputation, il fut bombardé grande vedette du drame.

Ce n'est un secret pour personne qu'il ne montra jamais un grand enthousiasme pour la pièce après avoir lu le scénario, tel que rédigé par le comité d'expansion de la ligue Nationale. Il déclara même qu'il n'en avait jamais vu un de plus exigeant. Son opinion était faite : quasi impossibilité de faire un succès de cette pièce.

Depuis quelque temps, sa retraite était prévue. Certains, près de lui, disaient qu'il le leur avait laissé sous-entendre. D'autres étaient encore plus catégoriques. La décision allait venir et venir rapidement. Hier, elle devenait officielle.

De dix ou de huit, selon la façon de voir les choses, ils ne sont plus que six. C'est une lourde perte pour le reste de la troupe, a admis M. Charles Bronfman, hier après-midi. Lors même qu'il ne l'aurait pas dit, tous l'auraient pensé. Le prestige attaché à la personne de M. Lévesque est tel que sa retraite risque même d'ébranler la confiance des magnats de la ligue Nationale. C'est sérieux.

Le drame entre donc dans son acte final. "Il nous faut remplacer les partis", a déclaré M. Charles Bronfman hier. Impossible autrement. Par ailleurs, un autre nous a dit que s'il faut, deux autres membres sont prêts à jouer un double rôle.

Pressentis pour remplacer MM. Lévesque et Bourgie, certains ont montré un intérêt. Mais comme l'a si bien fait remarquer M. Bronfman, "intérêt est une chose et déposer un chèque de $1 million et demi est une autre. Une de ces personnes a promis une réponse officielle vendredi.

Le drame reste à l'affiche. Continuera-t-il jusqu'au 15 août date limite imposée par la ligue Nationale? Voilà ce qu'on se demande. Certains, qui ont suivi dans les coulisses cette pièce depuis le début, nous disent que selon eux elle continuera jusqu'au dénouement prévu dans le scénario, c'est-à-dire l'entrée triomphale de la métropole dans le baseball majeur. Après tout, nous ont-ils déclaré, un drame de dix à douze millions n'est pas facile à mettre en scène. C'est indéniable. C'est quelque chose de tellement gigantesque. Encore si tout avait été longuement et soigneusement préparé, mûri. Des accrochages ici et là, il fallait s'y attendre.

Il faut refaire les cadres de la troupe d'ici une semaine, quinze jours, a souligné M. Bronfman. Ce n'est pas là une mince tâche. Mais il s'est dit confiant, et tout aussi optimiste qu'il l'a toujours été. Mais il a forcément admis qu'il ne garantit pas que le rideau ne baissera pas avant le dénouement prévu par le scénario. Son partenaire dans l'entreprise, Lorne Webster, est très, très optimiste. Quand il s'agit de millions, cela prend du temps, exige de la patience, réclame beaucoup d'efforts. Pour lui, la fin sera glorieuse et soulèvera beaucoup d'enthousiasme.

John McHale à Montréal

Tout dépendra de la possibilité de trouver des acteurs pour remplacer les deux partis. Est-ce l'un d'entre eux qui s'est faufilé rapidement vers sa chambre d'hôtel, en compagnie de John McHale, directeur gérant du futur club, si club il y a, au moment où la conférence de nouvelles d'hier a pris fin?

Quelle que soit la fin de ce drame, il aura fait vivre des heures et des heures d'énervement aux membres de la presse sportive écrite et parlée et aura tenu le public sur le qui-vive par toutes ces scènes imprévues qui l'ont rendu plus d'une fois perplexe. Le drame aura été passionnant, au point qu'on peut dire qu'il a été un véritable suspense digne d'un Alfred Hitchcock. Et comme dans les suspenses de ce même Hitchcock la fin reste imprévisible.

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS



photo LA PRESSE

Sourire dans les moments difficiles

Quand on est millionnaire, on peut affronter maintes difficultés avec le sourire. Déçus du départ de M. J.-Louis Lévesque, les actionnaires du club de Montréal, Charles Bronfman, à gauche et Lorne Webster, ont tout de même réussi à afficher un sourire et à regarder la situation avec optimisme, lors d'une conférence de presse, hier, à l'hôtel Windsor.

Bronfman veut que le club demeure sous le contrôle de capitaux montréalais

par Jacques DOUCET

Le gratte-ciel du club de baseball majeur de Montréal ne repose plus que sur cinq piliers, soit Charles Bronfman, Lorne Webster, Robert Irsay, Sydney Maislin et John Newman.

Et s'il l'on en juge d'après l'attitude du porte-parole du groupe, Charles Bronfman, la charge pèse maintenant lourd sur les épaules de ces cinq piliers.

"Mais, il y a tout lieu de croire que sous peu nous réussirons à nous adjoindre de nouveaux associés et que l'entreprise pourra être menée à bon port", a-t-il ajouté.

D'où viendront ces capitaux additionnels ?

"Nous ne sommes pas en mesure de vous en dévoiler la provenance, mais tout ce que je peux vous dire c'est que nous souhaitons que le contrôle de l'équipe demeure à Montréal, du moins au Québec, ou au Canada. Nous sommes en discussions avec six financiers et nous espérons en convaincre deux de se joindre à nous pour faire du club de baseball de Montréal, un succès.

"L'image et le prestige de Montréal et du Québec sont en jeu. Il ne faut pas s'engager sans être assuré de la réussite", a déclaré Bronfman.

Si le ton du président intérimaire du groupe ne trahissait pas tellement d'enthousiasme, les paroles de l'un de ses associés, Lorne Webster, elles, renfermaient plus d'optimisme.

"Je ne crois pas qu'il soit difficile d'obtenir de l'argent additionnel. Des directeurs actuels de l'équipe ont d'ailleurs déjà offert d'absorber des responsabilités financières plus fortes. Et, pour vous Canadiens français, je dois dire que l'un des six financiers avec lesquels nous sommes en négociations, est canadien-français et qu'il est très intéressé à se joindre à notre groupe", a-t-il déclaré.

Réactions de Lucien Saulnier

Entre-temps, le président du Comité Exécutif de Montréal, Lucien Saulnier, n'a voulu émettre aucun commentaire à la suite de la démission de M. J.-Louis Lévesque.

"Pour l'instant, je n'ai aucun commentaire à exprimer sur le sujet, sinon celui que je regrette que le groupe ne compte plus un seul Canadien français dans son sein", a-t-il déclaré.

Le départ de M. Lévesque a-t-il refroidi l'enthousiasme qu'il affichait à son retour de Houston ?

"Je vous le dirai vendredi", a-t-il répondu.

Cela signifie-t-il qu'il prévoit d'importants développements d'ici 24 heures ?

"Si mes informations sont exactes, je crois savoir que les cadres du groupe pourraient être complétés d'ici quelques heures", a déclaré M. Saulnier.

Jim Gray et Perini prêts à entrer dans la danse des millions

par Gérard Champagne

Quelle conclusion faut-il tirer à la suite de la décision de deux hommes d'affaires canadiens-français — MM. J.-Louis Lévesque et Marc Bourgie, de se retirer de la scène du baseball local ?

La perte de ces deux hommes crée un grand vide, mais tous les observateurs sont maintenant d'avis, après avoir analysé la situation, que la structure du club de baseball Montréal n'a pas été ébranlée. D'autres financiers prendront la relève. On espère, on souhaite trouver d'autres Canadiens-français pour les remplacer.

Avant de parler de la décision de ces deux hommes, il faut d'abord penser à les remercier. Si M. J.-Louis Lévesque n'avait pas voulu prêter son nom à la grande aventure du club Montréal, il est probable que Gerry Snyder, vice-président du comité exécutif de Montréal, aurait eu plus de difficultés à vendre l'idée aux magnats du baseball majeur, que Montréal méritait une franchise dans la ligue Nationale.

Le nom de M. J.-Louis Lévesque a traversé toutes les frontières. Il est connu internationalement dans le monde des affaires, et à Chicago, lors de la réunion des magnats du baseball, les Walter O'Malley, Phil Wrigley, Jim Galbraith racontaient aux journalistes américains que le nom de M. Lévesque était plus souvent mentionné dans les pages financières que dans les pages sportives de leurs journaux.

Il est tout à fait normal que le nombre des huit premiers actionnaires ait diminué à cinq. On ne serait même pas surpris si un autre membre démissionnait aujourd'hui ou demain.

Quand la ville de Montréal a obtenu une franchise, ces huit hommes d'affaires ayant tous réussi dans des sphères différentes se réunissaient pour la première fois.

On a échangé des points de vue. On ne partageait pas tous la même opinion. Un fait est certain, ces hommes d'affaires n'ont pas demandé à faire partie du bureau d'administration du club Montréal. MM. Drapeau et Snyder leur a demandé de se dévouer pour la cause du baseball à Montréal. Nuance.

Se dévouer pour la cause du baseball majeur à Montréal veut dire signer un chèque de $1,500,000, négliger ses affaires personnelles et attendre quelques années avant de soutirer les dividendes. Bien sûr, il y a des compensations, comme la publicité, les voyages en Floride, les honneurs, mais il n'est pas facile de dorer la pilule d'un millionnaire.

Pour remplacer MM. Lévesque et Bourgie, il faudra d'autres millionnaires philanthropes. Il y en a.

Nous avons appris de source fiable, qu'un Montréalais de langue française a discuté avec M. Bronfman hier, et qu'il prendra une décision vendredi.

Nous avons également entendu le nom du Montréalais Jim Gray, un enthousiaste du baseball, qui n'attend qu'un coup de fil des actionnaires du club Montréal, pour se joindre à eux. M. Gray bien connu dans les cercles bancaires à Montréal et est prêt à entrer dans la danse. Il connaît bien l'administration du baseball, on le voyait à tous les matches des Royaux de Montréal et il représente un groupe de grands financiers. On nous parle également de M. Lou Perini, un multi-millionnaire celui-là, un philanthrope qui a fondé le Jimmy's Fund, une oeuvre pour aider les recherches sur le cancer, alors qu'il était propriétaire des Braves de Boston. M. Perini est actuellement en Amérique du Sud, mais il serait prêt à s'embarquer dans le premier avion en direction de Montréal, si on lui donnait la moindre lueur d'espoir qu'il pourrait devenir actionnaire du club Montréal, avec les autres financiers Robert Irsay, de Chicago, Charles Bronfman, Lorne Webster, John Newman et Sydney Maislin. Lou Perini doit rencontrer Robert Irsay, à Chicago, au cours du prochain week-end.

Écrasés, les Angels font l'acquisition d'un lanceur

Les Orioles de Baltimore n'accusent plus qu'un retard de 5 parties sur les Tigers de Détroit, à la suite des matches d'hier dans la ligue Américaine, mais c'est à St-Paul Minneapolis que l'action s'est vraiment déroulée.

Les Twins l'ont en effet emporté, 12-1, grâce à un barrage de vingt coups sûrs. Fort ironiquement, leurs victimes, les Angels de Californie, ont annoncé après le match qu'ils venaient d'acheter les droits sur le droitier Bill Harrelson, du Seattle. Il remplacera le gaucher, Clyde Wright qui commence son service militaire, le 27 août.

Ted Uhlaender a été la vedette à l'offensive du match. Il a claqué un double bon pour trois points, à la première manche, tandis que Dean Chance espaçait bien six coups sûrs, et se permettait même de faire compter un point, avec un simple.

Ken McMullen, des Sénateurs, a aussi connu une fort bonne soirée, merci. Il a fait compter les quatre premiers points des siens, avec un simple à la première, et un circuit à la troisième.

Hank Allen, lui, a connu une soirée parfaite (4 en 4) et les Tigers de Détroit se sont inclinés, 6-3. La défaite des Tigers et la victoire des Orioles ont permis à ces derniers de se rapprocher à 5 parties des meneurs (quatre défaites de plus seulement).

Les Orioles l'ont emporté de justesse sur les Indiens de Cleveland, 1 à 0, grâce à un double de Boog Powell à la 1ère manche et à une performance de six coups sûrs de Dave McNally. Luis Tiant encaissait son 6e revers de la campagne; il a cumulé 16 victoires.

Hoyt Wilhelm, le vétéran artiste de la balle-jointures des White Sox de Chicago, a établi un record des majeures dans de drôles de circonstances. Il a fait des apparitions dans les deux matches du programme double que les Sox disputaient aux Athlétiques d'Oakland, pour porter son total d'interventions à 908, deux de plus que l'immortel Cy Young.

Il avait fallu 21 ans à Young (1890-1911) pour établir sa marque. Wilhelm est âgé de 44 ans.

Mais Wilhelm n'a officié que pendant un tiers de manche, dans le deuxième match, et on lui a débité la défaite, sa 3e contre 2 victoires cette année.

Les Athlétiques l'ont emporté, 2-1, grâce au simple en relève de Floyd Robinson en 9e manche. Ils l'avaient emporté, 1-0, dans la première rencontre à la suite d'une performance de quatre coups sûrs de Jim Nash. John "Blue Moon" Odom n'a eu besoin de l'aide de personne dans le 2e match alors qu'il n'a accordé que six coups sûrs aux Sox et récolté sa 9e victoire de la saison.

Halte ! disent les Braves

Les Cardinaux de St-Louis sont inlassables, mais les Braves d'Atlanta se sont lassés, eux, d'essuyer la défaite. Ils ont mis fin à une série de cinq revers consécutifs, mais leur tâche n'a pas été facile. Les Braves ont dû surmonter un déficit d'un point, à la fin de la 10e manche, avant d'inscrire une victoire de 3 à 2 contre les Mets de New York. Mike Blum a frappé un triple, avec deux retraits, faisant compter le point égalisateur. Pis il a compté sur le simple de Bob Johnson. A St-Louis, Ray Washburn, aidé du lanceur de relève Joe Hoerner, a remporté sa sixième victoire d'affilée alors que les Cardinaux ont vaincu les Phillies de Philadelphie 3 à 1.

Le match a été interrompu pendant 55 minutes par la pluie. Les Cardinaux, dont la fiche est de 18-4 jusqu'ici en juillet, ont ainsi maintenu leur avance de douze parties et demie en tête du classement de la ligue Nationale.

Ron Santo a eu le dernier mot lors d'un duel de lanceurs opposant son coéquipier Ken Holtzman à Gaylord Perry. Santo s'est amené au bâton dans la première moitié de la neuvième manche alors qu'un coéquipier était sur les buts. Il a frappé un coup de circuit, son 15e. Les Cubs de Chicago ont gagné, 2-0, contre les Giants de San Francisco. Holtzman a pu inscrire une sixième victoire à son actif, en dépit des 7 coups sûrs alloués aux Giats.

Perry avait limité les Cubs é 3 coups sûrs avant la 9e. Mais un simple à Billy Williams et le circuit désastreux de Santo ont causé sa perte. A Pittsburgh, les Pirates ont certainement vu d'un très mauvais oeil la pluie effacer une avance de 6-0 qu'ils avaient bâtie aux dépens des Reds de Cincinnati.

Les Pirates avaient compté quatre points dans la première manche et deux autres dans la deuxième. C'est alors que la pluie a commencé à tomber. Les arbitres ont attendu pendant 50 minutes, mais vainement, le mauvais temps persistait.

Dans l'autre match à l'affiche, sur la Côte du Pacifique, Don Wilson a été atteint par un lancer alors que les buts étaient tous occupés et le seul point du match a ainsi été compté à la 5e manche. Les Astros de Houston ont blanchi les Dodgers de Los Angeles, 1-0.

Le Tour cycliste débute

A 1 h. 05 exactement aujourd'hui, le 2e tour cycliste de la Nouvelle-France s'est ébranlé. M. Jean-Marie Morin, ministre au Haut Commissariat de la Jeunesse, les Loisirs et les Sports, donnait le signal du départ devant un millier de spectateurs.

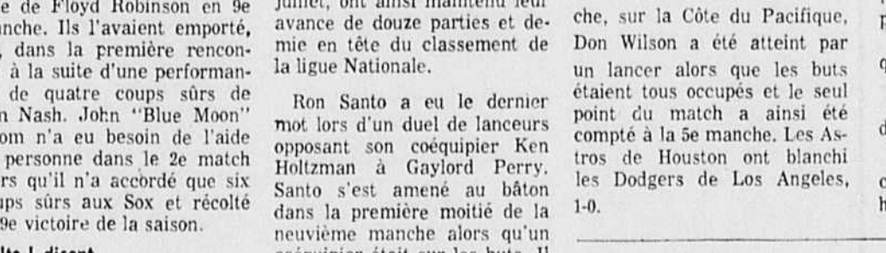
Environ un millier de spectateurs, postés sur la rue Beaubien, en face du Centre Paul Sauvé, saluaient le départ de ces valeureux athlètes. Leurs applaudissements seront un encouragement dans la dure tâche qu'ils entreprennent, car le soleil brûlant, la pluie, le vent, la poussière, la fatigue, tout peut les inciter à abandonner.

Les cris et hourras du public, dans les villages, les villes, le long de la route, les encourageront à poursuivre leur audacieuse randonnée.

Aussi aux cris stridents des sirènes, derrière les motos de la police qui leur ouvraient littéralement la voie, devant les voitures suiveuses qui les ravitailleront tout le long du parcours, quelque 66 forçats de la route sont partis. Leur enthousiasme est animé par l'espoir d'un triomphe dans ce 2e tour cycliste de la Nouvelle-France, le gain de quelques dollars, le port du maillot bleu et la gloire.

D'ici le 4 août, soit durant 11 jours, ils disputeront 20 étapes, sur les chemins tantôt plats et ennuyeux, tantôt sur les pentes raides des Laurentides ou de la Beauce, couvrant une distance de plus de 1,100 milles. Pour un début, ce sera une étape de 102 milles, les conduisant au Cap de la Madeleine. De quoi donner une idée des possibilités de chacun.

1er ANNIVERSAIRE
AU PALAIS DES AUBAINES



OFFRES FORDMIDABLES
VOITURES NEUVES '68

Incluant équipement régulier complet
livraison immédiate

FAIRLANE '68 — PRIX D'ETE — A PARTIR DE $2971.40 — LEGER DEPOT $66.82 PAR MOIS

GROSSE FORD '68 — PRIX D'ETE — A PARTIR DE $3111.40 — LEGER DEPOT $70.16 PAR MOIS

MUSTANG '68 — PRIX D'ETE — A PARTIR DE $3191.40 — LEGER DEPOT $73.50 PAR MOIS

veux, veux pas ... il faudra bien qu'on nous imite un jour !

Versailles FORD Sales Ltée — FORD

Falcon•Fairlane•Mustang•Ford•Thunderbird•Anglia•Cortina•camions Ford

4650 est, Jean-Talon près de Viau — Montréal — Tél. 376-8180

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 4 / PAGES 41-56 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, JEUDI 25 JUILLET 1968 — 84e ANNEE — No 172



téléphoto PA

Un aveugle, expert en ordinateurs

M. Paul Duke, un aveugle âgé de 38 ans, et sa femme Dolores, vienent d'arriver à San Francisco pour recevoir un prix que doit lui remettre, samedi, l'Association des anciens combattants aveugles. M. Duke, un ancien fusilier marin qui a perdu la vue à 21 ans, est maintenant un spécialiste en ordinateurs au New Jersey.

Un "couloir de la pitié" sera établi au Nigéria

NIAMEY, Niger (PA-AFP) — Un accord vient d'être conclu en vue d'étblir, à travers le front des forces fédérales du Nigéria, un 'couloir de la pitié" pour expédier par avion les vivres qui font tragiquement défaut aux populations sécessionnistes du Biafra.

L'accord a été conclu, hier soir, en comité restreint, entre les représentants biafrais et nigérians siégeant à huis clos à cette fin à Niamey. Il ne reste plus qu'à faire ratifier le document en assemblée plénière.

De sources bien informées on apprend que l'acord prévoit l'établissement d'un corridor large de dix milles le long de la route qui mène d'Enugu à Ogoja, une distance de 90 milles.

Le couloir sera supervisé par des observateurs civils des six pays membres du comité consultatif de l'OUA sur le Nigeria, soit le Niger, le Congo-Kinshasa, l'Ethiopie, le Liberia, le Ghana et le Cameroun.

Il reste à mettre au point, en comité restreint tout d'abord, puis, en séances plénières, deux demandes biafraises, à savoir :

Deux demandes biafraises

- **Que le corps des observateurs civils soit également composé des quatre pays qui ont reconnu le Biafra : Côte d'Ivoire, Gabon, Zambie et Tanzanie.**
- **Que l'aéroport seulement d'Enugu soit démilitarisé pour permettre un pont aérien qui amènerait plus rapidement des secours aux biafrais et qui permettrait à ceux-ci de ne pas transiter par le territoire fédéral. Là aussi l'accord semble sur le point d'intervenir.**

On sait que les six pays membres de l'Organisation de l'unité africaine font partie du comité consultatif qui a provoqué la rencontre des négociateurs nigérians et biafrais.

On croit savoir que maintenant que l'accord est presque conclu à Niamey, la Croix-Rouge internationale va lancer, de Lagos, une plus vaste opération de secours. Quatre-vingt membres de l'organisation seront répartis en groupes de cinq. Or, comme il y a environ 1,200,000 réfugiés à secourir, chaque membre aura en moyenne 15,000 personnes à sa charge.

Les secours du Vatican

Les avions de secours transportant l'aide catholique aux populations affamées du Biafra avaient dû discontinuer leurs vols, hier, en attendant que l'accord intervienne.

La décision a été prise à la suite d'une communication de Mgr Karl Bayer, directeur de Caritas international, organisme catholique de secours ayant son siège au Vatican. Selon le prélat, les batteries antiaériennes du Nigéria rendaient les envolées de secours "extrêmement périlleuses" hier.

Caritas et quelques autres organisations catholiques avaient réussi, jusqu'ici, à faire pénétrer, au Biafra, plusieurs cargaisons de vivres et de médicaments. Mais ces secours demeurent insignifiants comparés aux besoins.

Maintenant que l'accord est conclu, l'aide catholique sera coordonnée avec celle de la Croix-Rouge internationale et du Conseil oecuménique des Eglises.

Washington est privé de journaux

WASHINGTON (AFP) — Un arrêt du travail des stéréotypistes des trois journaux de la capitale fédérale américaine a entraîné la grève de toutes les autres branches syndicales dans ces organes.

Le "Washington Post", seul journal du matin dans la capitale, n'a publié ce matin qu'un supplément de six pages ne contenant que les nouvelles de la banlieue de la ville et un supplément publicitaire qui était déjà imprimé au moment où les stéréotypiste ont quitté le travail mercredi soir.

Le "Washington Evening Star" et le "Daily News", les deux journaux du soir de Washington, ne paraîtront pas aujourd'hui.

Un arbitrage fédéral a été décidé et la première réunion de travail aura lieu cet après-midi. Des piquets de grève sont en faction devant les trois journaux. Les journalistes, imprimeurs et photographes ont refusé de les franchir par solidarité pour les stéréotypistes qui demandent une augmentation de salaire importante ainsi que des avantages sociaux annexes.

Trois "Mig" interceptés par Israël

TEL-AVIV — (AFP) — Trois chasseurs "Mig" égyptiens ont violé ce matin "l'espace aérien israélien" à l'est du canal de Suez, a annoncé en fin de matinée le porte-parole militaire qui a précisé que l'aviation israélienne avait réussi à intercepter les "Mig", qui ont dû regagner le territoire égyptien.

Tous les avions israéliens sont retournes sans dommage à leur base, a ajouté le porte-parole.

Pour obtenir la libération de son avion

Israël demande à la France d'intervenir auprès d'Alger

d'après AFP, PA, UPI

Le gouvernement israélien a demandé à la France d'intervenir auprès de l'Algérie pour obtenir la libération du Boeing 707 d'El Al capturé par des commandos palestiniens et de ses 22 occupants détenus comme otages. Alger, cependant, déclare par l'intermédiaire de son ministre des Affaires étrangères qu'il "n'est mêlé ni directement ni indirectement à cette affaire . . .".

D'autre part, le président et le vice-président de la Fédéraiton internationale des associations de pilotages de ligne ont annoncé qu'ils se rendront dans la capitale algérienne pour tenter d'obtenir la liberté de l'équipage et des passagers du Boeing.

A Tel-Aviv, le gouvernement israélien met en oeuvre tous les moyens à sa disposition pour obtenir la remise de l'appareil et de ses occupants, mais les observateurs commentent qu'il s'est montré remarquablement calme et patient jusqu'ici; ils n'écartent pas la possibilité de représailles contre les Arabes en cas d'échec des démarches actuelles, mais croient que l'Algérie aura toutes les chances de s'exécuter sans perdre la face.

Il semble d'ailleurs, d'après la mise au point d'Alger, que le gouvernement de M. Boumedienne n'a pas l'intention de poser de geste brutal à ce sujet, et qu'il attend de voir comment tourneront les événements.

La mise au point a été faite à Orly par M. Bouteflika, à son arrivée dans la capitale française pour des conversations sur "les problèmes en suspens" avec le gouvernement de la France.

"Il est normal que l'Algérie attende de connaître les tenants et aboutissants de cette affaire avant de définir sa position, a ajouté le ministre. L'Algérie est un pays souverain et respecte la morale internationale. C'est dans cette morale que s'inscrira la fin de cette affaire."

Le Front de libération palestinien, qui se réclame de la saisie de l'appareil, a confirmé qu'aucun pays arabe n'avait été prévenu à l'avance de la mission des cinq commandos.

Pendant ce temps, le ministère des Affaires étrangères d'Israël faisait savoir que des représentants du gouvernement italien ont pris contact avec les Israéliens "détenus" à Alger et a fait savoir qu'ils "étaient en bonne santé et correctement traités".

Par ailleurs, le ministère a refusé de commenter sous quelque forme que ce soit "la position faite par une organisation terroriste d'échanger les Israéliens détenus à Alger contre des terroristes condamnés et emprisonnés en Israël". On fait remarquer à Jérusalem que les passagers de l'avion d'El Al ne peuvent en aucun cas être considérés comme des "prisonniers de guerre", et que les membres du "Front" détenus en Israël ont été condamnés par des tribunaux militaires et ne sont pas des soldats faits prisonniers au combat.

Johnson reçoit M. Strauss

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson recevra aujourd'hui en fin de matinée le ministre des Finances de la République fédérale allemande, M. Franz Josef Strauss.

M. Strauss s'est entretenu, au cours de ces deux derniers jours à Washington, avec son homologue américain, M. Henry Fowler, ainsi qu'avec le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk.

La presse chinoise annonce une "grande tempête révolutionnaire"

PEKIN (AFP) — "Le moment est venu d'accomplir une grande réforme historique bouleversant ciel et terre dans les domaines administratif, culturel, industriel et artistique", a annoncé hier, la presse officielle chinoise.

Dans un éditorial intitulé: "Grande critique, grande réforme" qui peut être interprété comme le programme de la révolution culturelle pour les mois à venir, le "Wen Hui Pao" du 21 juillet déclare: "Il faut maintenant accomplir à cent pour cent les tâches fondamentales de la révolution culturelle indiquée par Mao Tsé-toung et réformer radicalement toutes les structures et tous les systèmes sur l'ensemble du pays. Nous prévoyons l'approche d'une grande tempête révolutionnaire de réformes au cours de laquelle seront réalisées des choses auxquelles les ancêtres, les étrangers et tous nos prédécesseurs n'ont même jamais osé penser".

L'éditorialiste précise les premières réformes actuellement en cours en indiquant que tous les organismes, tous les comités révolutionnaires à tous les échelons doivent procéder à une simplification de leurs structures et réduire leur personnel des neuf dixièmes. Il cite en exemple les comités révolutionnaires régionaux où le personnel a déjà été réduit de six cents à cinquante personnes et où seulement deux membres du comité assurent les permanences quotidiennes.

Les observateurs estiment que cette réforme administrative est inspirée par le souci d'obtenir une application plus rapide, donc plus efficace, des directives du pouvoir central.

Dans le domaine culturel, les étudiants seront désormais uniquement des ouvriers et des paysans qui quitteront les usines ou les communes pour suivre un cycle d'études de deux ou trois ans et qui regagneront ensuite leurs unités. "Ainsi, déclare l'éditorialiste, une expérience pratique leur permettra de mieux assimiler les matières enseignées et ils pourront, en outre, faire profiter leurs unités des connaissances acquises. Les paysans qui ont les moyens inférieurs deviennent techniciens et savants".

Cette réforme a été annoncée il y a deux jours dans "La dernière instruction de Mao Tsé-toung" et "concerne principalement les instituts scientifiques et techniques". Dans les rues de Pékin, de nombreux cortèges d'étudiants défilent depuis hier pour acclamer au son des gongs et des cymbales la réouverture de leurs établissements sur ces nouvelles bases.

L'éditorialiste ajoute: "La superstition qui rend supérieurs les experts bourgeois et la formation livresque sera abolie et la participation des ouvriers et des paysans à la vie scientifique jettera les bases de la nouvelle révolution industrielle".

Dans le domaine artistique, l'éditorialiste donne en exemple la création de l'opéra chinois moderne "La lanterne rouge" avec accompagnement au piano, qui fut présenté à Mao Tsé-toung à l'occasion du 1er mai, et la réalisation d'une peinture à l'huile représentant le président Mao. Ce tableau, peint par un groupe de gardes-rouges de Pékin, est depuis quelques semaines l'objet d'éloges dithyrambiques dans la presse officielle.

"Mais, conclut l'éditorialiste, les effets à long terme de la révolution culturelle commencent à peine à se manifester. Il faut s'en remettre entièrement à l'esprit inventif et audacieux des masses qui ouvrira un chemin absolument nouveau et original dans l'histoire des hommes".

Les B-52 pilonnent les bases vietcong en bordure du Cambodge

d'après PA, UPI, AFP

Cinquante bombardiers géants B-52 américains ont pilonné des bases vietcong le long de la frontière du Cambodge, au niveau des hauts plateaux, hier et aujourd'hui, à cause de "l'intense activité ennemie dans ces parages", explique un officier supérieur du haut commandement à Saigon.

Volant en formation de cinq, les superforteresses ont largué, en dix vagues consécutives 1,500 tonnes d'explosifs. Le haut commandement annonce également la perte de deux autres châsseurs bombardiers, soit un F-4 Phantom de l'aéronavale abattu à 150 milles au nord de la zone démilitarisée, et un Phantom de l'aviation abattu par la DCA au Sud-Vietnam et qui s'est abîmé dans les eaux du port de Danang. Les quatre pilotes ont été rescapés.

Le répit dans les combats sur l'ensemble du territoire du Sud-Vietnam s'est traduit la semaine dernière par le chiffre de pertes américaines le moins élevé depuis le mois de septembre 1967, soit 157 tués et 2,014 blessés. Depuis le 1er janvier 1961, les pertes américaines sont de : 26,097 tués, 164,044 blessés et 1,187 disparus ou prisonniers.

Appel du sénateur Javits

Le sénateur républicain Jacob Javits presse aujourd'hui le président Johnson de commander un arrêt complet des raids aériens au Nord-Vietnam dans un effort en vue de briser l'impasse des négociations à Paris.

"Il est temps, dit le sénateur, que l'administration se mette à la tâche à Paris et annonce l'arrêt complet des bombardements au Nord-Vietnam. Puisqu'il est évident que la nation n'a aucunement envie de voir rompre les pourparlers à Paris, et encore moins de voir s'intensifier de nouveau la guerre, il est futile que l'ambassadeur Harriman continue à viser à des objectifs qu'il ne peut atteindre. Nos raids massifs au-dessus des routes d'approvisionnement d'Hanoï dans le secteur au-dessous du 20e parallèle n'apportent pas à l'administration le pouvoir de marchandage qu'elle croit."

Le sénateur Javits conclut : "Nous devrions suspendre inconditionnellement tous nos raids aériens au Nord et le président devrait annoncer la chose comme il l'a fait le 31 mars dernier."

Aide de Pékin à Hanoi

Des sources diplomatiques soulignaient, hier, que la Chine, en dépit de son opposition aux négociations en cours à Paris, s'apprête à conclure une entente avec le Nord-Vietnam au sujet de l'aide économique et militaire en 1969.

Les écrits de Marx contre une auto neuve

ROCHESTER, N.Y. (PA) — L'ancien ambassadeur américain en Pologne, M. John Gronouski, a déclaré hier que la libéralisation du régime en Tchécoslovaquie est survenue parce que "les Tchèques aiment mieux posséder une automobile neuve que les oeuvres de Karl Marx en 10 volumes".

M. Gronouski est d'avis que l'URSS n'interviendra pas militairement contre la Tchécoslovaquie parce qu'un tel geste lui causerait beaucoup de tort.

Il faut s'attendre, a-t-il ajouté, que d'autres pays satellites suivent l'exemple de Prague et réclament une plus grande liberté économique à l'égard de Moscou, pas nécessairement pour des motifs politiques mais à cause de facteurs économiques.

USA: les législateurs adoptent une mesure sur les armes à feu

WASHINGTON (UPI) — La Chambre des représentants a approuvé l'interdiction des ventes par correspondance de fusils et fusils de chasse hier, et une mesure semblable a été présentée au sénat malgré l'opposition du sénateur James O. Eastland, démocrate du Mississippi.

Le texte qui fait suite à l'interdiction décrétée le mois dernier au sujet des revolvers et pistolets, prohiberait également l'envoi inter-Etats de fusils, sauf à des dépositaires enregistrés. Il interdirait les ventes à toute personne de moins de 18 ans, aux narcomanes, aux criminels et aux personnes faibles d'esprit.

La mesure ne tient pas compte de la requête du président Johnson, recommandant l'enregistrement des armes à feu et l'obtention d'un permis par le propriétaire, ainsi que des restrictions inter-Etats sur les ventes de munitions.

Un projet de loi semblable sur le contrôle des munitions a été accepté par le comité juridique du sénat malgré l'opposition de son président le sénateur Eastland, qui a exprimé l'espoir qu'il serait rejeté.

Plusieurs amendements ont été adoptés par les représentants. Les principaux exemptent de la loi le "Conseil national pour la promotion de l'entraînement au tir au fusil", organisation étroitement associée à la "National Rifle Association" qui est vigoureusement opposée à tout contrôle sur les armes, et limitent l'interdiction des ventes de munitions par correspondance aux cartouches pour pistolets et revolvers.

La décision du sénat sur ces mesures ne serait rendue qu'en septembre, soit après la tenue des conventions politiques.

Par ailleurs, avant d'approuver le projet de loi, la Chambre a confirmé par un vote de 410 contre onze, un amendement du représentant Richard H. Poff, républicain de la Virginie, visant à prévoir des peines d'emprisonnement pour l'usage d'une arme à feu dans la commission d'un délit fédéral.

Le comité sénatorial a ajouté une disposition à son projet de loi régissant les ventes d'armes à feu en deça des limites d'un Etat, enjoignant l'acheteur à présenter un affidavit attestant qu'il est qualifié pour faire un tel achat, et fournissant à la police un délai de sept jours pour faire enquête.



téléphoto PA

La campagne du gouverneur Nelson Rockefeller pour l'investiture républicaine l'a mené hier à Kansas City, où il a été accueilli par une foule enthousiaste.

L'influent "New York Times" donne son appui à Rockefeller

NEW YORK — (AFP, UPI, PA) — L'influent quotidien "New York Times" donne son appui au gouverneur Nelson Rockefeller dans la course à l'investiture républicaine en vue des élections présidentielles de novembre.

Dans un éditorial publié ce matin, le "Times" estime que M. Rockefeller serait le républicain le mieux qualifié pour négocier la fin de la guerre du Vietnam et donner un nouvel élan à la politique étrangère américaine, tout en montrant plus d'efficacité à l'intérieur (et surtout au sujet du problème racial) que ses deux rivaux, MM. Nixon et Reagan.

Le "Times" note cependant qu'il ne sait pas encore s'il appuiera M. Rockefeller dans sa campagne présidentielle : cela dépendra du candidat choisi par les démocrates. En 1964, le "Times" (qui est indépendant des deux partis) avait appuyé Lyndon Johnson contre Barry Goldwater.

Entre-temps, le jeu des sondages et des prédictions se poursuit. Un spécialiste des sondages, M. Louis Harris, affirme que dans l'ensemble, l'électorat préfère Rockefeller à Nixon, mais que celui-ci est favori à l'intérieur de son parti.

Il ajoute que l'ex-gouverneur de l'Alabama, M. George Wallace, gagne fortement en popularité et pourrait causer la déconfiture de Nixon. Wallace, qui fait campagne pour la présidence en dehors des partis traditionnels, attire beaucoup de gens des Etats du Sud, ainsi que les classes inférieures et moyennes du Nord, les gens, dit Harris, "qui ne veulent pas de changements".

La stratégie de Rocky

Selon une analyse de la Presse Associée, la stratégie du gouverneur Rockefeller pour tenter de battre Richard Nixon serait la suivante : limiter les dégâts au premier tour de scrutin de la convention républicaine de Miami le mois prochain, puisque Nixon est déjà assuré de plus de 500 des 67 voix nécessaire pour obtenir la nomination. Le gouverneur de New York ne tenterait donc pas tant d'augmenter le nombre de ses partisans au premier tour de scrutin, mais de disperser le reste des voix pour que Nixon ne puisse obtenir une majorité, avec l'espoir qu'aux tours de scrutin qui suivront il pourra arracher progresivement des appuis à l'ancien vice-président et finalement le dépaser. Au premier tour, Rockefeller accorde à son rival 515 voix, tandis qu'une autre compilation lui en donne 548.

Le troisième candidat, Ronald Reagan, parait actuellement avoir bien peu de chances de l'emporter.

Du côté démocrate, la lutte se fait toujours entre le vice-président Hubert Humphrey et le sénateur Eugene McCarthy. M. Robert Kennedy, assassiné le mois dernier, était le troisième aspirant.

La pression se fait de plus en plus forte à l'intérieur du parti pour que le frère de M. Kennedy, le sénateur Edward Kennedy, soit choisi comme candidat à la vice-présidence, quel que soit le candidat à la présidence choisi par la convention de Chicago.

Un "ange" dépaysé est condamné à sept années de pénitencier!

par Léopold LIZOTTE

Un individu dans la trentaine, que l'on a surnommé "l'Ange", dans le milieu des cambrioleurs, non seulement à cause de sa façon souvent "imperceptible" de s'introduire dans un immeuble, mais également à cause de ses yeux, qui évoquent curieusement les figures... angéliques de certaines frises vermoulues d'édifices démodés, a pris une direction qui n'a rien de paradisiaque, hier après-midi.

Chandor Fondi, qui serait hongrois de naissance, mais qui aurait pris le surnom italien de Frank Valentino, ces dernières années, a en effet été condamné à sept années de pénitencier, en fin d'après-midi d'hier, par le juge Maurice Allard.

Et pour s'être adonné à nouveau à son délit favori, par saint Michel comme par tous les autres réprouvé : le vol par effraction.

Celui-là avait été commis il y a quelques semaines dans une maison de la rue Christophe-Colomb, avec la complicité de deux jeunes gens qui étaient incidemment des amis de la famille demeurant à cet endroit. Et tellement amis que l'une des filles de la maison avait convaincu ses parents de leur fournir une clef, pour y mieux entrer.

Ce qu'ils firent d'ailleurs, pour commencer par utiliser les lieux pour une séance de fumerie de haschich.

Puis, une fois rendus dans des régions para-célestes, ils auraient décidé que le moment était venu de faire venir... l'Ange. Qui était, lui aussi, de leurs amis.

Une fois arrivé, ce dernier ne prit pas de temps à jeter son dévolu sur les articles qu'il voulait emporter. Et cela comprenait, évidemment, tout ce que la maison comportait de bijoux, de fourrures et d'appareils électriques et électroniques. Le tout valant quelque $3,000.

Lui partit avec les bijoux dans ses goussets, toutefois, laissant à ses deux aides terrestres le soin d'apporter les objets plus encombrants.

Avant de partir, par ailleurs, les trois hommes enfoncèrent la porte arrière de la maison, mais de l'intérieur, afin de tenter assez bizarrement de faire croire à un cambriolage en règle.

En défense, Valentino Fondi tenta de rejeter le blâme entier sur ses deux jeunes compagnons, en soutenant qu'il n'avait fait qu'acheter d'eux ces divers articles, et que, dès le lendemain, ayant appris que c'était là choses volées, il s'était empressé de les leur remettre.

Mais le procureur de la Couronne, Me Lise Pominville, jeta rapidement par terre ce nuage pas tout à fait obnubilant.

Elle fit immédiatement entendre l'un des adolescents, qui soutint n'avoir pu reprendre possession des articles volés le lendemain, parce qu'il était déjà aux cellules.

Et qu'il y est toujours resté depuis.

Le juge Maurice Allard trouva conséquemment le prévenu coupable de l'accusation telle que portée, et le condamna immédiatement à sept années de pénitencier.

Et ce en lui faisant remarquer que non seulement il avait entraîné deux adolescents dans le crime, mais qu'encore, il avait menti effrontément à la Cour pour tenter de les faire condamner à sa place.

La dernière peine de l'Ange, qui a déjà goûté à... l'enfer, en avait été une de cinq années et demie de prison qui lui avait été imposée par un juge ontarien.

Saint-Michel : Gilles Longpré s'efforce de ne pas témoigner

par Claude MASSON

Après plusieurs tentatives qui les ont conduits à un cheveu près d'aboutir, les procureurs de la Commission d'enquête sur l'administration municipale de Saint-Michel n'ont pas encore réussi à faire témoigner l'entrepreneur Gilles Longpré pour lui poser certaines questions-clés.

Ce financier de Laval, un des deux principaux actionnaires de Longpré Construction et des Entreprises Goineau, en association avec M. Luc Goineau, a agi comme agent d'affaires lors des nombreux et attrayants contrats adjugés à l'une ou l'autre de ces entreprises par la Ville de Saint-Michel.

Entre autres contrats, ces entreprises, on ne peut plus étroitement liées, ont obtenu ceux de la construction de l'aréna Maurice-Bergeron, de la bibliothèque municipale, de la clinique médicale, du parc Caron et du parc Constantineau.

Hier, M. Longpré s'est présenté à la barre des témoins, mais à peine avait-il eu le temps de décliner son nom et son adresse qu'un nième débat juridique éclatait entre les procureurs de la commission et les avocats de M. Longpré.

Le problème est le suivant: M. Gilles Longpré fait l'objet de trois accusations portées contre lui en vertu du code criminel, dont une porte sur une conspiration pour fraude ou, plus précisément, l'organisation d'un système de soumissions publiques en vue d'obtenir le contrat de construction de l'aréna Maurice-Bergeron.

Il est interdit d'interroger l'intéressé sur les sujets qui sont mis en cause devant les tribunaux, soit l'aréna, la bibliothèque et le parc Caron.

Est-il possible de le questionner sur le parc Constantineau?

Un ordre du juge Roger Brossard, de la Cour d'appel, demande aux procureurs de la commission d'enquête de surseoir, jusqu'à ce que jugement final soit rendu, à tout interrogatoire sur tout fait se rattachant ou se reliant directement ou indirectement à toute accusation portée contre lui en vertu du code criminel et demeurant pendante devant les tribunaux de juridiction pénale.

Les procureurs de la commission voulaient donc interroger M. Longpré sur le parc Constantineau. Des témoignages antérieurs ont déjà démontré que les soumissions pour la construction de ce parc avaient été organisées de telle sorte que la société "les Entreprises Goineau Inc." était le seul soumissionnaire.

Mais les avocats de Longpré, Mes Jean Bruneau et Fernand Simard, ont sursauté. Me Bruneau a déclaré que la commission ne pouvait intéresser son client sur ce sujet puisque, en démontrant qu'un système de soumissions aurait pu être organisé pour le parc Constantineau, il serait facile d'utiliser cet exemple pour l'aréna, qui fait l'objet d'une accusation quasi identique au criminel.

Le juge John F. Sheen, président de la Commission d'enquête, a refusé la requête de Me Bruneau après une longue argumentation de ce dernier avec Me Jacques Bellemarre, procureur de la commission, mais l'avocat de M. Longpré a finalement décidé de présenter une requête en Cour d'appel pour obtenir des précisions sur l'ordonnance du juge Brossard.

En termes plus simples, il s'agit de savoir si Longpré ne peut pas être interrogé du tout jusqu'à ce que les causes au tribunal soient réglées, ou si la commission d'enquête peut l'interroger sur les sujets autres que ceux qui sont pendants devant la cour criminelle.

La requête sera présentée lundi. Et s'il doit témoigner, Gilles Longpré sera entendu le 14 août, alors que reprendront les audiences de la commission d'enquête. Ses travaux devraient se poursuivre durant plusieurs semaines encore si ça continue au rythme actuel.

Québec soumettra le 30 un nouveau projet aux enseignants

Le gouvernement provincial déposera le 30 juillet un projet consolidé et complet sur chacun des chapitres de la convention collective des enseignants du Québec.

Le directeur des services techniques de la Corporation des enseignants du Québec, M. Laval Grondines, a dit hier que les enseignants sont en droit de s'attendre à une nouvelle attitude de la partie patronale en ce qui a trait au perfectionnement des maîtres, aux conditions de travail et aux différentiels régionaux. Pour le moment, la question des salaires ne constitue pas une priorité. C'est surtout sur les clauses normatives que les pourparlers des dernières heures de négociations avaient porté.

Le gouvernement et la fédération des commissions scolaires négocient face à 73,000 enseignants groupés dans trois principales associations, soit la CEQ, la fédération des enseignants catholiques de langue anglaise et la fédération des enseignants protestants.

Les enseignants protestants ont laissé savoir cette semaine, par un de leurs porte-parole, qu'ils commençaient à perdre patience. Depuis trois semaines, les négociations sont suspendues entre les parties, d'un commun accord; le but principal de cet arrêt devait permettre à la partie patronale de rédiger un nouveau projet.

Il est encore trop tôt pour savoir ce que feront les enseignants dans un avenir rapproché. Le fait qu'aucune association locale n'ait demandé la conciliation indique clairement cependant qu'à moins de grèves illégales ou de lock-outs illégaux, les classes ouvriront normalement en septembre.

Même si à la réception des nouvelles propositions patronales, les enseignants décidaient d'avoir recours à la grève, il leur faudrait d'abord réclamer la conciliation et attendre que se soit écoulée une période de 60 jours (90 jours dans le cas d'une première négociation) avant de débrayer. L'employeur acquiert le droit de fermer ses portes de la même façon.

Le français et la Justice au Nouveau-Brunswick

Me Savoie discutera du problème à Ottawa

MONCTON. (PC) — L'avocat Roger Savoie, de Moncton, a déclaré mercredi qu'il a reçu confirmation d'un rendez-vous qu'il devait avoir, aujourd'hui, avec les officiels du ministère de la Justice, à Ottawa, afin d'y discuter de l'usage du français dans les cours du Nouveau-Brunswick.

Me Savoie sera accompagné, lors de cette rencontre, de M. Omer Robichaud, président de l'Association des étudiants de l'Université de Moncton. Il avait dit, antérieurement, qu'il en appellerait de la décision rendue le mois dernier par la section des appels de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, selon laquelle l'anglais est la langue officielle des tribunaux de la province.

Me Savoie représente deux étudiants de l'Université de Moncton accusés d'avoir troublé la paix en déposant une tête de porc sur le seuil de la demeure de M. Leonard C. Jones, maire de la ville.

Ces étudiants, Jacques Moreau, 22 ans, et Jacques Belisle, 21 ans, tous deux du Québec, avaient demandé que leur cause soit entendue en français. Le juge Henry J. Murphy a rejeté cette requête et sa décision a été maintenue par la Cour d'appel.

Suspendu entre la vie et la mort

HAMILTON (PC) — Un garçonnet de 10 ans s'est agrippé désespérément pendant 20 minutes à un câble suspendu 50 pieds au-dessus du sol dans la soirée de mardi, avant qu'on ne vienne à son secours.

David Goodale était en train de jouer avec quatre compagnons sur un puits de convoyeur abandonné lorsqu'il décida de descendre le puits en s'accrochant à un câble pendant. Lorsque ses compagnons se rendirent compte qu'il ne pouvait plus remonter à la surface, tous, sauf un, s'enfuirent.

Une auto-patrouille avertit le service des incendies. Le jeune Goodale accrocha ses deux jambes à un noeud au bout du câble et attendit l'arrivée des pompiers.

Arrivé sur les lieux, un pompier lui lança un lasso pendant qu'un autre parvint à le secourir à l'aide d'une échelle.

Le premier député noir au Parlement d'Ottawa à être assermenté

OTTAWA (PC) — M. Lincoln, premier député noir au Parlement canadien, a signé mercredi le grand livre de la nouvelle Chambre des Communes avec 15 autres députés.

M. Alexander, avocat et ancien joueur de football, représentera Hamilton Ouest pour le parti progressiste conservateur.

Parmi les députés qui ont prêté le serment d'allégeance mercredi se trouvaient M. James Richardson de Winnipeg, ministre d'Etat, M. Donald S. Macdonald de Toronto, président du Conseil privé et M. Marcel Lambert d'Edmonton, ancien président de la Chambre et pendant une courte période ministre des Affaires des Anciens combattants dans le cabinet Diefenbaker.

Sur les 264 députés élus le 25 juin, 68 ont déjà rempli les formalités requises devant l'huissier de la Chambre, M. Alistair Fraser.

Appareil téléphonique dans les cas d'alarme

VALLEYFIELD — Un nouveau moyen de communication à Beauharnois sert à remplacer les anciennes boîtes d'alarme en cas d'incendie. La population dispose maintenant d'une quinzaine d'appareils téléphoniques appropriés et postés en bordure des rues.

Désormais, toute personne peut communiquer directement avec le poste de police, s'enquérir d'un renseignement, signaler un incendie, un vol ou tout autre événement susceptible de relever de la force policière.

Les appareils reposent dans des boîtes, accrochées à des poteaux de l'Hydro-Québec. On les a disposés aux intersections des rues Saint-Laurent et Richardson, Brown et Ellice, Beauce et Hébert et autres. Le chef de police, M. Paul Lebrun, se dit satisfait de l'acquisition et la croit utile à la population.

naissances · décès · remerciements · in memoriam

ALLARD (Orléanne) — A Tracy, le 23 juillet 1968, à l'âge de 88 ans 10 mois, est décédée Mme veuve Wilfrid Allard, née Orléanne Gagnon, demeurant 5,600 Angers. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1735, rue de l'Eglise
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBE (Jeanne) — A Montréal, le 22 juillet 1968, à l'âge de 59 ans, est décédée Jeanne Lalonde, épouse d'Alexandre Aubé, mère de Mme Jean Benoit (Carmen), Micheline et Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Marie-Rose) — A St-Eustache, le 24 juillet 1968, à l'âge de 82 ans, est décédée Marie-Rose Latour, épouse de feu Adélard Bélisle, demeurant chez sa fille, Mme Roland Lachance, 508, 25e Avenue, Chico, St-Eustache. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette et Fils,
146, rue St-Louis, St-Eustache,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Rose-Amande) — A St-Mathias, le 23 juillet 1968, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Léopold Benoit, née Rose-Amande Goyette, demeurant 162 Rang du Cordon, St-Mathias. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
20, rue Des Carrières, Chambly,
pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTHIAUME (Charles-Edouard "Eddy") — A Ville de Laval, le 24 juillet 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Charles-Edouard (Eddy) Berthiaume, époux d'Aline Bénard, père de Claude, Mme Gabriel Gagnon (Gisèle). Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 est, rue Henri-Bourassa,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTHIAUME (Germaine) — A Montréal, le 23 juillet 1968, à l'âge de 73 ans est décédée Germaine Bincette, épouse de feu Joseph Berthiaume, mère de Marcel. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
2548, rue Beaubien est
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUDREAULT (Charles) — A Montréal, le 23 juillet 1968, à l'âge de 76 ans, 11 mois, est décédé M. Charles Boudreault, époux en 1ères noces de Maria Lavoie, et en 2èmes noces d'Aurélie, Bouchard, demeurant rue Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BUSSIERES (Ulysse) — A Verchères, le 24 juillet 1968 à l'âge de 87 ans est décédé maître Ulysse Bussières, notaire, époux de feu Agnès Raby. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Jodoin,
4, rue St-André, Verchères
pour se rendre à l'église paroissiale de Verchères, où le service sera célébré à 2 h p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIERE (Joseph) — A Montréal, le 23 juillet 1968 à l'âge de 74 ans, est décédé M. Joseph Carrière, époux de Jeanne Lemieux, demeurant à 4780, rue Boyce, père bien-aimé de Nicole (Mme Roger Donais) et Lorraine. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4504, rue Ste-Catherine est,
à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Lasalle, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASGRAIN (Juliette) — A Ville Jacques-Cartier, le 23 juillet 1968, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Gérard Casgrain, née Juliette Chaput, mère d'Yves, Thérèse, Stephen Casgrain. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h., pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, Ville Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPDELEINE (Wilfrid) — A St-Hyacinthe, le 24 juillet 1968 à l'âge de 88 ans est décédé M. Wilfrid Chapdeleine, époux de feu Georgiana Phaneuf, demeurant 270, rue Concorde, St-Hyacinthe, père d'Hervé, Roger, Laurent et Gérard Chapdeleine, Mme Hubert Ricard (Flore), Mme Lucien Hamel (Marie-Berthe), Mme René St-Pierre (Thérèse). La dépouille mortelle est exposée aux salons
Ubald Lalime,
900, avenue Bourdages,
St-Hyacinthe
Avis des funérailles plus tard.

CHEVALIER (Fernand) — A Montréal, le 23 juillet 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Fernand Chevalier, président des Produits Forestiers Généraux, époux de Léa Paul, demeurant 49, rue Taylor, Châteauguay-Station. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,
J.-R. Reid et Fils Inc.,
35, boul. Normand, Châteauguay,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-L'Assomption, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLAREMONT (Angelina) — A sa résidence, le mercredi 24 juillet 1968 est décédée Angelina (Angela) Villa-Franca-de-Garcia-Bayo, épouse de feu Frederick Claremont et soeur de Nita (Mme H. Nicholl), de Londres, Angleterre. Exposée au salon
Joseph C. Wray and Bro.
1234, de la Montagne
Funérailles à la chapelle Notre-Dame de l'église St-Patrick, à 9 h 30 a.m., samedi et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

COLLETTE (Lucia) — A Montréal, le 23 juillet 1968, à l'âge de 95 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Collette, née Lucia Bourque. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
185, rue De Castelnau est,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Emma) — A Montréal, le 22 juillet 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Joseph Corbeil, née Emma Pageau, demeurant à 3167 Adam. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORMIER (Patrick) — A Caughnawaga, le 24 juillet 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Patrick Cormier, époux de Noella Pilon. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, à Lachine,
à 10 h., pour se rendre à l'église St-François-Xavier de Caughnawaga, où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de Christ-Roi de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUSINEAU (Rosa) — A Cité Laval, le 23 juillet 1968, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Henri Cousineau, née Rosa Malo; demeurant à 172, Cousineau; Pont-Viau; mère de Marcel, Guy, Mme Jean-Guy Bouchard, (Thérèse), Mme Gérard Millette (Annette). Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boul. Henri-Bourassa est,
à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Christophe de Pont-Viau où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul lieu de la sépulture. Parents et amis son priés d'y assister sans autre invitation.

DANDURAND (Urbé) — A Montréal, le 23 juillet 1968, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Urbé Dandurand, époux d'Aline Chevrier. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Sainte-Gemma où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS Florida) — A Montréal, le 23 juillet 1968 à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Alfred Deslauriers, née Florida Richer, demeurant à 1103 rue Lagauchetière est, mère bien-aimée de Marcel, Cécile, Emile, Thérèse (Mme Rosaire Lépine), Guy, Lucienne (Mme Claude Dansereau), Roger, Claudette (Mme Jean-Guy Prescott) et Huguette (Mme Bernard Rossy). Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DINEL (Roger) — A Montréal, le 23 juillet 1968, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Roger Dinel, époux de Simonne Gravel, demeurant à 170 King-Edward, Ville Lemoyne. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit Enrg
2102, rue Fullum
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DONATO (Marie-Paule) — A Montréal, le 24 juillet 1968 à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Joseph Olivier Donato, née Marie-Paule Vaillancourt, demeurant 1240 St-Hubert, app. 4. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
302, rue Ste-Catherine est,
à 8 h 30 pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 8 h 45 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONTAINE (Charles-Emile) — A St-Marc-sur-Richelieu, le 24 juillet 1968, à l'âge de 64 ans, 12 jours, est décédé M. Charles-Emile Fontaine, époux de Laurette Deslauriers, demeurant à St-Marc-sur-Richelieu. Les funérailles auront lieu le samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires,
Maurice Demers,
881, rue Mgr-Laval, à Beloeil,
à 2 h. 30, pour se rendre à l'église de St-Marc-sur-Richelieu, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Joseph) — A Sept-Iles, le 23 juillet 1968, à l'âge de 67 ans est décédé M. Joseph Fortin, ancien constable de la ville de Montréal, époux d'Irène Poulin, demeurant à 6675, 25e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRY (Sydney) — Subitement à Magog, le 24 juillet 1968, est décédé Sydney Fry, professionnel au club de golf Ermitage, époux de Jeanne Leblanc, et père de Robert (Bob), Bruce. Il laisse également 2 petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée aux salons
Raoul Bourgie,
1345, rue Notre-Dame, Lachine.
Avis des funérailles plus tard.

GAUDREAU (Arthur) — A Côte-Ste-Catherine, le 23 juillet 1968, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Arthur Gaudreau, époux de Myrtle Nichols, demeurant au 178 Union. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin Enrg.
425, chemin St-Jean, Laprairie
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église de Côte-Ste-Catherine où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Bedford, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUR (Romain F.) — A Montréal, le 24 juillet 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé Romain F. Gour, époux de Béatrice Campagna, demeurant 417 ouest, boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest
pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 3 h. p.m., et de là au cimetière de l'Assomption, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIMOND (Dr Thomas) — A Montréal, le 23 juillet 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé le Docteur Thomas Guimond, chirurgien-dentiste, époux d'Armandine Bergeron, père bien-aimé du Dr Jean, Benoit, Thérèse, Dr Pierre ; il laisse ses brus, Hélène Gauthier, Nicole Vézard, et 4 petits-fils. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
angle 11e Avenue, Rosemont
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LABONTE (Fortunat) — A Montréal, le 23 juillet 1968, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Fortunat Labonté, époux de feu Marie-Louise Durocher, demeurant à 3190, boulevard Lapointe, autrefois du Cap-de-la-Madeleine, père de Mme Luc Millette (Yvonne), Mme Gérard Ouimet (Lucille), Mme Emilien Labonté. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois
8628, rue Hochelaga
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZE (Sarah) — A Montréal, le 24 juillet 1968, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Ernest Lauzé, née Sarah Boisvert, 1910 Notre-Dame ouest, app. 7. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
2630, rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 8 h. 45 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAZURE (Hélène) — A Montréal, le 22 juillet 1968, à l'âge de 61 ans est décédée Mme Antonio Lazure, née Hélène Poisson, demeurant 3750 avenue Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3565, boul. LaSalle
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Christ-Roi, de Chateauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFRANÇOIS (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 22 juillet 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé Jean-Baptiste Lefrançois, époux de Laurette Charbonneau, père de Pierrette (Mme Pierre Prévost), Nicole (Mme Raymond Davignon), Jocelyne (Mme Jacques Boudreau). Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
1111 ouest, rue Laurier,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Sainte-Madeleine, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE ANNIVERSAIRE



DOLORES LANTHIER
épouse de Jacques Montigny

A la douce mémoire de notre chère Dolores ; quel triste et douloureux souvenir nous rappelle le 27 juillet 1967, jour où Dieu ravissait à notre affection une fille chérie. La blessure faite à nos coeurs reste béante. Hommage de son époux, sa mère, ses soeurs et son frère. Un service anniversaire sera chanté, en l'église de St-Hilaire, samedi le 27 juillet 1968, à 9 heures a.m. ●

LEFEBVRE (Yvette) — A Montréal, le 24 juillet 1968 à l'âge de 39 ans, est décédée Mme Roméo Lefebvre, née Yvette Riendeau. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Notre-Dame de L'Assomption, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LELIEVRE (Roméo) — A Montréal, le 23 juillet 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Roméo Lelièvre, époux de feu Cora Blouin, demeurant à 2045 Harmony. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1365, rue Ontario est,
à 7 h. 30, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 7 h. 45 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPINE (Jeanne) — A Montréal, le 24 juillet 1968, à l'âge de 62 ans, est décédée Jeanne Mercier, épouse de Charlemagne Lépine, demeurant 2104, Letourneux. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 7 h 45, pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus, où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETOURNEAU (Jeanne) — A Montréal, le 23 juillet 1968, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Ovila Létourneau, née Jeanne (Eva) Boulanger, demeurant 3325 Ste-Catherine est. Elle laisse ses soeurs (Yvonne) Mme veuve Philippe Côté, (Laura), M. et Mme Luc Fournier, (Florida), M. et Mme Armand Bernier, (Edith), son frère M. et Mme Prospère Boulanger, fils adoptif, député de Mercier. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sanregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
à 1 heure mercredi, où la dépouille mortelle sera transportée aux salons Kirouac, face à l'église à St-Eugène de l'Islet. Inhumation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. Envoyer les fleurs et offrandes à St-Eugène de l'Islet.

LESAGE (Louis-Philippe) — A Montréal, le 25 juillet 1968, à l'âge de 55 ans, est décédé Louis-Philippe Lesage, époux de Rita Bourguignon, demeurant à 8223 Casgrain, père de Denise (Mme G. Malo), Mariette (Mme J. Martineau), Monique (Mme P. Nakis), et Nicole. La dépouille mortelle est exposée aux salons
A. Savaria Ltée
340, rue Jarry est
Avis des funérailles plus tard

MANTHA (Paul-Adrien) — A Montréal, le 24 juillet 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé Paul-Adrien Mantha, époux de Rose Kingdunner Caisse, demeurant 1470, avenue Bernard, Outremont, app. 4. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
340, rue Jarry est,
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Viateur, d'Outremont, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARIER (Fabiola) — A Ste-Thérèse, le 24 juillet 1968, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme veuve Alderic Marier, née Fabiola Deschambault, demeurant à 116 Blainville ouest. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.
61, rue Blainville ouest
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSIER (Julien) — A Ville Mont-St-Hilaire, le 24 juillet 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Julien Messier, époux d'Aurore Yale, demeurant à Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Albany Larivée,
234, boul. Richelieu,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ville Mont-St-Hilaire, où le service sera célébré à 10 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILLETTE (Fernand) — A St-Jérôme, le 23 juillet 1968 à l'âge de 54 ans est décédé M. Fernand Millette, époux d'Eva Grenier, père de Monique et Jean-Pierre, frère de Marguerite. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils,
400, rue Labelle,
pour se rendre à l'église Ste-Paule, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILOTTE (Cécile) — A Montréal, le 23 juillet 1968, à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Cécile Milotte, fille de feu Adhémar Milotte et de feu Maria Larivée. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
4201, rue Hochelaga
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-Lasalle, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de St-François-de-S